Digitized by Google

NAZIONALE
BIBLIOTECA
252
8 D
44
CENTRALE V. E. II
ROMA

Digitized by Google

TROIS SIECLES

DE

LUTTES EN ÉCOSSE

OU

DEUX ROIS ET DEUX ROYAUMES

PAR

J.-H. MERLE D'AUBIGNE
Auteur de l'*Histoire de la Réformation en Europe*

GENÈVE
H. DÉROGUD & Cie, ÉDITEURS
2, GRANDE RUE, 2

252
8 D
44

TROIS SIÈCLES

DE

LUTTES EN ÉCOSSE

OU

DEUX ROIS ET DEUX ROYAUMES.

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE PREVOT ET DROUARD.

TROIS SIÈCLES

DE

LUTTES EN ÉCOSSE

OU

DEUX ROIS ET DEUX ROYAUMES

PAR

J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ.

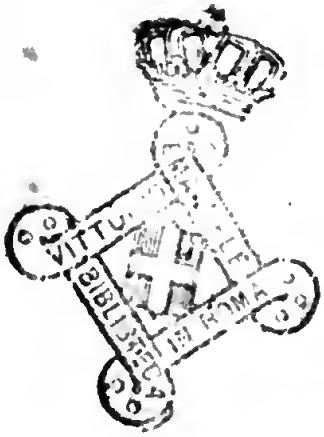

Jésus à Pilate : Je suis Roi.
Les Juifs à Pilate : Il n'y a pas d'autre roi que César.

GENÈVE.
Mmes VEUVE BEROUD ET S. GUERS,
LIBRAIRES-ÉDITEURS.

PARIS.
LIBRAIRIE PROTESTANTE,
2, RUE TRONCHET.

ET A LA LIBRAIRIE PROTESTANTE GÉNÉRALE DE GRASSART,
11, RUE DE LA PAIX, A PARIS.

1850

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE.

PRÉFACE. XI

CHAPITRE Ier.

INTRODUCTION.

Allemagne et Angleterre. 1

I.

Principes de l'Allemagne sur le renouvellement de l'Église. . . 3

II.

Sectairianisme, latitudinarisme et formalisme en Angleterre. . 6

III.

Les deux éléments de l'Eglise. 9

IV.

L'aristocratie et le peuple. 18

V.

L'asservissement de l'Eglise. 27

VI.

Religion, émancipation, réforme. 30

CHAPITRE II.

Écosse.

I.

Edimbourg. 50

II.

Le caractère et la théologie des Écossais. 54

Digitized by Google

III.
Le culte, la discipline, l'instruction. 59
IV.
L'Assemblée générale de 1845. 64
V.
La tâche de l'Ecosse et son orthodoxie. 72
VI.
Les deux bouts de l'échelle. 81
VII.
Gouvernement spirituel et temporel. 84
VIII.
Importance et nature du système écossais. 88
IX.
Le système écossais comparé avec le système de la séparation. 92
X.
Les trois phases de l'Eglise d'Ecosse. 97

CHAPITRE III.

Luttes écossaises.

SEIZIÈME SIÈCLE. — PAPISME.

I.
Les commencements de la réformation. 105
II.
Une Eglise chrétienne et une reine coupable. 116
III.
Les Tulchans et les vaches à lait. 123
IV.
Melville, L'Église et la cour. 127
V.
Les *Actes noirs* et le presbytérianisme du roi. 136
VI.
Deux rois et deux royaumes. 140

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Luttes écossaises.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — PRÉLATISME. — PREMIÈRE PÉRIODE.

I.
La ruse et les pratiques d'un roi. 143
II.
Un ministre libre et une Église servile. 149
III.
Les *canons* du roi et la prison des ministres. 155
IV.
Le *Covenant*. 158
V.
Seconde réformation. 164
VI.
Guerre et paix. 171

CHAPITRE V.

Luttes écossaises.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — PRÉLATISME. — SECONDE PÉRIODE.

I.
Les premiers martyrs. 179
II.
La *disruption*. 185
III.
Les curés et les dragonnades. 193
IV.
Tyrannie et indulgences. 200
V.
Défaillance de l'Église. 207
VI.
Le temps du meurtre. 214
VII.
La révolution de 1688. 222

CHAPITRE VI.

Luttes écossaises.

DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. — PATRONAGE.

I.
L'union et le patronage. 232
II.
Le Modératisme et les *Seceders*. 239
III.
La révolution française et l'époque de Chalmers. 251
IV.
L'Assemblée de 1834 et le *veto*. 260
V.
Auchterarder et l'indépendance spirituelle. 276
VI.
Marnoch, Strathbogie et les cours d'assises. 287
VII.
Le bill de Lord Aberdeen et sir Robert Peel. 295
VIII.
Le bill du duc d'Argyle et la déposition des sept ministres. . . 307
IX.
La troisième réformation. 317
X.
La protestation et la disruption. 333
XI.
L'Eglise libre. 357

A

L'ÉGLISE LIBRE

D'ÉCOSSE

ET SPÉCIALEMENT A LA MÉMOIRE

CHÈRE ET VÉNÉRÉE

DE CHALMERS ET DE MAC FARLANE.

« Que je meure de la mort des justes, et que
« ma fin soit semblable à la leur ! »

(NOMBRES XXIII, 10.)

Digitized by Google

Digitized by Google

« Nous traversons une de ces crises, d'où les sociétés « humaines sortent dissoutes ou régénérées, » disait récemment à la Sorbonne un professeur distingué. « Il ne s'agit « pas de telle ou telle réforme; c'est l'ordre religieux dans « sa substance qui est en jeu..... Il me faut un Dieu vivant, « un Dieu de justice et d'amour, et c'est ce Dieu dont l'au- « guste image semble aujourd'hui se voiler.... Quiconque a « conservé dans son cœur une foi morale et religieuse, s'il « peut la répandre, il le doit. »

Qui ne voudrait, en ayant le pouvoir, répondre à ce touchant appel ! J'ignore si je le fais en quelque manière, en publiant ces feuilles : au moins mes pensées et mes désirs se rapportent-ils à ceux qui s'y trouvent exprimés.

L'époque actuelle présente le triste spectacle d'une grande faiblesse de doctrine, et d'une grande force d'erreur. La plupart de ceux qui devraient travailler à la construction de

Digitized by Google

l'édifice social, n'y apportent que les forces mêmes qui doivent l'abattre. Les temps sont graves, le navire agité, battu par la tempête, s'en va à la dérive. Une seule ancre peut le sauver. Que celui qui la connaît la signale.

Au-dessus de toutes les ruines accumulées sur la place publique du monde, se présente l'image douce, humble et glorieuse du Fils de l'homme, du Fils de Dieu. Jésus paraît au-dessus des débris de la société et des clameurs des peuples, et dit à tous, comme autrefois à Pilate : JE SUIS ROI.

Ceux qui se détourneront à la fois des fables traditionnelles et du matérialisme philosophique, — de l'égoïsme comme il faut, et de l'égoïsme sauvage, — du papisme et du socialisme, — et qui viendront à ce Roi qui les appelle, seront sauvés. Echappant aux tempêtes, ils trouveront le repos des saints, dans le port de la grâce.

Ce Roi étant peu connu dans le monde, nous venons signaler l'une des pages de l'histoire des peuples qui font le mieux apparaître sa couronne. Tandis que nos contemporains se livrent à de si violentes luttes pour des questions politiques et sociales, nous mettons sous les yeux de ceux qui veulent s'en enquérir, d'autres luttes plus nobles, où des hommes, élevés ou obscurs, ont lutté pour le Roi mystérieux dont je parle, et jeté aux bourreaux leurs biens et leur vie, pour être fidèles à la monarchie de Jésus-Christ.

Ce qui a fait avant tout leur force, et l'on ne saurait trop le rappeler, ce n'est pas l'attachement à tel ou tel principe de gouvernement politique ou ecclésiastique, c'est la foi vi-

vante en Jésus-Christ, *Dieu manifesté en chair*, justice et salut de son peuple. Si nos contemporains veulent connaître la paix de l'âme, l'espérance qui ne confond point, l'ordre, la liberté, il faut d'abord qu'ils immolent devant le Fils de Dieu, devenu homme, leur triste incrédulité, et leurs stupides superstitions. En vain se prononcerait-on pour des principes ecclésiastiques, analogues à ceux dont je parle dans ce livre; en vain, par exemple, se déciderait-on pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, si avant tout on n'a pas reçu dans son cœur la vie nouvelle, la naissance d'en haut. Toutefois cette histoire peut n'être pas inutile. Cette *nuée de témoins*, dont je rappelle ici la mémoire, adressera peut-être à quelque conscience un puissant appel; et quelqu'une de ces âmes qui s'écrient maintenant : où est la vérité? se trouvera peut-être amenée par ces simples récits, à regarder à ce Christ, qui est en tout temps la force de son peuple, à croire en ce Prince qui, ayant souffert la croix, s'est assis à la droite de la majesté de Dieu. Quand il y aura des nobles, des bourgeois, des ministres du Seigneur, des ouvriers, des soldats, tels par exemple que les hommes dont il est question page 182 à 189 de ce volume, il y aura quelque chose de nouveau dans le monde, et la société reposera sur de plus solides fondements. La foi vivante opérant par la charité, tel est le seul remède à nos maux. Plût à Dieu que la France et l'Europe le sussent !

Deux qualités, qui réellement n'en font qu'une, sont nécessaires à qui veut avoir pour roi ce Prince des temps

nouveaux et des jours éternels, — la foi et l'obéissance.

La révolte contre l'autorité et les lois des royaumes terrestres qui caractérise notre temps, ne pouvait manquer d'être suivie, accompagnée et précédée d'une révolte contre l'autorité et la Parole du Roi éternel. Dès le XVIIIe siècle et même bien avant, on a voulu précipiter de son trône cette Parole et son infaillible inspiration, pour lui substituer des paroles humaines. C'est déjà un grand mal quand chacun se plaçant au-dessus des lois, prétend s'y soustraire, selon ses propres vues ; toutefois tant que l'autorité divine subsiste, il y a encore espoir. Mais si l'on se mettait à décliner, sur le terrain du christianisme, l'obligation stricte de la soumission à la Parole de Dieu, si le δος μοι που στω, si ce point en dehors de nous et du monde, que réclamait Archimède, nous était ôté, si la jeune génération, abaissant les Écritures, abaissant Jésus-Christ, portait atteinte aux anciennes bases que Dieu a données au monde spirituel, c'est bien alors que l'on pourrait dire que les *fondements sont ébranlés*, et il ne resterait plus à l'homme qui a soif de vérité et de paix, qu'à se jeter la face contre terre, et à attendre la fin de l'ouragan, comme l'Arabe voyageur, quand passent au-dessus de sa tête les terribles tourbillons du désert, qui, enlevant les montagnes de sable, ensevelissent sous leur masse confuse les reines des cités.

Le but de ces feuilles est de rappeler que, s'il y a un Etat, un roi, un royaume, une république, un ordre humain, quel que soit le nom qu'on lui donne, il y a aussi un autre

Roi, un autre royaume, — un ordre divin. Cette pensée de deux rois et de deux royaumes n'est pas nouvelle. Elle remonte à ce moment, le plus solennel dans les annales de l'humanité, où Jésus paraissant devant Pilate, dit : « JE SUIS ROI. *Je suis né pour cela.* » Ce n'est pas seulement d'une controverse écossaise qu'il s'agit dans ce livre, mais d'une vérité qui concerne toute la chrétienté, quoique nulle part elle n'ait été professée avec autant de fidélité qu'en Ecosse.

Une grande crise se prépare. Accomplie dans les Etats-Unis d'Amérique, elle a déjà commencé sur le continent, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en France. Les hommes qui étaient le plus décidés, il y a peu de temps, à lier à tout jamais à la remorque du navire de l'Etat la nacelle de l'Eglise, reconnaissent que sous ce rapport toutes choses se font vraiment nouvelles. Mais il faut le dire, il peut s'élever entre l'Eglise et l'Etat une lutte d'indépendance qui ne serait point la véritable, qui serait au contraire une affaire toute humaine où les mauvaises passions du cœur seraient mises en jeu. La grande bataille du moyen âge, entre Rome d'une part, et l'Empire ou la France de l'autre, en est un exemple. J'aime surtout l'indépendance de l'Eglise lorsqu'elle provient de forces intimes et spirituelles, lorsqu'elle émane du besoin profond d'obéir exclusivement au Roi céleste, au Dieu de justice et d'amour. Dans les luttes que je raconte, rien ne me plaît comme la vivante piété de ces âmes petites et humbles, qui ne veulent appartenir qu'à Jésus-Christ. L'indépendance que je préfère est une affaire religieuse bien

plus qu'une affaire ecclésiastique. Elle n'est pas essentiellement du domaine de l'intelligence; c'est de la conscience avant tout qu'elle relève.

Je suis loin toutefois d'attacher peu d'importance à ce qui se rapporte à l'Eglise extérieure et aux systèmes ecclésiastiques. Je crois au contraire qu'une Eglise visible doit nécessairement exister; mais je demande qu'elle soit, autant que possible, modelée sur son type originel et spirituel.

Je demande d'une Eglise visible, qu'elle soit,—quant à la doctrine, — *la colonne et l'appui de la vérité* et non pas aussi de l'erreur ; qu'elle ne renferme pas indifféremment dans son sein, les sentiments les plus contradictoires, des *doctrines diverses et étrangères*, comme parle Paul, des *doctrines de perdition*, comme parle Pierre; qu'elle ait cette foi pure et inébranlable, qui *agit par l'amour* et qui produit de grandes œuvres.

Je demande d'une Eglise visible, qu'elle recherche, — quant à la discipline, — une vie sainte; qu'elle veille avec fidélité sur les âmes et ne confie pas indistinctement ses intérêts les plus chers, sa législation, l'élection de ses anciens et de ses pasteurs, la souveraineté en un mot de son existence, au premier venu d'entre les membres de la communauté politique, quels que soient d'ailleurs son incrédulité et les désordres de sa vie.

Je demande d'une Eglise visible, — quant au gouvernement, — que ce ne soit pas au même pouvoir (appelez-le pape, roi, magistrat) qu'appartiennent à la fois l'autorité

civile et l'autorité spirituelle, car je suis persuadé que d'une telle union, résulterait inévitablement de nos jours un despotisme odieux, qui tournerait au préjudice de la foi et de la vie.

Je demande d'une Eglise visible, qu'elle soit toujours, — quant à l'histoire, — une Eglise *renouvelée*, mais non une Eglise *nouvelle*. L'influence du péché agissant sans cesse sur l'Eglise comme sur l'individu, l'Eglise a besoin d'une réformation et d'une régénération constante, accomplie d'après le type apostolique et par l'efficace du Verbe et de l'Esprit divins. Mais je demande en même temps que l'Eglise « se rattache aux confesseurs de Christ, qui, de siècle en siècle, rendirent témoignage au Seigneur; avant tout, aux apôtres, fondement de l'Eglise, dont Jésus-Christ est la pierre angulaire; puis à tous ceux qui, dès lors, gardèrent le dépôt de la foi, et particulièrement aux réformateurs que Dieu suscita dans le XVIe siècle pour rétablir la vérité qui est selon la piété (1). »

Voilà mes *desiderata* quant à l'Eglise visible.

Mais je ne me préoccupe point exclusivement de cette Eglise et de ses formes. Plus j'avance en âge, plus je désire m'attacher avec un saint respect et une vive affection, à l'Eglise spirituelle, à l'assemblée des saints dont les noms sont écrits dans les Cieux, et à son chef adorable. J'aime à répéter l'antique confession des fidèles : *Credo sanctam Eccle-*

(1) Déclaration de l'Eglise évangélique, à Genève.

siam catholicam, communionem sanctorum. Je pense sans doute que c'est un devoir absolu pour le chrétien, d'appartenir à une Eglise particulière. Mais je me rappelle que l'Eglise visible la plus parfaite n'est pas exempte de nombreuses imperfections, et que quand il s'agit des diversités qui distinguent les confessions chrétiennes, il faut beaucoup de liberté, de support et d'amour. C'est en exagérant ce qui était secondaire et en négligeant ce qui était essentiel, que l'on a divisé la chrétienté évangélique en tant de compartiments divers. Il faut à cette heure un mouvement contraire. Que la communion de Christ et des frères prenne toujours plus la principale place dans le cœur des disciples, et tôt ou tard les barrières tomberont, et le fait intime de l'Eglise spirituelle se manifestera au dehors par une société plus pure, et qui se trouvera dans un rapport plus étroit avec le principe dont elle doit être l'émanation et l'expression.

Oui, au-dessus de l'Eglise visible la plus évangélique brille à mes yeux d'un éclat beaucoup plus pur cette sainte Eglise universelle, pour la confession de laquelle Jean Huss mourut à Constance, cette *universalis omnium prædestinatorum universitas, quæ est omnes prædestinati præsentes, præteriti et futuri* (1). Je salue comme frères tous ceux qui lui appartiennent. Je sais que parmi ceux qui professent des opinions ecclésiastiques différentes des miennes, se trouvent des hommes qui sont plus près de Dieu que moi, et dont j'ai beau-

(1) Joh. Huss, *Tractatus de Ecclesia*, cap. I.

coup à apprendre. Bien des choses peuvent nous distinguer, mais il n'en est point qui nous séparent. En leur déclarant ici mon affection chrétienne, je réclame la leur.

Quand fut-il plus nécessaire que tous ceux qui ont trouvé dans Christ et dans sa Parole leur espérance et leur vie, mettent de côté toute division, toute aigreur, et s'unissent comme les membres d'un même corps? Où se trouve le salut dans les temps désastreux où nous sommes, si ce n'est dans une foi libre de tout joug humain, mais soumise aux oracles de Dieu et vivante par le Saint-Esprit? Le principe évangélique qui donne la vie éternelle produit déjà ici-bas l'ordre et la liberté; le principe papiste, au contraire, en éloignant les âmes du Sauveur pour les soumettre aux prêtres, produit le despotisme et le désordre. Si l'Angleterre et l'Ecosse ont eu encore quelques secousses dans le XVIe et le XVIIe siècle, c'est que le papisme ne s'en va pas tout d'un coup : Jacques II en est la preuve. Mais maintenant, où se trouve la liberté, où l'ordre, où la prospérité, si ce n'est là où est l'Evangile? Les nations papistes sont vouées à tout jamais (c'est-à-dire aussi longtemps qu'elles ne recevront pas la Parole de Dieu) à la rébellion et à l'arbitraire. La pauvre Italie haletante sous les baïonnettes étrangères, et sous les malédictions du pape, ne cessera de s'agiter au milieu d'horribles convulsions. La Parole de Dieu seule la sauverait, et à Rome, à Florence, on enferme dans des cachots ces divines Écritures, comme autrefois les martyrs. La France elle-même est une preuve de l'incompatibilité du principe romain avec

le repos et la liberté des peuples. Epouvantée par les menaces du socialisme et aveuglée par la magie des prêtres, elle se tourne maintenant contre ce qui seul pourrait la sauver. A l'heure où j'écris on voit en quelques prisons départementales languir des chrétiens simples et pieux [1], dont le crime est d'avoir annoncé l'Evangile de paix à de pauvres âmes qui en ont tant besoin, ou d'avoir donné ou vendu quelques exemplaires de cette Parole divine, qui doit être portée aux antipodes même. Les deux plaies des temps anciens, le papisme et le voltairianisme, s'unissent pour conjurer la plaie des temps modernes, le socialisme. Ces erreurs contraires auront beau se coaliser ou se faire la guerre, elles n'aboutiront qu'à déchirer davantage encore une nation illustre, maintenant malheureuse, à laquelle notre cœur est attaché par le souvenir de nos pères. Quand on voit les efforts du parti de l'ordre en opposition à ceux du parti de la liberté, tout en étant prêt à rendre justice à tant d'esprits honnêtes et de beaux talents qui s'y emploient, on est pourtant obligé de s'écrier : « Oh ! s'ils connaissaient l'Evangile ! » Qu'au lieu de donner la main au pape, on la donne à Jésus-Christ, alors on ne verra plus l'ordre s'élever contre la liberté; mais l'ordre et la liberté se trouvant réunis comme chez d'autres nations par le lien puissant d'une foi franche et vivante, il y aura satisfaction pour le peuple, paix et prospérité pour la France. Mais ni les plus beaux

[1] Voir les *Archives du christianisme*, Paris, 9 et 23 février 1850.

génies, ni des intentions hautement respectables, ne pourront la sauver, si elle persévère à se détourner de la Parole de Dieu. En vain M. Thiers et le parti politique, — M. de Montalembert et le parti pontifical, — se donnent-ils la main : ce rapprochement est celui de deux nues électriques, qui arrivent de régions contraires et se touchent..... Il n'en sortira que la foudre.

J'ai publié, il y a un peu plus d'un an, un volume où quelques-unes de ces vérités se trouvent déjà rappelées (1). — On me permettra cette digression : la digression est permise dans une préface. — Il y a bien des ressemblances entre le sujet que je traitais alors et celui que je traite aujourd'hui, mais il y a aussi de grandes différences. Les Indépendants anglais dont j'ai fait l'histoire n'admettaient guère la devise de l'Ecosse : *Deux rois et deux royaumes*. L'Ecosse s'est toujours distinguée par sa fidélité envers ses rois. C'est en Ecosse que les Stuarts, revenant de France ou de Hollande, allaient chercher des adhérents. Il y a encore chez quelques presbytériens écossais une vieille rancune contre Cromwell, qui battit leurs ancêtres à Dunbar. Tout en me montrant, dans ce nouveau volume, l'ami de ces presbytériens d'Ecosse, je ne suis pas infidèle à mes anciennes affections, je n'abandonne pas le héros de Dunbar.

(1) *Le Protecteur* ou *la république d'Angleterre aux jours de Cromwell*, Paris, chez Firmin Didot, 1848.

Des documents nombreux publiés en Angleterre, que M. Philarète Chasles a cités le premier en France, et que j'ai traduits en partie dans notre langue, ont jeté un jour nouveau sur la cause puritaine et sur l'illustre protecteur en particulier. Ils n'ont pu l'excuser complétement quant à une grande faute, — la mort du roi ; — mais, en nous le montrant dans les positions les plus diverses, dans l'intimité de la famille comme à la tête des armées ou sur le trône, ils nous l'ont fait voir partout le même : sincère, pieux, honnête, plein de zèle pour la prospérité et la gloire de son peuple, ainsi que pour la cause du protestantisme évangélique ; en sorte qu'on a pu s'écrier en Angleterre : *Cromwell est réhabilité !* Parmi les hommes qui ont su se détourner des préjugés accumulés contre Cromwell par Bossuet et le parti romain il faut surtout nommer l'un des premiers écrivains de l'Angleterre, M. Macaulay. Nous avons cité ailleurs plusieurs passages où cet homme éminent parle des puritains.

Tandis que le célèbre historien anglais publiait sur l'époque à laquelle nous faisons allusion un ouvrage que ses compatriotes ont reçu avec enthousiasme, l'un des grands historiens de la France reprenait ses travaux sur l'histoire de la Réformation d'Angleterre. M. Guizot commence son beau *Discours préliminaire* en établissant des vérités importantes. Il maintient que « le mouvement de la réformation a été, « dans son principe, essentiellement religieux, » « et que ce « fut au XVIIe siècle la fortune de l'Angleterre que l'esprit de « foi religieuse et l'esprit de liberté politique y régnassent en-

« semble. » Sans doute, ces vérités, et surtout la première, ne sont que les données les plus simples de l'histoire ; mais, hélas ! ce sont des données que le public éclairé, en France, semble quelquefois ignorer. Les disciples de Voltaire, aussi bien que ceux de Bossuet, ou plutôt ceux du pape (car Bossuet n'a plus de disciples) en sont, sauf exception, pour ce qui concerne la réformation, à la littérature de sacristie de M. Audin. M. Guizot, en affichant ces axiomes en un lieu élevé, a donc rendu un vrai service à l'histoire, à la religion, à ses concitoyens, et nous l'en remercions.

Nous osons toutefois exprimer un regret : Il nous semblait que personne n'était mieux placé que lui pour *oser dire tout ce qui est vrai*, selon le précepte de Cicéron. Il a dit quelque chose ; il faut être juste. Le Cromwell de 1850 de M. Guizot ne ressemble pas à celui de M. Villemain, ni même entièrement à celui de la première édition de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*. Il y a à ce sujet, dans le *Discours*, des traits pleins de vérité. C'est ainsi qu'en signalant Cromwell, Guillaume III et Washington comme les trois grands hommes, les chefs et les représentants de ces crises souveraines qui ont fait le sort de deux grandes nations, l'Angleterre et les Etats-Unis, M. Guizot ajoute que Cromwell est peut-être, entre les trois, le plus éminent (p. 178). Mais, nous l'avouons, en des points très-essentiels, notre attente a été trompée. Une revue distinguée de la Grande-Bretagne (Blackwood's Magazine) disait, quant à la prétendue hypocrisie de Cromwell : « Nous regardons cette hypothèse comme étant entiè-

« rement rejetée par tous les esprits sincères et intelligents.» Hélas! non; il faut faire une exception. Cetto vérité historique est acquise dès ce moment à l'Angleterre; mais la France en est encore privée. L'illustre écrivain auquel nous devons l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* revient à cetto tristo hypothèso; il se met même quelquefois, si nous l'avons compris, en contradiction avec ses propres assertions. Cromwell est à ses yeux « grand par nature » (p. 180) et « fourbe jusqu'à l'effronterie. » (p. 75). « Il a un esprit sain » (p. 61) et « une hypocrisie grossière. » (p. 91). Un esprit sain n'est jamais hypocrite, un fourbe n'est jamais grand. Le génio de M. Guizot était digne d'accueillir la lumière répandue sur le caractère du Protecteur. Quoi qu'il en soit, les documents sont là, les faits existent : ils parlent avec puissance, ils ont parlé. Nous avons vu des esprits bien nés abandonner entièrement, quant à Cromwell, l'ornière d'une aveugle routine et les fables d'une école cléricale illustre par ses mensonges. *At multis se probavit.*

Avant de terminer cette préface j'indiquerai l'origine de cet écrit. A mon retour d'un voyage que je fis en Allemagne, en Angleterre et en Ecosse, mes amis de Genève me prièrent de leur faire part de mes souvenirs. Je fis les lectures quo l'on me demandait. L'importance de la vérité à laquelle elles furent consacrées, m'engage maintenant à les publier.

Eaux-Vives, Genève, mars 1850.

Digitized by Google

TROIS SIÈCLES

DE

LUTTES EN ÉCOSSE

OU

DEUX ROIS ET DEUX ROYAUMES.

CHAPITRE Ier.

INTRODUCTION.

ALLEMAGNE ET ANGLETERRE.

Dissemblance et unité des peuples. — I. *Allemagne.* — La science et l'Église. — Radicalisme et stabilisme. — Systèmes monarchique et représentatif. — II. *Angleterre.* — Changement dans l'État. — Système sectaire quant à l'Église, latitudinaire ou chrétien. — III. Activité de l'Angleterre. — Elément immobile et élément mobile dans l'Église. — Assemblées religieuses. — Les *lions* des *meetings.* — IV. Esclavage social. — Le christianisme dans la vie humaine. — Recherche du *fashionable.* — Aristocratie comme il faut. — Grande propriété. — Industrialisme. — Le revers de la médaille. — Instruction populaire. — V. Esprit catholique et tendance sectaire.— Asservissement de l'Église.— Élections.— VI. Les dissidents et la liberté. — La loi divine ou le devoir. — Un peuple près de Dieu. — Nécessité de la religion.— Le dimanche. — Amour de la liberté. — Conservation et transformation de l'Eglise.— Intervention des laïques. — Nécessité d'institutions ecclésiastiques. — Deux armées contre Rome.

Les dissemblances des peuples sont grandes, mais leurs conformités sont bien plus nombreuses et plus grandes encore. Tous les peuples sont égaux dans les traits essentiels. Tous ils sont également loin de Dieu, qui devrait être leur centre et leur vie; mais tous aussi ils peuvent

avoir part à cette restauration dont l'homme-Dieu est l'auteur.

L'humanité peut être comparée à un immense temple dont les murs ont été renversés, et les pierres dispersées par un tremblement de terre. Un divin architecte est accouru, et sa main puissante relève les murailles. Toute la différence entre un côté de l'édifice et un autre, c'est que ici la reconstruction est un peu plus avancée, tandis que là elle l'est moins. Et s'il est un côté que les ronces recouvrent encore, peut-être que le grand architecte, laissant tomber sur lui ses regards, y relèvera tout à coup l'édifice avec une grande rapidité. Il est de nos jours des contrées païennes où l'œuvre de Dieu est plus avancée que chez telles des nations les plus anciennes de la chrétienté.

Ce qu'il y a de plus important pour un peuple, ce n'est pas qu'il ait plus ou moins d'esprit naturel, de plus ou moins grands développements politiques, un attachement plus ou moins vif aux traditions antiques de la patrie; tout cela doit avoir quelque conséquence, mais l'essentiel, c'est sa plus ou moins grande participation aux forces célestes qui seules vivifient la nature humaine. Les nations fétiches sont au plus bas échelon de l'humanité; puis viennent les païennes où se trouve quelque lueur perdue de la révélation; puis les musulmanes, qui ont l'unité de Dieu; puis le peuple juif; puis les nations chrétiennes les plus éloignées de la doctrine de la grâce; puis, enfin, celles dans le sein desquelles il y a un peuple qui peut dire : *Le fondement, c'est Christ*, — Christ seul. Ces nations évangéliques forment le faîte du temple, faîte hélas! encore inachevé.

Mais si les peuples ont de grands traits qui leur sont communs, ils ont aussi leur vocation spéciale; et pour nous en tenir aux nations protestantes les plus illustres,

le caractère de l'Allemagne, quant à l'Eglise, c'est la science; celui de l'Angleterre, c'est l'activité, et celui de l'Écosse, la liberté ou l'indépendance du royaume du ciel, par rapport au royaume de la terre.

La science et l'activité sont deux éléments qui se sont développés dès les premiers siècles dans l'Eglise chrétienne; mais la liberté, l'indépendance, lui ont été inconnues, ou n'ont joué dans son histoire qu'un rôle secondaire. L'heure de la liberté est arrivée pour l'Eglise. La science et l'activité ne peuvent jamais, sans doute, lui faire défaut; mais le trait caractéristique de l'époque actuelle semble devoir être une nouvelle création de toute l'Eglise, qui en fasse un seul royaume, répandu au milieu de tous les royaumes de la terre, et ne relevant que du Roi éternel.

Avant de m'occuper de l'Ecosse et de la vocation que Dieu lui a donnée, je désire jeter un coup d'œil rapide sur l'Allemagne et l'Angleterre, ces deux autres nations protestantes, et les considérer particulièrement sous le rapport de la liberté dans l'Eglise. C'est par ces deux pays que je commençai le voyage pendant lequel j'ai recueilli ces souvenirs historiques.

I.

Me trouvant un soir dans une demeure paisible, habitée par les lettres et la piété, à l'issue d'une belle vallée, et non loin de ruines célèbres, chez l'un des théologiens les plus distingués de l'Allemagne, avec d'autres docteurs éminents, on parlait de l'Angleterre, de l'Ecosse et de tout ce qui s'y accomplit pour l'Eglise. Alors l'ami dans la maison duquel nous étions réunis dit avec quelque tristesse : « Nous, en Allemagne, nous avons une « *science*, mais nous n'avons pas une *église!* »

Cette parole est vraie. Toutefois l'Allemagne elle-même comprend que la science ne saurait lui suffire; elle aspire pour l'Eglise à l'indépendance et à l'autonomie. Elle ne veut pas rompre, au moins pour le moment, tout lien entre l'Etat et l'Eglise; elle croit que c'est par degrés que celle-ci doit être émancipée, mais elle marche vers la liberté.

Je laisse parler sur ce point le docteur que je viens de citer, et qui est un fidèle représentant du mouvement actuel dans l'Eglise protestante de l'Allemagne.

« Sans doute, dit-il, l'Eglise doit être de nos jours « renouvelée; mais l'essentiel est que Christ, le ré- « dempteur, soit pour elle la source de la nouvelle « vie; sans cette première base, toutes les améliorations « extérieures ne sont que vanité et néant.

« Néanmoins ce n'est pas une chose indifférente que « de savoir quelle forme et quelle constitution la société « ecclésiastique doit avoir. Il faut pour l'esprit un corps « qui y corresponde. L'esprit engendre la forme, mais « la forme conserve l'esprit; la foi forme l'Eglise, mais « l'Eglise nourrit la foi. Celui qui, pour donner une « constitution à l'Eglise, attendrait que le véritable es- « prit y fût universellement répandu, attendrait jusqu'à « la fin des jours. Il faut que ceux dans lesquels vit le « véritable esprit de l'Eglise, les croyants, qui ont reçu « un regard prophétique, s'occupent à trouver la forme « dans laquelle la vie de l'Eglise peut le mieux se mou- « voir.

« Ce qu'il faut à l'Eglise, ce n'est pas un remaniement « universel et radical, mais un développement des prin- « cipes de la réformation. Celui qui abandonnerait ces « principes, romprait le lien de l'unité et tomberait « dans le radicalisme ecclésiastique; tandis qu'au con- « traire, celui qui ne se contenterait pas des principes

« essentiels, mais qui voudrait encore tous les détails, « tous les réglements des temps anciens, nierait le prin- « cipe de la liberté et du développement, et tomberait « dans le *stabilisme*. Entre ces deux extrêmes se trouve « la voie véritable, le progrès sain et historique; c'est « la marche que doit suivre l'Eglise, maintenant comme « aux jours de la réformation.

« L'Eglise est malade, d'où lui viendra le secours?

« La science seule ne peut la secourir. Nous avons « en Allemagne la plus riche théologie, et pourtant « nous n'avons dans l'Eglise qu'une vie confuse, défec- « tueuse, et qui ne peut nullement nous satisfaire. La « vie ne peut venir que de la vie.

« Mais le secours ne viendra-t-il pas de l'Etat, de son « chef? Ici encore nous répondrons : Non! Nous ne de- « mandons pas une séparation radicale de l'Eglise et « de l'Etat, mais il est bien évident qu'ils se meuvent « dans des sphères fort différentes. L'Etat ne peut pas « administrer les forces de la rédemption et de la sanc- « tification, mais il peut laisser à l'Eglise la puissance « de se développer librement. Si l'Etat, si un prince « prétend agir lui-même dans l'Eglise, cela ne peut « qu'y augmenter indéfiniment l'agitation et la confu- « sion. Et même, supposons que l'Etat fît ce que l'Eglise « elle-même eût voulu faire, le résultat en serait néan- « moins tout à fait différent. Tout le devoir d'un prince, « c'est de laisser le champ libre à l'Eglise, car le salut « de l'Eglise ne peut venir que de l'Eglise et par l'Eglise.

« En Allemagne, on trouve dans l'Eglise le système « monarchique en vertu duquel, au XVIe siècle, la « puissance ecclésiastique fut transmise des évêques aux « princes. Mais à côté de ce système, il en est un autre, « qui, partant primitivement de Genève, est surtout « réalisé en Ecosse : c'est le système représentatif, en

« vertu duquel le pouvoir ecclésiastique se trouve dans « l'ensemble des membres de l'Eglise, et est exercé par « les organes qu'elle se choisit elle-même. Il faut que « l'Eglise germanique, sans rejeter le premier de ces « éléments, reçoive le second, l'élément représentatif « presbytérien. Ne laissons point, par des hésitations « et des retards inquiets, passer le moment décisif. Si « un homme doit apprendre à nager, on ne le jette pas, « il est vrai, tout d'abord dans l'endroit le plus profond « de la mer, mais il faut bien, cependant, qu'il entre « une fois dans l'eau. Ainsi en est-il pour l'Eglise. Il « faut bâtir peu à peu l'édifice, bâtir prudemment, de « manière à laisser aux divers étages le temps nécessaire « pour se consolider; mais il faut une fois commencer, « il faut se mettre à l'œuvre, avec le dessein arrêté que « la maison, sans retard, s'édifie et s'élève un jour, et « bientôt, jusqu'au faîte. »

Ainsi parlait un docteur de l'Allemagne. On ne saurait dire ce qui sortira, pour l'Église d'outre Rhin, du chaos qui s'y voit à cette heure. Il est probable qu'elle occupera une position moyenne entre l'ancien servilisme et la complète liberté, et qu'en obtenant l'indépendance quant à son administration, elle demeurera pourtant unie à l'État. Ce sera un pas qui pourra et même qui devra en amener d'autres.

II.

Je passe à l'Angleterre. Y retrouvons-nous la même marche vers la liberté? L'Église de ce pays, dont l'activité remplit la terre, aspire-t-elle à recouvrer une indépendance qui lui fut autrefois ravie? Il ne paraît pas.

Une révolution paisible s'accomplit depuis quelques années dans la destinée politique de l'Angleterre; le

vieux torysme tombe, le privilége anglican est menacé: la forme de l'État change. Et, chose remarquable, ce ne sont pas les adversaires de l'ancien principe qui le pulvérisent, ce sont ses chefs eux-mêmes, et ses plus illustres soutiens; Robert Peel est devenu réformateur.

Si l'État change, l'Église restera-t-elle la même? Lorsqu'un édifice a été appuyé sur une colonne et que cette colonne est enlevée, ne doit-il pas chercher un autre appui? L'appui de l'État est ôté à l'Église d'Angleterre; il faut qu'elle trouve ailleurs sa force, ou sa ruine n'est pas éloignée.

Cette force, elle doit la chercher dans la foi en Jésus qu'elle confesse par ses *articles,* dans la vie chrétienne de ses membres, et dans la part qu'ils prendront à tout ce qui la concerne. Sa force n'est plus au parlement, sur le banc des évêques; elle est sur les bancs des hommes chrétiens, des familles chrétiennes, des églises chrétiennes. La société religieuse doit être forte par elle-même et non par la force de la société civile.

Si, quand l'Etat accomplit une immense révolution, l'Eglise demeurait immobile ou se cramponnait à ce qui lui échappe; s'il n'y avait d'animation, de courage, de résolution que dans ceux qui se tournent vers le pape; si ceux qui devraient chercher le salut de l'Eglise dans la doctrine chrétienne, dans le peuple chrétien, dans l'indépendance quant aux rois de la terre, et la soumission quant au roi du ciel, ne montraient que timidité, que préjugés, que crainte, que bigotisme et inertie, — alors, nous le craignons, — l'Eglise d'Angleterre serait sur le bord d'un abîme.

Jusqu'à présent, l'Etat, en Angleterre, a été anglican, épiscopal. Il s'est attaché à une confession spéciale, il en a épousé chaudement les intérêts, et pendant longtemps il l'a protégée, en opprimant toutes les autres

confessions chrétiennes. Ainsi, on a pu voir dans le sein du protestantisme des scènes d'intolérance semblables à celles du moyen âge.

Ce système étroit et sectaire ne peut plus être celui de l'Etat : on le sent ; mais que prétend-on y substituer? Un amour égal de l'Etat pour toutes les religions, dit-on, même les plus opposées et les plus contradictoires. On veut que l'Etat soutienne également le protestantisme et le papisme, le judaïsme et l'islamisme, et peut-être même tous les genres de paganisme. Si l'on ne va pas encore si loin dans l'application, c'est au moins jusque-là que le principe professé doit conduire.

Si l'Etat nous paraissait d'abord trop étroit, il nous paraît maintenant trop latitudinaire.

Que doit-il donc être ?

Nous demandons l'autonomie de l'Eglise ; nous réclamons son indépendance des puissances du monde, mais nous ne voulons pas l'athéisme de l'Etat.

Les principes essentiels du christianisme doivent être l'âme de tous les individus, de toutes les familles, de toutes les institutions, de tout le peuple, — et dans le peuple, nous comptons tout premièrement ceux qui le gouvernent.

Mais nous ne croyons pas que ce qui peut communiquer une tendance supérieure à un peuple, ce soit la forme épiscopale, ou la forme presbytérienne, ou la forme congrégationaliste. Non, ce sera l'essence même du christianisme, la vie divine, le vrai évangélisme. Or, c'est là ce qui se trouve sous chacune de ces formes.

Si un roi est appelé à livrer un combat, s'imaginera-t-il que, pour remporter la victoire, il suffise de ranger en bataille tel ou tel uniforme, en laissant là l'homme lui-même et les forces dont Dieu l'a revêtu?

Le grand mal de l'Eglise et aussi le grand mal de

l'Etat, c'est d'avoir partout donné la préférence à la *forme* sur la *vie*.

Partout où la forme occupe la première place, il faut lui faire hardiment la guerre.

Le gouvernement anglais se propose, dit-on, de recevoir le papisme au nombre des religions propres à faire fleurir le peuple britannique; il a paru vouloir se mettre en rapport avec le pape et salarier son clergé.

Le pape s'étant dès lors éclipsé, on a ajourné ces négociations. L'Angleterre les reprendrait-elle si la papauté se relevait?

Il faut espérer que le temps de réflexion qui aura été donné aux hommes d'Etat de l'Angleterre aura porté son fruit.

Le papisme est-il autre chose qu'une forme? L'Eglise extérieure, ses rapports avec le pape, n'y sont-ils pas l'essentiel? N'est-ce pas l'ecclésiasticisme qui remplace à Rome la religion, et la légalité qui remplace la morale? Or, la forme ne donne jamais la vie.

Que l'Etat y prenne garde! La papauté est bien moins une religion qu'un Etat; elle tend partout à se faire Etat dans l'Etat. Nous savons qu'elle est encore loin d'y arriver; mais patience! L'Etat parle, en Angleterre, de se donner un allié de plus, et il recevrait un maître...

III.

Ce qui caractérise l'Angleterre, avons-nous dit, c'est l'*activité*, l'activité dans l'Etat, dans l'Eglise, dans la vie sociale. Il suffit, pour s'en convaincre, d'entrer dans Londres.

Quelle foule dans les rues, quel mouvement, quelle hâte! Ces voitures publiques et particulières, presque aussi nombreuses que les gens de pied, ces expositions

éblouissantes de tous les produits de l'industrie de la Grande-Bretagne et des contrées les plus lointaines, ces forêts de navires qui flottent dans leurs immenses bassins, ces bateaux à vapeur qui, comme la navette du tisserand, montent et descendent sans cesse la Tamise avec une inconcevable rapidité, prenant et posant à chaque station une cargaison nouvelle de passagers haletants; tout ce que vous voyez vous annonce que vous êtes ici dans la capitale du peuple le plus actif, dans la métropole du monde.

Si l'Allemand se nourrit d'idéal, la tendance pratique est ce qui caractérise la Grande-Bretagne. Le réel, l'action, l'affaire, voilà ce qui domine dans la politique, l'industrie, le commerce, je dirai même la religion des Anglais. Mais cette tendance pratique qui caractérise l'Angleterre, n'est pas égoïste comme on pourrait le croire. La grandeur de l'échelle sur laquelle on travaille y donne un certain jeu et une certaine élévation à l'imagination, et en même temps l'habitude que les Anglais ont de se considérer habituellement comme nation s'oppose à un étroit égoïsme.

Cette activité qui se déploie d'une manière si éclatante dans la vie politique, mercantile, coloniale de l'Angleterre, se trouve déjà dans les éléments les plus humbles, les plus ignorés de la nation, dans les hommes du peuple.

Leur énergie, leur promptitude, leur adresse, leurs bonnes manières, et surtout leur calme et leur silence dans leur incessante activité, sont étonnants. Ils sont en train de ce qu'ils font, et ils y sont habiles; vous le voyez partout, sur les navires comme sur les chemins de fer.

Mais c'est surtout dans l'Eglise que se trouve en Angleterre cette grande activité.

Il y a deux éléments essentiels à l'Eglise : l'un, qui est immobile et toujours le même, l'autre, qui est mobile et toujours nouveau. Le premier, c'est la doctrine, le second, c'est la vie. Ces deux éléments se trouvent à un degré remarquable dans l'Eglise d'Angleterre. Le premier se manifeste dans son symbole; le second dans ses sociétés chrétiennes.

Les trente-neuf articles de foi ont été souvent attaqués. On a prétendu qu'en les maintenant on arrêtait toute manifestation spontanée de la foi, et l'on détruisait toute liberté spirituelle : on n'a vu dans leur signature qu'une affaire d'habitude, une superstition, une hypocrisie.

Dans certains cas, ces reproches peuvent avoir quelque fondement. Les articles supposent certaines expériences chrétiennes; s'il est des hommes qui n'aient pas fait ces expériences et qui pourtant signent la confession de foi, il y a de leur part, en effet, ou illusion, ou hypocrisie. Ils devraient considérer cette profession comme une voix de Dieu, qui les appelle à rentrer en eux-mêmes et à s'examiner sur la foi professée par l'Eglise; mais ils ne devraient pas la signer tant que cette confession n'est pas la réelle expression de leur foi personnelle.

Quant à ceux qui savent ce que c'est que le salut en Christ, je ne vois pas en quoi les *articles* peuvent leur nuire; tout au contraire, chaque vrai chrétien a une vie spirituelle, une histoire intérieure, composée de phases distinctes, foi, repentance, justification, conversion, sanctification, paix, joie, espérance... Il a besoin pour lui-même et pour les autres de professer les grandes doctrines auxquelles sa vie intérieure se rattache. Le chrétien, pauvre et ignorant (et c'est le grand nombre), ne saura comment le faire. Si l'Eglise à laquelle il appartient lui présente une confession de foi évangélique,

simple et profonde, elle lui offre ainsi un secours fort utile. Sans doute, les théologiens sauraient trouver facilement, sans les symboles, une expression adéquate de leur foi; mais il faut penser aussi aux petits, aux simples de l'Eglise.

Les hommes du monde regardent les articles de foi de la réformation comme des antiquités qui n'ont plus de signification pour notre siècle. Cette erreur vient de ce qu'ils n'ont point éprouvé en leur cœur la foi vivante qui est la même dans tous les temps.

On peut croire que l'Eglise est appelée, dans certaines époques normales, à faire de nouveau, spontanément et de l'abondance de l'esprit que Dieu a mis en elle, la confession de sa foi. On peut penser que le temps où nous sommes est l'une de ces époques mères, et je suis, pour ma part, prêt à m'associer à une profession nouvelle du Christ et de sa grâce, pourvu qu'elle soit selon la vérité. Mais ne nous y trompons pas; les confessions chrétiennes faites par nos pères en présence de Rome, et pour lesquelles plusieurs martyrs ont péri sur l'échafaud, ne peuvent jamais vieillir, jamais perdre la force divine que le Saint-Esprit leur a donnée. La présomption propre à ce siècle superficiel où nous sommes croira facilement faire mieux que les martyrs. Mais il est à craindre que ces perfectionnements n'aboutissent qu'à délaver la foi donnée aux saints.

« Les *articles* sont inutiles à l'Eglise, dit-on, la Bible « suffirait! » Le plus souvent (au moins sur le continent), ceux qui ne veulent pas des confessions de foi, ne veulent pas non plus au fond de la Bible. C'est l'aveu que faisait l'un des ecclésiastiques protestants les plus éminents de l'Allemagne, le docteur Ammon, premier prédicateur de la cour à Dresde, — lui-même théologien *rationaliste*, mais éclairé. Je ne me rappelle qu'un

exemple d'un homme sincèrement attaché aux doctrines chrétiennes et sincèrement opposé aux confessions chrétiennes. Encore a-t-il fini par en rédiger une lui-même, pour lui et pour ses amis.

De toutes les Eglises de la réformation, celles d'Angleterre et d'Ecosse sont celles où le symbole de la foi joue le rôle le plus important. Les beaux symboles de l'Eglise du IVe siècle (ceux de Nicée et d'Athanase) font partie du culte anglican, et peut-être est-il à regretter qu'il n'y ait pas quelque époque de l'année où les trente-neuf articles mêmes soient lus publiquement dans l'Eglise. Cette importance donnée à la doctrine dans l'Eglise d'Angleterre, est ce qui la sauve. Sans cela, elle serait déjà tombée sous les coups, non du rationalisme, mais du traditionalisme et de la superstition. Il s'y livre maintenant une grande bataille autour du dogme de la régénération baptismale. Que les ministres et les membres de l'Eglise exposent et défendent toujours de nouveau, avec une foi inébranlable, les pures doctrines de la grâce, telles que la Bible les renferme et que les trente-neuf articles les exposent ; qu'ils élèvent très-haut ce glorieux étendard, — et les malins esprits s'enfuiront.

Mais si l'élément *fixe*, la doctrine, se trouve dans l'Eglise d'Angleterre, l'élément *mobile*, la vie, ne lui manque pas. Je craindrais le premier élément pour une Eglise si le second ne s'y trouvait. Le symbole, tout seul, pourrait imposer à la religion une raideur, une monotonie qui la perdraient. Mais dans une Eglise où l'élément fixe et l'élément mobile sont réunis, ces deux principes contraires se tempèrent mutuellement. On a dit quelquefois que ce qui caractérisait l'Eglise catholique romaine, c'était la doctrine, et que ce qui caractérisait l'Eglise évangélique, c'était la vie : cela est faux.

La doctrine n'est qu'un élément secondaire pour Rome; la première chose pour elle, c'est Rome elle-même, la papauté, la hiérarchie. A mon avis, ce sont ces deux facteurs réunis, la doctrine et la vie, qui sont le caractère essentiel du protestantisme.

Il n'est aucun pays où la vie se montre avec autant de puissance que dans la Grande-Bretagne. Le caractère à la fois énergique et pratique de la nation ne lui permet pas de se faire des choses spirituelles un simple jeu. L'action suit immédiatement l'affection. Toutes les sociétés religieuses et philanthropiques de l'Angleterre sont de puissantes manifestations de la vie. L'esprit national se révèle dans les choses séculières par ces vastes colonisations qui enceignent le globe, par ces hardies et lointaines conquêtes qui soumettent aux habitants de la Tamise les peuples du Gange, de l'Indus et du Kaveri, par ce commerce immense qui échange les productions de toute la terre. Mais les chrétiens de l'Angleterre ne restent pas en arrière dans les choses spirituelles, et leurs pieux et hardis missionnaires suivent leurs négociants, leurs colons, leurs armées, partout où ceux-ci portent leurs pas.

Jamais les grands travaux de la vie chrétienne n'apparaissent d'une manière plus imposante en Angleterre, que dans les assemblées qui se tiennent à Londres dans le mois de mai. Si les contempteurs du dimanche ont leurs trains monstres, les adorateurs de Jésus-Christ ont leurs assemblées monstres, si je puis ainsi parler.

Ce qu'il y a de plus beau, ce ne sont pas les séances de ces sociétés, ce sont leurs travaux. Les sociétés de la Bible, des Missions, des Traités, de l'Enseignement populaire et tant d'autres, sont la première gloire de l'Angleterre et sa plus grande force. Mais les rapports publiés par ces sociétés sont partout; il vaut donc

mieux contempler l'activité religieuse de l'Angleterre dans ses majestueux *meetings*.

Parler dans cette immense salle d'Exeter-Hall, qui renferme quatre mille auditeurs, et quatre mille auditeurs enthousiastes, répondant par des acclamations à la moindre parole qui vient vibrer dans leurs cœurs, ce n'est pas peu de chose, surtout pour des étrangers. La capacité remarquable des Anglais et des Écossais pour parler clairement et éloquemment est connue de tout le monde. Il y a quelque chose de naturel dans ce don-là, mais il y a aussi quelque chose d'acquis. Tout fils de la Grande-Bretagne croît et grandit au milieu de la vie publique. Chacun s'accoutume à penser clairement, et à dire puissamment ce qu'il y a d'essentiel en toutes choses. D'ailleurs les Bretons, au moins ceux qui parlent dans ces *meetings*, sont familiers avec les deux grands trésors où se puisent toute bonne diction et toute éloquence : le premier est la Bible, le second ce sont les classiques grecs et latins. L'art avec lequel ces assemblées sont préparées, le progrès continu, la marche animée qu'on cherche à leur imprimer, l'apparition tantôt d'un Syrien, tantôt d'un Indien de l'Amérique du nord, tantôt d'un New-Zélandais, tantôt d'un Chinois, en plein costume de leur pays, qui à leur tour font leur *speech* comme d'autres (je me suis trouvé confondu à Exeter-Hall avec des chrétiens de ces diverses parties du monde), l'attention que l'on a d'ordinaire de garder les plus grands orateurs pour la fin, tout cela rend ces assemblées entraînantes, étonnantes ; et si l'on me demandait ce qui procure le plus de jouissances, le plus de ravissement à l'esprit, les conversations intimes dans un cabinet de l'Allemagne, où se trouvent trois ou quatre théologiens éminents avec lesquels l'esprit parcourt librement les champs les plus élevés de la pensée,

ou bien ces magnifiques *meetings* où les âmes des auditeurs sont entraînées comme à la course par un orateur, s'abaissent avec lui, puis tout à coup sont emportées au milieu de cris et d'acclamations ; si l'on me demandait laquelle de ces deux jouissances je préfère, je ne saurais vraiment de quel côté faire pencher la balance. Mais, s'il s'agissait de l'intensité, ou plutôt de l'enthousiasme de la jouissance, je crois bien que je me déciderais pour les *meetings* de Londres et d'Écosse. Comme l'on vit dans ces heures ! comme on sent le cœur brûler au dedans de soi ! Et pourtant, après ces explosions volcaniques et ces flots d'une lave brûlante qui s'écoule en torrents, il faut le dire, quelque chose de plus calme et de plus intime est salutaire, et l'on aime à retrouver *les eaux de Siloé qui coulent doucement.*

Je ne parlerai pas de tous les orateurs admirables que j'ai entendus en Écosse et en Angleterre, la liste en serait trop longue ; néanmoins s'il fallait prononcer ici les noms des lions de l'éloquence, je nommerais, en Écosse, Chalmers, dont l'esprit profond et le cœur brûlant se faisaient jour par une diction d'une immense, je dirais d'une écossaise énergie ; Chalmers, dont les lèvres jetaient des flammes et du feu ; de sorte que, malgré son accent fortement provincial, au point d'être quelquefois inintelligible, l'étranger ne perdait pas une seule de ses expressions, car l'âme de l'orateur lui révélait ce que son organe semblait lui cacher ; Chalmers, qui ne craignait pas de pénétrer dans les sujets les plus difficiles, parce que partout où il portait ses pas, il se faisait aussitôt devant lui un jet de lumière et un grand éclairci ; Chalmers, l'âme la plus puissante qui fut jamais mise au service de l'intelligence la plus claire et la plus forte.

A Chalmers a succédé le docteur Candlish. Grave

d'abord, sérieux, sévère, saccadé, laissant tomber ses phrases avec une certaine monotonie, vous paraissant engourdi, presque endormi, Candlish tout à coup, éclate comme une bombe au milieu de l'assemblée, remue le ciel et la terre, et laisse tout son auditoire froissé et brisé par les foudres de son éloquence. — A côté de lui, j'aime à placer le révérend Thomas Guthrie, qui a donné des *manses* (cures) aux pasteurs libres de l'Écosse, et aux enfants du peuple les écoles déguenillées. Guthrie, le philanthrope chrétien, s'avance souvent en riant, en semant autour de vous des fleurs, puis sortant comme l'aigle de ces buissons de roses où vous avez cru qu'il voulait vous laisser, il vous enlève avec lui jusqu'aux cieux.

Si de l'Écosse nous revenons à l'Angleterre, il faut mettre au premier rang de ses orateurs le docteur M'Neil. M'Neil, d'une belle prestance, se campant en présence de son auditoire comme un général ou comme un roi, l'air dégagé, frappant à droite, frappant à gauche, n'épargnant pas, dans son aimable malice, les amis qui siégent à côté de lui, entraîne tous ses auditeurs à force de grâce et d'admiration. Près de lui se trouve le révér. H. Stowell, simple, tranquille comme un agneau dans la chaire, mais qui, quand on le met sur l'estrade des *meetings*, devient tout à coup un lion ; sa tête, ses mains, ses pieds, tout s'agite, il vous semble voir se dresser sa crinière ; mais ce n'est pas une simple agitation physique qui l'anime, et comme les pieds dont Pompée frappait la terre en faisaient sortir des soldats, les tressaillements et les trépignements de Stowell font sortir des armées qui subjuguent ses auditeurs. Enfin, je nommerais Baptiste Noël, cet homme si noble et si simple, dont le regard est si candide et l'âme si pure, Noël qui, quand il commence, semble une mer tran-

quille, retenue dans le calme le plus profond ; mais, attendez : — peu à peu les eaux s'animent, l'âme s'échauffe, le vent du ciel descend et souffle ; l'orateur s'y livre alors sans retenue; il plane dans les espaces, il s'élève au milieu des éclairs. Le calme s'est changé en une magnifique tempête, et vous sentez que ce n'est pas à la surface seulement, mais jusqu'aux racines de l'abîme que la mer s'est émue.

Je pourrais parler d'autres orateurs non moins distingués : — chez les dissidents, James de Birmingham, le docteur Vaughan de Manchester, et tant d'autres ; — et dans l'Église épiscopale, l'excellent Bickersteth et l'évêque d'Oxford, fils de Wilberforce, que je trouvai, en 1845, doyen de la magnifique abbaye de Westminster et gardien pour ainsi dire du tombeau que la reconnaissance nationale y a élevé à son illustre père. Mais je serais entraîné trop loin.

Je rappelle seulement que la vie qui se manifeste dans ces *meetings* n'est pas une vie de paroles, et que les discours se transforment aussitôt en une sainte activité, qui se répand sur toute la terre.

IV.

Si l'activité est le caractère de la nation anglaise, la liberté ne l'est-elle pas plus encore ? Il est impossible de le méconnaître : les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne sont les deux seules grandes républiques qui soient dans le monde, les deux terres de la liberté.

Il faut que le christianisme soit porté librement dans toutes les sphères humaines, dans les lettres, dans les sciences, dans la vie domestique, dans la vie publique, dans le commerce, dans la marine, dans l'armée,

dans la politique. La vie chrétienne est de toutes les vies la plus domestique, la plus sociale, la plus littéraire et la plus scientifique, car elle est de toutes la plus humaine. C'est ce que l'un de ses plus anciens apologistes ne cessait de répéter aux païens : « Nous ne sommes pas sans *forum*, disait Tertullien, nous ne sommes pas sans marché, nous ne sommes pas sans ateliers. Nous habitons avec vous le siècle où vous êtes : nous naviguons, nous combattons, nous cultivons la terre, nous nous mêlons de ventes et d'achats..... nous sommes des frères ; par le droit de la nature nous n'avons qu'une seule mère [1]. »

Or, il n'est aucune nation, — et c'est la plus grande gloire de l'Angleterre, — où l'on voie le christianisme porté avec autant de vérité, de liberté et de décision dans toutes les stations de la vie, — dans les cabanes des paysans et sur les navires de l'État, dans les comptoirs et au milieu des camps, dans les ateliers et dans les salles des universités, dans les bureaux des employés inférieurs et dans les chambres du parlement ; dans les humbles réduits du pauvre et dans les cabinets des ministres du roi. Il a fallu pour le salut du monde que la Parole fût une fois manifestée en chair. Ce miracle doit être sans cesse renouvelé en un sens spirituel. Or, l'on peut dire que le christianisme devient vraiment *homme* en Angleterre.

Mais c'est aussi là qu'est le danger. Cette sécularisation spirituelle et légitime de l'Évangile est en Grande-Bretagne une réaction contre les extrêmes du purita-

[1] Meminimus nos gratiam debere Deo, nullum fructum operum ejus repudiamus. Itaque non sine foro, non sine macello, non sine officinis. Cohabitamus vestrum hoc sæculum. Navigamus, militamus, rusticamur, et mercatus miscemus..... Fratres etiam vestri sumus, jure naturæ, matris unius. (*Tertull. Apolog.*)

nisme du XVIIe siècle. Or, l'esprit humain se jette volontiers d'un extrême à l'autre. Je crains que la recherche du confortable et du fashionable ne soit poussée dans la Grande-Bretagne à un point qui compromet quelquefois la liberté spirituelle et la recherche de jouissances plus intellectuelles et plus pures. Maisons, habits, table, service, équipages, valets poudrés, tout cela est fabriqué et organisé de manière à exciter l'étonnement ; et l'un des plaisirs de la noblesse et de la *gentry* est de faire chaque jour dans *Piccadilly*, *Hyde-Park* et ailleurs, une parade de chevaux, de voitures et de livrées. Cela est au-dessous de ce peuple. Il m'a toujours paru que l'Angleterre serait plus grande sans son *fashionable* esclavage. On dirait que, pour racheter leur liberté en grand, les Anglais se font esclaves en petit, esclaves de la mode. La reine, impuissante au milieu de son peuple, est despote dans sa cour.

Qu'est-ce qui nous amène sur le continent un si grand nombre de familles anglaises? Divers motifs sans doute ; mais souvent la crainte de ne pouvoir en Angleterre briller autant que leurs pareils. Il y a une tendance chez quelques Anglais, appartenant surtout à la classe moyenne, à estimer un homme, non par ses qualités intrinsèques, sa valeur intellectuelle et morale, mais par ses qualités extérieures, sa fortune et son rang. La richesse y est un mérite, — le premier ; — et quand on veut savoir la fortune d'un homme, on demande : Combien *vaut-il ?* Le chiffre de sa fortune est aussi le chiffre de sa valeur. Souvent dans les salons de l'Angleterre, comme, hélas ! du continent, on calcule les égards, non selon la supériorité réelle, mais selon la richesse.

Il y a pourtant dans toutes les classes de nobles exceptions. Et même, plus on est grand, plus on mon-

tre de respect à ceux qui sont petits. L'étranger ne trouve nulle part plus d'attention et de bienveillance que dans les beaux hôtels des comtes, des marquis et des ducs du Royaume-Uni.

On se plaint maintenant, en divers lieux, de l'aristocratie et de son esprit étroit, mais on doit pourtant reconnaître que, s'il est une aristocratie dont l'esprit n'est pas d'une haute portée, il en est une qui se distingue par des sentiments élevés, de la largeur, de la simplicité et de l'amabilité. Cette aristocratie-là se rencontre partout, sans doute, mais surtout en Angleterre. L'aristocratie britannique, sauf exception, n'a rien de vulgaire et d'arrogant ; elle sait que les qualités de l'esprit sont les premières ; elle estime ce qui est vraiment estimable, les talents de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, les dons de l'intelligence et du génie, la science, les lettres, la vertu, la piété. Rien de plus simple et de plus digne à la fois qu'un pair de la Grande-Bretagne. Ce caractère distinctif de l'aristocratie anglaise provient de diverses circonstances : d'abord de ce qu'elle a une supériorité réelle dans l'ordre social. Ses grandes richesses, son pouvoir, ses vastes possessions, qui dépassent souvent en étendue telle principauté allemande, la distinguent suffisamment des autres catégories ; elle n'a pas besoin d'avoir recours à la hauteur pour élever entre elle et les autres citoyens une barrière imaginaire. Ensuite, il y a quelque chose de plus vraiment libéral dans l'éducation de l'aristocratie britannique. L'Angleterre est un grand pays ; elle porte son influence jusqu'aux extrémités du monde ; tout y a de grandes proportions. Cela élargit l'âme, ennoblit le cœur et bannit une mesquine étroitesse qui se rencontre parfois dans les petits endroits et les petits esprits : la suffisance couvre toujours l'insuffisance. Enfin le christianisme

BIBLIOTECA ROMA VITTORIO EMANUELE

évangélique, qui nous dit de tant de manières que tous les hommes sont égaux devant Dieu, exerce une influence salutaire sur l'aristocratie britannique. Tous les Anglais, quels que soient leur rang, leur richesse et la culture de leur esprit, disent dans le culte public : *Aie pitié de nous, misérables pécheurs!* Je sais que pour quelques-uns, c'est une simple formule, mais pour plusieurs c'est une confession sincère. Il n'y a aucune aristocratie qui, comme celle de l'Angleterre, renferme dans son sein tant de nobles qui, avant tout, sont hommes, — avant tout, chrétiens. Dieu nous donne, sur le continent, des lord Ashley, des comte de Roden, des marquis de Cholmondeley, des ducs de Manchester et d'Argyle.

Je signalerai pourtant quelque manque de liberté, quelques restes de féodalité que le christianisme doit peu à peu effacer.

Il y a quelque chose de patriarcal dans les immenses propriétés des seigneurs de l'Angleterre et de l'Écosse, dans ces populations qui dépendent presque entièrement des lords, et dont ceux-ci sont comme les pères. Que de bien s'est fait et se fait encore par ces seigneurs, par leurs épouses, par leurs filles! Que d'églises, que d'écoles ont été construites à leurs frais! Que de fois les anges de charité chrétienne ont été vus se glissant dans d'humbles chaumières, pour y porter des consolations, des secours, des instructions même! Rien de semblable ne se voit, au même degré, dans d'autres pays.

Néanmoins, ces grandes propriétés des seigneurs, qui excluent quelquefois entièrement la petite propriété, produisent de tristes effets. Quand je me promenais dans l'un de ces beaux parcs anglais, d'une si fraîche verdure, parsemé d'arbres magnifiques, de gracieuses ondulations et de jolis étangs, j'étais parfois saisi d'une indicible tristesse. Je ne voyais que feuillage et feuil-

lage, le seul signe de vie était le croassement des corbeaux, hôtes nécessaires de ces parcs. Ah! qui me rendra, pensais-je, les riantes habitations, les délicieux hameaux, les villages animés de notre Suisse!.... Je portais, avec anxiété, mes regards tout à l'entour, cherchant à découvrir, au milieu des arbres, l'apparence d'un toit, et si j'apercevais quelques tuiles, j'y courais, afin de voir des paysans, des paysannes, de la vie, de la vie!...

Cela est encore plus frappant en Ecosse. Vous pouvez y parcourir les délicieux *highlands* (pays des montagnes) pendant plusieurs milles, sans rencontrer d'autres habitants que des milliers de moutons paissant solitairement. Si j'étais en Suisse, me disais-je, ces coteaux seraient partagés entre plusieurs petits propriétaires : ici serait une ferme, là serait un châlet; partout l'animation d'un peuple libre!

Cependant, il y a des exceptions. Quand j'approchai de ce site ravissant où, à l'extrémité du lac Tay, près du romantique Kenmore, s'élève le superbe palais des Breadalbane, je fus ravi en trouvant la campagne parsemée de jolis *cottages* tapissés de roses, et en voyant des enfants d'une belle carnation s'ébattre devant leurs riantes demeures. C'était comme une oasis créée par la bienfaisance d'un seigneur chrétien; mais, d'ordinaire, c'est le désert. Il n'y a pas longtemps qu'au système des petites fermes, les seigneurs ont substitué celui des grandes, et les pauvres petits fermiers se sont vus traqués, obligés d'abandonner leurs montagnes tant aimées, d'aller aux antipodes, dans la Nouvelle-Hollande, ou de se jeter en Écosse ou en Angleterre, dans le gouffre toujours ouvert, et toujours dévorant des villes industrielles.

Souvent un seigneur est le seul propriétaire dans

toute une province, d'une mer à l'autre, et il peut, comme cela a été fait très-souvent dans ces dernières années, refuser aux chrétiens qui habitent sur ses terres un *site* de trente pieds carrés, pour y adorer Dieu. Ce serait une tâche glorieuse pour les hommes d'État qui président aux destinées de la Grande-Bretagne, et qui ne reculent devant aucune difficulté, que de chercher des moyens légaux pour favoriser la petite propriété, et délivrer cette contrée des rigueurs de quelques *lairds*.

Quel contraste que celui que forment les riantes campagnes de l'Angleterre, les frais highlands de l'Écosse, avec les cités manufacturières où vont se réfugier les laboureurs expulsés des champs paternels ! Quand on parcourt ces villes sales, couvertes de poussière et noircies de houille, qui, au lieu de flèches élégantes, de gothiques clochers, n'offrent que de gigantesques cheminées, quand on se trouve enveloppé de cette étouffante atmosphère, sans cesse entretenue par des tourbillons de fumée, qui, s'échappant des bouches noircies de ces raides et uniformes pyramides, redescendent pesamment en nuages et s'étendent sur toute la cité, quand on voit les populations des campagnes s'accumuler dans ces rues étroites et malsaines, oh ! comme on aimerait mieux que ces pauvres familles fussent demeurées dans leurs prairies, les animant, les peuplant d'une jeunesse saine et vigoureuse, et les faisant retentir de leurs pieux cantiques !

Il est triste le sort qui attend dans les grandes villes, ces humbles campagnards, soit quant à la vie physique, soit quant à la vie morale ! Il n'y a aucun pays où l'on fasse plus pour les pauvres qu'en Angleterre. La charité légale y va peut-être même trop loin. De nombreuses sociétés chrétiennes et philanthropiques sont instituées pour venir au secours de toutes les misères. Il se fait

plus pour tout cela en Angleterre que sur tout le continent d'Europe à la fois; cependant le mal ne tarit pas. Vous voyez quelquefois l'une des riches et brillantes rues de Londres lentement traversée par une forme humaine, pâle, sale, frêle, chancelante; est-ce un homme? est-ce une femme? On ne sait trop. Ce fantôme, type de la plus profonde misère, est sorti de son réduit, qui n'est peut-être qu'à quelques pas, dans quelque rue étroite, cachée derrière ces hôtels, et il fait son apparition dans un autre monde, comme pour porter une accusation d'autant plus redoutable qu'elle est silencieuse. Je me rappelle que traversant un jour le *Strand*, l'une des rues les plus élégantes, les plus animées de la capitale, je vis, devant un magnifique magasin de comestibles où tout ce que le luxe de la table peut offrir de plus séduisant était étalé, une de ces formes humaines, revêtue d'un habit qui avait été noir, avec un chapeau déformé, les bras pendants, les jambes tremblantes, les joues creuses, les yeux enfoncés, mais fixés, d'un regard immobile, sur ces aliments exquis dont une glace seulement la séparait: ce riche étalage, avec ses cadres dorés, et ce squelette vivant: — voilà, en deux traits, le tableau de Londres.

J'entendis un jour, non loin de là, je crois, dans l'église de Saint-Dunstan, le plus éloquent des prédicateurs de la métropole, pour ce qui regarde la forme du discours, M. Melville. Son sermon était une histoire, celle d'un jeune homme. Il le prenait au berceau, dans les campagnes qui l'avaient vu naître; on le voyait se développer heureux et joyeux au milieu de sa famille. Au moment où il la quittait pour la capitale, on entendait les discours du père et de la mère, il les embrassait, il s'en séparait plein des meilleures résolutions. Il arrivait à Londres, il résistait une première fois aux séduc-

tions de jeunes gens de son âge; il ne résistait pas une seconde; les luttes, les remords, les rechutes, tout était dépeint sous les couleurs les plus saisissantes. Enfin, frappé par la maladie, salaire de ses égarements, on le voyait sur le lit de mort, agité, effrayé, expirant sans espérance. Mais l'orateur allait plus loin ; il terminait son affreux drame : il transportait dans l'enfer tout son auditoire, et lui montrait le malheureux jeune homme s'écriant : *Montagnes, tombez sur nous, et cachez-nous de la colère de l'agneau!* Hélas! Que de fois cette lugubre histoire a été une grande réalité!

Le mal, ou du moins un des grands maux de l'Angleterre, c'est le défaut d'instruction pour le peuple, défaut que l'on doit reprocher soit à l'Eglise, soit à l'Etat. Dans les États-Unis d'Amérique, l'instruction primaire et moyenne, qui est plus universellement répandue que dans aucun autre pays de la terre, est à la fois l'un des effets les plus importants et l'une des causes les plus puissantes de la liberté qui règne dans l'Etat et dans l'Eglise. Sans doute, il est en Angleterre des efforts chrétiens par lesquels on cherche à combattre le mal que je signale. Ces efforts surpassent ceux qui se font ailleurs, et pourtant ce ne sont que d'insuffisants palliatifs. La rivalité des diverses communions chrétiennes s'oppose quelquefois au bien que l'on voudrait faire; tout le monde sent qu'il faut quelque chose, mais, malgré les désirs les plus vifs, on n'est point encore parvenu à porter un secours efficace à la misère physique et morale des pauvres. Je ne suis pas le seul à voir l'état des choses sous de si sombres couleurs. « Un ancien non-vouloir est puni par un présent non-pouvoir, dit un écrivain protestant chrétien, le docteur Sack; et un autre, l'abbé et docteur Lucke, s'écrie énergiquement à la vue de ce mal : « Oh! quelle « ombre dans le tableau brillant de la vie de l'Angle-

« terre ! Une institution ecclésiastique raide, liturgique,
« si l'on veut même dogmatique et épiscopale, mais
« sans un peuple instruit, sans des troupeaux pleins de
« vie... Où, je le demande, où cela peut-il mener?... »

V.

Mais ce n'est pas seulement dans l'ordre social qu'il y a en Angleterre un manque de liberté, c'est, avant tout, dans la sphère de l'Église.

La liberté manque à l'Église, soit qu'on la considère dans sa vie intérieure, soit qu'on l'étudie dans ses rapports avec d'autres sociétés.

Quand, après une période de mort spirituelle, la vie chrétienne se réveille, tous les chrétiens sincères se sentent rapprochés, quelles que soient les diverses dénominations auxquelles ils appartiennent; c'est ce qui arriva en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle, lors de la fondation de la société des Missions de Londres, et dans les années qui suivirent. Cette société se proposait de recevoir, dans son sein, des membres de toutes communions religieuses.

Mais à une époque d'union succède d'ordinaire une époque de séparation. Chaque chrétien devient peu à peu plus attaché à l'Eglise confessionnelle dont il relève. Le national devient plus national, le dissident plus dissident, l'épiscopal plus épiscopal, le presbytérien plus presbytérien, le wesleyen plus wesleyen, le congrégationaliste plus congrégationaliste, le baptiste plus baptiste, le calviniste plus calviniste, l'arminien plus arminien. La Parole et l'Esprit de Dieu seuls avaient d'abord agi sur tous les cœurs, et cette action avait été une et partout la même. Maintenant, c'est l'histoire de chaque Église, ce sont ses traditions, ses antécédents, ses doc-

trines spéciales qui opèrent; et cette action infiniment diverse sépare au lieu de réunir.

Il y a, dans cette seconde action, quelque chose de naturel, même de légitime, si elle reste dans de certaines limites; mais elle tombe facilement dans l'extrême.

Les épiscopaux d'Angleterre, par exemple, peuvent, sans inconvénient, attacher aussi quelque prix à leurs formes spéciales; nul presbytérien pieux ne les en blâmera.

Mais plusieurs ont été plus loin. On a abandonné la liberté chrétienne, pour se jeter dans les voies étroites et serviles d'un système ecclésiastique. On a tiré de certains principes des conséquences impitoyables. Méconnaissant la vraie Eglise, qui est *l'assemblée des premiers nés*, on s'est créé une église imaginaire. L'Eglise a été pour plusieurs une certaine institution humaine, et tout ce qui s'est trouvé en dehors de cet organisme, en dehors de la succession de l'épiscopat, a été rejeté comme n'appartenant pas à l'Eglise. Aux yeux de ces docteurs hyperorthodoxes, des ministres presbytériens n'ont pas été des ministres, et une cène célébrée par des congrégationalistes n'a pas été une cène.

Ce sont là les extrêmes de la réaction ; nous en sommes témoins à cette heure. Il faut que cela passe, et cela passera. Un tel système est trop dénué de vérité pour avoir quelque vie au milieu de la lumière évangélique. Ce bigotisme est un esclavage des formes, et il est écrit de cette servitude-là comme de toutes les autres : *La vérité vous en affranchira.*

C'est surtout dans les rapports de l'Église avec l'État que se trouve en Angleterre le manque de liberté. L'Eglise d'Angleterre n'a pas cette autonomie qui doit caractériser toute société intelligente et libre. L'Eglise est dans un état de tutèle et de minorité ; l'Etat, son tuteur,

juge et prononce pour elle ; et quand il s'agit d'une doctrine, de savoir, par exemple, si un ministre anglican doit ou non croire et enseigner la *régénération baptismale*, c'est un juge séculier qui en décide, et en appel, c'est le Conseil privé de la reine....

Partout se retrouve cet asservissement de l'Eglise ; je signalerai surtout les élections.

Les membres des Eglises n'ont aucune part, en Angleterre, aux choix de leurs ministres, et ce qui se passe dans les élections des évêques est encore plus extraordinaire. Quand il s'agit d'élire un évêque, le chapitre reçoit, il est vrai, de la couronne, *congé d'élire*, mais cet écrit est accompagné d'un autre dans lequel la couronne désigne la personne que le chapitre doit nommer. Si, après douze jours, l'élection n'a pas eu lieu, le roi nomme l'évêque par lettres patentes, et, le chapitre, s'il s'oppose, peut être poursuivi selon la pénalité du *præmunire*, qui entraîne la prison *during kings'pleasure*. En même temps le roi s'empare des revenus.

Les droits de l'Eglise sont encore plus complétement immolés dans son gouvernement supérieur. L'Eglise d'Angleterre est composée de deux provinces archiépiscopales, celle de Cantorbury et celle d'York. Chacune de ces provinces a, dès les temps anciens, vraisemblablement depuis Edouard Ier, des Convocations ou synodes ecclésiastiques, appelés à accorder à la couronne les impôts pris sur les biens de l'Eglise, et qui se réunissaient toujours en même temps que le parlement.

La Convocation de Cantorbury, qui se tient dans Westminster, est composée de deux chambres, la chambre des évêques, et la chambre basse où se trouve vingt-deux doyens, cinquante-trois archidiacres, vingt-quatre députés des chapitres et quarante-quatre du bas clergé; point de laïques. C'était à ces convocations qu'apparte-

nait, sauf la prérogative du roi, le gouvernement de l'Eglise. Mais, en 1717, dans le temps des affaires jacobites, des débats ayant déplu au gouvernement, la Convocation fut dissoute, et, dès lors, elle n'a plus existé. Il est vrai que chaque fois que le parlement se rassemble, les élections ont de nouveau lieu, la Convocation se réunit à Westminster, un discours latin est prononcé, puis la Convocation reconnaît ce que le dernier parlement a décrété dans les affaires ecclésiastiques, et rédige une adresse au roi ou à la reine, et s'ajourne *sine die*. Ainsi, l'Eglise anglicane se rassemble pour tirer son chapeau et faire une profonde révérence à ceux qui lui ont pris tout son pouvoir, et ensuite les muets s'en vont. C'est l'ombre d'une corporation qui, ayant l'ombre d'une juridiction, tient l'ombre d'une assemblée, puis toutes ces ombres se dispersent et se dissipent sous les antiques arceaux et parmi les colonnes, les statues, les urnes et les tombes de la gothique abbaye de Westminster.

La couronne pourrait convoquer des synodes, mais elle n'en assemble point et maintient ainsi le *statu quo*, ce qui montre, ce me semble, que ce n'est pas à la couronne que ce droit devait appartenir. Un droit dont on ne fait jamais usage est un non sens.

VI.

Tel est l'asservissement de l'Eglise en Angleterre. Un tel état, au milieu de la liberté politique la plus admirable, peut-il subsister? N'y a-t-il pas quelque espérance, quelque symptôme d'affranchissement?

Les dissidents ont, depuis la fin du XVIe siècle, rendu de grands services à la liberté. Sous l'administration archiépiscopale de Parker, de Grindal, de Bancroft et de Laud, comme sous le règne d'Elisabeth, de Jacques Ier,

de Charles Ier, de Charles II et de Jacques II, les congrégationalistes comme les presbytériens, les baptistes comme les quakers, mais surtout les premiers de ces religionnaires, ont opposé avec courage à la suprématie royale la suprématie de Jésus-Christ. *Neal*, dans son *Histoire des Puritains*, nous a laissé les annales de ces luttes glorieuses.

Sans nous arrêter à ces travaux de l'une des parties les plus respectables et les plus importantes de la nation, nous nous tournons vers l'Eglise anglicane, et nous nous demandons si la liberté de l'Eglise ne doit pas y recevoir de grands et salutaires développements ?

S'il y a un jour plus de liberté, cette liberté sera du moins sans excès. Deux principes s'y opposeront, — la vérité du sentiment religieux en Angleterre, et l'étendue même de la liberté civile.

Le peuple de la Grande-Bretagne a plus que d'autres la conscience de soi ; — j'entends par là une vraie conscience de ce qu'il doit être selon la volonté de Dieu. La science est l'idole du peuple allemand ; il sait peut-être plus que les autres. L'honneur est l'idole du peuple français, et nul n'a entassé tant de trophées militaires. Le peuple anglo-saxon a le sentiment instinctif d'une vocation qu'il a reçue d'en haut, d'un talent qui lui a été confié, et qu'il doit faire valoir sur toute la terre, — il est du côté de Dieu, — il est *ouvrier avec Dieu*, et il s'avance dans cette œuvre avec enthousiasme et persévérance. Il a encore, sans doute, des progrès à faire à cet égard. Des intérêts temporels et qui sont en opposition avec la justice, ont encore trop souvent le dessus chez les Anglais, et l'on pourrait en citer de déplorables exemples[1]. Pour que l'Angleterre atteigne à la hauteur de sa vocation, il faut que la cons-

[1] En Chine et en Grèce, par exemple.

cience devienne toujours plus son grand mobile. Toutefois, déjà maintenant, elle devance à cet égard tous les peuples. Naguère des nègres, délivrés de l'esclavage par les vaisseaux de la Grande-Bretagne, élevés dans le christianisme au milieu des colons de Sierra-Leone, ont remonté les rives mortelles du Niger, inaccessibles aux Européens, voulant annoncer l'Evangile en ces mêmes lieux, où tant de voyageurs et de missionnaires avaient laissé leurs os. Quand ils furent arrivés dans leur ville natale, leur présence excita un étonnement universel ; on les croyait depuis longtemps transportés comme esclaves au delà des mers par les navires brésiliens. Ils parurent devant le roi. — « Qui vous a délivrés des « mains des ennemis ? dit ce prince à ses anciens sujets. « — Le peuple d'Angleterre, répondirent les nègres. « — Et que lui avez-vous donné pour cela ? — Rien. — « Quand vos liens ont été brisés, qu'êtes-vous devenus ? « — On nous a ramenés en Afrique, dans des contrées « fertiles ; on nous a établis dans de bonnes maisons, « revêtus de bons habits et nourris d'une bonne nour- « riture. — Qui vous a fait tout ce bien ? — Le peuple « d'Angleterre. — Et que lui avez-vous donné pour « cela ? — Rien. — A quoi vous êtes-vous occupés dans « ces lieux où l'on vous a conduits ? — On nous a ap- « pris à cultiver la terre, à manier la hache et le rabot, « à faire des vêtements ; on nous a enseigné à lire ; on « nous a donné la parole de Dieu ; on nous a appris à « connaître Jésus, qui sauve les noirs comme les blancs, « et nos âmes ont été remplies de paix et de joie. — Qui « vous a ainsi enseignés ? — Le peuple d'Angleterre. — « Et que lui avez-vous donné pour cela ? — Rien. — « C'est étrange ! dit le roi. Annoncez à mon peuple la « bonne nouvelle qu'on vous a apprise. » Puis quelque temps après le roi adressa une lettre à Victoria dans la-

quelle il lui disait : « Reine, je reconnais que ton peu-
« ple est, de tous les peuples, *celui qui est le plus près*
« *de Dieu*. C'est pourquoi je désire entrer en alliance
« avec toi. » Et il remit cette lettre à l'un des missionnaires qui est venu à Londres, en 1849, raconter ces choses à l'assemblée générale des missions de l'Eglise d'Angleterre.

De tous les éloges donnés aux peuples, celui que le roi nègre a fait de la nation britannique, est sans doute le plus beau.

Il n'est aucun peuple qui ait autant besoin de religion que celui de la Grande-Bretagne. Les intérêts matériels, agricoles, industriels, mercantiles, y dominent tellement, que sans ce contre-poids spirituel la nation serait perdue. La puissance d'action qui distingue le peuple breton, ces entreprises gigantesques qui le caractérisent, cette fondation d'un empire immense dans l'Hindostan, ces portes de la Chine que sa main puissante a su faire rouler sur leurs gonds séculaires, cette création de l'Australie, ces expéditions vers tous les pôles et dans tous les climats, cette abolition de l'esclavage, tout cela demande qu'une religion saine anime ce peuple, que l'huile soit toujours versée dans sa lampe, qu'une force vraiment morale inspire, modère, dirige tous ses efforts. Si les Anglo-Saxons, si les Allemands même sont meilleurs colonisateurs que les Français et d'autres peuples soumis au pape, c'est à l'Evangile qu'ils le doivent.

Ce n'est pas tout. Les institutions politiques de la Grande-Bretagne ont elles-mêmes besoin de la foi. Les peuples libéraux en politique doivent être conservateurs en religion. Si les Américains des Etats-Unis, malgré bien des éléments de désordre et de dissolution, voient encore leur puissance s'accroître, c'est qu'ils sont les fils des puritains. C'est la thèse soutenue par

M. de Tocqueville dans son ouvrage sur l'Amérique.

Du moment où l'Angleterre cédera quant à la religion, ou plutôt ne progressera pas dans ce sens, elle sera en marche vers son abaissement et sa ruine. Les éléments mauvais ne lui manquent pas. Elle a peut-être plus que les autres pays une littérature ignoble, impie, impure, et les efforts que l'on fait pour la répandre parmi le peuple sont immenses. Que les digues puissantes de la vérité et de la moralité soient abaissées, et aussitôt ce torrent débordera et couvrira de ses eaux mortelles toute la masse de la nation.

Ce qui maintient la liberté en Angleterre, c'est donc ce qui semble la restreindre. Quand les liens extérieurs des institutions humaines sont plus faibles chez un peuple, il faut que les liens intérieurs de la conscience y soient plus puissants. Il y a dans le peuple de la Grande-Bretagne un sentiment religieux universel, une impression générale de crainte pour le Juge invisible. Même dans le temps où le déisme envahit certaines parties de la société, on ne parvint pas à y effacer le sentiment profond de la sainteté de la loi divine. L'incrédulité en Angleterre fut grave, souvent morale, tandis qu'en France elle fut habituellement ricaneuse et dissolue.

Ce sentiment de la sainteté de la loi de Dieu dont je parle est peut-être ce qui distingue le mieux le christianisme de l'Angleterre de celui d'autres nations évangéliques. Certes la doctrine de la grâce y est proclamée comme ailleurs, mais le respect pour la loi divine y est plus saillant encore. Le devoir, cette idée trop oubliée parmi nous, est grand en Angleterre. Ce peuple si fort et si orgueilleux plie sous la pensée du devoir, et quand Nelson, à Trafalgar, s'adressa à ses équipages : « L'Angleterre attend, dit-il, que chaque homme fasse son « devoir, » et chaque homme le fit.

On demandait un jour au duc de Wellington s'il avait lu les articles d'un critique français sur les quatorze volumes de ses dépêches. Non, répondit-il, mais que dit ce Français? — « Il remarque, milord, que le mot *gloire* « ne paraît qu'une fois dans ces quatorze volumes, mais « que celui de *devoir* y revient sans cesse. » Wellington sourit.

L'un des traits qui font le plus ressortir ce caractère du christianisme de la Grande-Bretagne, c'est l'observation du dimanche ou du *sabbat*, comme on l'appelle, je crois, mal à propos. C'est la coutume des voyageurs du continent, et même de quelques voyageurs chrétiens, de se plaindre fort de l'observation servile et exagérée du jour du repos en Grande-Bretagne, et de tous les désagréments qui en résultent. Je ne ferai pas de même. Je ne me fais pas fort de soutenir toutes les idées mises en avant sur ce sujet chez nos amis insulaires, et toutes les applications qui en ont été faites; mais je n'hésite pas à dire que cette soumission à la loi de Dieu, de la part de tout un peuple, a quelque chose de grand, et que c'est peut-être la source la plus incontestable des bénédictions répandues sur cette nation. L'ordre, l'obéissance, la moralité, la force, sont attachées dans la Grande-Bretagne à l'observation du dimanche. Au milieu de l'activité qui y règne, de l'inconcevable agitation de ses villes, de l énergie avec laquelle on y poursuit des buts terrestres, que deviendrait ce peuple s'il n'avait pas ce jour de repos où il peut rentrer en lui-même, et laissant *les choses visibles qui sont pour un temps, regarder aux invisibles qui sont éternelles*? (2 Cor. 4. 18).

Une lutte puissante est engagée sur ce point. Les chemins de fer viennent comme un terrible bélier battre sans cesse contre cette forteresse antique des mœurs chrétiennes de la Grande-Bretagne. Ces rapides waggons

non-seulement vont le dimanche, mais souvent avec un fort rabais, offrant ainsi des séductions aux gens du peuple, qui pour un prix minime peuvent se transporter à de grandes distances, afin de s'y livrer à leurs divertissements. Plus de six cents lignes diverses de chemins de fer courent le dimanche dans diverses parties de l'Angleterre. On y a vu des trains composés de 147 voitures, portant 1710 passagers, et s'étendant sur la longueur d'un demi-mille. Déjà on lit dans les rues des placards avec des lettres gigantesques annonçant des *trains de plaisir* le dimanche, à moitié prix. Certes, il y aurait bien là de quoi justifier cette parole d'un vieux colonel fédéral de la Suisse-allemande, qui disait : « Notre-Seigneur, quand il a paru dans le monde, est venu à « pied, mais le diable, quand il viendra, courra en « chemin de fer. »

Le peuple anglais pourrait briser le joug de l'observation du dimanche : il a bien brisé celui des *Cornlaws!* mais il a trop le sentiment de sa conservation pour le faire. Là où la liberté publique est grande, il faut que chaque personne veille sur elle-même. Les grands caractères ne sauraient se former sans une stricte discipline. Si cela est vrai pour les individus, cela l'est également pour les nations.

En Angleterre, on parle moins de la liberté que sur le continent, mais on la pratique davantage. Quand on possède une chose, on la nomme moins souvent que quand on la cherche. La jeunesse, qui joue un rôle si important en Allemagne et même en France, et en d'autres pays encore, n'en joue point en Angleterre. Ce n'est pas que la vie manque à la jeunesse anglaise, elle en a même un peu trop. Mais cette vie est maintenue dans la sphère préparatoire des écoles et ne vient pas s'épancher dans celle des choses publiques. Des institu-

Digitized by Google

tions puissantes satisfont les besoins de ce peuple. Les jeunes gens savent que leur tour viendra, ils attendent. Chez les peuples dépourvus d'institutions publiques, la force est souvent déplacée; elle s'épanche dans la jeunesse et s'éteint dans l'âge mûr. En Angleterre, au contraire, elle se discipline dans le jeune homme et s'exerce dans l'homme fait. Sur le continent, l'autorité paternelle est fortement ébranlée; en Grande-Bretagne, les parents savent encore (généralement parlant) tenir leurs enfants à une distance respectueuse, et c'est là un grand élément de force pour une nation. Quand la Bible veut prononcer une menace contre une nation, elle dit : *Je leur donnerai des jeunes gens pour gouverneurs, et des enfants domineront sur eux.* Cette malédiction n'a été que trop réalisée pour bien des peuples. Quand la malheureuse assemblée législative se forma en France, soixante jeunes gens se pressèrent autour de la tribune et se disputèrent le rôle de secrétaires de l'assemblée (1). Cette prédominance de la jeunesse est un mal qui est encore, grâce à Dieu, éloigné de l'Angleterre.

Les écrivains français disent avec orgueil que tandis qu'en Angleterre il y a liberté, mais pas égalité, en France au contraire, il y a égalité, mais pas liberté (2). Nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'Angleterre a la bonne part.

L'Angleterre aime la liberté, et cet amour frappe surtout l'étranger dans les classes les plus élevées de la nation. J'assistais, il y a environ dix ans, à Londres, dans les *Hanover-rooms*, à des assemblées nombreuses, où se trouvaient la fleur de l'aristocratie anglaise, les chefs

(1) *Les Girondins*, par M. de Lamartine.

(2) Cette thèse a été soutenue par le *Journal des Débats*, en mai 1847, à l'occasion de la liberté religieuse.

du torysme, et où siégeaient sur des canapés, placés au pied de l'estrade, des princes de la famille royale, des ministres d'Etat et des évêques. L'orateur qui électrisait ces grandes réunions était le prince des orateurs de la Grande-Bretagne, Chalmers. Quelquefois des paroles énergiques, en faveur de la liberté politique et de l'indépendance de l'Eglise, s'échappaient de sa bouche éloquente; car Chalmers rendait alors témoignage au milieu de la ville de Londres, dans la salle des concerts de la reine, à ces mêmes vérités qu'il a soutenues cinq ans plus tard dans la salle rustique de Canon-Mills, à Edimbourg. Il rappelait cette parole célèbre d'un des grands orateurs politiques de l'Angleterre, que la maison de chaque Anglais est son château fort et que nul n'a le droit d'y entrer. Puis il appliquait cette pensée à son église : « Le Gouvernement peut retirer à l'Eglise d'E-
« cosse sa protection, disait-il, elle peut cesser d'être une
« église établie; mais dans la haute sphère de sa juri-
« diction sainte et spirituelle, elle demeurera toujours
« la même. Qu'elle ait ou non le concours de l'Etat,
« elle est, dans ces matières importantes, maîtresse illi-
« mitée de ses actions. Le roi peut par lui-même, ou
« par son représentant, être le spectateur de nos déli-
« bérations; mais ce que lord Chatam a dit de la mai-
« son du pauvre homme, en Angleterre, est entière-
« ment vrai de l'Eglise à laquelle j'ai l'honneur d'ap-
« partenir. En Angleterre, la maison de chaque citoyen
« est son château fort. Ce n'est pas à dire qu'elle soit
« entourée de murailles et de créneaux. Elle peut être
« construite avec de la paille; tous les vents de l'air
« peuvent y siffler; tous les éléments du ciel peuvent y
« pénétrer..... mais le Roi ne peut pas; le Roi ne doit
« pas. » J'entends encore le grand orateur, se campant pour ainsi dire à la porte du sanctuaire, lancer ces pa-

roles, qui vibraient dans toute l'assemblée comme des éclats de tonnerre : *The king cannot... the king dare not....*

Quand Chalmers avait ainsi parlé, à l'honneur de la vraie liberté, devant cette aristocratie anglaise, ce n'étaient pas des murmures, ne le croyez pas, qui se faisaient entendre. Des cris, des battements de mains et de pieds s'élevaient de cette multitude de nobles et de torys, et quand les applaudissements avaient fini, ils recommençaient, et se renouvelaient jusqu'à trois reprises. Je vois encore la belle et vénérable tête du duc de Cambridge, oncle de la reine, s'agiter vivement, et avec l'expression du plus cordial acquiescement. Quelle magie, me disais-je, que l'éloquence! « Savez-vous bien, « dis-je en sortant à l'ami tory qui m'accompagnait, « que si sur le continent, et en France même, on entendait applaudir de tels hommages rendus à la liberté, « on se croirait, j'en suis sûr, dans un conventicule de « carbonari. » Je me rappelle le sourire de mon ami, quand il me répondit, avec quelque fierté : « Ce sont les « torys qui sont en Angleterre les gardiens de la li- « berté. »

Au fond, la liberté est la passion de toute l'Angleterre. Ce que Tacite dit des Bretons est encore leur trait caractéristique : ils respectent le pouvoir, mais ils n'en peuvent souffrir l'abus. Ils savent obéir, mais ils ne savent pas servir : *ut pareant, nondum ut serviant* (1).

Toutefois ces mêmes torys qui, en théorie, se montraient enthousiastes de la liberté de l'Eglise, se résignent en pratique à avoir une Eglise dépendante de l'Etat. Je ne crois pas que dans l'âge nouveau l'Eglise d'Angleterre puisse conserver les institutions qu'elle tient du moyen âge.

(1) Tacitus, *Agricol. Vit.* 13.

Je crois à la conservation de l'Eglise d'Angleterre, mais je crois aussi à sa transformation. L'Etat l'a jusqu'à cette heure bâillonnée; il faut que la force évangélique, qui se trouve en elle, se dégage, se développe, et crée une indépendance et une vie nouvelle. De toutes les Eglises protestantes, celle d'Angleterre est la moins mûre pour l'indépendance. La Réformation y eut au XVIe siècle de puissantes racines dans le peuple, un christianisme biblique y était alors ardemment recherché; mais le changement de constitution ecclésiastique y fut en grande partie accompli par le gouvernement, et ne consista guère au commencement que dans la substitution du roi au pape, en tant que chef de l'Eglise. Les Anglais se trouvent donc ici sur un terrain historique fort différent de celui des autres nations.

Mais la force du temps et des choses amène une révolution à laquelle l'Angleterre ne pensait pas. Depuis que l'émancipation et d'autres actes encore ont placé des catholiques-romains et des dissidents dans le parlement, c'est une chose irrationnelle et humiliante pour l'Eglise anglicane, que le parlement la gouverne. Pensez seulement à la *queue* d'O'Connel, à la jeune Irlande, à d'entêtés papistes, mis par la loi au nombre des chefs de l'Eglise protestante d'Angleterre! C'est une de ces monstruosités qui ne peuvent durer que quelques années. Les principes de la justice éternelle en feront bientôt raison.

Une lettre que j'ai adressée à ce sujet au docteur Sumner, archevêque de Cantorbéry, alors évêque de Chester, a été reproduite par les principaux journaux de l'Angleterre.

L'Eglise anglicane, disais-je entre autres à ce respectable prélat, fut d'abord gouvernée par un corps purement *clérical*, la convocation des évêques et autres mem-

bres du clergé. On reconnut les immenses abus d'un tel ordre de choses, et on lui donna, au commencement du siècle dernier, un gouvernement essentiellement *laïque*, le parlement. Cet état de choses aussi ne peut plus subsister, chacun le sent à cette heure. Il en faut évidemment un troisième. Il faut à l'Eglise anglicane un gouvernement indépendant du parlement, un gouvernement laïque et ecclésiastique, dans lequel siégeront sans doute les évêques, mais où paraîtront aussi les simples ministres, et où les députés des paroisses feront entendre leur influente voix. Tout vrai protestant doit rejeter les allures hiérarchiques, bonnes peut-être pour l'antique Egypte, ou pour la moderne Rome, mais qui ne vont pas à la Grande-Bretagne. Les idées que je mis alors en avant dans ma lettre peuvent trouver des contradictions, mais elles ont trouvé, je le sais, des amis. L'un des hommes qui sont appelés à exercer le plus d'influence sur l'Eglise épiscopale d'Angleterre, me disait un jour ces paroles que j'ai bien retenues : « Vouloir de nos jours un gouvernement de l'Eglise « sans intervention laïque, c'est vouloir une Eglise sans « influence et sans grandeur. » Ces paroles sont d'un évêque. Et l'un des archevêques de l'Eglise d'Angleterre et d'Irlande, qui n'est pas celui de Cantorbéry, m'a fait savoir qu'il partageait à cet égard les sentiments exprimés dans ma lettre.

Le manque d'institution et de représentation ecclésiastique en Angleterre est l'une des causes les plus actives de l'aberration mi-papiste désignée sous le nom de *puseysme*. Les ministres et les membres d'une église ont besoin de mouvement et d'occupation, et quand il n'y a pas, dans leur institution religieuse, une vie publique qui les appelle à discuter les intérêts ecclésiastiques et à réaliser de salutaires réformes, ils se jettent dans d'au-

tres préoccupations. En Allemagne, on s'est jeté dans la science et dans le rationalisme; en Angleterre, dans l'ecclésiasticisme et dans le papisme.

Les jeunes gens sortent des universités; ils y ont fait des études — philologiques, mathématiques, physiques, architectoniques, — si ce n'est théologiques; mais, enfin, ils y ont eu quelque mouvement et quelque vie. Les plus pieux, sans doute, se consacreront au soin de leurs troupeaux; mais ceux-là même désireront un autre aliment encore; leur intelligence a des besoins, leur capacité ecclésiasitique demande à être satisfaite; ils veulent sortir de l'isolement. Plus il y aura de richesse, de culture dans leur esprit, plus aussi ces capacités intellectuelles demanderont à être de quelque manière satisfaites. On leur présente les idées de tradition, de succession, d'influence sacramentale, de caractère sacerdotal... en un mot tous les principes de la fausse catholicité. Ces jeunes gens reçoivent avec joie ces aliments, et ils les dévorent. Si l'on n'y porte remède, tout le jeune clergé prendra ainsi de plus en plus le chemin de la superstition.

Il faut y penser. Sans doute, le premier moyen pour porter remède à ce mal, c'est la pure doctrine chrétienne. Cependant puisque le puseysme est le résultat de certains besoins ecclésiastiques, il faut chercher à satisfaire ces besoins, mais d'une autre manière. Il faut creuser les canaux où se répandra la vie de l'Eglise. Nous avons assez de *Tracts for the time*, de romans puseytes, d'histoire défigurée, d'architecture du moyen âge. Il faut autre chose à l'Eglise que ces feuilles volantes et ces brochures enluminées; il lui faut l'action, — l'action, cette grande vertu de l'Angleterre.

Serait-ce une erreur d'affirmer que les formes ecclésiastiques d'un peuple protestant doivent être en rapport avec ses formes politiques? Que l'on nous com-

prenne bien. Nous ne disons nullement que, parce que une forme est dans l'Etat, elle doive aussi être dans l'Eglise : ce serait de l'érastianisme, et nous le rejetons. Mais nous demandons si dans le cas où une nation aura subi dans ses développements politiques, certaines influences du christianisme, il lui sera possible de s'y soustraire dans ses développements ecclésiastiques? Nous trouvons le principe des assemblées délibérantes de la chrétienté dans l'assemblée et la délibération rapportée dans le chapitre XVe des Actes des apôtres. C'est de là que sont provenus, en se corrompant, les synodes et conciles de la chrétienté; et ces institutions, à leur tour, ont puissamment contribué à créer les assemblées politiques, représentatives, qui s'établissent de plus en plus parmi tous les peuples chrétiens. L'Angleterre est la nourrice, la *terra alma* de ces grands débats et de cette liberté. C'est d'elle que ces institutions libérales se transplantent parmi tous les autres peuples. Or, tandis que la forme représentative joue dans la Grande-Bretagne un rôle si important dans l'Etat, est-il faisable qu'elle n'en joue aucun dans l'Eglise?

Il y a dans l'esprit d'une nation une intime unité. Si cet esprit a besoin de certaines formes en une certaine sphère, n'aura-t-il pas besoin, dans une autre sphère, de formes analogues? Quoi! un peuple voudrait la publicité dans les choses du monde et la rejetterait dans les choses de l'Eglise? Il demanderait à s'éclairer par des débats quand il s'agit d'impôts, d'argent, d'or, et il ne se soucierait pas de ces lumières, quand il s'agit de ces biens impérissables qui sont plus précieux que l'or? Les institutions ecclésiastiques du premier siècle ont contribué à donner des institutions politiques aux peuples modernes, et ces peuples rejetteraient ces mêmes institutions du domaine de l'Eglise, qui est le sol sur

lequel elles ont primitivement fleuri? A peine l'Eglise protestante française et l'Eglise gallicane-romaine ont-elles joui de quelque liberté, qu'elles en ont profité pour tenir des synodes, — et l'Eglise anglicane évangélique ne serait pas assez libre pour faire sur les bords de la Tamise ce qu'on a fait sur les bords de la Seine?

Une représentation ecclésiastique, où les membres de l'Eglise, aussi bien que les ministres, fassent entendre leur voix, est un besoin de l'Angleterre, un postulat de l'Eglise. Toutes ces sociétés qui se forment pour tant de buts divers, tous ces *meetings*, toutes ces délibérations n'en sont-ils pas la preuve?

On a remarqué qu'il y avait dans l'Eglise d'Angleterre un certain isolement ecclésiastique : un ministre est souvent laissé presque seul, sans rapport avec ses collègues. Cela n'empêchera pas, le plus souvent, le ministre d'agir avec fidélité et activité; mais quelquefois peut-être il tombera dans le relâchement et la mort.

Une constitution ecclésiastique inspirée par un esprit de sagesse et de piété portera remède à ce mal. Des presbytères, des synodes, les rapports des divers ministres les uns avec les autres réveilleront ceux qui sont sur le point de s'endormir. Ces constitutions préviendront deux maux : d'un côté, le manque de surveillance, d'ordre, de discipline, et, de l'autre, l'arbitraire des évêques.

Quand des droits ecclésiastiques seront accordés aux membres des paroisses de l'Angleterre, comme, depuis tant de siècles, des droits politiques sont accordés aux membres de ses communes, l'Eglise d'Angleterre deviendra ce qu'elle doit devenir, une Eglise vraiment populaire. L'Etat est devenu, il est vrai, grand et puissant; mais le peuple, en quelques localités du moins, est devenu plus pauvre et plus vicieux... Cela ne fût pas arrivé si l'Eglise, au lieu de n'être représentée que par

quelques sommités, les hommes du banc des évêques ou du conseil privé, eût donné des droits aux membres des troupeaux, à tous ces petits auxquels la Parole fait une si grande place dans l'Eglise du Dieu vivant.

L'épiscopat, loin d'être ébranlé par ces importantes réformes, en sera au contraire fortifié. Le pouvoir exécutif, l'administration ecclésiastique, la surveillance des églises resterait aux évêques, et l'autorité épiscopale serait seulement ainsi placée sur un piédestal plus élevé.

Une révolution dans l'enseignement théologique et une révolution dans les institutions ecclésiastiques sont deux grands *desiderata* de l'Eglise d'Angleterre.

La phalange de Rome s'avance sur toute la terre en présentant un front redoutable. Comment la vaincre? La Bible nous le déclare : *Ils ont vaincu à cause du sang de l'Agneau et à cause de la parole du témoignage.* (Apoc. 12, 11.) La *parole* et le *sang*, voilà les armes de l'Eglise. Que la foi au sang de Jésus, pleinement suffisant pour le salut des âmes, que l'attachement à la Parole inspirée de Dieu, devienne de plus en plus puissant en Angleterre. Mais aussi que l'Eglise veille sur elle-même, qu'elle délibère avec sagesse, et que sa voix, si longtemps muette, fasse enfin entendre des discours de vérité, de fidélité, de courage.

Le papisme l'attaque intérieurement. Le premier point qu'il s'efforce de gagner, c'est la régénération baptismale. Si l'Etat (que cela ne devrait pas concerner) confirme à ce sujet l'étonnante décision des tribunaux et donne au sacramentalisme gain de cause sur l'évangélisme, il serait beau que l'Eglise se réveillât, tînt des assemblées représentatives et dît à la couronne : « A ce « prix, nous ne voulons pas de vos faveurs. »

Est-ce à dire que l'Etat ne soit pas aussi appelé à

combattre contre Rome? Qu'est-ce que l'histoire du moyen âge, si ce n'est le tableau d'un grand combat entre l'Etat et la papauté? Peut-on ne pas combattre quelqu'un qui sans cesse nous attaque? Rome a-t-elle rétracté ce principe : *Papa est verus dominus mundi. Apud ipsum est utraque monarchia* (1). Ne sait-on pas que le but, quelquefois caché, mais toujours certain de Rome, c'est de dominer l'Etat? Rien ne m'étonne comme de voir les hommes d'Etat, si éclairés de l'Angleterre, s'imaginer que Rome a mis de côté son ambition et ses desseins, et qu'il ne faut plus se défier d'elle. Je ne pense pas qu'on ait jamais vu une ignorance aussi naïve dans des esprits aussi éminents. Ainsi donc que l'Etat se réveille! que, pénétré du sentiment de ses droits, il tienne Rome en échec : je dis plus, que partout il repousse avec fermeté ses hypocrites et coupables invasions.

Ce sont deux pouvoirs qui doivent attaquer Rome, car ce sont deux pouvoirs que Rome veut asservir : que ces deux armées sortent, chacune dans leur domaine, à la rencontre de l'ennemi; que l'Etat fasse sa guerre et que l'Eglise fasse la sienne; et que, tandis que l'Etat oppose à Rome ses imprescriptibles droits, l'Eglise lui oppose un christianisme vivant et individuel.

La petite Genève et la Grande-Bretagne sont maintenant exposées à de semblables périls. Quelle en sera la fin?

Nous ne périrons pas. Non, le christianisme évangélique ne périra ni à Genève, ni en Angleterre, ni dans le monde universel. J'en ai pour garant le souvenir de nos pères, le zèle de ceux qui professent maintenant *la*

(1) Marci Antonii de Dominis, *de Republica ecclesiastica*, liber VI, cap. 10. *Le Pape est le vrai maître du monde*, etc.

foi qui a été donnée aux saints, mais surtout les antiques, immortelles et toujours fidèles compassions du Seigneur. Un protestantisme négatif n'est pas capable, sans doute, de soutenir de rudes assauts. Nous verrons même tomber bien des restes des temps anciens, auxquels nous portons tous ce respect qui se trouve dans les âmes bien nées pour les souvenirs des pères. Mais il y a une vérité que le mensonge ne peut jamais recouvrir, il y a une vie que la mort ne peut jamais détruire. Au milieu des tempêtes suscitées par le papisme, le socialisme et les émotions des peuples, l'Evangile vivant et puissant de Jésus-Christ est le seul rocher de salut. Dieu n'oubliera ni cette grande nation de l'Angleterre, ni cette petite cité de Calvin, près de laquelle j'écris ces lignes, — nations si dissemblables à tant d'égards, et que pourtant Dieu a choisies, l'une à cause de sa grande puissance, l'autre à cause de sa grande petitesse, pour en faire des fanaux de l'Evangile et des boulevards de la chrétienté.

CHAPITRE II.

L'ÉCOSSE.

I. Allemagne, Angleterre et Écosse. — L'Angleterre traversée en chemins de fer. — Entrée en Écosse. — Chalmers. — Edimbourg. — La vieille et la nouvelle ville. — La montagne du château. — Holyrood. — II. Différence entre l'Anglais et l'Écossais. — Caractère écossais. — Une épreuve modèle de la réformation. — Importance de la doctrine. — Esprit et vie. — Caractère de la théologie écossaise. — Base. — Faîte. — III. Culte. — Un sermon. — Longueur. — Une dernière prédication. — Liberté. — Sainte Cène : debout ou assis? — Discipline : essentielle ou non? — Instruction populaire. — IV. Disruption de 1843. — État de l'Eglise établie. — Le temps des assemblées. — Le 18 mai et Canon-Mills. — Foule. — Entrée. — Ce que c'est qu'une assemblée écossaise. — Discours de Chalmers. — Genève et l'Écosse. — Papisme et Erastianisme. — Feux de paille. — Dr Gordon, Dr Mac Farlane, Dr Brown. — Fatigue et repos. — V. La production de l'Ecosse. — Développement des êtres. — Les deux influences. — Les deux glaives. — Une tâche de la Réformation. — VI. Ce qui divise le parti évangélique et le parti modéré. — Ce n'est pas la doctrine. — Personne de Christ. — Les deux natures. — La question arminienne. — VII. La question de l'Eglise. — Ce qui distingue l'Ecosse et l'Angleterre. — Origines diverses de leurs Eglises. — L'Ecosse jugée au point de vue anglais. — L'Ecosse se rapprochera-t-elle de l'Angleterre ou l'Angleterre de l'Ecosse? — VIII. Doctrine de l'Ecosse sur l'Eglise. — Royauté de Christ. — Ses lois. — Ses ministres. — Gouvernement spirituel et gouvernement temporel. — Incapacités de celui-ci pour gouverner l'Eglise — IX. Gouvernement de Christ opposé au gouvernement de l'Antechrist. — La Réformation ne peut être une simple négation. — Le droit de l'Ecosse. — Les deux principes de la scission. — 1° Non-intrusion. — 2° Indépendance spirituelle. — Un théorème et deux corollaires. — Cause essentielle de la *disruption*. — X. Le système écossais et le système séparationiste. — Différences. — Complet et imparfait. — Positif et négatif. — Doctrine et discipline. — Efficace

et inefficace. — Prétentions de l'Etat. — Trois phases de l'Eglise d'Ecosse. — Conscience et convenance. — Discorde et non pas union. — Accusation. — Complément. — Le système solaire.

I.

De grandes choses se préparent pour l'Eglise en Angleterre et en Allemagne. La crise a même commencé dans ce dernier pays. Toutefois, nulle part, elle n'a été aussi longue et elle n'est aussi avancée que dans l'Ecosse. C'est donc de l'Ecosse que je me suis proposé l'étude.

L'Angleterre, l'Allemagne et l'Ecosse offrent chacune, sous le rapport de l'Eglise, un aspect différent.

En Allemagne, on a vu surgir le vandalisme du rationalisme; l'Eglise y est tombée en ruines; et cette noble contrée a présenté l'aspect d'un vaste chaos. Mais déjà l'Esprit de Dieu se meut sur le dessus des eaux, et la création nouvelle commence [1].

En Angleterre on était tombé moins bas. Des formes antiques et vénérables avaient été maintenues; mais, généralement parlant, l'Esprit divin avait abandonné ces formes. A sa place, un esprit humain, sorti de ces formes mêmes, s'en était emparé; et, hélas! il siége encore orgueilleusement çà et là dans les vieux portiques des colléges et des cathédrales. Mais l'Esprit divin, banni de ces hauteurs, s'est réfugié dans d'humbles retraites; et maintenant, il va en ressortir avec puissance, attaquer l'esprit traditionnel et le déplacer de ses gothiques forteresses, pour y établir l'Esprit éternel. L'Ecosse est dans une situation meilleure. Une victoire y a été remportée, mais elle a encore des triomphes à attendre. La victoire doit lutter contre la victoire elle-même. Il y a toutes sortes de périls pour la victoire : ceux de la lassi-

[1] Genèse, 1, 2.

tude et du sommeil; ceux de l'orgueil et du dédain; ceux de l'idolâtrie, qui érige en divinité tout ce qui appartient au vainqueur; ceux de l'étroitesse et du *sectairianisme*, qui, laissant le grand fleuve de la vie chrétienne, se complaît dans les petits filets des questions secondaires.

Quand je me rendis en Ecosse, en 1845, je passai rapidement au milieu de ces délicieux et si célèbres paysages du Derbyshire, de ces vertes et gracieuses collines baignées par des eaux courantes; je saluai à la course, de la main, les murs majestueux de l'antique cathédrale d'York. Bientôt, franchissant la frontière, j'aperçus la ruine magnifique de l'abbaye de Jedburgh, l'un des plus beaux restes de l'architecture saxonne, sa nef, ses ailes, sa tour, ses portes. Ces ruines des temps anciens qui m'apparaissaient au moment où j'entrais dans l'Ecosse, après avoir monotonement traversé les landes désertes qui la séparent de l'Angleterre, me firent une impression profonde. Il me semblait en entendre sortir une voix qui me disait : « Tu mets le pied sur une vieille terre, et ce ne sont pas seulement les temps actuels que tu dois y voir, mais aussi ceux qui ne sont plus !... »

Mais je ne devais pas oublier le présent. Après avoir passé en vue d'Abbottsford, célèbre par le séjour de Walter Scott, j'arrivai à Edimbourg. C'était le jour où l'on célébrait la naissance de la reine Victoria; il y avait grande réjouissance dans les rues et on lançait force fusées contre les voitures. Je n'étais pas encore descendu que je découvris, au milieu de la foule, une tête déjà blanchie par l'âge, au regard animé, au sourire bienveillant : c'était Chalmers, cet homme qui depuis trente années est pour l'Europe le représentant de l'Ecosse; il avait la bonté de venir me recevoir. L'accueil si cordial de ce

vénérable chrétien, que je ne connaissais point encore personnellement, et qui à un si grand génie joint la simplicité d'un enfant, me toucha jusqu'aux larmes. Dès lors, j'aimai Chalmers comme un frère et je le vénérai comme un père; je fus uni à lui, — à son église, — à son peuple, par un puissant lien.

Edimbourg, est je crois la plus pittoresque des villes de l'Europe. On a comparé sa situation à celle d'Athènes, mais en ajoutant que la moderne Athènes est supérieure à l'ancienne. Edimbourg, bâtie sur deux larges terrasses, présente une merveilleuse perspective. Si de la belle rue du Prince, qui sépare la vieille ville de la nouvelle, vous vous tournez vers le midi, vous découvrez alors le vieil Edimbourg, ses murailles historiques, ses colléges, ses hôpitaux, ses antiques tours, ses maisons qui, du côté où on les aperçoit alors, ont jusqu'à quatorze étages, tandis que de l'autre, elles n'en ont que deux ou trois; ses rues étroites où il vous faut chercher les souvenirs de la cité et en particulier la demeure de Knox, que l'autorité voudrait abattre, mais que l'Eglise libre voudrait conserver comme un monument du réformateur.

Si, changeant de situation et montant sur les hauteurs de la vieille ville, on porte ses regards du côté du nord, sur la nouvelle ville, on découvre alors un aspect fort différent; des *squares*, des jardins, des rues magnifiques, formées pour ainsi dire de palais; — plus loin, le golfe de Forth, la mer avec ses îles, ses rochers, ses navires qui la traversent de toutes parts, des villes, des fanaux; et dans le lointain, les ombrages d'Ochill et des Pentland et les cimes escarpées des Grampians.

Mais ce qui frappe le plus dans Edimbourg, et en particulier quand on se promène dans les bosquets de la vallée qui sépare la vieille ville de la nouvelle, c'est cette montagne qui, tout au milieu de la cité, élève à

pic les immenses et abruptes parois de ses rochers (un Irlandais a dit qu'ils étaient *plus que perpendiculaires*). Vous vous promenez au milieu des pins d'Ecosse; vous contemplez les bases de cette montagne, vous allez de rocher en rocher ; vous levez la tête... et des palais vous entourent !

Mais quelles sont ces antiques murailles échelonnées sur la sommité de ces rocs audacieux? ce bruit éclatant de trompette qui retentit sur ces hauteurs? ces *highlanders* armés, qui, dans leur costume pittoresque, montent et descendent la montagne? C'est le *castrum Puellarum*, le camp des Pucelles, où dans les temps antiques, les rois des Pictes plaçaient leurs filles pour y être élevées à l'abri du tumulte et des guerres de la plaine ; c'est le vieux château d'Edimbourg qui a été comme le noyau de la ville, sortie de terre tout autour de lui. Plus d'une fois, dans des circonstances décisives pour l'Ecosse, au XIIIe, au XIVe, au XVIe, au XVIIe siècles, des armées ont déployé leurs drapeaux autour de cette haute forteresse, et maintenant, tout ce qui reste de ces temps historiques, ce sont les joyaux royaux de l'Ecosse, la couronne, le sceptre, le glaive, qui, retrouvés dans une chambre obscure, y sont montrés, à midi, aux visiteurs, à la lueur des lampes.

Mais que d'autres souvenirs encore dans Edimbourg! En descendant du château et en suivant la rue Haute et Canongate qui unissent les deux édifices les plus remarquables de la métropole, le château d'Edimbourg et le palais d'Holyrood, on trouve l'antique cathédrale de Saint-Gilles, près des murailles gothiques de laquelle reposent les restes de Knox, et dont les voûtes ont vu tant d'événements célèbres dans l'histoire d'Ecosse. Plus loin, nous voici devant le palais d'Holyrood, situé entre cette brillante colline de Calton, qui domine la mer et

sur laquelle s'élève le monument de Nelson, et cette pittoresque montagne qu'on nomme le Siége-d'Arthur, Holyrood, cette ancienne demeure de tant de grandeur, de tant de beauté, de tant de douleurs et d'affreux souvenirs. Voilà les murs à moitié détruits de cette chapelle dont les ruines magnifiques rappellent le désir des Stuarts d'introduire en Ecosse le prélatisme et le papisme. Le nom qui semble planer au-dessus d'Holyrood, c'est celui de la malheureuse Marie Stuart. On vous montre son lit, sa toilette, son travail. A tout moment vous retrouvez ce nom en Ecosse. Ici, vous dit-on, en vous montrant de belles ruines, est née Marie Stuart; là, tout près d'Edimbourg, Marie faisait souvent sa résidence, et on donna le nom de *petite France* au village adjacent où les gardes françaises étaient logées. Les peuples gardent mieux le souvenir de ceux qui leur ont fait du mal que de ceux qui leur ont fait du bien. C'est ainsi que près du golfe de Baïa, non loin de Naples, vous trouvez partout encore le souvenir de Néron : ce sont les bains de Néron, le souterrain de Néron, le palais de Néron! J'aurai l'occasion de parler une autre fois du souvenir que Marie a laissé dans Holyrood. Maintenant je laisse Edimbourg et je me tourne vers les Ecossais.

II.

Un théologien distingué, le docteur Sack, a dit que ce qui dominait dans les Anglais, c'était l'*âme*, ψυχή, le principe de la vie, de la pensée et des mouvements volontaires dans l'homme, — et que ce qui dominait dans les Ecossais, c'était l'*esprit*, πνεῦμα l'être spirituel, par lequel l'homme entre en rapport avec Dieu et le monde invisible. L'Anglais, selon lui, serait plus du

côté du réalisme, l'Ecossais de celui de l'idéalisme. Cette distinction pourrait donner lieu à une étude et à une discussion approfondies ; je ne m'y arrêterai pas.

Je signalerai toutefois un trait du caractère écossais qui est la clé de son histoire. Il y a dans l'Ecossais quelque chose d'intérieur, de grave, de réfléchi, qui peut ressembler quelquefois à de la réserve, de l'orgueil, mais qui est bien plutôt la fermeté de l'indépendance et de la liberté. Cet air d'austérité, cette mine sévère indiquent seulement qu'il y a dans ces âmes, des principes cachés et puissants, des passions nobles et profondes, qui, si l'on veut les enchaîner, se lèveront et combattront, comme le lion qu'on attaque lève sa crinière, rugit et déchire. Avec des caractères tels que ceux-là, ne vous attendez pas à ce que des formes, une religion extérieure, une hiérarchie du dehors, une puissance politique, Rome ou l'Etat, exercent sur l'être religieux une influence profonde et durable. *Le royaume de Dieu est au dedans de vous.* Il y a de la *congénialité*, si je puis ainsi parler, entre le caractère écossais et cette parole du Fils de Dieu. Cette sévérité et cette profondeur n'ont rien de farouche ; j'ai trouvé l'Ecossais aimable, cordial, hospitalier, actif, généreux. Quelles excellentes gens, quel amour, quelle vie chrétienne, quel zèle, quel dévoûment! Mais, je le répète, ce qui m'a surtout frappé dans ce peuple, c'est l'énergie, énergie de sentiment, énergie de paroles, énergie d'action. Il y a encore des Scots et des Pictes sous ces chrétiens du XIXe siècle. Le christianisme les a pénétrés plus qu'aucune nation ; mais vous voyez que la sève chrétienne a été entée en eux, non sur les descendants affaiblis des Romains, mais sur un sauvageon jeune, vigoureux et de belle venue. Seulement, le christianisme a ouvert à ce peuple les portes du monde intérieur. Cette union de l'énergie naturelle avec l'é-

nergie qui vient d'en haut, ce *perfervidum ingenium Scotorum*, comme on l'a appelé, peut seulement expliquer l'Ecosse. L'Ecossais a même les défauts de ses qualités. S'il y en a d'ombrageux, de violents, d'intolérants, d'amers, ils ne le sont pas à demi. Cela se trouve dans les controverses les plus légitimes, la controverse biblique, par exemple, qui était fondée en raison, mais qui parfois a dépassé de justes bornes.

Le sentiment religieux que j'ai signalé comme un caractère essentiel du peuple de la Grande-Bretagne, est encore plus prononcé dans le nord ; et tandis que l'Anglais est quelquefois enclin à l'ascétisme et à la mystique (le mouvement du puséysme est pour quelques-uns purement ascétique) ; l'Écossais a de certaines aspirations, de certains désirs poétiques, quant aux choses religieuses et invisibles, et chacun connaît cette espèce de prophétie visionnaire que l'on appelle en Ecosse la *seconde vue*.

L'Ecosse me paraît présenter la meilleure épreuve de la réformation. Je ne dis pas qu'il n'y manque rien. Mais, comparativement parlant, c'est de tous les peuples protestants, celui où l'Evangile a le mieux opéré et où ses effets ont été le plus durables. Ceci donne à l'Ecosse une grande importance dans la restauration chrétienne dont nous devons désirer que notre siècle soit témoin. L'Ecosse, sans doute, ne doit pas être pour nous le pays modèle (c'est plus loin dans les siècles, c'est aux temps primitifs du christianisme, que le modèle de l'Eglise doit être trouvé) ; mais elle est peut-être destinée à devenir, de nos jours, le chef de file de l'armée de Jésus-Christ.

Et qu'est-ce qui a assuré à l'Eglise d'Ecosse ce rang éminent ? Je n'hésite pas à répondre : son attachement à la sainte doctrine. Quand on voit quelle est l'importance de la question d'Eglise en Ecosse, quand on réflé-

chit que pour cette question un nombre considérable de ministres ont tout abandonné, on serait peut-être disposé à croire que l'Ecosse n'a pas d'intérêt pour les doctrines. Tout au contraire, c'est parce que la doctrine y est si haut placée, que l'Eglise y trouve tant de sympathie. Là où l'on ne fait pas de cas de la doctrine, on fait peu de cas de l'Eglise; il ne reste plus d'autre lien commun qu'un misérable esprit de corps diamétralement opposé à l'esprit chrétien. L'Eglise, c'est la doctrine. Ce qui distingue l'Eglise chrétienne du paganisme, du mahométisme, du déisme pur ou du déisme socinien, c'est la doctrine chrétienne, essentiellement différente de la doctrine païenne, mahométane, déiste ou socinienne. Ce qui distingue l'Eglise romaine de l'Eglise protestante, c'est la doctrine. Quand je parle de doctrine, je ne parle pas d'une froide et morte orthodoxie, je parle de la *doctrine qui est selon la piété*, comme dit un apôtre, de la vérité qui produit la vie, qui marche avec la régénération, la sanctification, la communion avec Dieu et les bonnes œuvres.

La belle confession de Westminster est encore l'expression de la foi de l'Église d'Écosse; mais cette foi n'est ni un dogme abstrait, ni une formule vieillie. Elle est *esprit et vie*. Ces esprits si vifs et si pénétrants, ces intelligences si façonnées par la vie publique et par la liberté civile, aux grands mouvements et aux grandes manifestations, ces âmes si neuves, si bouillantes, si énergiques, ne sauraient se complaire dans le fantôme d'une orthodoxie morte qui apparaît souvent dans le protestantisme. L'élément critique, exégétique, patristique, historique, qui caractérise l'Allemagne, n'existe pas, il est vrai, au même point en Écosse; mais ne pensez pas pour cela y trouver une théologie extérieure et superficielle. Il y a plus de vraie théologie, c'est-à-dire

de science de Dieu, en Écosse qu'en Allemagne. Vous y trouverez les bases fondamentales de la foi posées avec sagesse et énergie; vous y trouverez une fermeté incomparable dans le développement de tout le système chrétien ; un esprit clair et pénétrant, qui distingue, expose, caractérise tous les dogmes, toutes les questions, avec une remarquable netteté, et vous y remarquerez partout un aplomb, une assurance qui fait du bien, quand on a vécu au milieu des contradictions de la théologie germanique.

Le théologien écossais se place du premier abord au centre de la doctrine chrétienne ; c'est dans la foi à la réconciliation par le sacrifice expiatoire de Christ qu'il établit sa demeure. Ce grand dogme qui dit à la fois le péché de l'homme et la grâce de Dieu, cette doctrine fondamentale qui renferme d'un côté le sentiment de notre coulpe et de l'autre l'assurance d'une œuvre irrévocable de miséricorde et de salut, est le centre vivifiant de la théologie écossaise. La foi à l'Agneau de Dieu qui a porté les péchés du monde, voilà le lait que l'enfant écossais reçoit dans les écoles des villes, des montagnes et de la plaine, et la viande solide dont le théologien exprime les sucs nourrissants à Édimbourg ou à Glasgow, aux futurs ministres de l'Église.

Mais si Christ mort une fois est la base de l'édifice, Christ maintenant vivant en est le faîte. S'il est des contrées de la chrétienté qui adorent autant Christ comme victime dans sa mort, il n'en est aucune qui, autant que l'Église d'Écosse, honore Christ comme Roi dans sa vie impérissable. Christ est pour les Ecossais le Souverain Sacrificateur, toujours vivant, qui intercède sans cesse pour son peuple, le Prince qui règne véritablement dans l'Eglise, et c'est au grand sérieux qu'ils le prennent pour leur Roi. Il y a plus, Christ est encore

pour eux Celui *qui viendra bientôt*. Sans se jeter peut-être autant que les Anglais dans des questions millénaires et des calculs d'Apocalypse, que je ne veux pas mépriser, mais où il y a facilement quelque excès, les Ecossais chrétiens, plus peut-être que tout autre peuple, portent avec espérance et avec joie leurs regards sur la venue prochaine du Sauveur.

III.

Cherchons à connaître de plus près la religion de ce peuple. Entrons dans un de ces temples où une congrégation chrétienne adore le Seigneur, et humilions-nous avec elle devant le trône de la grâce.

Si vous vous trouvez dans une église écossaise, le culte vous édifie, il vous saisit même par sa grande simplicité, par le recueillement du troupeau et par le chant des psaumes exécuté avec soin par les fidèles, sans accompagnement d'orgue : cet instrument est presque une superstition romaine aux yeux des Ecossais. Le prédicateur commence son discours, et ce qui vous frappe ce n'est pas l'arrangement oratoire, ce ne sont pas de brillantes images; le ministre écossais s'applique au contraire à une grande simplicité; mais ce qui s'offre à vous c'est une suite de pensées bien conçues et bien ordonnées. La seule critique que je ferai, c'est que les ramifications de ces pensées sont peut-être poussées quelquefois jusqu'à l'extrême. J'ai entendu tel sermon écossais qui ressemblait à un arbre (la comparaison n'est certes pas défavorable); la doctrine s'y trouvait au grand complet; il n'y avait pas seulement le tronc, pas seulement les mères-branches, par seulement les branches secondaires, mais jusqu'au moindre rameau, à la tige la plus flexible, à la feuille la plus mince. L'idée, la

doctrine était divisée et subdivisée jusqu'à extinction ; il n'y manquait rien, rien excepté la vie. J'eusse tout donné pour avoir quelques distinctions de moins, tout orthodoxes qu'elles étaient, et à la place un seul soupir, un seul élan de l'âme.

En Ecosse, les discours, et surtout les prières, sont longs ; celles-ci trop longues à mon avis. Un chrétien seul dans son cabinet peut prier une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure et plus; mais quand une grande assemblée aura prié pendant dix ou quinze minutes, la plupart des auditeurs, sauf les occasions extraordinaires, se trouveront hors d'état de suivre la prière et livrés à de fâcheuses distractions : or, il faut qu'un ministre s'accommode aux faiblesses d'un grand auditoire.

Cependant, tout calculé, l'Ecosse est sans doute l'un des pays de la chrétienté où sont les meilleurs prédicateurs. On trouve en général convenablement mêlées dans les discours des ministres écossais la vérité objective d'un côté et l'individualité du prédicateur de l'autre, ces deux éléments essentiels de toute éloquence chrétienne. Le développement de l'élément subjectif est fort en saillie chez quelques-uns des hommes les plus marquants de l'Ecosse, et c'est là ce qui constitue leur éloquence, mais il l'est sans rien sacrifier à l'autre. Peut-être, au contraire, dans la grande masse des prédicateurs, le premier de ces éléments est-il trop dominant.

J'eus la joie, pendant mon séjour en Ecosse, d'entendre le docteur Chalmers. On sait qu'il a été pasteur à Glasgow, d'abord dans l'église du Trône, puis dans celle de Saint-Jean. Son successeur dans cette dernière église, le docteur Brown, ayant quitté l'église établie en 1843, on a bâti une église de Saint-Jean *libre*, et l'on

a mis une certaine recherche dans l'architecture de ce nouveau temple, afin de montrer sans doute ce que peuvent faire encore dans notre siècle les libres contributions des chrétiens. Le clocher, la tour, la façade de cet édifice en font l'un des plus beaux de l'Ecosse. C'était la dernière fois probablement que Chalmers prêchait dans ce Glasgow où il avait commencé à édifier l'Eglise de Dieu. On peut deviner le désir que le peuple chrétien de cette ville avait de l'entendre, la foule qui accourait de toutes parts..... mais on ne peut se faire une idée de l'ordre et du recueillement de l'assemblée. La collecte au sortir du temple fut de 40,000 francs, seulement pour le service du matin ; il y en eut encore une le soir et une l'après-midi. Ces 40,000 francs jetés dans le tronc par des chrétiens qui, pour bâtir cet édifice, s'étaient déjà imposé des sommes considérables, sont un trait caractéristique de l'Eglise libre d'Ecosse.

Il y a dans le culte écossais un élément de liberté. Il est l'expression de la libre volonté et de la piété chrétienne de la congrégation ; point de liturgie. Dans certaines occasions on prêche en plein air dans les rues, dans les faubourgs, toujours avec un ordre admirable, sans railleries, sans insultes de la part du peuple.

Les Ecossais pensent qu'on ne peut changer la moindre chose aux institutions de Christ sans se rendre coupable envers sa royauté. Ils croient que la cène établie par le Seigneur, étant un véritable repas, elle doit être célébrée comme un repas, assis, et non à genoux ou debout. Je ne m'inscrirai point ici contre le principe un peu rigide de ces frères : je remarquerai seulement qu'il ne peut être question dans la cène d'une imitation servile ; s'il en était ainsi, les Ecossais eux-mêmes devraient être repris, car les disciples n'étaient pas assis : ils étaient, selon la coutume de l'Orient, couchés sur de

petits lits. Dans la plupart des Eglises réformées du continent, on prend la cène debout. Quand on est pressé, en voyage, on mange debout : c'est ainsi que le sacrement de l'Agneau immolé fut primitivement célébré. Or le chrétien n'est-il pas voyageur?

La cène, en Ecosse, distribuée dans le silence le plus complet, sans chant, sans passages, est solennelle et rappelle d'une manière saisissante l'institution primitive. Elle ne s'y célèbre que deux fois par an, et l'Eglise d'Ecosse se distingue ainsi des Eglises luthérienne et anglicane, où on la répète tous les dimanches, ou au moins tous les mois. Chacune de ces coutumes a ses avantages. La fréquente communion, plus en accord avec l'habitude des chrétiens primitifs, semble être plus appropriée à des troupeaux vraiment chrétiens ; la communion rare, au contraire, qui fait des jours où elle se célèbre des temps de pénitence générale et des solennités de profession chrétienne, est plus appropriée à des Eglises de multitude.

Ce n'est pourtant que jusqu'à un certain point que l'Eglise d'Ecosse mérite ce dernier nom : la discipline ecclésiastique y est en vigueur dans l'Eglise établie comme dans l'Eglise libre et les Eglises dissidentes. La discipline peut être exagérée; elle a été parfois dure, dominante, superstitieuse; ce qui n'empêche pas qu'elle puisse être vraie et salutaire. Elle est le soin que donnent au salut, à la sanctification, à la vie chrétienne de chacun, les directeurs d'une Eglise, soit les ministres, soit les anciens; elle provient de l'amour qu'ils ont pour la vie éternelle des membres de l'Eglise, amour sérieux qui peut aller jusqu'à les empêcher de manger et de boire leur condamnation, en mangeant et en buvant dans l'impénitence le pain et la coupe du Seigneur.

Sur le continent, les Eglises protestantes professent en général de croire que deux choses seulement sont essentielles à une Eglise : premièrement la profession de la vraie doctrine, secondement l'administration des sacrements conformément à l'institution de Christ. Seulement on ajoute sur le continent qu'une Eglise où il y a une discipline est une Eglise plus parfaite. Il n'en est pas de même de l'Eglise d'Ecosse. Pour elle la discipline est une qualité dont l'Eglise ne peut se passer (1).

En Ecosse, comme autrefois à Genève, on reprend et même, s'il le faut, on exclut de la sainte cène ceux qui sont tombés dans quelque péché scandaleux. La grande solennité de la communion rend plus sensible une telle exclusion ; et ainsi la discipline retient dans la carrière du devoir bien des personnes qui sans cela en dévieraient aisément. Souvent quand un père vient demander le baptême pour son enfant, on lui répond : « Vous êtes un impur, un ivrogne, quelle assurance aurions-nous que vous élèveriez votre enfant selon la discipline du Seigneur ? » La rigueur des Ecossais à cet égard est d'autant plus naturelle qu'ils rejettent l'institution des parrains et des marraines, et que les parents seuls ont la responsabilité de l'enfant. Ils regardent cette institution comme étant en opposition à la principauté de Jésus-Christ, qui ne l'a jamais commandée, et ils la mettent sur le même rang que le retranchement de la coupe dans l'Eglise romaine, ou l'invention des cinq sacrements inconnus du Seigneur. Ceci est aller un peu trop loin sans doute.

Quant à l'instruction du peuple, elle est plus généralement répandue en Ecosse qu'en Angleterre. La Bible

(1) Postremo loco est disciplina ecclesiastica recte administrata, etc. (Conf. Scot. 1. § 18.)

et le Cathéchisme sont familiers à tout enfant écossais. L'Ecosse, la Hollande et notre Suisse française, qui sont les trois pays où la réforme fut la plus complète et la plus pure, sont aussi de tous les pays de la chrétienté ceux où la culture intellectuelle est le plus universellement répandue. Je suis entré dans telle pauvre chaumière des Highlands, formée de quelques pierres grossières, sortant à peine de terre, couverte de mousse, et à côté de laquelle tel de nos châlets serait presque un palais, et j'y ai trouvé des gens de manières agréables dont le développement faisait contraste avec leur pauvreté. Une Eglise chrétienne, pure et vivante, est la plus grande bénédiction qui puisse être accordée à un peuple ; elle est le seul organe propre à civiliser les nations.

IV.

Ce qu'il y a de plus frappant à cette heure en Ecosse, c'est la scission qui s'est opérée, en 1843, dans son église nationale. Elle est maintenant partagée en deux parties, une moitié étant restée *établie*, c'est-à-dire attachée et plus ou moins subordonnée au gouvernement, l'autre étant devenue libre. Ces deux parties de l'Eglise nationale d'Ecosse ont un nombre à peu près égal d'adhérents. Si même l'Eglise établie était plus nombreuse, ce que je ne crois pas, cette différence serait amplement compensée par le zèle et la ferveur des membres de l'Eglise libre. En pareille matière, on pèse et l'on ne mesure pas.

Au moment où j'arrivai à Edimbourg, les deux Eglises étaient en présence. Leurs deux Assemblées générales (nous dirions leurs deux synodes) tenaient leurs séances en même temps, et j'ai vu l'une et l'autre.

Je ne parlerai point ici comme ami exclusif de l'une de ces Eglises et comme ennemi de l'autre. Je ne cache point mes sympathies pour les principes et les œuvres de l'Eglise libre. Mais je désire rendre justice à l'Eglise établie. Cette Eglise, transportée sur le continent, serait, soit quant à la doctrine, soit quant à la constitution, plus avancée que la plupart de nos Eglises nationales. Nous autres continentaux, nous ne serions donc pas bien venus à jeter la pierre contre elle. Je respecte plusieurs des hommes qui sont dans l'Eglise établie d'Ecosse. J'aimerais voir l'Ecosse *une*, et quel est celui de ses fils qui ne partagerait pas un tel vœu ? Bien loin de me complaire à poser les deux Eglises en face l'une de l'autre comme deux camps ennemis, je désirerais les voir se rapprocher comme deux sœurs et se fondre en une seule Eglise indépendante du pouvoir politique. C'est le plus beau vœu, j'en suis convaincu, que l'on puisse former pour l'Ecosse, pour sa prospérité, pour sa sainteté, pour sa gloire.

L'un des traits qui distinguent l'Eglise établie, c'est l'éclat qui l'entoure.

L'antique palais des rois d'Ecosse, Holyrood, ne s'ouvre plus guère que pendant l'Assemblée générale de l'Eglise de l'Etat ; mais alors il se remplit de gardes, d'officiers, et le Lord Haut commissaire royal y représente la Reine.

J'ai vu les deux partis, j'ai assisté aux deux Assemblées générales, et j'ai reçu de part et d'autre, des témoignages dont je garde un souvenir reconnaissant. Je me contenterai ici de dire quelques mots de l'Assemblée libre.

En passant de l'une des Assemblées dans l'autre, on sent que si l'Etat et son pouvoir, la noblesse et son influence sont avec l'Eglise établie, — l'Eglise libre a pour

elle le peuple et son enthousiasme; mais dans ce peuple, ne l'oublions pas, il se trouve des négociants et des manufacturiers puissants, des jurisconsultes éclairés, les magistrats les plus respectables, et des nobles qui appartiennent à ce que l'Ecosse a de plus illustre.

Peut-être que l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre, qui a transporté le siége du gouvernement, et ensuite le parlement même, d'Edimbourg à Londres, a contribué à porter sur les choses de l'Eglise l'attention du peuple écossais. La réunion de l'Assemblée générale de l'Eglise, qui a lieu chaque année à Edimbourg dans les derniers jours de mai, est devenue la plus grande solennité de l'Ecosse. L'Assemblée siége pendant dix jours (sauf le dimanche), jusqu'à onze heures, minuit, même deux heures de la nuit; et si, à cette heure tardive, quelques personnes veulent se retirer avant la prière finale : « Fermez la porte à clé ! » crie l'un des clercs, et il faut bien qu'on reste. Toutes les affaires de l'Eglise sont publiquement traitées dans l'Assemblée générale et dans l'Eglise libre, en présence d'un immense auditoire, qui est souvent de quatre mille personnes.

En mai 1845, j'assistai à l'Assemblée générale. On savait que le docteur Chalmers, qui venait d'annoncer son dessein de se vouer exclusivement à ses fonctions de professeur de théologie et de se retirer, du reste, des affaires publiques, ferait alors entendre sa voix vénérée (quelques-uns pensaient que ce serait peut-être pour la dernière fois), et introduirait trois ministres étrangers, envoyés en Ecosse de France, de Suisse et d'Allemagne. On ne pouvait, certes, nous faire un plus grand honneur que de nous donner Chalmers pour introducteur. La pensée d'ouïr encore une fois ce vieillard vénérable, qui a eu une vie si pleine, si puissante, et dont la voix (fait unique dans l'histoire de l'Eglise), comme si elle

eût eu une vertu magique, a recouvert, à deux reprises, toute sa patrie de temples consacrés au Seigneur, peut-être aussi la pensée de saluer des étrangers, avait attiré un concours extraordinaire. L'Assemblée générale libre se réunit dans un simple, modeste, mais vaste bâtiment, situé à Canon-Mills, au pied de la colline, sur une route qui conduit à la mer, du côté de Perth. La salle est basse, ce qui rend l'atmosphère étouffée ; mais elle est fort étendue. C'est sous ces solives toutes nues, sous ces grossiers chevrons, qui contrastaient fort avec la magnificence déserte de l'Assemblée établie, que, sans tribune, sans lord haut commissaire, sans pages, se trouvait réuni, le soir du 18 mai, un immense auditoire, enthousiaste de l'Eglise et de la liberté.

Les ministres et les anciens, membres de ce grand synode, qui sont fort nombreux, étaient assis autour du bureau et du fauteuil du modérateur. Le peuple chrétien remplissait le reste de la salle. Un grand nombre de ministres et d'anciens, non membres de l'Assemblée, étaient venus à Edimbourg, de diverses parties du pays, pour cette occasion, et après la séance du matin beaucoup de dames et de messieurs avaient envahi à l'avance les bancs pour la séance du soir. Personne n'entre sans un billet, qui coûte jusqu'à dix francs, et la salle est souvent pleine. Je n'oublierai jamais le moment où nous entrâmes, mon ami M. Fred. Monod de Paris, le pasteur Kunze de Berlin et moi, en suivant les pas de Chalmers. Non-seulement tous les bancs, mais tous les passages étaient occupés, et même là où il n'y avait pas possibilité de se tenir debout, on avait trouvé moyen de se suspendre, et des groupes de têtes pressées, entassées, s'élevaient en amphithéâtre depuis le plancher jusqu'au plafond. Longtemps à l'avance, personne ne pouvait plus entrer, quel que fût le prix que l'on offrît pour un

billet, et la foule entourait l'édifice sans pouvoir rien entendre. Nous avancions lentement, le docteur Chalmers en tête, car il fallait qu'un flot épais s'ouvrît avec effort pour nous frayer un passage. On lisait, dans ce moment, le rapport du comité pour la propagation du christianisme parmi les juifs; mais aussitôt qu'on vit paraître Chalmers, un mouvement général interrompit le rapporteur. On se levait, on poussait des cris, on frappait des mains et des pieds, on agitait son chapeau, on faisait flotter son mouchoir. Chaque fois que Chalmers ou quelque autre personnage, écossais ou étranger, qui attire vivement l'attention, paraît dans la salle, il est reçu avec acclamations, à moins qu'on ne prie, qu'on ne lise la parole, ou qu'on ne chante; alors tout continue dans le plus parfait silence; mais si c'est un orateur qui parle, un rapporteur qui lit, quel qu'il soit, on l'interrompt: et le seul moyen de prévenir cette interruption bruyante, c'est de se glisser furtivement à la place qu'on doit occuper. Les mêmes démonstrations enthousiastes éclatent souvent au milieu des discours des orateurs les plus éloquents. Au moment où une parole puissante vient frapper l'assemblée, cette parole agit comme une trombe qui fond subitement sur une mer silencieuse; alors la mer s'agite, les vagues s'élancent, se frappent et retombent avec fracas. Une assemblée écossaise n'est pas un corps mort que rien ne peut émouvoir, comme le sont trop souvent les nôtres, c'est un corps d'une sensibilité extrême, que le moindre contact fait tressaillir. Ces multitudes éprouvant un intérêt si vif pour les choses du royaume de Dieu, et se maintenant pourtant dans un ordre si admirable, sont un spectacle que le monde ne présente pas quand il s'agit des intérêts terrestres des nations. La maison du parlement, à Londres, et celle de l'Assemblée nationale à

Paris, n'offrent rien de semblable à ce qui se voit dans Canon-Mills, à Edimbourg. Honorons donc ces témoignages bruyants, quelque extraordinaires qu'ils puissent nous paraître. Il est bon que l'Eglise montre quelque part au monde, qui lui jette si souvent ses dédains, qu'elle sait s'enthousiasmer pour la cause de Jésus-Christ, plus qu'il ne le fait lui-même pour ses intérêts sociaux et matériels.

Chalmers se sentait, comme il le dit alors, dans le moment le plus intéressant de son existence. « Je ne « sais comment cela se fait, s'écria-t-il ; il n'y a pas « beaucoup de relation géographique entre Genève et « l'Ecosse. Genève n'est pas très-fort sur notre che- « min ; mais certainement il y a entre ces deux contrées « une puissante relation historique. Dans les anciens « jours, au moment où Knox aborda sur nos rives, « une flamme s'éleva, comme si une étincelle électri- « que était partie de Genève, et en un instant cette « flamme se répandit sur toutes les provinces de l'E- « cosse. Oh ! si cette flamme pouvait s'élever de nou- « veau, si la cause de la vérité pouvait prévaloir contre « les conseils des impies, comme il y a trois siècles, « aux jours de Marie et de Jacques, elle prévalut contre « la perfidie des cours !.... »

Chalmers alla plus loin. Son grand nom a été partout en Ecosse, en Angleterre comme sur le continent, une apologie de l'Eglise libre. Plusieurs ne pouvaient entrer dans l'étude détaillée de la question ; mais Chalmers, l'un des esprits les plus philosophiques et l'une des âmes les plus chrétiennes de notre siècle, était de ce côté-là ; cela leur suffisait pour leur faire dire : là est la vérité. La pensée qu'un membre correspondant de l'Institut de France était à la tête de ce mouvement, contribua sans doute à entraîner en sa faveur le *Journal des*

Débats, dans un article remarquable qu'il publia à l'époque de la *disruption*. Les adversaires de l'Eglise libre, profitant de ce que Chalmers, vu son âge, venait de se retirer du comité des finances, disaient, quand j'arrivai en Angleterre, qu'il revenait en arrière. Le docteur profita de cette occasion pour faire connaître que ses sentiments étaient toujours les mêmes, et il le fit avec précision et énergie. « Ce que je veux dire, dit-il, paraîtra « peut-être un peu dur, un peu exclusif, néanmoins je « ne veux pas oublier que la *sagesse*, selon Paul, est « *premièrement pure*, *ensuite paisible*. — Je regarde « comme des erreurs coordonnées et qui reposent sur « le même niveau antichrétien, l'érastianisme d'un « côté et le papisme de l'autre (c'est-à-dire la doctrine « qui attribue la suprématie dans l'Eglise à l'Etat et « celle qui l'attribue au prêtre de Rome). Il m'importe « peu de savoir d'où jaillit la puissance qui prétend pri- « mer la Bible. Qu'elle provienne d'une source civile « ou d'une source ecclésiastique, c'est toujours une au- « torité humaine qui réclame le pas sur les oracles du « grand Directeur de notre foi. » Ces paroles de Chalmers méritent d'être pesées.

Quant au reproche d'esprit sectaire que les adversaires de l'Eglise libre lui ont quelquefois adressé, Chalmers dit : « Vous ne m'accuserez pas d'ultrà-libé- « ralisme, si je dis que parmi les questions sur les- « quelles diffèrent les dissidents évangéliques de ce « pays, je n'en connais aucune qui ne soit à mes yeux « comme un homme de paille (1), et je serais réjoui si « les frères étrangers que je vous présente, obtenaient « de nos diverses dénominations, de se réunir pour faire « de tous ces hommes de paille, à l'honneur de l'unité « chrétienne, un immense feu de joie. »

(1) Man of straw.

D'enthousiastes applaudissements, qui étaient comme la voix de l'Eglise libre, interrompirent ici l'orateur, et donnèrent la sanction de l'assemblée à cette condamnation du *sectairianisme*. « Oui, reprit Chalmers avec « énergie, au moment où le silence lui permit enfin de « faire entendre sa voix, tandis que je rejette ce latitudi- « narisme qui insiste trop peu sur ce qui est important, « je ne puis assez détester ce sectairianisme exclusif qui « exagère ce qui est insignifiant, et dont la suppression « écarterait le plus puissant des obstacles que rencontre « à cette heure l'union des chrétiens. »

M. Monod, M. Kunze et moi, nous étant successivement adressés aux frères qui nous recevaient avec tant d'affection chrétienne, le docteur Gordon, l'un des hommes les plus respectables et les plus respectés de l'Ecosse, demanda que l'assemblée exprimât sa sincère reconnaissance envers le Dieu tout-puissant pour la grande bonté qu'il témoignait à l'Eglise libre d'Ecosse en lui accordant de jouir des douceurs de la communion chrétienne et fraternelle avec les Eglises et les sociétés évangéliques d'autres contrées. « Le meilleur vœu que je puisse ex- « primer pour les frères qui viennent de nous parler, « dit-il en finissant, c'est qu'ils puissent quitter notre « pays avec des impressions aussi profondes, aussi so- « lennelles et aussi salutaires que celles qu'ils laissent « maintenant dans nos âmes. »

Puis le modérateur, le docteur Mac Farlane de Greenock, s'étant levé, nous adressa la réponse de l'Assemblée avec cette noble simplicité qui le caractérisait. « Ge- « nève, dit-il, Genève, la cité de Farel et de Calvin, « avait abandonné son premier amour et était tombé « dans l'arianisme; Dieu y a suscité des hommes fidèles « pour y ranimer la religion évangélique, et je puis « sans doute ajouter la religion spirituelle. Je regarde

« la formation de la Société Evangélique comme l'un « des événements les plus intéressants des temps mo- « dernes, événement qui, il faut l'espérer, sera une « indicible bénédiction, non-seulement pour Genève et « pour la Suisse, mais encore pour tout le continent de « l'Europe. »

Le révérend docteur Brown de Glasgow [1] finit par la prière la plus simple et la plus pénétrante. On sentait que le Seigneur était au milieu de nous. Les quatre à cinq mille auditeurs élevèrent tous ensemble leur voix à Dieu dans un chant solennel et saisissant, et l'assemblée se termina après une heure de la nuit, sans que l'attention la plus suivie et les marques du plus vivant et du plus chrétien intérêt eussent un instant cessé.

V.

Serait-ce là tout ce que j'aurais à dire sur l'Ecosse?— Voilà des places publiques, des temples, des palais; voilà des montagnes, des plaines, des lacs: quels sont ceux qui furent dans ces temples, dans ces palais et sur ces marchés? que s'est-il passé dans ces plaines, et quels intérêts ont fait battre le cœur des habitants de ces *Highlands?* ne verrai-je que l'Ecosse des temps actuels? Non, quand j'ai mis le pied sur cette terre vénérable, c'est l'Ecosse de trois siècles qui m'est apparue.

Si un voyageur qui se rend dans des contrées lointaines, sous les tropiques ou dans la Chine, rapporte à ses concitoyens les riches productions du sol; — si un autre va chercher en Angleterre des enseignements sur les mœurs et les lois politiques des nations; ne vous

[1] Dieu l'a retiré dès lors dans son repos ainsi que Chalmers et Mac Farlane.

rapporterai-je pas de l'Ecosse ces mœurs et ces lois de l'Eglise qui la distinguent si éminemment parmi les peuples ?

Je me serais tu, quand on me demanda un rapport sur mon voyage ; mais voici ce qui m'a fait parler : l'Ecosse a une mission dans le monde chrétien, et pour que cette mission soit remplie, il faut que nous la connaissions. Et quel est le point du continent où cette mission doive être signalée, si ce n'est Genève ?

Tout être, pour prospérer, doit avoir un développement qui lui soit propre, *sui generis*, comme l'on dit. Si des influences étrangères viennent s'en mêler, le développement est compromis. Il en est ainsi de chaque plante, de chaque bête, de chaque homme, et même d'êtres non organiques. Demandez au Rhône pourquoi sortant de notre lac, pur comme le ciel, il est ensuite si sale ; c'est qu'il ne reste pas lui-même, c'est que le torrent sablonneux du Mont-Blanc vient jeter ses eaux troubles dans son azur ; le confluent, l'union le souille.

L'Eglise chrétienne avait eu d'abord, comme notre fleuve, une existence à part, un développement propre, et alors elle avait été comparativement pure. Mais dans le IVe siècle, l'Etat, à demi païen, vint s'unir à elle, et cette jonction jeta dans l'azur de l'Eglise des eaux bourbeuses qui en souillèrent la beauté.

L'Eglise vient de Dieu, mais elle est, elle doit être sur la terre, et c'est là ce qui fait son danger. Si vous l'attachez à la terre au delà du strict nécessaire, si vous l'unissez intimement à l'ordre civil, si vous donnez à la société politique un pouvoir sur elle, le mal deviendra redoutable. L'Eglise aura dès lors deux principes de développement : d'un côté, la Parole et l'Esprit de Dieu ; de l'autre, la politique et la diplomatie du monde. Comment une société soumise à deux influences aussi con-

traires pourrait-elle prospérer? Ne savez-vous pas qu'en éducation l'homogénéité d'influence est une condition première? Ne savez-vous pas qu'un navire doit être entraîné par un seul courant, et que, s'il s'y joint un courant contraire, il en résultera des tourbillons dangereux, et peut-être des gouffres où le navire viendra s'abîmer? Christ a établi l'Eglise sous une seule tête, à savoir la sienne.

L'Etat ayant glissé sa tête dans l'Eglise depuis Constantin, la société politique s'étant comme tissue avec la société spirituelle, il fallait nécessairement revenir à l'ordre de choses dont on s'était départi et recommencer l'existence primitive. C'était l'une des tâches du XVIe siècle.

Cela était d'autant plus indispensable que cette double existence, mi-politique et mi-spirituelle, s'était réalisée de la manière la plus complète dans la papauté. Les papes prétendent que cette parole adressée par saint Pierre à son maître : *Voici deux épées!* signifie que la puissance spirituelle et la puissance temporelle doivent être unies, — et unies dans les mains du pape. Certes saint Pierre ne se doutait guères de ce qu'il disait alors.

Qu'est-ce qui a agité et agite encore l'Etat romain? C'est le désir de séparer les deux puissances, désir auquel la papauté résiste avec opiniâtreté.

Pour être une œuvre complète, la réformation devait donc corriger ce mal-là. Elle l'a fait en partie en Allemagne, en France, à Genève; mais c'est surtout en Ecosse que l'Eglise, qui, depuis le IVe siècle, avait pris une existence double, comme certain monstre de l'antiquité, retourna à ses origines pures, et recommença une existence simple et divine.

Plusieurs Eglises protestantes, en ôtant au pape la suprématie qu'il avait usurpée, consentirent à ce que le

magistrat ou le roi s'emparassent de cette juridiction, et maintinrent ainsi, sous une autre forme, cette confusion du civil et du religieux qui se trouve dans la papauté. L'Eglise d'Ecosse, au contraire, soutenant que c'était la place même de Christ que le pape avait usurpée, résista à tous les efforts que le pouvoir politique fit pour s'en emparer. C'est ici le point sur lequel se séparent les deux partis qui se trouvent dans l'Eglise nationale d'Ecosse, le parti évangélique et le parti *modéré*, formant, le premier, l'Eglise libre, et le second l'Eglise établie par l'Etat.

La différence entre ces partis n'est point proprement dans la doctrine. Le parti modéré est, sans doute, moins strict et moins vivant que l'autre, et il fut près, à la fin du dernier siècle, de se jeter dans l'arianisme; mais il s'applique, en général, à cette heure, à maintenir la pureté des doctrines. La différence ne vient pas, en Ecosse, comme à Genève, en France, en Allemagne, de ce que les uns sont unitaires et pélagiens, tandis que les autres sont orthodoxes et évangéliques; tous sont orthodoxes en Ecosse.

L'un des hommes les plus aimables que j'aie vus en Ecosse est le docteur Hill, alors modérateur de l'Assemblée générale de l'Eglise établie. Pendant que nous étions dans la voiture qui nous conduisait au palais d'Holyrood, je lui demandai s'il était parent du docteur George Hill, auteur de lectures remarquables sur la théologie. « C'est mon père, » dit-il, paraissant joyeux que les écrits de son père fussent connus sur le continent. Il y a, en Europe, bien des académies où je voudrais voir professer les dogmes que le docteur Hill professait à l'université de Saint-André. Si les doctrines essentielles du salut ne sont pas impliquées dans la question écossaise, il me semble que la doctrine de l'E-

glise, capable de produire, à elle toute seule, des mouvements si considérables et des sacrifices si merveilleux, devra croître d'autant plus à nos yeux en importance et en grandeur.

Veut-on savoir ce que le parti opposé au parti évangélique, au parti méthodiste (comme on dirait à Genève), enseignait et enseigne encore en Ecosse sur la personne de Christ ? J'aime à le répéter, parce que, au milieu des questions d'Eglise qui nous occupent, il est important de rappeler sans cesse que la doctrine, principe de la vie, est l'essentiel dans la religion de Jésus-Christ : que serait la liberté sans la vérité ? — Voici ce qu'enseignait à l'Ecosse le docteur Hill. « Jésus-Christ est le créateur « du monde; il est le Jéhovah qui apparut aux patriar- « ches, qui était adoré dans le temple et annoncé par « les prophètes comme l'auteur d'une nouvelle dispen- « sation. Les Ecritures assignent à Jésus une existence « sans commencement, sans changement, sans limites, « toujours unie avec la plus parfaite intelligence; or, ce « sont là les attributs essentiels de la Divinité. Des *me-* « *sures* de pouvoir peuvent être communiquées, des « *degrés* de sagesse et de bonté peuvent être donnés à « des esprits créés, mais toutes les idées que nous avons « de Dieu sont confondues, si une existence infinie telle « que celle que nous venons de décrire, peut apparte- « nir aussi à quelque créature. »

Ailleurs le théologien modéré dit : « C'est par l'union « des deux natures en une seule personne, que Christ « est rendu apte à être le sauveur du monde. S'il n'a- « vait été qu'un homme, ou que l'un de ces esprits qui « entourent le trône de Dieu, il n'eût pu accomplir l'œu- « vre dont il s'était chargé; car l'obéissance tout en- « tière de chaque créature étant due au Créateur, par « cette créature même, et pour son propre compte, au-

« cune partie de cette obéissance ne peut être imputée à « d'autres, de manière à payer leur dette. C'est pour- « quoi les Ecritures nous révèlent que celui qui a paru « sur la terre comme homme, est Dieu, et comme Dieu, « puissant pour sauver. L'efficace de la médiation du « Sauveur dépend de l'union en lui de la personne « divine avec la nature humaine. Cette union mysté- « rieuse, ajoute le docteur de Saint-André, est *la pierre* « *du coin* de notre religion. »

Voilà ce qui s'enseignait en Ecosse, dans le siècle même de Voltaire et de Rousseau, ce qui s'y enseigne encore maintenant dans le parti opposé au parti évangélique, car la théologie du docteur Hill y est le texte des enseignements théologiques.

Je ne montrerai pas le docteur de Saint-André établissant victorieusement ces grandes vérités, qu'il y a un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qu'il y a un péché originel et héréditaire, par suite duquel toute l'espèce humaine est corrompue et coupable devant Dieu ; que les souffrances de Christ sont la peine du péché, et que les effets qui en découlent sont la réconciliation et la rédemption ; que pour mettre le pécheur en possession de cette grâce immense, Dieu crée en lui, par l'œuvre de l'Esprit saint, la régénération, la conversion, la foi, desquelles découle la justification, et de la justification, la repentance, la volonté nouvelle et agissante, la sanctification et les bonnes œuvres. La lutte soutenue depuis trente ans dans nos églises protestantes avec le rationalisme unitaire, a bien fait avancer, parmi nous, le règne de ces grandes vérités, essence du christianisme et du protestantisme. L'arianisme, le socinianisme et le pélagianisme s'en vont, poussant, à cette heure, le cri célèbre : « Tu as vaincu, ô Galiléen ! » Mais peut-être que les enseigne-

ments du docteur Hill, sur le point le plus contesté de la doctrine protestante, sur les doctrines comparées d'Arminius et de Calvin, méritent d'être particulièrement remarqués. On sait qu'Arminius était un théologien hollandais du commencement du XVIIe siècle, et que ce fut par l'introduction de ses opinions relâchées, que les Eglises réformées de Genève et de France commencèrent à se départir des doctrines de la réformation. Cette partie du travail du docteur Hill m'avait toujours frappé, je le dis à son fils le modérateur. Il me répondit que c'était, en effet, celle que son père avait le plus soignée, et qu'il affectionnait particulièrement.

Il faut, bon gré, mal gré, quand il est question de l'Ecosse, qu'il soit aussi question de doctrine; s'il en était autrement, on ne connaîtrait pas ce qui caractérise ce pays. Parler de l'Ecosse sans théologie, ce serait ne pas en parler.

« Le système arminien, dit le docteur de Saint-An-« dré, attribue, en *apparence*, tout le salut à la grâce de « Dieu, mais, en *réalité*, il fait résulter ce salut de quel-« que chose qui est indépendant de cette grâce.

« La grâce de Dieu et la volonté de l'homme sont, dans « le système arminien, *deux causes associées*, qui con-« courent à la production du même effet, — le salut. » (Comme on dirait peut-être qu'un cheval et le cocher qui le fouette sont deux causes associées qui font avancer le char.)

« Mais la grâce de Dieu, dans ce système, est seule-« ment une cause éloignée de salut, une cause qui opère « indifféremment sur tous, une cause souvent sans effi-« cace.

« La cause *prochaine*, décisive, spécifique du salut, « celle par laquelle une différence est établie entre les « hommes, ce sont (disent les arminiens, et en cela nous

« affirmons qu'ils ont tort) les qualités de l'individu ;
« puisque ce sont ces qualités qui décident finalement
« si la grâce le sauvera, ou ne le sauvera pas.

« Supposons deux personnes dont l'une s'appelle
« *Jean* et l'autre *Judas*; la grâce de Dieu est donnée
« indifféremment, selon le système arminien, à ces
« deux personnes, mais cette grâce, qui est suffisante
« pour tous les deux, est acceptée par *Jean*, qui, en
« conséquence, est sauvé, et est rejetée par *Judas*.

« Dès lors, le premier, *Jean*, peut dire à Dieu : tu
« donnes à mon voisin la même chose qu'à moi; mais,
« moi, j'ai voulu profiter de ta grâce, tandis que mon
« voisin n'a pas voulu ! J'ai été meilleur que lui !

« C'est là le langage que tous ceux qui sont sauvés
« ont, selon les doctrines arminiennes, le droit d'adres-
« ser au Tout-Puissant.

« Ainsi, selon ce faux système, l'homme naturel a
« en lui quelque chose qui est indépendant de la grâce
« de Dieu, quelque chose dont il peut se glorifier, dont
« il a le droit de faire usage pour se distinguer des au-
« tres hommes en la présence de Dieu et devant son
« tribunal. Cette assertion contredit la doctrine du pé-
« ché originel que les arminiens cependant admettent,
« elle est contraire aux leçons d'humilité que donne
« l'Evangile, et à cette déclaration de l'Ecriture : *Qu'as-*
« *tu, ô homme! que tu ne l'aies reçu?*..... Il y a plus,
« cette doctrine établit la plus étonnante contradiction
« dans le système arminien lui-même, qui, tandis qu'en
« apparence il attribue tout à la grâce de Dieu, en
« réalité, au contraire, attribue tout à la volonté de
« l'homme. » C'est ainsi que parle le professeur de
Saint-André [1] !

[1] Lectures on Divinity, by the late G. Hill, D.-D. Edinburgh.

Il n'est pas besoin de dire que les théologiens écossais ne pensent pas que l'homme soit sauvé sans la volonté, sans *sa* volonté ; ils disent seulement que la volonté humaine qui entre *nécessairement* dans l'œuvre du salut, est une volonté purifiée, régénérée par le Saint-Esprit, en vertu de l'élection de Dieu.

Est-il nécessaire d'ajouter que regarder la doctrine de l'élection comme le résumé du protestantisme, serait une grave erreur. La doctrine du protestantisme n'est autre que celle du christianisme même. La justification gratuite par la foi en Christ mort et ressuscité, et la régénération par l'Esprit saint, qui implante l'amour dans le cœur, en sont les traits les plus éminents. Si le synode de Dordrecht (1618) s'attacha surtout à la doctrine de l'élection, c'est que cette partie de la vérité chrétienne était alors attaquée. Si j'ai le bras cassé, c'est le bras que le chirurgien me bande ; il ne s'occupe pas de mes autres membres ; mais mon bras n'est pas pour cela tout mon corps. Les luthériens et les méthodistes seraient étonnés d'entendre que le protestantisme, c'est la doctrine de l'élection, car il n'admettent pas cette doctrine, et ils se croient pourtant protestants. On pourrait même joindre à ces deux communions, la plus grande partie des anglicans qui sont arminiens, malgré le dix-septième article de foi. Les hommes du pape et les hommes du monde, en France, comprennent mal le protestantisme ; il est donc à désirer que les protestants eux-mêmes en donnent toujours d'exactes représentations [1]. Sans doute, ce n'est pas le protestantisme du XVIIIe siècle qu'il nous faut, ni peut-être celui du XVIIe.

[1] L'écueil que nous signalons n'a pas été évité, ce nous semble, dans un écrit récent sur les questions sociales dû à la plume d'un jeune et habile écrivain.

Le protestantisme primitif lui-même, c'est-à-dire le christianisme évangélique, en restant identique quant au fond, peut, quant à la forme, se modifier selon les diverses générations. Mais ne pensons pas découvrir une nouvelle manière d'être de *Celui qui est toujours le même, hier, aujourd'hui, éternellement.* En ayant avec les systèmes du jour un commerce devenu nécessaire, gardons-nous de nous laisser gagner par leur manie d'inventer du nouveau. Dieu n'a pas créé deux remèdes pour l'humanité ; c'est par le même moyen qu'il veut guérir les hommes de tous les siècles et de toutes les nations.

Je n'irai pas plus loin en fait de théologie; que cet échantillon suffise. Je répète seulement que je ne l'ai pas pris dans les écrits des théologiens évangéliques, parce qu'alors on m'aurait dit peut-être : « Ce sont les exagérés de l'Ecosse, il y en a partout ! » Non, j'ai cité les paroles mêmes des *modérés*, comme on les appelle en Ecosse, ils n'y ont pas d'autre nom. J'ai pris mon exemple chez des nationaux, dans une Eglise unie à l'Etat.

Une doctrine si pure, professée par ceux même qu'on n'appelle pas évangéliques, est à l'honneur de toute l'Ecosse, sans distinction d'aucun parti.

VI.

Mais si l'on est tellement d'accord en Ecosse sur ces points importants, en quoi donc diffèrent le parti évangélique et le parti modéré? C'est dans la doctrine de l'Eglise et de ses rapports avec l'Etat.

L'Eglise libre est demeurée ferme dans les principes caractéristiques de l'Ecosse. Le parti modéré, l'Eglise établie actuelle me paraît avoir dévié du côté des principes de l'Angleterre.

Digitized by Google

La comparaison entre l'Eglise d'Ecosse et l'Eglise d'Angleterre fera mieux comprendre l'essence de la première. En Ecosse on reconnaît qu'il peut y avoir union de l'Etat et de l'Eglise. Je n'examine pas pour le moment si en cela on a raison ou tort, mais je remarque seulement que pour réaliser cette union, on croit qu'il ne faut pas confondre, mais au contraire distinguer avec exactitude les intérêts temporels et les intérêts spirituels, afin de donner d'un côté à César ce qui appartient à César, et de l'autre à Dieu ce qui appartient à Dieu.

En Angleterre on fait le contraire : il y a eu, originairement du moins, dans ce pays plus qu'*union* entre l'Eglise et l'Etat, il y a eu *unité* de l'une et de l'autre, et au lieu de séparer, comme en Ecosse, les intérêts temporels et spirituels, on a pris la voie opposée, on les a étroitement entrelacés.

De toutes les Eglises de la réformation, l'Eglise d'Ecosse est celle où le principe de *l'indépendance de l'Eglise quant à l'Etat* a été poussé le plus loin, tandis que l'Eglise d'Angleterre est au contraire celle où le principe de la *suprématie royale* a été réalisé avec la plus grande rigueur. Ainsi ces deux Eglises, qui géographiquement se touchent, occupent, quant aux principes ecclésiastiques, les deux extrémités de l'échelle.

Ces deux modes si divers de réaliser l'union des deux sociétés proviennent de la manière même dont la réformation s'est accomplie dans le sein de ces deux peuples.

En Ecosse elle s'est faite essentiellement parmi le peuple, par la conversion, du dedans au dehors, de bas en haut. En Angleterre nous trouvons bien une semblable réformation; mais il y en eut aussi une autre, et c'est celle-ci qui a doté l'Eglise d'Angleterre de sa constitution. En Angleterre, le mouvement organisateur est provenu du roi, des évêques; il s'est opéré du

Digitized by Google

dehors au dedans, et de haut en bas. Il était donc naturel d'attendre que ce fût le peuple chrétien qui dominât dans l'Eglise d'Ecosse; et que ce fût au contraire l'Etat chrétien qui dominât dans l'Eglise d'Angleterre.

Ceci nous explique pourquoi il y a maintenant chez un nombre assez considérable de ministres et de membres de l'Eglise d'Angleterre un mouvement prononcé vers Rome. Par les principes que nous venons d'exposer, l'Eglise d'Angleterre se rapproche de l'Eglise de Rome, quoiqu'à d'autres égards elle en soit fort éloignée. Dans l'une et l'autre le peuple chrétien a peu ou point de droits et doit demeurer passif. L'Eglise d'Ecosse, au contraire, qui fait une large part aux droits du peuple chrétien, est de toutes les Eglises protestantes, celle qui contraste le plus avec la papauté.

Il y a une grande injustice à juger l'Ecosse du point de vue anglais : c'est ce que l'on fait fréquemment en Angleterre. On méconnaît l'essence de l'Eglise écossaise, on l'assimile pour le principe à l'Eglise d'Angleterre, et alors on trouve que les Ecossais sont des gens remuants. La justice demande que si l'on juge une Eglise, on le fasse en lui appliquant ses propres règles et non des règles étrangères. Malheureusement les Anglais ont suivi pour l'Ecosse une marche contraire.

Faut-il que l'Ecosse se rapproche des principes de l'Angleterre? Ou faut-il que l'Angleterre se rapproche des principes de l'Ecosse? Grande question!

Le gouvernement anglais, sous sir R. Peel, s'est prononcé pour la première de ces alternatives; si j'ose dire ma pensée, je suis pour la seconde.

Deux faits des temps actuels qui se développent en Angleterre d'une manière rapide et effrayante, l'appellent, me semble-t-il, à se rapprocher des principes de l'Ecosse.

Le premier de ces faits, c'est la marche d'une partie importante de l'Eglise d'Angleterre vers les principes de la papauté. Si le peuple anglais veut s'opposer à Rome, ce ne doit pas être en lui ressemblant, en mettant sa force dans la hiérarchie ou dans le secours de l'Etat, c'est au contraire en contrastant avec Rome, en cherchant son point d'appui dans la foi et l'activité du peuple chrétien.

Le second de ces faits est la tendance du gouvernement anglais à se séparer des intérêts protestants, et à les sacrifier à des intérêts politiques. Dès que le gouvernement retire son patronage au peuple chrétien, ne faut-il pas que ce peuple se lève, fasse lui-même ses affaires, et prenne sa propre défense?

L'Angleterre, au lieu de se buter contre l'Ecosse, devrait étudier de sang-froid les principes qui y sont proclamés, et se les appliquer dans la mesure où ils lui sont applicables.

VII.

J'en viens maintenant à la doctrine de l'Ecosse, sur le chef de l'Église et sur l'Eglise elle-même.

Les hommes politiques condamnent généralement cette doctrine; ils ne croient pas qu'elle puisse se concilier avec leurs principes de gouvernement civil. Il n'y a là rien d'étonnant. Toutefois des révolutions récentes ont modifié depuis peu, sur ce sujet, les pensées d'hommes politiques mais pieux, et le système écossais est maintenant admis dans quelques contrées du continent, en Prusse par exemple, par quelques-uns de ceux qui lui étaient le plus opposés.

Deux rois et deux royaumes, telle est la base de ce système. Voici les diverses propositions par lesquelles

on procède. Cette doctrine me paraît avoir toute la rigueur d'un théorème.

Notre Seigneur Jésus-Christ est le roi de l'Eglise, soit *invisible*, soit *visible*. *Il est le chef du corps de l'Eglise*. (Coloss. 1, 18.) Dieu *lui a donné le trône de David son père, il règne sur la maison de Jacob pour les siècles, et il n'y aura point de fin à son règne.* (Luc, 1. 32.)

Notre Seigneur Jésus-Christ est le roi des Eglises *particulières*, qui sont comprises dans l'Eglise visible, comme on le voit dans les lettres qu'il écrit à chacune des sept Eglises de l'Asie. (Apoc. 2, 3.)

Notre Seigneur Jésus-Christ est le roi de tout *membre* ou *ministre* de l'Eglise. *Le chef de tout homme c'est Christ*. (1 Cor. 11, 3.)

Notre Seigneur Jésus-Christ est le roi de toute assemblée chrétienne ; car *où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux*. (Math. 18, 20.)

Christ seul, en tant que roi, créa l'Eglise et les Eglises, et seul il les édifie. Quand il communique son Evangile et sa grâce à une ville, à une province, à un pays, il naît dans cette ville, dans cette province, dans ce pays une Eglise de Christ. C'est là ce qui est arrivé à Jérusalem, à Ephèse, à Rome, à Genève ; les Eglises ne sont pas, ne peuvent pas être créées ou *établies*, par des décrets civils, par des actes de parlement, ou de grands conseils, ou par des concordats.

Christ, en tant que roi, donne à l'Eglise les connaissances et les directions dont elle a besoin : c'est dans la Bible seule qu'elles se trouvent.

Les lois de Christ, le roi de l'Eglise, règlent la doctrine, la vie, le culte, la discipline, le gouvernement, et ces lois suffisent, en sorte qu'il ne peut se présenter au-

cun cas où l'Eglise ne puisse se décider conformément à la volonté du roi, ou tout au moins d'après les principes généraux que la Bible établit.

Christ, le roi de l'Eglise, ayant institué lui-même un ministère, le gouvernement de l'Eglise appartient uniquement aux anciens et ministres de la Parole, qu'il a établis sur elle.

L'autorité de ces conducteurs de l'Eglise ne dérive ni d'une succession épiscopale ou presbytérienne, ni d'une transmission venant de leurs prédécesseurs, ni d'une nomination de l'Etat, mais immédiatement et uniquement de *Christ roi*.

Sans doute il faut qu'un fidèle appelé de Dieu à être ministre de sa Parole reçoive l'imposition des mains de ceux qui sont mis à part pour cela; la Parole de Dieu l'ordonne. Mais ce n'est pas de cette compagnie des anciens que le ministre reçoit alors son autorité. Quand un juge ou un officier sont nommés par le roi, il faut bien que la charge ou la commission qu'ils ont reçue de leur prince, soit reconnue et proclamée dans la cour judiciaire ou dans l'état-major auquel ils vont appartenir; mais ce n'est ni de cet état-major ni de cette cour, que vient leur autorité. De même la commission du prince immortel, la nomination et la vocation du Roi des rois, voilà la source unique de l'autorité du saint ministère.

Christ étant le *seul roi* de l'Eglise, et ayant pourvu à tout ce dont elle a besoin, il en résulte que l'Eglise doit être *soumise à Christ* (Ephés. 5, 24.) et à Christ seul.

Comme il y a un gouvernement spirituel établi du Seigneur pour administrer l'Eglise, il y a aussi un gouvernement temporel établi du Seigneur pour administrer les intérêts sociaux et politiques des nations. Deux

Digitized by Google

rois et deux royaumes. Chacun de ces gouvernements doit demeurer dans sa sphère.

Le gouvernement politique, le roi temporel, ne peut prétendre à diriger de quelque manière les affaires de l'Eglise; ceci est l'essence de la question.

Il ne le peut, car c'est au gouvernement spirituel seul que Christ a remis le pouvoir des clefs. (Math. 16, 18. Jean 20, 23.)

Il ne le peut, car c'est sur le gouvernement spirituel seul que Christ fait reposer toute la responsabilité de la direction de l'Eglise. (Actes 20, 17, 28. 1 Pierre 5, 1—4. Rev. 2, 14, 20.)

Il ne le peut, car c'est au gouvernement spirituel seul que Christ a donné toutes les directions nécessaires à l'administration de l'Eglise. (Math. 16, 15, 18. Tite 1, 5—9, 3, 10. 1 Tim. 3.)

Il ne le peut, car c'est au gouvernement spirituel seul que Christ a promis toutes les grâces nécessaires pour s'en acquitter. (Math. 28, 20. 2 Corint. 11, 28. Eph. 4, 7, 11, 12.)

Il ne le peut, car c'est au gouvernement spirituel seul que Christ veut que les membres de l'Eglise soient soumis pour les affaires de l'Eglise. (1 Thess. 5, 12. Héb. 13, 7, 17).

Il ne le peut, car Christ n'a enjoint l'obéissance envers les magistrats que pour les choses civiles. (Rom. 13, 1—7. Luc 12, 13, 14.)

Il ne le peut, car Christ a prescrit les qualités que doit avoir le gouvernement spirituel de l'Eglise pour gouverner l'Eglise; mais il n'a rien prescrit de semblable au magistrat civil. (1 Tim. 3, 4—6. Tite 1, 5—11.)

Il ne le peut, car Christ a déclaré que le pouvoir dont le magistrat civil est armé est le pouvoir du glaive (Rom. 13, 14.), et c'est là une espèce de pouvoir dont

on ne peut, sans persécution, se servir pour gouverner l'Eglise.

Enfin, il ne le peut, car Christ a tracé la ligne de démarcation entre l'Eglise et l'Etat, de manière qu'il soit bien établi que le gouvernement de l'un ne peut franchir les limites de l'autre; il a adressé à Pilate ces mémorables paroles : *Mon royaume n'est pas de ce monde*. (Jean 18, 36.)

Il résulte de tout cela que le magistrat civil, le roi du royaume temporel, n'a aucun droit quelconque de commander dans l'Eglise, et que non-seulement il n'a pas le droit d'y commander ce qui est mal, mais qu'il n'a pas même le droit d'y commander ce qui est bien.

Tel est le système de l'Eglise d'Ecosse, système que dans chacune de ses propositions elle appuie par les déclarations de la Parole de Dieu. Indiquons-en l'importance.

VIII.

La papauté de Rome n'est pas proprement une religion; c'est essentiellement un système de gouvernement ecclésiastique, système fort habile, fort puissant, qui par sa force, sa conséquence, sa cohérence, a fait de grandes choses dans les temps anciens et en fait de grandes à cette heure.

Il était donc nécessaire que la réformation établît en opposition au gouvernement de l'Antechrist le gouvernement de Christ lui-même. La réformation n'est pas une simple négation de la papauté. Partout, au contraire, elle a établi, en opposition aux erreurs de Rome, des principes et des vérités positives. En opposition au salut par les œuvres, elle a établi le salut par grâce : en opposition à l'*opus operatum* des sacre-

ments, la régénération par le Saint-Esprit, et ainsi de suite. Il fallait donc qu'elle fît de même lorsqu'il s'agissait de l'organisme de l'Eglise et de sa relation avec l'Etat. C'est la gloire de l'Eglise d'Écosse d'avoir été chargée de cette œuvre, et de l'avoir admirablement accomplie. C'est en Ecosse que nous trouvons ce qui distingue de la manière la plus positive l'Eglise évangélique de l'Eglise papale.

Nous protestons contre les accusations dont l'Ecosse a été plus d'une fois l'objet de la part des sages du monde, sur le continent même. Les grands principes soutenus par l'Ecosse ne sont pas du puritanisme étroit, une agitation politique, un désir d'asservir l'Etat à l'Eglise, ni les intrigues d'un clergé ambitieux. L'Ecosse a reçu de Dieu une vocation importante et elle l'accomplit. C'est le devoir des peuples, comme celui des individus. Les principes qu'elle maintient reposent sur les statuts les plus vénérables, sur les lois les plus antiques de cette nation, sur la Parole de Dieu même. Ces principes sont le droit, la force, la gloire de l'Ecosse. Ils traversent toute son histoire, les luttes de ses pères, les constitutions de son peuple, les échafauds de ses martyrs, ses révolutions, ses restaurations, et tous les grands événements que ses fastes nous rappellent. Ils les traversent comme un fleuve vivifiant dont les eaux portent partout la fertilité et la vie. « Cette controverse, disait Gillespie, s'élève jusqu'au ciel, et le faîte en « est au-dessus des nues. »

Toutefois il est une prétention que l'on a attribuée à l'Ecosse et contre laquelle, si l'accusation était fondée, nous devrions inscrire notre protestation. On a dit que, selon le système écossais, le gouvernement spirituel était tellement l'œuvre du Roi de l'Eglise, que les décisions des corps ecclésiastiques devaient être considé-

rées comme étant celles de Jésus-Christ lui-même. On a prétendu que l'Ecosse attribuait à ses Assemblées générales la même inspiration, la même autorité que Rome attribue à ses papes et à ses conciles. Nous rejetterions de toutes nos forces une prétention également contraire aux droits suprêmes de la Parole de Dieu et à la liberté du chrétien; mais nous croyons que c'est à tort que l'on a attribué une telle prétention aux hommes pieux de l'Ecosse, et particulièrement à la grande majorité des ministres et des membres de l'Eglise libre. Le fait même doit leur prouver surabondamment que ces assemblées générales ont souvent erré. Ne confondons pas la pensée de quelques esprits enthousiastes avec celle de toute une Eglise.

Quel a été le résultat du système écossais tel que nous l'avons exposé?

Le gouvernement anglais ayant voulu intervenir dans les choses spirituelles par le moyen des tribunaux et des parlements, le parti évangélique de l'Eglise d'Ecosse a rompu le lien qui attachait l'Eglise à l'Etat, et s'est déclaré indépendant. Les deux royaumes se sont séparés parce que l'un a voulu asservir l'autre.

Il faut ici spécifier d'une manière plus précise les points qui ont amené la scission. En effet, ce n'est pas proprement sur la doctrine abstraite de la royauté de Christ, mais sur des applications de cette doctrine qu'a roulé le différend. Or, voici les deux points qui ont été débattus, et résolus en sens divers.

Le premier point a été celui de *non intrusion*. On entend par *intrusion* l'action par laquelle on s'introduit par force, par ruse, contre le droit ou la forme, dans quelque charge de l'Eglise. L'Eglise libre d'Ecosse entend donc par *non intrusion* le droit qu'a une Eglise, une paroisse, de rejeter le ministre qu'on lui présente,

en sorte qu'on ne peut le lui imposer malgré elle, lors même que l'autorité ecclésiastique supérieure ne partagerait pas les objections de cette congrégation. C'est là un point important de la constitution ecclésiastique en Ecosse. Cependant ce n'est pas celui auquel l'Eglise libre a le plus tenu. Peut-être eût-elle pu entrer à cet égard dans quelques arrangements; mais le second principe est à ses yeux le plus important, et il lui est impossible de céder ici la moindre chose.

Ce second principe c'est l'*indépendance spirituelle*, c'est-à-dire l'indépendance dans toutes les choses spirituelles de l'Eglise, soumise uniquement à Christ et à sa parole; et très-particulièrement le droit qu'a l'Eglise de placer ou de destituer seule ses ministres, sans qu'aucun tribunal civil, aucune autorité politique, même la plus élevée, ait rien à lui commander à cet égard. C'est ici le nœud de l'affaire.

La *royauté* réelle et exclusive de Jésus-Christ, en vertu de laquelle l'Eglise est indépendante de tout roi, de tout magistrat de la terre, tel est le *théorême* essentiel qui est comme le palladium de l'Eglise d'Ecosse.

La *non intrusion du ministre*, et l'*indépendance spirituelle de l'Eglise*, tels sont les deux corollaires de ce théorème pour lesquels cette Eglise a livré de nos jours une bataille si mémorable.

Le premier de ces principes, la *non intrusion des ministres*, telle que l'Eglise libre l'entend, n'est peut-être pas une conséquence rigoureuse de la royauté exclusive de Christ. Cette non intrusion est sans doute fondée dans le droit de l'Eglise d'Ecosse, soit quant à la lettre, soit quant à l'esprit. Toutefois, si le refus d'une paroisse de recevoir tel ou tel ministre était soumis, non à une cour civile, mais à une assemblée ecclésiastique, à un presbytère par exemple, la royauté de Christ telle que

l'Eglise d'Ecosse l'entend, n'en serait pas affectée. Aussi, si c'était simplement pour la non intrusion que la séparation avait eu lieu, on comprendrait que les avis fussent partagés.

La cause essentielle de la *disruption* a été le devoir de maintenir l'indépendance spirituelle de l'Eglise, d'empêcher que le pouvoir civil décidât des choses religieuses, et c'est là un devoir qui découle avec la plus parfaite rigueur des constitutions de cette Eglise et du dogme de la royauté de Christ. L'Eglise d'Ecosse ne pouvait céder sur ce point sans être infidèle à sa vocation et sans sacrifier le principe même de son existence.

IX.

Pour mieux comprendre le système de l'Église d'Ecosse, il peut être utile de le placer en présence d'un système bien connu parmi nous : celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ces deux systèmes ont une grande ressemblance : ils se proposent l'un et l'autre l'indépendance de l'Eglise. Mais si nous examinons la chose de près nous trouverons en eux des différences notables qu'il vaut la peine de signaler.

Le système écossais est *complet* ; il pose les principes, il déduit les conséquences ; il est vraiment tout un système ecclésiastique. La théorie de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (qui est autre chose encore que le volontarisme) ne peut jusqu'à cette heure être appelée un système ; elle n'a pas encore établi les principes premiers du gouvernement de l'Eglise, et au fond elle ne se propose pas même de les donner. Nous y trouvons des considérations métaphysiques, historiques ou d'une au-

tre nature encore, puissantes, il est vrai, mais qui ne forment pas un ensemble strict comme le système écossais.

Secondement le système écossais est *positif*, tandis que le système de la séparation de l'Eglise et de l'Etat se présente surtout comme quelque chose de négatif et par conséquent de moins puissant; j'ajouterai de moins pieux, de moins chrétien. La question positive est plus importante que la question négative, quoique, à mes yeux du moins, elle l'entraîne.

La première chose, c'est que l'Eglise s'attache à Jésus-Christ et reconnaisse pleinement sa royauté souveraine. Voilà le positif. La seconde chose sera que l'Eglise maintienne sa propre indépendance à l'égard des gouvernements de la terre, et se sépare d'eux dans toutes les choses spirituelles. Mais qu'arriverait-il si l'on séparait l'Eglise de l'Etat sans que la royauté de Jésus-Christ fût reconnue dans l'Eglise? Que deviendrait une Eglise qui n'aurait ni chef sur la terre, ni chef dans le ciel? Sans doute, et grâce à Dieu, un grand nombre de ceux qui maintiennent le principe de la séparation sont chrétiens, et cela corrige les choses. Mais il en est aussi, et des plus éminents, surtout en Angleterre, qui sont unitaires, déistes. A quoi aboutirait une Eglise composée de tels membres, avec le système pur et simple de la séparation?

L'Eglise d'Écosse n'est pas avant tout *séparationiste*, elle est avant tout, mais dans le sens le plus spirituel et le plus sublime, *unioniste*. La grande affaire, à ses yeux, pour l'Eglise, s'est de s'unir à son divin chef Jésus-Christ. Elle demande que ce roi règne non-seulement sur le cœur des simples fidèles et des ministres, mais aussi sur le cœur des rois et de tous ceux qui ont quelque pouvoir.

Digitized by Google

Dieu nous préserve de passer devant quelque homme que ce soit, qu'il parle dans nos diètes, qu'il siége sur le trône de Saint-James, ou dans le château de Berlin, sans lui crier avec force : « Adorez le Fils et soumettez-vous à sa parole! » Mais il ne faut pas en rester là, c'est ce que je dirai plus tard.

Je fais une troisième remarque. Dans le système ordinaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il s'agit simplement, à ce qu'il me semble, d'une question de discipline ou de constitution ecclésiastique fondée sur des raisonnements. Mais dans le système de l'Eglise d'Ecosse il s'agit d'une question de doctrine basée sur la Parole de Dieu; d'un dogme reconnu capital par tous. Le Médiateur remplit trois charges dans l'Eglise : il est prophète, sacrificateur, roi : c'est là ce que nous avons tous appris dans notre catéchisme, et ce qui vaut encore mieux, dans notre Bible. Le christianisme est compris dans ces trois points, et dès que l'on enlève à Christ de quelque manière l'une de ces charges, on rejette le Seigneur de gloire, et le christianisme est tronqué. Or, on a toujours porté atteinte de diverses manières à ces charges du Médiateur.

Lorsque aux enseignements de sa parole infaillible et de son Esprit-Saint on a substitué ceux de la raison humaine, ou ceux des pères de l'Eglise, ou ceux des papes, on a nié Christ comme *prophète*.

Lorsque au sacrifice de son corps et de son sang, par lequel il a racheté une seule fois son peuple, on a substitué certaines expiations, certaines pénitences, la messe, la doctrine du salut par les œuvres ou par les bonnes intentions, on a nié Christ comme *sacrificateur*.

Or, il est aussi possible de le renier comme *roi*.

C'est cette négation du Christ roi que rejette l'Eglise d'Ecosse. Pour elle Christ est le *roi* de l'Eglise, aussi

bien que son *prophète* et son *sacrificateur*, voilà tout. Mais remarquez-le bien, il n'est pas roi seulement d'une Eglise invisible, impalpable. Quand Christ a fondé l'Eglise, il l'a bien fondée premièrement comme spirituelle et invisible, mais aussitôt après comme visible et extérieure; car il a établi les sacrements : or, les sacrements ne sont-ils pas visibles? Il a établi le ministère de la Parole; or, les ministres ne sont-ils pas visibles? — On ne peut séparer l'Eglise visible de l'Eglise invisible; c'est une seule et même Eglise, et c'est de l'Eglise sous ces deux rapports que Christ est le roi.

Pour nous, nous adorons la royauté de Christ comme nous adorons sa prophétie et sa sacrificature. Nous croyons que cette sainte royauté, trop oubliée, doit être réintégrée dans l'Eglise; nous pensons que l'Ecosse a reçu de Dieu une vocation à cet égard.

Mais il est ici un excès qu'il faut signaler. Faire découler de la royauté de Jésus-Christ toutes les institutions de l'Eglise visible; croire, par exemple, que le presbytérianisme, avec toutes ses formes, est seul d'institution divine, serait tomber, à mon avis, dans une dangereuse erreur. C'est pour répandre la vérité qui sauve, c'est pour communiquer une vie nouvelle, que la révélation nous a été donnée. En faire un réglement ecclésiastique serait l'abaisser. Je préfère le gouvernement presbytérien à tous les autres, je le crois le plus conforme à la Bible; mais je ne consentirai jamais à condamner les épiscopaux comme épiscopaux, ni les congrégationalistes comme congrégationalistes. Loin de nous le bigotisme, quelle que soit son espèce. L'apôtre Jean ne dit pas : « Si quelqu'un vient à vous et n'ap-« porte pas ce *gouvernement ecclésiastique*, ne le rece-« vez pas. » Mais il dit « Si quelqu'un n'apporte pas « cette *doctrine*. » Quelques Ecossais l'oublient; mais

la plupart, j'en ai l'assurance, en sont fermement convaincus. Plus l'Ecosse rejettera loin d'elle un esprit sectaire, plus aussi elle sera belle, forte, utile, agréable à Dieu et au peuple de Dieu. Passionnons-nous pour Jésus-Christ, il en vaut la peine; mais non pour notre secte et notre constitution!

Je fais une quatrième remarque. Le système écossais est plus puissant peut-être que le système de la séparation; il entraînera avec plus de décision le peuple de Dieu. En effet, des considérations plus ou moins métaphysiques ne sont pas à la portée de tous et ne convainquent pas tout le monde. Mais posez la question comme on la pose en Ecosse : « Voulez-vous dans les choses « spirituelles rendre toute obéissance à Jésus-Christ « votre roi, ou voulez-vous en donner une partie à M. le « président du conseil d'Etat, ou à S. Exc. le ministre « du cabinet? » Il n'y a pas une conscience chrétienne qui puisse hésiter. Pendant deux siècles cette question a fait monter sur l'échafaud les plus petits du peuple de Dieu en Ecosse. On donne sa vie pour Jésus-Christ, on ne la donne pas si vite pour un raisonnement. Ce système vient tout récemment de donner la liberté à deux Eglises, celle d'Ecosse et celle de Vaud. Je ne sache aucun effet semblable produit par le système de la séparation.

Je me rappelle la puissante commotion produite par un discours du docteur Candlish, dans une assemblée d'union chrétienne à Edimbourg. « Messieurs, disait-il, « dans une nation, il y a plusieurs manières de voir, « plusieurs partis, et ces partis se combattent dans le « parlement et dans le peuple. Mais aussitôt que c'est « de leur roi qu'il s'agit, aussitôt que la couronne est « attaquée par une puissance étrangère, toutes les divi- « sions tombent, tous les partis se taisent, toutes les

« mains s'étendent pour soutenir la couronne du roi et « maintenir son indépendance. Il en est de même dans « l'Eglise, ajoutait l'orateur. Il y a beaucoup d'opinions, « de sectes, de partis divers, parmi le peuple de Dieu; « mais qu'une puissance étrangère porte la main sur « notre divin roi, un cri retentit dans toute l'Eglise; « toutes les divisions cessent, toutes les sectes s'asso- « cient, toutes les mains s'unissent pour soutenir la « couronne de Jésus-Christ. » La puissance de l'orateur qui prononçait ces paroles, ne saurait être comparée qu'à celle des applaudissements dont ces mots furent couverts.

Enfin remarquons une dernière différence dans le degré de séparation que les deux théories établissent entre l'Eglise et l'Etat. Si l'Etat est opposé à l'Eglise, alors selon les deux systèmes, la séparation doit être complète; mais si les chefs de l'Etat sont animés de sentiments chrétiens et savent rester dans leur sphère, alors, selon l'Ecosse, la séparation existera toujours quant à ce qui est spirituel, mais non sous le point de vue extérieur. Le système écossais a-t-il ici raison? Ceci me ramène à l'Ecosse et à son histoire.

X.

Il n'est aucun pays où la lutte incessante entre l'Eglise et l'Etat soit aussi marquée qu'en Ecosse. La vie si puissante de l'Eglise écossaise l'explique. Dans le canton de Vaud, l'Eglise a été étouffée pendant trois siècles par l'Etat sans qu'il y ait eu de luttes. On peut sans résistance étreindre un cadavre, mais que le cadavre revienne à la vie, aussitôt la lutte recommencera. C'est ce qui s'est vu sur les bords du Léman.

L'Etat veut être le maître dans les diverses phases de

la vie des peuples, soit qu'il s'agisse de l'industrie, de l'enseignement, de la guerre : mais il désire l'être surtout lorsqu'il s'agit de la religion, à cause de l'influence qu'elle exerce. Or, c'est précisément la sphère qui se dérobe au maniement de l'Etat. « Le pouvoir de l'Etat « finit là où celui de la conscience commence. »

L'histoire de l'Ecosse, c'est l'histoire de la lutte de l'Etat et de l'Eglise. A peine l'Eglise existe-t-elle que l'Etat commence la guerre. — Combats à mort ou léthargie profonde ; — voilà en deux mots toute l'histoire de l'Eglise d'Ecosse. L'une de ces phases succède à l'autre, et si la *léthargie* vient à cesser, aussitôt la *lutte* se réveille.

C'est ce duel de trois siècles que nous désirons rappeler. Mais tandis que l'Eglise est seule dans son combat (seule avec son divin chef), l'Etat en Ecosse a toujours un auxiliaire.

L'Etat est toujours là pour combattre l'Eglise, mais il change d'auxiliaire dans les diverses périodes de la lutte.

Dans le XVIe siècle, l'auxiliaire de l'Etat contre l'Eglise d'Ecosse, c'est le papisme.

Dans le XVIIe siècle, c'est le prélatisme, non pas l'épiscopat évangélique, mais le prélatisme semi-papiste de Laud.

Dans le XVIIIe et le commencement du XIXe, c'est le patronage, c'est-à-dire le droit qu'ont les seigneurs, ou la couronne, ou les conseils, de nommer les ministres des Eglises.

Il résulte de là,

Dans le XVIe siècle, une lutte haineuse et perfide.

Dans le XVIIe, une lutte violente et cruelle.

Dans le XVIIIe, une lutte énervante et assoupissante.

L'Etat, vaincu chaque fois par l'Eglise dans ses injus-

tes agressions, obligé de sacrifier son auxiliaire, en prend toujours un moins odieux.

Le prélatisme du XVIIe siècle vaut mieux que le papisme du XVIe, et le patronage du XVIIIe siècle vaut mieux que le prélatisme du XVIIe.

On peut croire maintenant que la lutte entre l'Eglise et l'Etat est terminée en Ecosse. L'Eglise a trouvé le vrai moyen d'avoir à la fois la liberté et la paix; elle a rendu à l'Etat les biens et les priviléges qu'elle avait reçus de lui, et s'est enveloppée du manteau de sa pauvreté. Si cette lutte devait se renouveler, ce serait d'un autre auxiliaire encore que se servirait l'Etat, — d'un auxiliaire qui vaudrait mieux que le patronage, — savoir, *l'établissement* ou le *modératisme*.

La seule chance du renouvellement de la lutte en Ecosse serait si l'Eglise établie venait à sentir un besoin impérieux d'indépendance. Il est probable qu'en présence de l'Eglise libre, l'Etat et l'établissement seront longtemps d'accord. Mais s'il y avait dans l'établissement, comme je le désire et comme je l'espère, un retour aux principes primitifs de l'Eglise d'Ecosse, la lutte se terminerait sans doute par une nouvelle *disruption*, qui réunirait peut-être en une seule Eglise toutes les congrégations du nord de la Grande-Bretagne.

Je me propose de parcourir rapidement les trois grandes périodes de la lutte de l'Eglise et de l'Etat en Ecosse :

1° La période de l'*anti-papisme*, depuis le commencement de l'Eglise jusqu'en 1600;

2° La période de l'*anti-prélatisme*, depuis 1600 jusqu'au commencement du XVIIIe siècle;

3° La période de l'*anti-patronage*, depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'en 1843.

Digitized by Google

Mais, avant de le faire, je reviens à la question que j'ai déjà indiquée.

L'Eglise d'Ecosse ne s'est-elle pas trompée en croyant qu'il pouvait y avoir une certaine union de l'Eglise et de l'Etat?

Je réponds, abstraitement et quant au principe, non. L'obéissance que le chrétien doit à Jésus-Christ, comme au roi unique de l'Eglise, s'oppose à ce qu'il reconnaisse à l'Etat aucune juridiction dans les choses spirituelles; mais elle ne s'oppose pas à ce que l'Etat soit avec l'Eglise dans certains rapports extérieurs et temporels. La conscience se refuse à ce qu'on rende à l'Etat ce qui n'appartient qu'au Seigneur; elle ne se refuse pas à autre chose. Les Eglises d'Amérique, quoique très-indépendantes de l'Etat, soutiennent pourtant quelques rapports avec lui. L'Etat proclame, par exemple, un jour de jeûne, et l'Eglise le célèbre.

Mais les membres de l'Église libre d'Écosse vont plus loin que ceux de l'Église américaine. Ils croient qu'une certaine entente entre l'État et l'Église est nécessaire pour le maintien de la paix. Si l'État, disent-ils, voit en face de lui une église indépendante de son pouvoir et capable d'exercer une grande influence, n'en sera-t-il pas jaloux et ne voudra-t-il pas en limiter l'action? — De son côté, cette église, séparée de l'État, ne sera-t-elle pas tentée d'user de son influence dans des matières purement politiques, et ne causera-t-elle pas ainsi de grands embarras à l'autorité civile? — Pour prévenir de tels maux, il faut, continuent les théologiens écossais, que l'État et l'Église reconnaissent mutuellement la suprématie qui leur appartient ou s'entendent pour ne point empiéter sur leur juridiction respective.

Je pense qu'ici la meilleure réponse à faire est de donner son assentiment. Oui, il est d'une haute importance

pour l'harmonie et pour la paix, que les deux sociétés reconnaissent distinctement leurs sphères. Il faut qu'elles se disent, comme Abraham à Lot : « Tu choisis la « gauche, et moi, je prends la droite ; je te prie qu'il « n'y ait point de dispute entre toi et moi, entre mes « bergers et les tiens. » Mais, pour cela, une alliance proprement dite n'est pas nécessaire. Il faut seulement que la pensée des *deux royaumes* et des deux juridictions s'imprime si profondément dans l'esprit public, que les empiétements de l'une de ces sphères sur l'autre deviennent impossibles. C'est ce qui arrive aux Etats-Unis.

Mais des rapports plus intimes ont des dangers ; un salaire, par exemple (outre d'autres inconvénients), donnera prise à l'Etat sur l'Eglise et compromettra l'indépendance de celle-ci.

On pourrait même demander si le non salaire des ministres par l'Etat n'est pas la conséquence naturelle de la royauté exclusive de Jésus-Christ, et de l'indépendance spirituelle de son royaume. Quand dit-on qu'un homme est dans une position *dépendante*, si ce n'est quand il tient d'une autre personne des moyens de vivre que celle-ci peut lui retirer si elle le veut? La France, l'Angleterre, forment deux Etats *indépendants*. N'en résulte-t-il pas qu'ils doivent chacun pourvoir à leurs propres besoins? Si la France entretenait les ministres, les officiers, les juges de la reine d'Angleterre, ou si le contraire avait lieu, n'y aurait-il pas une atteinte grave portée à l'indépendance nationale de ces grands peuples ?

Une église unie à l'Etat, qui sera jalouse de maintenir la prérogative du Seigneur, résistera en conséquence à l'Etat, dès qu'il voudra faire quelque empiétement sur elle, et sera toujours en lutte avec lui. L'histoire de l'Eglise d'Ecosse le prouve.

Digitized by Google

Or, le but de ces deux grandes sociétés, l'Etat et l'Eglise, serait-il de se haïr et de se faire sans cesse la guerre? Ces deux puissances émanées l'une et l'autre de Dieu, qui sont placées de lui au milieu des peuples pour répandre en leur sein d'ineffables bienfaits, n'y seraient-elles que comme deux champions qui ne cessent de s'escrimer l'un contre l'autre et de se porter des coups mortels?

Je désire trop qu'il y ait une union cordiale et réelle entre la société civile et la société religieuse, pour ne pas demander qu'on tranche ces liens, qu'on débrouille ces complications qui n'ont cessé d'en faire jusqu'ici deux sociétés rivales et ennemies. Le plus grand argument contre l'union, c'est son incompatibilité avec la paix, la liberté, la vie, la prospérité de l'Etat et de l'Eglise.

Je demande, non la suppression d'une union, mais la suppression d'une discorde. Je tiens à établir ce fait.

Il ne s'agit pas seulement d'une discorde qui ait été dans les siècles anciens, du temps des Henri d'Allemagne, des Grégoire VII, des Philippe-Auguste, des Boniface VIII, des Frédéric Barberousse, des Grégoire IX, des Innocent III; il s'agit d'une lutte déplorable qui existe encore de nos jours, dont nous venons d'avoir à Rome un sanglant épisode, et qui tient en réserve bien d'autres commotions, bien d'autres perturbations pour les peuples.

Oui, j'accuse les systèmes gouvernementaux qui veulent maintenir à toute force ces complications, ces envahissements, ces asservissements; je les accuse comme ennemis d'une union salutaire entre l'Etat et l'Eglise, comme instigateurs des troubles et des combats entre les deux sociétés, comme devant perpétuer parmi les

nations ce qui a fait leur ruine ; et c'est au nom de ce principe même d'union qu'ils proclament, mais qu'ils dénaturent, que je les poursuis et que je les condamne.

Que l'Eglise libre d'Ecosse maintienne son ancien et grand principe, en vertu duquel l'influence bienfaisante du christianisme doit pénétrer non-seulement les individus, mais aussi les familles, non-seulement les familles, mais aussi les sociétés plus vastes, et très-particulièrement la grande société civile ; que l'Eglise d'Ecosse proclame, comme elle l'a fait jusqu'à cette heure, qu'il n'y a sur la terre ni individu, ni association, à l'égard desquels il ne faille présenter cette prière : *Ton règne vienne!* — Que, rejetant avec effroi, comme nous le faisons nous-mêmes, cette formule d'un célèbre politique catholique-romain français : l'*Etat est athée* (formule que l'on explique, je le sais, mais qui tout au moins est déplorablement inventée), l'Eglise d'Ecosse ne cesse de répéter dans le monde qu'elle ne veut pas plus un Etat sans Dieu, qu'une Eglise sans Dieu ; mais, en même temps, qu'elle reconnaisse avec bénédiction ce que Dieu a fait pour elle, et qu'elle se glorifie de son entière liberté. Qu'elle comprenne ce que nous devons tous comprendre et ce que nous, hommes du continent, nous voyons peut-être de plus près que nos frères des îles britanniques, savoir que la grande transformation subie maintenant en tout lieu par l'Etat, provoque et exige une transformation dans les rapports de l'Etat avec l'Eglise. Ce n'est plus le temps des Frédéric de Saxe et des Gustave-Adolphe. La démocratie, qui arrive partout au pouvoir, se signale quelquefois par l'irréligion et, dans les cas les plus favorables, par l'indifférence.

L'émancipation de l'Eglise quant à l'Etat, l'émancipation de l'Etat quant à l'Eglise, est peut-être la plus grande des évolutions auxquelles les choses humaines

sont appelées dans le siècle où nous sommes. C'est par cette grande crise que nous devrons entrer dans les temps nouveaux.

Je conclus en disant que, tandis que le système écossais donne à ses théories une base scripturaire et solide, trop négligée peut-être par le système de la séparation, celui-ci développe le système écossais dans une application fort importante. Ce sont, ou du moins ce doivent être deux systèmes amis qui se complètent l'un l'autre ; ou plutôt c'est un seul et même théorème, mais présenté sous deux formules différentes pour les deux sphères auxquelles il s'applique. Le système écossais est la formule de l'Eglise ; le système de la séparation est la formule de l'Etat.

Je sais qu'il est de respectables appréhensions. Je sais que des hommes éminents craignent de compromettre la religion, en lui retirant l'appui politique. Me sera-t-il permis, en finissant, de faire une supposition étrange? Si quelque insensé, pour établir une plus grande union dans notre système solaire, proposait d'attacher la terre, la lune et le soleil l'un à l'autre, par je ne sais quels gigantesques liens, qu'en résulterait-il? je vous le demande, si ce n'est que ces liens importuns, s'opposant au mouvement libre de ces corps, entraîneraient notre système dans des perturbations inouïes et nous plongeraient dans un affreux cataclysme, dans les ténèbres et les désolations du chaos. Oh! que j'aime mieux cette liberté que Dieu leur a donnée, et qui laisse circuler librement la lumière, la chaleur et la vie!

Que, non-seulement en Écosse, mais sur toute la terre, l'Eglise, devenue libre, puisse bientôt profiter de sa liberté même, pour faire luire sur tout le peuple, et par conséquent sur tout l'État, le soleil de Jésus-Christ!

CHAPITRE III.

LUTTES ÉCOSSAISES.

SEIZIÈME SIÈCLE. — PAPISME.

I. Les voyageurs. — L'histoire et ses leçons. — Deux hommes à Genève. — Commencements de la réformation de l'Ecosse. — Hamilton. — Beaton. — Wishart. — Knox. — Retour de Knox. — Saint-André. — Triomphe de la réforme. — Eglise libre. — II. Premier livre de discipline. — Election des pasteurs. — Marie Stuart. — Opposition. — Ligue de Bayonne. — Le meurtre d'Holyrood. — III. L'Église est établie. — Indépendance spirituelle de l'Église. — Mort du bon régent. — Évêques. — *Tulchan*.— Paroles d'Ersikine de Dun. — IV. Le *Livre de gouvernement*. — Jacques, Lennox et Arran. — L'*archevêque* Montgommery. — Acte contre l'admission civile. — Protestations de l'assemblée. — Melville devant le roi. — Jacques cède. — V. Les *Actes noirs*. — Protestation. — Réaction protestante. — Discours presbytérien du roi. — Charte ecclésiastique de 1582. — VI. Nouvelle réaction. — Députation au roi. — André Melville. — Dangers. — Force et courage.

I.

Un grand nombre de voyageurs parcourent le même pays, en y voyant pourtant chacun des choses différentes. Le peintre rapporte son portefeuille plein de croquis représentant des maisons rustiques, des cascades bouillonnantes, les bords enchantés des lacs, les riantes vallées et les cimes orgueilleuses des monts. L'architecte a esquissé dans son carnet tantôt une église gothique,

tantôt une élégante maison, une colonnade, un chapiteau. L'homme d'état a étudié les institutions, les chambres, la royauté, le jeu et la balance des pouvoirs. Le pédagogue a parcouru toutes les écoles, s'est entretenu avec les maîtres, s'est fait expliquer les méthodes et leurs résultats.

Pour moi, j'aime à m'enfoncer dans les siècles passés, et, tout en contemplant les lieux que je parcours, à rechercher ce qu'ils ont vu dans les temps anciens. Comment voir un champ de bataille sans y ranger de nouveau ses armées, une église sans mettre dans sa chaire l'homme illustre qui y prêcha; — un cimetière sans en évoquer les morts?

L'histoire contemporaine d'un peuple est contenue dans celle de ses anciens temps. Partout le présent est dans le passé comme l'épi dans le grain de blé, et l'oiseau dans son œuf. Les obscurités du présent s'expliquent par les clartés du passé.

S'il est un trait qui caractérise spécialement notre siècle, ce sont les préoccupations des hommes sérieux sur les rapports qui doivent exister entre les deux grandes sociétés, la société politique et la société religieuse. S'il est un appel qui soit adressé maintenant à l'homme chrétien, au milieu de tant de conflits, de tant de chutes, de tant de transformations des pouvoirs, c'est l'invitation de demeurer fidèle au roi immortel. Si les royaumes et les républiques de cette terre s'agitent et chancellent, de telle manière que les hommes effrayés soient prêts à s'enfuir pour ne pas être écrasés sous leurs ruines, l'Ecriture nous montre un *royaume qui ne peut être ébranlé*, et dans lequel il faut que les croyants se réfugient. Il n'est pas d'histoire qui renferme plus de leçons sur cet important sujet, que celle d'Ecosse depuis la réformation. J'ai détaché le feuillet

du livre des siècles sur lequel se trouvent racontés ces temps antiques, si fertiles en leçons pour les nôtres, et c'est cette page toute pleine de luttes et de souffrances, mais aussi de triomphe et de foi, que je viens placer sous vos yeux.

Il y a près de trois siècles [1], que sur une colline jetée aux pieds des Alpes, près de ces trois tours de Saint-Pierre qui s'élèvent sans flèches au-dessus de notre cité, dans les vieilles rues de la vieille Genève, à la rue des Chanoines, au bourg de Four et ailleurs, on voyait souvent ensemble deux hommes d'environ 50 ans, d'un air gravé et vénérable, et d'un regard perçant, hommes de combats et de prières. L'un était Jean Calvin et l'autre était Jean Knox. Celui-ci était depuis quelque temps pasteur des Anglais et des Ecossais que la persécution avait obligés à chercher un refuge dans cette hospitalière cité. Il y était venu en 1556, avec sa femme et sa mère, alors veuve, et il y avait eu deux fils. Dans les conversations qu'ils avaient ensemble, le docteur de Genève et le docteur d'Ecosse s'éclairaient mutuellement, recherchaient dans la Bible l'état de l'Eglise ancienne, gémissaient de ce que le gouvernement ecclésiastique des temps primitifs avait été entièrement renversé par la tyrannie de la papauté, rétablissaient les lignes principales de cette constitution presbytérienne dont ils furent au XVIe siècle les deux grands champions, et formaient ainsi sur les bords de notre lac les liens de cette fraternité qui unira à jamais l'Ecosse et Genève.

Knox aimait surtout à entretenir son ami de ce que Dieu avait fait dans sa chère patrie pour y remettre son

[1] En 1554, puis en 1555, enfin depuis juillet 1556 jusqu'au 7 janvier 1559.

Evangile en honneur. Nous n'avons pas le texte de ces conversations; mais nous pouvons le retrouver dans l'histoire de la Réformation d'Ecosse, par Knox [1].

Un cousin du roi, disait alors Knox à Calvin, Patrick Hamilton, destiné aux plus hautes dignités de l'Eglise, avait reçu dès son enfance l'abbaye de Ferne comme gage des honneurs ecclésiastiques auxquels il devait aspirer. Mais le jeune Patrick cherchait une autre gloire; et en 1526 il se rendit à Wittemberg, puis à Marbourg, pour y étudier le pur Evangile de Christ, sous Luther, Mélanchton, et Lambert d'Avignon. Rentré dans sa patrie, on crut voir une étoile nouvelle briller dans le ciel de l'Ecosse. Sa naissance, sa science, son éloquence, sa douceur, attiraient à lui ses concitoyens. Les prêtres remplis de colère usèrent de certains prétextes pour l'amener à Saint-André. Là, le prieur des Cordeliers, Campbell, feignit d'être disposé à embrasser ses opinions; et Hamilton lui ayant ouvert son cœur, fut aussitôt saisi et condamné. Traîné à l'échafaud, Patrick se dépouilla d'une partie de ses habits et dit à son serviteur qui ne l'avait jamais quitté : « Prends, ces vêtements ne me serviraient de rien dans les flammes, et ils te seront encore utiles. Je n'ai pas autre chose à te laisser, si ce n'est l'exemple de ma mort. Gardes-en, je te prie, le souvenir; car si elle est pleine d'amertume quant à la chair, elle est l'entrée dans la vie éternelle, — cette vie que nul ne peut posséder, s'il renie Jésus-Christ, en présence de cette perverse génération. » Puis Patrick s'écria : « Combien de temps encore, Seigneur! l'obscurité couvrira-t-elle ce royaume? » Et il expira. C'était le 28 février 1528; le martyr était dans sa vingt-quatrième année.

[1] *The works of John Knox*, edited by D. Laing. vol. 1. Edinb. 1846.

L'Eglise d'Ecosse est sortie des cendres du bûcher de Hamilton.

Partout on voulait connaître la doctrine que le jeune cousin du roi avait scellée de son sang, et un grand nombre de laïques et même quelques prêtres et quelques moines reçurent les convictions évangéliques dans leur cœur. L'archevêque de Saint-André menaça d'en brûler quelques-uns pour épouvanter tous les autres. « Monseigneur, » dit en souriant quelqu'un qui l'entendit, « si vous les faites brûler, que ce soit dans des ca- « ves, car la fumée du bûcher de Patrick Hamilton a « infecté de cette hérésie tous ceux qui en ont senti l'o- « deur. » Seaton même, le confesseur du roi, prêchait avec éloquence et hardiesse que « nul homme ne peut « racheter ses péchés et satisfaire à la justice de Dieu, « qu'il n'y a pour être sauvé, d'autre moyen que la ré- « mission des péchés, donnée gratuitement à la repen- « tance et à la foi. » Le confesseur dut s'enfuir à Berwick.

Bientôt les persécutions augmentèrent. En 1538, deux jeunes hommes, Russel et Kennedy, furent condamnés à être brûlés sur le même bûcher. Kennedy, sortant à peine des rêves riants de la jeunesse, recula d'abord avec effroi devant cette affreuse mort. Mais bientôt il tomba à genoux, rendit grâces au Seigneur, et s'écria : « O mort! maintenant je te défie! Fais ce que « tu veux! Je loue Dieu. Je suis prêt! » L'archevêque de Glasgow, ému, eût voulu épargner la vie du jeune homme; mais les moines s'y opposèrent. Kennedy mourut plein de courage et de joie.

Alors parut un homme qui devait être le grand persécuteur du peuple de Dieu en Ecosse. David Beaton, neveu de l'archevêque de Saint-André, élevé en France, employé dans des négociations politiques, obtint pour

le roi d'Ecosse la main de Marie de Guise, et devenu cardinal, succéda bientôt comme primat à son oncle.

Le roi Jacques V étant mort, le cardinal fit faire un document qui plaçait en ses mains le gouvernement du royaume pendant la minorité de la jeune et plus tard si célèbre Marie Stuart, qui n'avait que sept jours. Mais ces intrigues furent déjouées, et James Hamilton, le plus proche héritier de la couronne après Marie, fut nommé régent.

Hamilton était de ceux pour lesquels l'odeur du bûcher de son jeune parent Patrick avait été, jusqu'à un certain point, une odeur de vie. En 1542, un acte du parlement permit à tous les Ecossais de lire les Ecritures dans leur propre langue. Bientôt la parole de Dieu, si longtemps cachée, se trouva partout, — sur les tables des gentilshommes, dans les mains des bourgeois, et dans tous les cœurs affamés de la justice.

Beaton mit tout en œuvre pour changer cet ordre de choses; il détacha le faible régent de la cause de l'Evangile; les hommes les plus fidèles durent quitter l'Ecosse, et les supplices recommencèrent.

George Wishart, frère du laird de Pittarow, avait étudié à Cambridge. Etant revenu en Ecosse, il y prêcha Christ avec tant de chaleur et de vie, que ses nombreux auditeurs sentaient leurs cœurs brûler au dedans d'eux, et fondaient en larmes. Le cardinal en ayant été informé, Wishart dut s'enfuir de Dundee à Ayr, où les églises lui ayant été interdites, il se mit à prêcher sur les places publiques, dans les champs et sur les coteaux. Mais la peste ayant éclaté à Dundee, il y revint porter aux mourants les consolations éternelles.

Le temps de son martyre n'était pas éloigné. Un jour il résolut de se rendre à Ormiston. Je voulais l'y accompagner (racontait Knox), mais il s'y opposa. « Retour-

« nez vers vos élèves, et Dieu vous bénisse, me dit-il. « *Un* suffit pour *un* sacrifice [1]. » Je retournai à la maison de Douglas de Langniddrie, chez lequel j'étais alors précepteur. Wishart arrivé à Ormiston, fut saisi pendant la nuit, traîné devant le cardinal, à Saint-André, et condamné à mort, malgré l'intervention du régent.

Le 2 mars 1546, chacun faisait ses préparatifs. Le bourreau dressait le bûcher sur la place de Saint-André; des valets suspendaient des tapis aux fenêtres du château qui donnaient de ce côté, et y posaient de riches coussins, pour que le cardinal et ses prélats pussent à leur aise contempler les tourments du martyr; en même temps les hommes chargés de conduire Wishart au supplice, le dépouillaient de ses habits, le revêtaient d'une blouse noire, et y attachaient des sachets de poudre à canon.

Wishart arrivé au lieu du supplice, les mains liées derrière le dos et une corde autour du cou, pria avec ferveur. Le bourreau ému, se jetant à genoux, lui demanda pardon de l'acte qu'il allait accomplir, Wishart lui dit de s'approcher, lui donna un baiser et lui dit : « Voilà la marque que je te pardonne. Fais ton de- « voir. » La trompette sonna, le bûcher fut allumé, les sachets firent explosion sans terminer les souffrances du martyr. Alors le capitaine s'approchant lui dit : « Ayez « bon courage ! » — « Ce feu tourmente mon corps, « dit Wishart, mais mon âme n'est pas abattue. » Puis levant la tête vers le cardinal qui le contemplait des fenêtres du château, Wishart, doué à ce moment suprême

[1] John Knox pressing to have gone with the said master George, he said : Nay, return to your barnes, and God bless you. One is sufficient for one sacrifice. (J. Knox's works I, p. 139.)

de cette seconde vue dont se vantent les Ecossais, s'écria ; « O toi qui, entouré de cette pompe magnifique, « me contemples de cette place élevée, et te repais de « mes tourments, dans peu de jours on te pendra à cette « fenêtre où tu te trouves, et ton corps, environné main- « tenant de tant d'éclat, y sera couvert d'ignominie!... »

Bientôt éclata en Ecosse une terrible et universelle indignation contre le cruel cardinal, altéré du sang innocent. « Si nous ne voulons mourir nous-mêmes, di- « sait-on, il faut que le cardinal meure! » Quelques hommes passionés, irrités, hors d'eux-mêmes, pénètrent dans son palais ; le misérable Beaton tombe sous leurs coups, et le peuple demandant à grands cris à le voir, on pend son cadavre à cette même fenêtre, d'où, trois mois auparavant, il avait froidement contemplé la mort de Wishart.

Knox racontait alors comment les prêtres, la reine-mère et le régent lui-même avaient voulu venger l'acte de ces malheureux chefs Ecossais qui, égarés par leurs passions, ne s'étaient pas rappelés que *la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu.* Il disait comment, converti par la piété de Wishart, qu'il avait l'habitude de suivre dans ses prédications nomades, il avait prêché lui-même que Christ est le seul sauveur, et que le pape est l'Antechrist; comment il avait été envoyé aux galères, puis relâché, puis de nouveau condamné pour hérésie, brûlé en effigie sur la place du marché, et obligé de chercher un asile dans nos murs, alors le refuge et la gloire de la réformation.

Tels étaient les récits de Knox à Calvin et à ses amis. Mais tandis qu'il racontait à Genève les luttes de l'Ecosse, il recevait dans cette cité de puissantes convictions. L'air libre de cette république dilatait son cœur, et son âme généreuse brûlait de rompre les chaînes clé-

ricales et politiques, que traînait alors sa noble patrie. L'occasion se présenta bientôt pour le pieux réfugié, de porter à l'Ecosse cette sainte et légitime liberté qu'il avait trouvée au pied de nos Alpes.

Knox ayant appris en janvier 1559 à quelles extrémités ses frères d'Ecosse se trouvaient réduits, et ayant reçu par un exprès des lettres qui l'invitaient à retourner dans sa patrie, résolut de s'y rendre malgré le jugement prononcé contre lui, et d'y consacrer sa vie à la cause de l'Evangile et de la réformation. Il quitta donc Genève, où il avait joui de toutes les douceurs d'une vie chrétienne. Il quitta Calvin, qu'il avait si bien compris. Il s'éloigna de nos belles montagnes et de notre heureuse et libre cité, si glorieuse alors de l'Evangile qu'elle professait, traversa la France, s'embarqua à Dieppe, et ne pouvant passer par l'Angleterre, il débarqua à Leith, près d'Edimbourg, le 2 mai 1559.

Ce n'était pas seulement ce qu'il avait trouvé à Genève que Knox devait donner à l'Ecosse. Knox et l'Ecosse devaient être chargés d'une tâche que n'avaient pas (au même degré du moins) Calvin et Genève. L'indépendance de l'Eglise que Christ a rachetée à grand prix par son sang, et qui est à lui et non point aux gouvernements de la terre : tel est le principe qui devait être confié aux hommes régénérés d'entre les descendants des Pictes et des Scots. Une circonstance contribua à cette vocation spéciale, c'est que nulle part, si ce n'est en France, le pouvoir ne se montra aussi hostile qu'en Ecosse à la doctrine et à l'ordre évangéliques. Si l'Ecosse résista avec tant d'énergie à toute intrusion de l'Etat, ce ne fut pas seulement pour maintenir quelques formes ecclésiastiques, ce fut aussi et principalement parce que sous ces formes, c'étaient la doctrine et la vie de l'Eglise, que l'Etat voulait atteindre et détruire.

Digitized by Google

Au moment où Knox arriva à Edimbourg, une partie des ministres évangéliques d'Ecosse étaient cités devant les tribunaux, et dans huit jours ils devaient être jugés comme prévenus d'avoir enseigné l'hérésie et excité des tumultes parmi le peuple. Leurs ennemis préparant des trames perfides pour se défaire d'eux par la mort, tenaient séance depuis plusieurs jours dans le monastère des Cordeliers à Edimbourg, quand le matin du 3 mai, au moment où ces prêtres venaient de reprendre leurs complots, un des moines qui était allé sans doute mendier dans la ville, entre précipitamment dans le monastère, et se jetant hors d'haleine et pâle d'effroi dans la salle où le conseil du clergé était assemblé, s'écrie : « John Knox! John Knox! — John Knox est « arrivé! il est ici! cette nuit même il a couché dans « Edimbourg!... » Si le tonnerre était tombé tout à coup au milieu d'eux, les prêtres n'eussent pas ressenti plus d'épouvante. Ils lèvent brusquement la séance; ils quittent la salle et le couvent, et ils se dispersent l'un d'un côté, l'autre de l'autre, dans la plus grande confusion.

Tel fut l'effet que produisit l'arrivée à Edimbourg du réfugié de Genève. Ce n'était pas seulement la prêtrise romaine qui en Ecosse s'élevait contre la réformation ; le monarque, la cour, une noblesse hautaine et avide, un peuple mal gouverné, une populace turbulente, étaient contre elle ; mais les réformateurs de l'Ecosse avaient posé leurs pieds sur le roc de la Parole de Dieu. Ils furent, comme les réformateurs du continent, des hommes d'une foi forte, de la foi *qui fait la conquête des royaumes*. Ils savaient « que les cieux et la terre passeront, mais que la Parole et les Ecritures de Dieu ne passeront point. » Ils étaient convaincus que les principes et les vérités dont ils étaient les hérauts, rempor-

teraient la victoire, et que le Roi dont ils étaient les ambassadeurs régnerait le dernier sur la terre. Avec cette foi on surmonte le monde.

Knox ne perdit pas de temps, et bientôt ses prédications enflammèrent les esprits. On redoutait pour lui les effets de son courage. « Ne craignez point les dan-
« gers qui me menacent, disait-il à ses amis; ma vie
« est sous la garde de Celui dont je cherche la gloire, et
« je ne veux pour me défendre ni armes ni bras hu-
« mains. »

Peu après, Knox se rendit dans la ville de Saint-André, le siége du primat, la Rome de l'Ecosse. Il savait que c'est au centre d'une armée que les coups les plus forts doivent être portés. Le 16 juin 1559, il y monta en chaire et y prêcha devant un nombreux auditoire, où se trouvait l'archevêque, primat d'Ecosse, un grand nombre de membres de son clergé et des bandes armées de satellites qui se préparaient à trancher la vie du réformateur.

Saint-André ! que de souvenirs me rappelle cette antique cité avec ses tours vénérables et ses nombreux clochers ! Reçu pendant mon séjour dans cette ville, dans la maison du plus illustre savant de l'Ecosse, sir David Brewster, j'eus le bonheur d'avoir pour conducteur, au milieu de ses antiquités, l'historien de l'Eglise écossaise, le docteur Hetherington. Avec quel intérêt je parcourus tour à tour les ruines magnifiques de cette cathédrale, œuvre de plusieurs siècles, et qu'une seule parole de Knox fit tomber en un seul jour ; puis, non loin de là, sur d'immenses rochers qui s'élèvent à pic au-dessus de la mer, dont les flots battent sans cesse la base, les pittoresques décombres du château, qui servent maintenant de signal au navigateur ; — ailleurs enfin les endroits où des martyrs versèrent leur sang à l'é-

poque de la réformation, et sur l'un desquels s'élève maintenant le temple de l'Eglise libre.

A peine la puissante prédication de Knox était-elle terminée, que l'archevêque de Saint-André accourut tout alarmé à Edimbourg, vers la reine régente, pour lui apprendre le triomphe de la réformation. Cette princesse fit aussitôt marcher son armée contre les seigneurs et le peuple réformé, qui se déterminèrent alors à lui résister. Ces Scots courageux entrent successivement dans Perth, dans Stirling, dans Edimbourg. Bientôt le culte romain est aboli ; et en juillet 1560 un traité entre Marie Stuart, reine d'Ecosse (la régente était morte), et Elisabeth, reine d'Angleterre, publie une amnistie et ordonne la convocation d'un parlement. Ce parlement, assemblé en août, après avoir entendu la noble confession de foi faite par Knox et ses amis, abolit définitivement la juridiction papale, mais sans mettre à l'Eglise nouvelle l'attache de l'Etat.

L'Eglise a commencé en Ecosse par être sous la croix, ne recevant des pouvoirs politiques que la persécution. En 1560, elle devint si l'on veut nationale, mais elle demeura libre, et ce ne fut que sept années plus tard, que, transformée en Eglise d'Etat, elle devint ce que l'on appelle en Grande-Bretagne un *Etablissement*.

II.

Le 20 décembre 1560 s'ouvrit la première Assemblée générale de l'Eglise. Elle ne se réunit point sur la convocation du parlement. Ce grand corps de l'Etat demeura passif à son égard, et ne fit rien ni pour ni contre elle. L'autorité de l'Eglise elle-même se manifesta seule par cette Assemblée. Ce premier grand synode n'eut d'autre origine que la conscience des chré-

tiens. Ces origines de l'Eglise d'Ecosse sont d'une haute importance pour comprendre la liberté qui la caractérise.

Déjà Knox et ses amis, nous l'avons vu, avaient rédigé une confession de foi : l'Assemblée sentit la nécessité d'arrêter aussi une constitution ecclésiastique, et on en chargea les mêmes docteurs. Ainsi naquit le *Premier Livre de discipline*, qui peut être regardé comme la première charte de l'Eglise d'Ecosse, et qui, sans être alors confirmé par le conseil de la reine, puisqu'il n'y avait point encore d'établissement religieux, fut signé par la plupart des conseillers de la couronne, en tant que membres de l'Eglise. L'Eglise n'hésita pas un instant à se passer de la sanction de l'Etat.

Le grand principe de l'Ecosse, l'indépendance de l'Eglise, commença à s'exprimer dans cette première Assemblée générale. Les guerres avec l'Angleterre, destinées à repousser la domination de ce peuple rival, avaient fait naître en Ecosse l'idée de l'indépendance nationale, et cette indépendance était devenue, depuis des siècles, la passion enthousiaste des Ecossais. Dès que l'Evangile fut prêché dans leurs montagnes et sur leurs rivages, ils furent frappés de cette parole de Jésus : *Je suis Roi*, et de celle-ci : *Mon royaume n'est pas de ce monde*. La royauté de Christ, et la séparation profonde qui se trouve entre son royaume et les royaumes du monde, furent deux des principes de l'Evangile qui saisirent le plus vivement leur esprit. » Toute conscience chrétienne est indépendante, quant à la foi, de tout pouvoir humain : elle ne relève que de la Parole de Dieu, et n'a pas d'autre contrôle à subir. Nulle puissance ne peut lui imposer son joug, ni la tradition, ni le pape, ni les nobles, ni l'Etat : » telle était une partie de la bonne nouvelle qu'on prêchait en Ecosse.

Si leur devoir envers leur roi temporel obligeait les Ecossais à s'opposer aux redoutables irruptions des armées de l'Angleterre, leur devoir envers Jésus, leur roi éternel, ne demandait-il pas qu'ils livrassent les batailles de la foi à tout prince dont la main saisirait sa couronne ? Cette grande pensée de la royauté suprême de Jésus-Christ trouva dans le peuple énergique de l'Ecosse une sympathie naturelle ; elle fit vibrer toutes les émotions de son cœur ; et l'on pouvait pressentir que si jamais l'indépendance du royaume d'Ecosse était perdue, l'indépendance du royaume de Jésus-Christ deviendrait encore plus chère à cette nation. *Deux rois et deux royaumes.*

Je n'exposerai pas le système presbytérien établi dans la charte que rédigea la première Assemblée générale. Le principe qui vient d'être signalé n'y paraît pas encore aussi distinctement que dans des actes postérieurs ; mais on y retrouve déjà quelques-unes de ses conséquences les plus importantes, en particulier ce dogme si précieux à l'Ecosse, la liberté des troupeaux quant à l'élection des pasteurs.

Le *Premier Livre de discipline*, au chapitre IVe, section 2e, dit :

« Il appartient au peuple, à toutes et à chacune des « congrégations, d'élire leurs ministres. »

Il dit à la section 4e : « Il faut soigneusement éviter « qu'un homme soit violemment introduit ou poussé « dans quelque congrégation, et réserver avec grand « soin à chaque Eglise la liberté d'avoir ses votes et « ses suffrages dans l'élection de ses ministres. »

Tel est le droit primitif de l'Eglise d'Ecosse : il est hors de toutes ambages et de toute dispute.

En 1565, la reine Marie Stuart, cette nièce des Guises, cette femme si célèbre par sa beauté et ses mœurs légè-

res, désirant épouser Darnley, parut se rapprocher de l'Assemblée générale, qu'elle voulait gagner. Mais on vit bientôt qu'il n'y avait rien à attendre d'elle. Marie déclara vouloir demeurer fidèle à la foi romaine, et pourtant maintenir dans l'Eglise presbytérienne son droit de patronage, c'est-à-dire le privilége de nommer les ministres dans certaines paroisses.

L'Assemblée générale, sans oser s'opposer à ces prétentions, rappela cependant que la nomination définitive appartenait à l'Eglise ; puisque si l'Eglise n'avait pas le droit de refuser ses ministres, les patrons pourraient présenter qui leur plairait, sans épreuve et sans examen. Dès ce moment, on vit plusieurs nobles s'opposer à la réformation et au *Livre de discipline*. La cour devint le centre de cette opposition. Marie Stuart comprenait que les plans formés par ses oncles le duc de Guise et le cardinal de Lorraine pour le rétablissement de la papauté, ne pouvaient triompher que sur les ruines de l'Eglise dont Knox et ses amis élevaient alors les saintes murailles. Les courtisans gagnèrent plusieurs seigneurs. « Ce système, » disaient les plus modérés de ces lords en parlant du presbytérianisme, « n'est qu'une pure « imagination, qui provient sans doute de bonnes inten- « tions, mais qu'il est impossible de réaliser. » L'histoire a répondu victorieusement à ces vaines paroles.

Une Assemblée générale ayant été tenue en 1561, plusieurs seigneurs contestèrent la légitimité de telles assemblées sans le consentement de la reine, et refusèrent de s'y rendre. Il y eut alors entre ces seigneurs, Knox et ses amis, une conférence où les grands principes de l'Ecosse furent distinctement établis. — « Des su- « jets ne peuvent s'assembler sans la connaissance de « leur reine, dit Maitland de Lethington, secrétaire « d'Etat. » — « La reine, répondit Knox, sait que nous

« nous assemblons. — Elle ne le sait que trop ; mais il « s'agit de savoir si elle le permet. — Nous enlever la « liberté de nos assemblées, répliqua le réformateur, « c'est nous enlever l'Evangile ! » — Cette expression est forte ; Knox la justifia en ajoutant : « Nous savons « ce que nous avons à craindre, si la liberté de l'Eglise « doit dépendre de la permission de la reine; ce ne « seront pas seulement nos assemblées qu'on nous en- « lèvera, mais la prédication même de l'Evangile de « Jésus-Christ ! » Ainsi Knox déclarait que l'Eglise devait se passer des permissions de l'Etat, parce qu'elle voulait se passer de ses défenses.

Tels furent les commencements du presbytérianisme en Ecosse. Le papisme, aboli comme culte national, n'était plus que la religion de la cour ;. et le presbytérianisme évangélique était librement mais fortement constitué. Rome ne pouvait voir cet état de choses sans crainte, et bientôt tout se prépara pour une révolution.

Le concile de Trente venait de rendre un décret pour extirper le nom protestant ; et les Guises, oncles de Marie Stuart, avaient aussitôt invité leur nièce à entrer dans la ligue de Bayonne formée dans ce dessein. Marie n'hésita pas. Déjà l'excellent lord Murray et presque tous les seigneurs protestants étaient exilés. Marie fit plus : elle convoqua le parlement, ordonna que les prélats romains y prissent leur place, et fit préparer des autels papistes dans la cathédrale d'Edimbourg. — La restauration du papisme allait s'accomplir. La main de Dieu l'arrêta.

On vit alors l'un de ces événements remarquables où Dieu permet que les méchants se déchirent entre eux, et délivrent ainsi les justes. C'est ici l'une des scènes les plus vivement rappelées aux étrangers qui visitent

Edimbourg, et elle en vaut la peine, car elle justifie d'une manière redoutable la providence de Dieu. Quand je parcourus le palais royal d'Holyrood, je passai dans les appartements de Marie Stuart, dans sa chambre, devant son lit, et je m'arrêtai dans ce fameux cabinet, contigu à la chambre à coucher de la reine, où eut lieu l'un des grands crimes de ces temps, forfait accompli au milieu et en dépit des saintes lueurs de la réformation.

J'étais à Holyrood, je me plaçais trois siècles en arrière, au 9 mars 1566, et je me représentais ce qui se passait alors dans ce tragique cabinet. — C'est le soir, l'heure du souper ; la reine est à table ; à côté d'elle se trouve un Italien, son secrétaire privé, nommé Rizzio, que les princes papistes du continent ont choisi pour être, à Edimbourg, le perfide instrument de leurs complots, et qui jouit depuis quelque temps de l'intimité de la reine, au point d'exciter la jalousie de Darnley, le prince auquel elle a donné sa main. Avec la reine et Rizzio se trouvent la comtesse d'Argyle et une ou deux autres personnes. On mange, on boit, on cause, on plaisante, on rit, on ne pense qu'au plaisir. Tout à coup, Darnley, le papiste Darnley entre, et sans saluer personne, lance à Rizzio un regard de vengeance. Après le roi, vient lord Ruthven, sortant d'un lit de maladie, pâle, l'œil hagard ; dans le fond se présentent des hommes armés. Ruthven ordonne à Rizzio de quitter une place dont il est indigne. L'Italien, épouvanté, saisit les pans de la robe de la reine et implore sa protection. Darnley l'oblige à lâcher Marie, et, dans ce moment, George Douglas, tirant l'épée que le roi porte à son côté, en frappe Rizzio. Aussitôt les cris, les pleurs remplacent les rires et la joie. On enlève l'Italien, on le porte dans l'appartement extérieur, et malgré les supplications de la reine, on le

frappe de cinquante-six coups; son sang coule abondamment sur le parquet, et l'on m'en montra encore les traces très-visibles, que, depuis deux cent-soixante-dix-neuf ans, prétend-on, rien n'a jamais pu effacer. Je crois le fait possible. Quand la reine apprit sa mort : « Eh « bien! dit-elle, je sécherai mes larmes et je m'étudierai à la vengeance. »

En effet, dès lors, la colère de Marie-Suart devint sa première passion et elle oublia les presbytériens pour poursuivre son propre mari et les meurtriers de Rizzio. Elle discerna, dans un débauché de sa cour, Bothwell, un instrument propre à ses desseins. L'année suivante, le roi, son époux, tomba sous les coups de ce malheureux ; et la reine épousa en troisièmes noces le meurtrier encore sanglant de son propre mari. Ce fut alors que la vengeance divine, cette vengeance qui tarde mais qui arrive, et dont Elisabeth devint le grand exécuteur, commença à éclater sur la coupable Marie Stuart. Je n'irai pas plus loin dans ce qui la concerne. Rizzio, l'envoyé des Guises, était tombé par l'ordre du papiste Darnley ; Darnley était tombé par l'ordre de la papiste Marie Stuart; Marie Stuart tomba à son tour. *Le méchant tombera par sa méchanceté* (Prov. II, 5) dit le prophète, *et l'Eternel les exterminera tous* (Ps. CXLV, 20). On ne cesse, sur le continent et surtout en France, d'exalter Marie Stuart et d'insulter Knox ; il faut qu'on sache quelle était la femme avec laquelle le grand réformateur avait à lutter, et dont il sut quelquefois reprendre courageusenent les désordres et les crimes. Devant le tribunal du monde, il suffit souvent d'avoir été belle pour excuser de grandes fautes; cela ne suffit pas devant le tribunal de Dieu.

Digitized by Google

III.

Marie Stuart avait succombé. Il s'opéra aussitôt en Ecosse, dans le sens du presbytérianisme, un mouvement si énergique qu'il alla au delà des limites désirables. L'excellent comte de Murray, zélé réformé, rappelé de son exil, fut placé comme régent à la tête du gouvernement ; le parlement fut assemblé le 15 décembre 1567, et ce fut alors que l'Eglise réformée fut reconnue et établie par l'Etat ; triomphe semblable à celui du christianisme, quand sous Constantin, et surtout sous Théodose, la religion du Crucifié fut placée sous la couronne des Césars. Hélas ! que de mondanité et de corruption l'Eglise trouva sur le trône des empereurs ! Que d'angoisses, de luttes, de martyres, l'attendaient autour de celui des Stuarts !

Cependant, formée en opposition à une hiérarchie tyrannique, elle avait pris un caractère de liberté qu'elle ne pouvait plus perdre. Le peuple écossais, épris de la réformation, avait embrassé avec joie les principes presbytériens. Simple de mœurs, ami d'une saine liberté, plein d'affection pour les choses de Dieu, ce peuple généreux, en repoussant les prétentions d'un clergé ambitieux, avait déclaré vouloir s'occuper lui-même de la seule chose qu'il jugeât nécessaire. La discipline ecclésiastique prévenait les inconvénients que pouvait avoir cette participation du peuple aux affaires du christianisme. On ne s'imaginait pas alors que tout citoyen, quelle que fût son incrédulité ou son immoralité, pût voter dans les assemblées de l'Eglise ; ceux-là seuls qui vivaient en chrétiens étaient admis à y paraître. Au moment où ils se séparaient de Rome, les Ecossais plaçaient l'autorité ecclésiastique dans les assemblées des anciens

et des ministres de la Parole de Dieu; et en le faisant, ils avaient la conviction qu'ils se rattachaient ainsi aux traditions antiques du christianisme primitif et de l'Ecosse elle-même.

Maintenant que l'Etat et l'Eglise s'unissent (1567), l'Eglise ne va-t-elle pas en Ecosse, comme partout, acheter par de tristes concessions la faveur de l'Etat?

Non, et j'en cite un exemple. Le septième chapitre de l'acte du parlement de 1567 établit, de la manière la plus positive, l'indépendance de l'Eglise. « Il est or-« donné, y est-il dit, que l'examen et l'admission des « ministres soient *uniquement au pouvoir de l'Eglise.* » (Only in the power of the kirk.) Cet acte ajoute que, « si « la personne présentée par le patron est refusée, le « patron pourra en appeler aux ministres de cette pro-« vince, c'est-à-dire au synode; que si celui-ci refuse « de même, le patron pourra en appeler à l'Assemblée « générale de tout le royaume, *par laquelle la chose « étant décidée, cette affaire prendra fin comme l'As-« semblée l'aura décrété et déclaré* [1]. » Cette loi fondamentale fut l'une des causes qui amenèrent, en 1843, la fondation de l'Eglise libre. On voulut après trois siècles lui demeurer fidèle.

On a dit que l'Assemblée générale de l'Eglise ne pouvait rejeter le candidat que s'il avait tels ou tels défauts, mais il faut remarquer qu'il n'y a dans la loi aucune disposition de ce genre. Les distinctions, les examens complexes n'étaient point connus alors. C'était l'homme, le ministre dans son ensemble que les pasteurs, les anciens et les troupeaux jugeaient, admettaient ou rejetaient.

[1] The cause being decided shall take an end as they discern and declare.

Ainsi, en 1567, l'Eglise réformée d'Ecosse, qui existait depuis longtemps, fut reconnue, mais non créée par l'Etat. Ce ne fut pas un acte du parlement qui lui donna l'existence, c'est de la volonté du Chef de l'Eglise qu'elle avait reçu la vie. Elle existait avec sa doctrine, sa discipline, sa constitution, ses presbytères, ses synodes et ses Assemblées générales, plus complète peut-être qu'aucune autre Eglise, quand l'Etat l'adopta.

Tout à coup le *bon régent* Murray tomba sous les coups des assassins, et aussitôt l'Etat recommença sa lutte avec l'Eglise. C'est déjà la quatrième révolution depuis l'abolition de la papauté, et elle sera l'une des plus ridicules.

Les prélats romains, mis à la retraite, avaient gardé les deux tiers de leurs revenus; les deux tiers, pour ne rien faire, c'était les traiter fort généreusement! Plusieurs d'entre eux venant à mourir, on se demanda à qui ces deux tiers reviendraient? Une coutume qui était alors répandue parmi les pâtres des montagnes de l'Ecosse fournit l'idée, ou tout au moins le nom de la pratique singulière à laquelle le nouveau régent eut recours. Quand les bergers des Highlands (du pays d'en-haut) voulaient avoir le lait d'une vache à laquelle on venait d'enlever son veau, on plaçait devant elle, si la bête faisait quelque résistance, un veau empaillé auquel on avait tant bien que mal conservé l'apparence de la vie et que l'on appelait *Tulchan*. La vache se laissait prendre son lait, en apparence pour le tulchan, mais en réalité pour le berger.

Morton, le nouveau régent, d'un caractère sévère et égoïste, fit de même. Hamilton, archevêque de Saint-André, étant mort, Morton se fit donner à lui-même les revenus de l'archevêché; mais comme en sa qualité de laïque, il ne pouvait toucher à un bénéfice ecclésias-

tique, il fit un arrangement avec un pasteur, John Douglas, auquel il donna le *titre* d'archevêque, se réservant à lui les *rentes;* bientôt il entreprit d'appliquer ce système à tous les siéges épiscopaux de l'Ecosse. « L'évêque, « dit l'historien Calderwood, avait le titre, mais Son « Excellence attrapait le lait. » Les prélats ainsi nommés furent désignés dès lors sous le nom d'*évêques-tulchans*.

L'Ecosse s'émut : partout on cria aux empiétements de la puissance civile. On sentit qu'en prétendant nommer aux fonctions du ministère dans l'Eglise, l'Etat portait la main, pour les troubler, dans les eaux pures et vives qui jaillissent du rocher de la Parole de Dieu. Erskine de Dun, homme d'un caractère pacifique, mais ferme, adressa au régent des paroles qui, en marquant clairement la distinction qui existe entre la puissance ecclésiastique et la puissance politique, font bien connaître le caractère essentiel de l'Eglise d'Ecosse. « Il y a, « dit-il à Morton, une juridiction et un pouvoir spiri- « tuels, que Dieu a donnés à son Eglise et à ceux qui y « sont en office, et il y a une juridiction et un pouvoir « temporels, que Dieu a donnés aux rois et aux magis- « trats civils. Ces deux pouvoirs sont de Dieu, et s'ils « sont convenablement administrés, ils se fortifient « mutuellement. Mais quand la corruption de l'homme « s'en mêle, confond les charges et ne respecte point « l'ordre que Dieu a établi, la confusion envahit tout... « Si le magistrat entre dans le sanctuaire du Seigneur, « il faut que les serviteurs de Dieu résistent à ses in- « justes entreprises, car Dieu le leur commande. »

Tels furent, dès le XVIe siècle, les principes de l'Église d'Écosse. Ce ne fut pas en vain qu'ils furent proclamés; l'Eglise vit luire une nouvelle délivrance.

VI.

Knox n'était plus. Le régent Morton, debout sur sa tombe, comme Charles-Quint sur celle de Luther, y avait prononcé cette courte mais mémorable oraison funèbre : « Ici repose celui qui n'a jamais craint de regarder en « face aucun homme. » Ce fut un profond deuil en Ecosse. Il y avait sans doute, et en grand nombre, des fidèles dévoués à la réformation ; mais où trouver un homme qui, comme Élisée, eût hérité de l'esprit d'Elie, qui joignît à la foi, cette décision, cet intrépide courage qu'avait montré le réformateur et qui était si nécessaire pour affermir les libertés chancelantes de l'Eglise? Qui succéderait à Knox? Son successeur fut le professeur d'humanités à l'académie de Genève.

Théodore de Bèze avait remplacé Calvin. Au milieu des savants chrétiens qui enseignaient dans l'académie fondée par le grand réformateur, ou qui s'étaient réfugiés dans la ville illustrée par ses travaux, de Corneille Bertram, si distingué par sa connaissance des langues araméennes et de la constitution du peuple juif, de François Portus, de Candie, enthousiaste de la littérature grecque, de Lambert Daneau, Henri Etienne, Paul Mélissus, Jacques Lect, Joseph Scaliger, François Hottoman, Edmond Bonnefoy, se trouvait un jeune savant d'environ vingt-sept ans, nommé André Melville, qui, tout en jouissant du commerce journalier de ces hommes excellents, expliquait à la jeunesse génevoise et réfugiée les chefs-d'œuvre de la littérature latine. Une nuit, il avait paru devant les portes de Genève. Les guerres religieuses désolant alors la France, il s'était échappé de Poitiers, où il étudiait, et, ne prenant avec lui qu'une petite bible hébraïque, il avait traversé à pied tout le royaume, en évi-

tant avec soin les grandes routes et les villes fortifiées. Quand il arriva au but de son voyage, les portes de Genève étaient fermées, les ponts étaient levés, et la ville était gardée avec soin, à cause des troubles du royaume voisin. — Qui êtes-vous? dit la sentinelle. — Deux pauvres écoliers arrivant de France, répondit Melville : — il avait un ami avec lui. Les hommes du poste de Cornavin parurent peu disposés à lui ouvrir. Alors Melville sortit de sa poche une lettre pour M. de Bèze et la montra. Les ponts s'abaissèrent et il entra. *Agitatis Portus* est la légende de l'un des sceaux de Genève, ayant pour emblème un navire battu par la tempête et entrant dans le port.

Théodore de Bèze fut ravi de Melville, comme Luther l'avait été autrefois de Mélanchton ; et peu de jours après son arrivée, le jeune réfugié expliqua avec tant de science et d'élégance Virgile et Homère, qu'il fut nommé professeur des lettres latines. Le commerce de Bèze le fit croître dans la connaissance de la vérité, celui de Hottoman dans l'amour de la liberté. Le séjour de Genève eut sur lui le même effet que sur Knox.

Issu d'une famille d'origine normande, André Melville était né à Baldovy, en Ecosse, le 1er août 1545. Quelques-uns de ses compatriotes, arrivés en 1572 à Genève, l'ayant sollicité de retourner dans sa patrie, il se décida à répondre à cet appel. « L'Eglise de Genève, » écrivit Bèze à l'Assemblée générale, « ne pouvait donner « à sa sœur, l'Eglise d'Ecosse, une plus grande preuve « de son affection qu'en se privant de Melville et le ren- « dant à sa patrie, pour qu'il l'enrichît de ses dons. » Melville quitta Genève au printemps de 1574 et arriva en Ecosse au commencement de juillet. Il déclina une offre du régent, qui était désireux d'enchaîner un homme dont il redoutait l'influence, et se retira à Baldovy. Bientôt, aux promesses et aux flatteries succédèrent les menaces

et la terreur; mais tout échoua auprès de Melville; il n'était pas plus facile de l'intimider que de le corrompre.

Le souvenir de Genève le poursuivait sans cesse. Il regrettait les bords du Léman et les nobles amis dont le commerce chrétien lui avait été si profitable. Dans toute sa vie, et même au milieu de ses plus grands travaux, l'image de cette ville couchée au bord de son lac, s'appuyant au pied des Alpes, refuge des saints, boulevard de l'Evangile, asile des lettres et de la liberté, se présentait aux pensées de Melville. « Genève! Genève! » s'écriait-il souvent..... Il la célébrait dans ses chants :

Jam Genevam, Genevam, veræ pietatis alumnam,
Florentem studiis cœlestibus omine magno
Victor ovans subis : ac voti jam parte potitus,
Jam Bezæ dulci alloquio.....

Dans ce poëme latin, dédié à l'un de ses compatriotes, Melville peint Genève et caractérise les hommes éminents qu'il y avait connus.

Le pieux Ecossais avait trouvé à Genève des ministres égaux entre eux; il avait reconnu que *évêque* et *ancien* ont le même sens dans le Nouveau Testament, et s'était convaincu des bons effets de l'égalité presbytérienne. Nommé, en 1575, membre de l'Assemblée générale de l'Eglise, il y soutint ces principes, obtint l'abolition définitive de l'épiscopat, et devint le membre le plus actif du comité chargé de rédiger la constitution de l'Eglise. Elle fut publiée en 1578 sous le nom de *Second Livre de discipline*.

Cet écrit a été appelé la *Charte de l'Eglise d'Ecosse*. Jamais le peuple chrétien de la Calédonie ne s'est vu enlever les droits que cette institution lui assure, sans s'efforcer aussitôt de les récupérer. Et tandis qu'en Angleterre, les dissidences sont provenues d'une opposition à

la constitution de l'Eglise anglicane ; en Ecosse, au contraire, ce qui les a fait naître, c'est l'attachement à la constitution de l'Eglise écossaise, dont le parti dominant s'était écarté. Cette constitution était d'autant plus importante que, la même année (1578), le régent avait résigné ses fonctions, et Jacques Stuart, âgé de douze ans, avait pris ou paru prendre les rênes du gouvernement.

Voici les principes établis dans ce document :

« L'administration de l'Eglise est un ordre de gouver-
« nement spirituel exercé par ceux de ses membres que
« la Parole de Dieu désigne.

« Ce pouvoir ecclésiastique est différent et distinct
« dans sa nature propre (different and distinct in its own
« nature) du pouvoir civil.

« Il découle immédiatement de Dieu et du média-
« teur Jésus-Christ, et n'a point de chef temporel sur
« la terre ; mais il a le Christ pour roi spirituel et pour
« gouverneur. »

Tels sont les principes généraux de cette charte écossaise ; voici les principes spéciaux quant à l'élection des pasteurs.

Il est dit dans le chapitre III, sections 4 et 5 :

« L'élection est le choix d'une personne propre à la
« charge vacante, choix qui se fait par le jugement des
« anciens et le consentement de la congrégation. Il ne
« peut y avoir intrusion d'aucune personne dans au-
« cune des charges de l'Eglise, en opposition à la vo-
« lonté de la congrégation (contrary to the will of the
« congregation), ou sans la voix des anciens. »

Le chapitre XIIe dit : « Nous désirons voir restaurée
« dans ce royaume la liberté d'élection, telle qu'elle a
« été observée aussi longtemps que l'Eglise n'a pas été
« corrompue par l'Antechrist, en sorte que nul ne soit
« intrus dans aucune congrégation, soit par le prince,

« soit par des personnes au-dessous de lui, sans une élec-
« tion légitime et sans le consentement du peuple. »

L'Eglise d'Ecosse alla même alors plus loin, et, ne croyant pas pouvoir seule prononcer l'abolition du patronage, elle en exprima au moins le souhait :

« Nous désirons que tous ceux qui craignent Dieu
« sincèrement, dit-elle dans le même chapitre, considé-
« rant que le patronage vient du pape et qu'il est con-
« traire à la Parole de Dieu et à la liberté des élections,
« sentent que cet état de choses ne peut plus subsister
« au milieu des lumières de la réformation. »

Le *Livre de gouvernement* ayant été sanctionné par l'Assemblée générale, fut présenté au roi pour recevoir sa confirmation. Ce prince, ou plutôt sa cour, y demanda un amendement, dit Calderwood. Il voulait que, dans l'article qui s'oppose à l'intrusion d'un ministre, on ôtât ces mots : « en opposition à la volonté de la congrégation, » et l'on y substituât ceux-ci : « si la congrégation a une objection valable à la vie ou à la doctrine. » L'Eglise rejeta cet amendement. Elle crut sans doute qu'il se trouverait toujours des gens disposés à dire que l'objection n'était pas valable et qu'ainsi les libertés de l'Eglise seraient réduites à néant. L'amendement proposé, mais non obtenu par Jacques, ressemble beaucoup, selon quelques-uns, à celui qui a passé de nos jours dans le bill de lord Aberdeen. Quoi qu'il en soit, la partie évangélique de l'Eglise d'Ecosse a toujours regardé cet amendement comme une porte de derrière destinée à retirer ce que l'on semblait donner par-devant.

Ce *Livre de Gouvernement* doit encore, à cette heure, être signé par tous les ministres. Le fils de Marie Stuart ne l'accepta pas positivement, mais l'acte de 1592, par lequel l'Etat reconnut l'Eglise *comme elle existait alors* (then existed), admit par cela même les ordonnances d'a-

près lesquelles l'Eglise était constituée. Si des puissances étrangères disent qu'elles reconnaissent la France telle qu'elle existe maintenant, n'est-ce pas dire qu'elles reconnaissent la constitution qui la gouverne? Il y a plus, cet acte de 1592 cite plusieurs passages du Deuxième Livre de discipline. Ce Livre constituant de l'Eglise, rédigé au XVIe siècle, a été une des causes qui ont amené la grande *disruption* du XIXe siècle. Il n'y a peut-être pas d'église qui ait gardé son homogénéité, autant que celle d'Ecosse.

Les ennemis de l'Eglise ne furent pas longtemps à se reconnaître. Le jeune roi n'avait échappé à la tutelle de Morton que pour tomber sous l'influence de jeunes nobles, encore plus dangereux. Au moment où Rome semblait avoir subi en Ecosse une défaite décisive, d'autres adversaires se présentaient pour lutter contre l'Eglise. Les nobles n'avaient pas vu sans jalousie l'influence des ministres. Ils voulurent se substituer, eux et le pouvoir du roi, au pouvoir des évêques et du pape. Entouré, comme Roboam, de jeunes favoris qui avaient été nourris avec lui, Jacques s'apprêta à dire à son peuple : *Ma mère vous a châtiés avec des verges, mais moi je vous châtierai avec des fouets.* Une grande tribulation commença pour l'Eglise d'Ecosse. Esme Stuart, que le roi fit duc de Lennox, et James Stewart, que le roi fit comte d'Arran, gouvernèrent dès lors ce prince faible et l'enchaînèrent au mal par leurs discours, leurs exemples, leurs condescendances et leurs flatteries.

Lennox était papiste quand il arriva de France en Ecosse, et bien qu'il eût pris ensuite le nom de protestant, on ne se fiait guère à sa foi évangélique. Arran était un homme d'une vie licencieuse, dont la ruse et la hardiesse ne reculaient devant aucun obstacle. Que de maux ne pouvaient pas attendre les hommes pieux

de l'Ecosse, sous ce funeste triumvirat! Les envahissements du despotisme et les désordres d'une cour corrompue ne tardèrent pas à se manifester.

Le roi venait à peine de ratifier la *Confession de foi de Craig*, qui devint le premier covenant national de l'Ecosse, que Boyd, archevêque de Glasgow, étant mort, le conseil privé donna au duc de Lennox, papiste caché, les revenus de cet archevêché. Ne pouvant les tirer en son propre nom, il eut recours à un évêque de paille, selon le système tulchan.

En vain l'Assemblée générale avait-elle aboli, dès 1578, tous ces évêques. — « Oui, dit-on, les évêques... « mais pas les archevêques! » Lennox trouva un ministre de Stirling, nommé Robert Montgomery, homme faible, vain et présomptueux, qui consentit à jouer le triste rôle de son tulchan, et le roi imposa cet archevêque mannequin à l'Assemblée générale. Celle-ci avait dans son sein des hommes trop amis de la liberté et trop ennemis des abus hiérarchiques, pour ne pas protester contre cette introduction simoniaque de l'archiépiscopat.

En 1582, l'Assemblée de l'Eglise d'Ecosse s'étant réunie à Saint-André, et le gouvernement comprenant bien ce qu'elle voulait faire, un héraut d'armes entra dans son sein et lui défendit, sous peine de rébellion, de procéder contre Montgomery. Mais, après une sérieuse délibération, l'Assemblée déclara que nul ne pouvait prétendre à une charge ecclésiastique, en vertu d'une collation or admission du magistrat civil ou d'un patron (collation ov admission of civil magistrate), et que Montgomery, en acceptant une charge ecclésiastique de la part de l'Etat, avait encouru la double peine de déposition et d'excommunication. L'acte de 1582 a encore force de loi dans l'Eglise.

Montgomery effrayé se présenta alors devant l'As-

semblée, reconnut qu'il avait offensé Dieu et son Eglise, s'humilia profondément et promit de se désister de son archevêché.

Mais poussé par Lennox, qui voulait avoir le *lait de la vache*, Montgomery entra peu après avec une bande de soldats dans la salle où se tenait le Presbytère (consistoire) de Glasgow, et lui présenta un ordre du roi. Le Presbytère refusa de reconnaître cet ordre qu'il regardait comme nul en matière ecclésiastique, et le modérateur, arraché de son fauteuil, insulté et battu, fut jeté en prison. Ainsi le vent de la persécution commençait à souffler avec furie, à l'occasion d'une intervention du pouvoir civil.

Il s'agissait de savoir si les passions des hommes, leur ambition, leur avarice, devaient régner dans l'Eglise au lieu de Jésus-Christ, sa bible et sa vérité. L'Eglise demeura ferme, comprenant cette parole : *Ayez en horreur le mal et tenez-vous collés au bien.* L'excomunication de Montgomery fut publiée du haut des chaires, et une Assemblée extraordinaire s'étant réunie, André Melville, nommé modérateur, monta en chaire et dit : « Je « proteste contre ceux qui introduisent dans notre pa- « trie le poignard sanglant du pouvoir absolu, et qui, « dans la personne du prince, prétendent ériger une « papauté nouvelle. Le pape est le premier qui ait uni « en une seule personne les deux suprématies, celle de « l'Eglise et celle de l'Etat. L'imiter, c'est vouloir ren- « verser la religion et couvrir l'Ecosse de ruines. »

L'Assemblée arrêta une adresse ou remontrance au roi ainsi conçue : « Votre Majesté, par l'avis de quelques « conseillers, usurpe un pouvoir spirituel qui appar- « tient proprement à Jésus-Christ, seul roi de l'Eglise, « et dont l'administration est uniquement confiée à « ceux qui ont la charge du gouvernement ecclésiasti-

« que. Quelques hommes cherchent à élever une nou-
« velle papauté dans la personne de votre altesse. Faut-
« il donc pour que la royauté qui vous a été donnée
« sur ce peuple soit solidement établie, que Christ soit
« dépouillé de la sienne? Faut-il que les deux juridic-
« tions que Dieu a séparées soient misérablement con-
« fondues? »

Il restait à présenter au roi cette adresse hardie. Une députation, à la tête de laquelle se trouvait l'excellent ministre André Melville, se rendit à Perth, où le roi résidait. La cour était indignée de la hardiesse de l'Assemblée; les deux favoris jetaient de grands cris, et chacun craignait que les ministres ne payassent leur audace de leur vie. « Gardez-vous, leur disait-on, de « paraître devant le roi! » L'ancien professeur de Genève dit : « Je n'ai pas peur, grâce à Dieu, quand c'est « de la cause et du message de Christ qu'il s'agit. Ar-
« rive ce que Dieu voudra, notre commission sera rem-
« plie. »

En effet, malgré toutes les sollicitations et toutes les mesures, les députés, le jour suivant, franchirent la porte du palais. Leur maître céleste n'a-t-il pas dit : *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme, mais craignez plutôt celui qui peut faire périr et l'âme et le corps dans la géhenne?*

Les députés s'avancent. Le roi en son conseil (il avait alors 16 ans) les reçoit, siégeant sur son trône et entouré de tout l'éclat de sa cour. Alors Melville lit gravement la remontrance. Mais à peine a-t-il fini que le comte d'Arran, qui était près du trône et qui portait un regard terrible tout à l'entour de lui, s'écrie d'une voix menaçante : « Qui est-ce qui osera signer ces traîtres arti-
« cles?.... »

« Nous, » dit tranquillement Melville. Puis, s'appro-

chant de la table qui était aux pieds du roi, il prit une plume de la main d'un secrétaire du conseil, et écrivit son nom au bas des articles. Tous les autres députés suivirent immédiatement son exemple. Chacun était frappé d'étonnement et nul n'osait les arrêter.

Ce calme chrétien conjura la tempête. *Les sages apaisent la colère*, dit l'Ecriture (Prov. xxv, 8). Arran, interdit, se tut; Lennox adressa aux députés quelques paroles de conciliation; le roi céda; Montgomery se retira. Et la juridiction de l'Eglise, en tout ce qui regarde la vocation et la destitution des ministres, fut ainsi de nouveau sanctionnée par ce fait même. C'est aussi d'une destitution ou suspension de ministres qu'il était question, quand le gouvernement intervint dans les années qui ont précédé la formation de l'Eglise libre. Est-ce donc qu'au temps où nous sommes, le gouvernement de la Grande-Bretagne, l'une des administrations les plus éclairées, les plus vraiment libérales en matière politique, aurait cru pouvoir faire ce que n'osa pas au XVIe siècle un roi presque absolu, entouré de ses favoris? Nous ne répondons pas à cette question, nous nous contentons de la poser.

La résistance courageuse de l'Eglise porta ses fruits. Peu après une meilleure administration parut au pouvoir; Lennox et Arran furent éloignés du roi, et le contentement se répandit dans tout le royaume.

V.

Ce calme ne dura pas. Le jeune fils de Marie Stuart rappela ses flatteurs, et en mai 1584, il assembla un parlement qui tint ses séances à huis clos, et où Montgomery siégea comme archevêque de Glasgow, et Adamson, homme encore plus avili, comme archevêque de

Saint-André. Ces deux prélats, ligués avec les indignes favoris de Jacques, provoquèrent les mesures les plus despotiques. Ce fut alors que furent rédigés les actes fameux dans l'histoire d'Ecosse, connus sous le nom d'*Actes noirs;* qui, dit de nos jours l'un des chefs même du parti modéré (the dean of Faculty), « anéantis-« saient l'Eglise, et ne lui laissaient ni liberté, ni indé-« pendance. » — Ces actes établissaient : « que le roi et « son conseil étaient juges compétents dans *toutes les* « *matières*, que tout jugement, spirituel ou temporel, « qui n'aurait pas été approuvé par le roi et son parle-« ment, serait sans force, et que les évêques et commis-« saires ecclésiastiques nommés par le prince pour-« raient régler tout ce qui concerne l'Eglise. »

Les *Actes noirs* établissaient l'Etat pour gouverner l'Eglise, et sous l'Etat les évêques, qui n'étaient que ses serviles agents; tandis que le *Second Livre de discipline* établissait, au contraire, comme gouvernement, les Assemblées générales provenues du libre choix du peuple chrétien.

Une lutte s'engageait donc alors de nouveau pour décider de l'asservissement de l'Eglise ou de sa liberté.

D'abord tout marcha dans le sens de l'asservissement. Les *Actes noirs* furent proclamés à la croix du marché d'Edimbourg. En vain quelques ministres lurent-ils, sur la place même, en présence du peuple, une protestation contre une législation qui tuait l'Eglise ; la volonté du roi, ou plutôt d'Arran, eut le dessus, et plus de vingt ministres furent obligés de sauver leur vie en s'enfuyant en Angleterre.

Mais le remède provint de l'excès même du mal. Les princes papistes du continent s'agitaient alors pour rétablir l'autorité du pape en Ecosse. Philippe d'Espagne

envoyait sa fameuse *armada* pour ramener la Grande-Bretagne sous le joug du pontife romain. On ne doutait pas que les favoris du roi ne trempassent dans ces perfides desseins. L'esprit protestant se réveilla donc avec énergie; il y eut un nouveau mouvement, un revirement dans le sens purement évangélique; et le 22 octobre 1589, le roi partant pour la Norvége, où il devait épouser la princesse de Danemarck, nomma Robert Bruce, l'un des ministres d'Edimbourg, membre extraordinaire de son conseil privé, déclarant qu'il se fiait plus en lui qu'en toute la noblesse, pour maintenir la paix dans le pays.

En effet, la plus parfaite tranquillité régna dans le royaume pendant l'absence du roi. Ce temps fut, pour le presbytérianisme, l'époque la plus heureuse du XVIe siècle. A son retour, Jacques, ravi des services que les ministres presbytériens lui avaient rendus, réunit l'Assemblée générale en août 1590, et, soit ruse, soit enthousiasme passager, prononça dans son sein ce panégyrique de l'Eglise d'Ecosse, devenu dès lors si fameux: « Je loue Dieu d'être né dans un temps où brille d'un « si bel éclat la lumière de l'Evangile, et d'être roi dans « un pays où se trouve une telle Eglise, l'Eglise la plus « pure de l'univers. L'Eglise de Genève, continua-t-il « (il la citait comme étant la plus illustre et avec celle « d'Ecosse la plus pure), l'Eglise de Genève célèbre Pâ- « ques et Noël. » (On ne célèbre pas de fêtes en Ecosse, on les regarde comme des restes de l'Eglise romaine, et l'on ne veut que le dimanche établi par la Parole de Dieu.) « Mais quelle autorité, reprit Jacques, quelle « institution divine l'Eglise de Genève a-t-elle pour « faire cela? Elle n'en a point. Quant à notre voisine, « l'Eglise d'Angleterre, continua Jacques dans son hu- « meur presbytérienne, son service n'est autre qu'une

« messe mal chantée en anglais. Il ne lui manque de « la messe que l'élévation de l'hostie... Ainsi donc, « mon bon peuple, ministres, docteurs, anciens, nobles, « gentilshommes et barons, je vous le commande : de- « meurez fermes dans votre foi. Quant à moi, assuré- « ment, aussi longtemps que je garderai ma vie et ma « couronne, je maintiendrai cette pureté de l'Eglise « contre tous ses ennemis mortels. »

Jacques n'oublia que trop tôt ces paroles. Pour le moment, cependant, elles eurent leur effet, et en 1592, le parlement fit une loi *pour abolir les actes contraires à la vraie religion,* loi qui a été dès lors considérée comme étant, de la part de l'Etat, la grande charte de l'Eglise d'Ecosse. Le *Second Livre de discipline* l'avait été de la part de l'Eglise.

D'un côté, cet acte de 1592 ratifie et approuve (ratifies and approves) les assemblées générales telles qu'elles sont instituées par l'Eglise, les synodes et les presbytères, c'est-à-dire le système établi par le *Second Livre de discipline.*

D'un autre côté, il déclare éteints, nuls et sans force, les *Actes noirs*, et établit très-spécialement « qu'il ne « doit être dérogé en aucune manière au privilége que « Dieu a donné aux fonctionnaires spirituels de son « Eglise, concernant les points de doctrine, les matières « d'hérésie, d'excommunication, de collation ou desti- « tution des ministres, ou telles autres censures fondées « sur la Parole de Dieu. » C'est ainsi que l'Eglise d'Ecosse, au XVIe siècle, posait les principes qui devaient trouver, trois siècles plus tard, de si chaleureux avocats. Melville voyait enfin l'Etat reconnaître les doctrines qu'il avait si longtemps professées et dont la défense lui avait si souvent attiré le nom de traître et de rebelle. C'était le triomphe de la cause pour laquelle il avait

lutté, depuis son retour de Genève, et pendant dix-huit années. Mais ce que l'Etat accordait, ne pouvait-il pas le retirer? La complication des pouvoirs s'augmentait dans le pays.

VI.

La lutte recommença bientôt. Non seulement les jésuites et les prêtres se répandant en Ecosse, menaçaient l'Eglise et l'Etat; non seulement on assurait que le roi d'Espagne allait y débarquer 30,000 hommes qui, d'accord avec les partisans du pape, supprimeraient le protestantisme; le roi lui-même commençait à incliner de ce côté. Désireux de s'assurer la succession au trône d'Angleterre, il déviait rapidement du presbytérianisme, qu'il savait n'être pas en faveur au delà de la Tweed, et même, sachant qu'il se trouvait dans les états d'Élisabeth un parti catholique très-puissant, il voulait se le concilier. Les lords écossais, qui penchaient vers Rome rentrèrent en conséquence dans le royaume, et le gouvernement fut confié par le roi à huit ministres nommés *Octaviens*, dont la majorité étaient catholiques avoués ou secrets, et dont les actes justifièrent bientôt toutes les craintes des réformés. L'Eglise résistera-t-elle en Ecosse à une attaque pour laquelle tant de partis ennemis se coalisent?

Les commissaires de l'Assemblée générale résolurent d'envoyer une députation au roi pour prévenir les maux dont leur patrie était menacée, et l'on nomma, pour porter la parole, James Melville, neveu d'André, à cause de ses manières courtoises et parce que le roi lui témoignait quelque faveur. Mais à peine James Melville avait-il commencé à parler, que le roi, fort mal à son aise, l'interrompit brusquement et accusa les ministres pres-

bytériens de sédition. James Melville répondit de la manière la plus soumise ; mais son oncle André, trouvant qu'il fallait maintenant ou jamais mettre en avant les grands principes de l'Eglise, quitta la position subordonnée qu'il avait acceptée, et s'avançant vers le roi, prit la parole. Jacques lui ordonna de se taire; alors André, saisissant le prince par la manche de sa robe, l'obligea d'entendre ces mots qui devaient tinter étrangement aux oreilles de Jacques : « Sire, il y a deux rois « et deux royaumes en Ecosse. Il y a le roi Jacques, qui « est le chef de l'Etat, et il y a Jésus-Christ, qui est le « roi de l'Eglise, — Jésus-Christ, dont Jacques VI est le « sujet, et dans le royaume duquel Jacques VI n'est ni « un roi, ni un seigneur, ni un chef, mais un simple « membre. Sire, ceux auxquels Christ a commandé de « veiller sur son Eglise, ont reçu de lui le pouvoir de « gouverner son royaume spirituel. Aucun prince chré- « tien ne doit ni les contrôler, ni les renvoyer, mais au « contraire les fortifier et les assister. Nous voulons « vous rendre toute l'obéissance qui vous est due; mais « je vous le dis encore, vous n'êtes pas le chef de l'E- « glise, vous ne pouvez ni nous donner, ni nous ôter « la vie éternelle. Si vous cherchez les deux royaumes, « vous les perdrez tous les deux; tandis que si vous « vous attachez droitement à Dieu, ses serviteurs seront « vos amis et tous seront contraints à vous servir. »

Ainsi parla André Melville. Il avait hardiment professé ces principes de la liberté de l'Eglise, qui sont les garants les plus assurés de la liberté civile. *Il y a* DEUX ROIS *et* DEUX ROYAUMES. Cette parole du réfugié de Genève était l'expression simple et vivante de la doctrine essentielle de l'Ecosse, la devise de ce peuple, l'étendard sous lequel devaient se livrer ses batailles. — Le Roi Jacques, après le discours héroïque de Melville, ne pro-

nonça aucune parole de colère; il ne contesta point ce qu'il venait d'entendre, et même il promit ce qu'on lui demandait. C'était en 1596.

Mais ce calme n'était qu'apparent et couvrait de terribles orages. Une Eglise et un Etat dont les principes étaient si opposés et qui pourtant se trouvaient unis, ne pouvaient qu'éprouver des déchirements funestes. C'était une situation dangereuse, et pour le prince et pour les pasteurs. Sans doute les principes soutenus par Melville dans son adresse au Roi étaient ceux de la vérité; sans doute il parla avec un courage chrétien qui mérite l'admiration de la postérité; mais la manière dont il apostropha le prince (God's silly vassal, sot vassal de Dieu) est en contradiction avec ce principe de l'Ecriture : *Honorez le Roi!* L'attachement que nous avons pour l'indépendance de l'Eglise ne nous fera pas méconnaître les torts de ceux qui l'ont alors maintenue.

Jacques se tut; mais la vengeance était dans son cœur, et bientôt le torrent de sa colère, un instant contenu, déborda avec violence, et porta dans toute l'Eglise d'Ecosse la ruine et la désolation.

Le XVIe siècle finit : je m'arrête. Je n'ajoute qu'un mot. Ces hommes sont forts, cette Eglise est forte. De nos jours, il est plus facile de trouver des hommes faibles et une Eglise faible. La vue de cette force nous épouvantera-t-elle? — Il serait triste que le courage nous intimidât et que la force nous affaiblît. Qu'ils soient plutôt pour nous un exemple, ceux qui ont *exercé la justice* et se sont montrés forts *dans le combat*.

CHAPITRE IV.

LUTTES ÉCOSSAISES.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — PRÉLATISME. — PREMIÈRE PÉRIODE. 1600 A 1660.

I. Utilité de l'histoire. — Maximes de Jacques. — *Basilicon doron.* — Kings craft. — Assemblée générale gagnée. — Représentation dans le parlement. — Légion du nord. — Le roi s'emporte. — Jacques roi d'Angleterre. — Assemblée d'Aberdeen. — Persécution. — II. Welsh, ministre d'Ayr. — Six ministres devant le jury. — Discours de Welsh. — Lettre à Lilias Graham. — Les adieux de Leith. — Welsh en France. — Actes de 1610 et 1612. — Les cinq articles de Perth. — Welsh et Louis XIII. — Mrs Welsh et le roi Jacques. — III. Charles Ier. — Arminianisme et immoralité en Ecosse. — Prélatisme de Laud. — Les *canons.* — Les deux partis. — L'inquisition. — Rutherford en prison. — Introduction du missel à Edimbourg. — IV. 23 juillet 1637. — Le missel interrompu. — Interdit. — Agitation. — Ordre du roi. — Plainte contre les évêques. — Jeûne. — 28 février 1638. — Le *covenant* les a signés. — Livingstone. — Les *highlands.* — Le Grutli. — V. Hamilton. — Convocation d'une Assemblée générale. — Les prélats accusés. — Le Lord haut-commissaire se retire. — Fermeté de l'Assemblée. — Seconde réformation. — Les covenantaires. — VI. Assemblée de Westminster. — Election des pasteurs. — Abolition du patronage. — Appel de Charles II. — L'Irlande et l'Ecosse. — Résolutionistes et protestants. — Six années de paix. — Guerre spirituelle.

I.

Prenez garde à ce que vous entendez. Il en est qui ne veulent entendre que des histoires, et il en est qui ne veulent entendre que des sermons. Il en est que les histoires heurtent et scandalisent, et il en est que les

sermons fatiguent et ennuient. Aux uns et aux autres, la Parole de Dieu dit : *Prenez garde à ce que vous entendez.*

Si vous ne voulez pas les enseignements de l'histoire, vous vous faites plus sages que Dieu. Ouvrez votre Bible : Qu'y trouvez-vous? Par quel moyen Dieu a-t-il surtout voulu instruire les hommes et l'Église? Ce n'est pas par des sermons, mais c'est surtout par des histoires. L'histoire forme une grande partie soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. Il y a plus : il y a sans doute des discours dans la Bible; mais souvent ces discours sont entièrement historiques : prenez celui de saint Étienne, prenez plusieurs de ceux de saint Paul. Et quand Paul, dans l'épître aux Hébreux, veut vivifier la foi de ceux auxquels il s'adresse, il a recours à l'histoire et fait passer successivement sous leurs yeux ces *anciens* qui forment une grande *nuée*, et qui, par la foi, ont obtenu un bon témoignage. Hélas ! nous n'avons pas à présenter des récits de saint Paul. Cependant, l'exemple de ceux, qui, *par la foi, ont exercé la justice et combattu les royaumes*, est encore propre à affermir nos cœurs en la grâce de Jésus-Christ.

Le principe : *deux rois et deux royaumes* ne pouvait être admis par le roi d'Écosse. Ce prince, ses conseillers, ses courtisans ne voulaient point comprendre l'existence d'un autre roi et d'un autre royaume, à l'égard desquels ils n'étaient eux-mêmes que des sujets. Ils répétaient, au fond de leurs cœurs, comme les Juifs du temps de Jésus-Christ : *Il n'y a pas d'autre roi que César.* La prétention qu'avaient les Ecossais d'obéir à un autre prince que Jacques Stuart, était, aux yeux des courtisans, une insigne rébellion. Que faire? Ne pouvant surmonter la difficulté, on voulut la tourner. On ne persécutera pas, on laissera subsister en appa-

rence le grand principe de la royauté de Jésus-Christ, mais le pouvoir civil s'attribuera le droit de nommer les gouverneurs de ce royaume spirituel, et par ce moyen asservira l'Eglise. Il y aura toujours en apparence deux rois et deux royaumes; seulement le trône de Jacques sera au-dessus du trône de Jésus.

« Point d'évêque, point de roi ! » Cette maxime favorite du roi Jacques ne voulait pas dire que sans évêque la puissance politique des rois ne pouvait subsister. Le roi n'avait pas oublié que jamais son pouvoir politique ne fut plus respecté que dans les temps de l'influence du presbytérianisme. Mais Jacques voulait être roi dans l'Eglise aussi bien que dans l'Etat, et il pensait que des évêques étaient pour cela nécessaires. Il leur donnerait de l'argent et des honneurs, pensait-il, et eux, en revanche, reconnaîtraient sa juridiction spirituelle.

Le roi Jacques exposa son système dans un livre qu'il publia alors sous le titre de *Basilicon Doron*, — « Don royal, ou instruction d'un roi à son fils. » Le royal écrivain, maintient, dans ce traité, « que l'office d'un « roi est d'une nature mixte, en partie civil et en par- « tie ecclésiastique; que la part principale de ses fonc- « tions consiste dans le gouvernement de l'Eglise; que « c'est à lui, par exemple, qu'il appartient de juger « quand les prédicateurs s'éloignent de leur texte, et « que refuser en tel cas de se soumettre au jugement « du roi, mérite une punition capitale; qu'aucune as- « semblée ecclésiastique ne doit se tenir sans son « consentement; qu'un roi ne doit haïr personne au- « tant qu'un orgueilleux puritain; que l'égalité entre « les ministres est inconciliable avec la monarchie, « opposée à l'ordre, et mère de toute confusion; que « l'épiscopat doit être établi, et que tous ceux qui pré-

« chent contre les évêques, doivent être rigoureusement « punis. »

Telle était la théorie du roi Jacques; il se mit aussitôt à en chercher la réalisation, et ne pouvant réussir par la force, il eut recours à ce qu'il appela lui-même la ruse et les pratiques d'un roi (*kingscraft*).

Les ministres d'Edimbourg ayant été bannis ou obligés de se cacher, Jacques s'efforça d'obtenir une Assemblée générale, composée en majorité d'hommes faibles et sans principes. Un de ses chambellans, sir Patrick Murray parcourut à cet effet le nord du royaume. Jacques réussit; et cinquante-cinq questions sur le gouvernement de l'Eglise ayant été proposées par lui à l'Assemblée, celle-ci les prit en considération.

Le roi fit un nouveau pas; il demanda à l'Assemblée de nommer un comité de quatorze de ses membres, chargé d'aviser avec lui aux questions qui pourraient s'offrir; on le lui accorda. Puis, Jacques engagea ce comité ecclésiastique à présenter une pétition au parlement, pour demander que l'Eglise eût une voix dans ce conseil suprême de la nation. Le parlement consentit, et déclara que les prélats formeraient le troisième état du royaume.

Maintenant, il fallait porter l'Assemblée générale à accepter cette apparente faveur.

On mit pour cela tout en œuvre. La commission ecclésiastique écrivit à tous les ministres une lettre circulaire, où elle leur disait que cette représentation de l'Eglise dans le parlement était le seul moyen d'obtenir de l'Etat des subsides permanents pour le ministère. Avoir une place au budget, tel était l'appât que l'on présentait à l'Eglise pour lui faire sacrifier son indépendance.

Une nouvelle Assemblée fut convoquée. La *légion du Nord*, celle d'Aberdeen, fut de nouveau recrutée, et on fit tout pour avoir comme anciens, les nobles qui

avaient déjà voté pour la mesure dans le parlement même. Le roi, en ouvrant l'Assemblée, fit un discours dans lequel il déclara qu'il ne pensait point à introduire des évêques papistes ou anglicans. Les débats furent animés et prolongés. Les ministres les plus pieux et les plus capables repoussaient cet avenir de richesse, d'honneur, de puissance, que convoitaient les mondains. Néanmoins, la motion fut adoptée d'une manière générale à une majorité de dix voix. Mais ce qui regardait l'exécution fut renvoyé à une autre Assemblée. Tout n'était donc pas encore décidé.

Le roi, vivement désireux de parvenir à ses fins, déclara qu'il laisserait les ministres périr dans la pauvreté, si l'on se refusait à ses désirs, et qu'il établirait des évêques de sa propre autorité. Le 20 mars 1600, une Assemblée générale s'ouvrit à Montrose. Jacques redoubla d'efforts, et il l'emporta. On décida pourtant que les représentants de l'Assemblée au parlement ne s'appelleraient pas évêques, mais commissaires de l'Eglise ; qu'ils ne pourraient rien proposer au parlement sans l'ordre de l'Assemblée générale ; qu'ils lui rendraient compte et se soumettraient à sa censure, sous peine d'excommunication. Mais, tout cela n'était que ruse, *kingscraft :* la même année, le roi nomma trois évêques pour les siéges de Ross, Caithness et Aberdeen. La lutte entre l'Etat et l'Eglise se concentra ainsi dans le droit, réclamé également par l'un et l'autre de ces *deux royaumes*, de nommer les ministres de Christ. Souvent une controverse importante se porte sur un détail. Cela est fâcheux, parce que les esprits superficiels, ne voyant que le détail qui est en cause, oublient les principes essentiels dont il relève, et regardent avec dédain une lutte qui a lieu toutefois pour les intérêts les plus sublimes du christianisme ou de l'humanité.

En 1603, la reine Elisabeth d'Angleterre étant morte, Jacques VI d'Ecosse fut proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Jacques Ier, et l'Eglise presbytérienne put dès lors pressentir de longs jours de deuil. L'accession de Stuart au trône de l'Angleterre l'éloignait encore plus de l'énergique et simple presbytérianisme d'Ecosse. Il résolut de persister dans ses efforts pour imposer à ses compatriotes le système épiscopal. Une seule forme d'Eglise réunirait ainsi tous ses sujets.

En 1605, l'Assemblée générale devait se réunir. Plusieurs presbytères avaient déjà choisi leurs représentants, et neuf d'entre eux, convaincus que si les barrières du gouvernement ecclésiastique étaient abattues, la corruption des doctrines envahirait bientôt l'Eglise, envoyèrent leurs députés à Aberdeen, avec ordre de constituer l'Assemblée, puis de l'ajourner jusqu'à ce que le roi autorisât ses délibérations. Mais à peine les membres étaient-ils réunis, qu'un héraut d'armes entra dans la salle, et leur ordonna, de par le roi, de se séparer, sous peine de rébellion. L'Assemblée se déclara prête à obéir à cet ordre, et demanda au commissaire royal, conformément à l'ordre établi, d'indiquer le jour et le lieu où elle tiendrait sa prochaine réunion. Le commissaire s'y étant refusé, le modérateur fixa le dernier mardi de septembre, et termina la séance par la prière.

La colère du roi, quand il apprit ces choses, ne connut plus de bornes. La lutte commença entre les deux rois et les deux royaumes. Jacques envoya en Ecosse l'ordre de procéder avec la dernière rigueur contre les ministres qui avaient osé lui désobéir; et quatorze des plus éminents, parmi lesquels se trouvait Welsh, gendre de Knox, furent jetés en prison. Ainsi agissent les rois quand ils se mettent à la place de Jésus-Christ.

II.

Welsh était pasteur d'Ayr, où il avait été appelé en 1590. La population de cette ville était tellement déchue, que l'on voyait souvent les habitants se battre dans les rues. Mais bientôt l'Esprit du Seigneur transforma ce troupeau. Welsh passait des jours entiers en prière pour ses paroissiens, dans l'église d'Ayr, luttant seul avec Dieu. Il avait toujours son *plaid* à côté de son lit, et souvent, au milieu de la nuit, il se levait, se couvrait de ce vêtement, et répandait son âme devant son Maître : « Je m'étonne, avait-il coutume de dire, qu'un « chrétien puisse demeurer couché toute une nuit sans « prier. » — Il consacrait généralement huit heures chaque jour à invoquer le Seigneur. A la prière il joignait l'action. Dans les premiers temps de son ministère, quand les pierres et les bâtons se croisaient dans les rues d'Ayr, il mettait un casque sur sa tête pour parer les coups, et se jetait au milieu de ces pauvres gens pour les séparer. Welsh éprouva la vérité de cette promesse : *Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.* Les loups furent changés en agneaux, et plusieurs des membres de son troupeau montrèrent bientôt autant de piété et de dévouement que lui-même.

Six d'entre les ministres qui avaient été mis en prison, et parmi lesquels Welsh se trouvait, furent conduits à Linlithgow, devant la cour criminelle, comme coupables de haute trahison. Ces chrétiens généreux confessèrent hautement en présence du jury les grands principes de l'Ecosse, l'indépendance spirituelle de l'Eglise du Seigneur : « Quant à la cause pour laquelle nous « comparaissons devant vous, dit Welsh, nous sommes

« certains que la ligne de conduite que nous avons suivie est essentiellement conforme aux droits de la couronne et du royaume de Christ, et nous sommes prêts à sceller avec joie ce témoignage de notre sang. Ce n'est pas à la hâte que nous avons pris cette résolution ; car, pendant les vingt-quatre semaines qu'a duré notre emprisonnement, nous avons eu assez de temps pour considérer attentivement cette matière. Quelques-uns, nous le savons, en parlent légèrement, comme si la cause de nos souffrances était de peu d'importance ; mais nous pensons tout autrement, et c'est pour nous une affaire de conscience. Nous croyons que l'une des prérogatives de notre Seigneur est d'être reconnu comme juge suprême dans toutes les matières spirituelles et ecclésiastiques. Nous croyons que sous la direction de sa parole et conformément à l'ordre qu'il a établi dans sa maison, de telles matières doivent être jugées uniquement par l'Eglise ; en sorte que, comme les conseils, les parlements et les cours civiles s'assemblent et siégent sous la présidence de la couronne royale dans les royaumes de la terre, de même aussi les synodes et les assemblées de l'Eglise doivent se réunir et agir, dans le royaume de Dieu, sous la domination de la couronne de Jésus-Christ. »

Malgré cette belle défense, les six ministres furent condamnés et remis en prison jusqu'à ce que le roi eût prononcé sur la peine qui devait leur être infligée.

Ce fut dans les donjons du château de Blackness que John Welsh fut de nouveau enfermé. Nous savons quels furent dans son cachot les sentiments de ce noble confesseur de Christ ; il les a fait connaître dans une lettre qu'il adressa à une femme chrétienne, à Lilias Graham, et qui nous a été conservée. « Qui suis-je, » écrivait-il de derrière ces murailles, « que le Seigneur m'ait ap-

Digitized by Google

« pelé d'abord à être ministre de la bonne nouvelle du « salut, et maintenant à souffrir pour sa cause et pour « son royaume ?..... *J'ai combattu le bon combat ;* « *j'ai fourni ma course ; une couronne de justice m'est* « *réservée, et le Seigneur, le juste juge, la donnera, non-* « *seulement à moi, mais à tous ceux qui aiment son* « *avénement*, et qui ont choisi pour leur part de témoi- « gner, en présence de tous, que Jésus-Christ est le Roi « des saints, que son Église est un royaume libre, oui, « aussi libre que peut l'être quelque royaume que ce « soit sous le ciel. Nous sommes prêts à confirmer ces « vérités par le témoignage de notre sang ; et s'il plai- « sait à notre Dieu de nous honorer d'une telle faveur, « ce serait l'heure la plus réjouissante de toute notre « vie. »

Telles étaient, dans sa prison de Blackness, les pensées du serviteur de Dieu.

On s'attendait généralement à ce que Welsh et ses amis seraient condamnés à mort ; mais le peuple était tellement porté en leur faveur, que Jacques jugea plus prudent de les condamner à l'exil.

Le 7 novembre 1606, au milieu de la nuit, Welsh et ses cinq collègues virent leurs cachots éclairés par des flambeaux, des gardes les entourer, et bientôt après, les conduire de leur prison au bord de la mer. Il était deux heures de la nuit, et la scène qui se passa alors sur le rivage de Leith fut encore plus saisissante que celle qui nous est rapportée dans le XXIe chapitre des Actes, au moment où Paul, se rendant à Jérusalem, fut accompagné au navire par les chrétiens de Tyr, avec leurs femmes et leurs enfants, *tous*, dit saint Luc, *se mettant à genoux* près du port.

Malgré l'heure nocturne que l'on avait choisie à dessein pour embarquer les prisonniers, une grande multi-

tude se trouva tout à coup rassemblée sur le rivage pour leur dire le dernier adieu : Welsh fit une prière pénétrante ; cette assemblée, réunie à la lueur de quelques flambeaux, sur les bords de l'Océan, chanta le XXIIIe psaume. « *L'Éternel est mon berger, je n'aurai point* « *de disette.* » — Puis les exilés quittèrent le sol de l'Ecosse, accompagnés des larmes et des prières de leurs frères.

Welsh vint en France, où, trois mois après son arrivée, il commença à prêcher en français. Il fut d'abord pasteur à Nérac, puis à Saint-Jean-d'Angely. Il sut agir et parler devant Louis XIII avec le même courage qui l'avait inspiré en présence des agents de Jacques Ier. Les prières de Welsh pendant la nuit, durant son séjour en Saintonge, et les fruits admirables qu'elles portaient, sont au nombre des souvenirs les plus intéressants que présente le protestantisme français.

Les hommes les plus fermes une fois écartés, Jacques avança à grands pas dans l'établissement des prélats. Les évêques furent institués modérateurs perpétuels des synodes et des presbytères; le parlement leur donna le pouvoir de modifier les émoluments des ministres, et deux cours de haute commission furent établies, au moyen desquelles le roi exerça dans l'Eglise un pouvoir absolu.

Une Assemblée servile, tenue à Glascow en 1610, livra définitivement l'Eglise au roi et aux évêques, et le parlement, en ratifiant en 1612 ses actes, établit que le roi était le seul gouverneur légitime du royaume, « *aussi* « *bien dans les matières ecclésiastiques et spirituelles,* « *que dans les choses temporelles.* » Cet acte du parlement établit de plus que, dans le cas où un ministre présenté par un patron serait refusé par l'autorité ecclésiastique, sans qu'elle en donnât des raisons suffisantes,

les lords du conseil privé, sur la plainte qui leur en serait faite, devraient obliger l'autorité ecclésiastique à l'admettre. Ce sont les mêmes prétentions qui ont été élevées de nos jours par les cours civiles de l'Ecosse, seulement elles ont été plus loin que le roi Jacques; car l'acte de 1612 concernait des ministres, des pasteurs déjà en fonctions, tandis que de notre temps l'Etat a voulu contraindre l'Eglise à admettre de simples licenciés ou candidats. Cet acte de 1612 fut aboli plus tard par la révolution de 1688.

Peu après, une Assemblée générale qui eut lieu à Perth, en 1618, entourée d'hommes armés et menacée de la colère du roi, admit au milieu des plus vives alarmes *les cinq articles de Perth*, qui établissaient entre autres la confirmation épiscopale, et l'obligation de s'agenouiller à la communion, pratique pour laquelle les Ecossais avaient la plus grande aversion, la regardant comme une adoration rendue à l'hostie. Ces cinq articles furent ratifiés par le parlement, le 4 août 1621, jour connu dans l'histoire d'Ecosse sous le nom du *Samedi noir*.

Ce fut trois ou quatre ans plus tard que John Welsh, après un exil de quatorze années, revint en Angleterre. Il était pasteur de Saint-Jean-d'Angely, quand Louis XIII, faisant la guerre aux protestants, assiégea en personne cette ville. Welsh encouragea les habitants à se défendre, tellement que le roi consentit à leur laisser leurs priviléges, et demanda seulement à entrer dans la ville comme ami. Le ministre écossais continua à prêcher, ce qui irrita tellement le roi, que celui-ci ordonna au duc d'Epernon d'arracher de la chaire cet audacieux prédicant et de le lui amener. Le duc étant entré dans l'église suivi d'une garde, Welsh ordonna de lui faire place et invita ce seigneur à s'asseoir pour

entendre la parole de Dieu. Le duc s'assit, et le sermon fini, il ordonna à Welsh de le suivre. « Comment osez-« vous prêcher dans cette place, lui dit le roi, puisque « les lois du royaume défendent de prêcher partout où « je tiens ma cour ? » — « Sire, répondit Welsh, si « vous faisiez bien, vous viendriez m'entendre, et vous « ordonneriez que toute la France fît de même, car je « prêche que vous devez être sauvé par la mort et les « mérites de Jésus et non par les vôtres, et je déclare « qu'étant roi de France, il n'est aucun homme sous « l'autorité duquel vous vous trouviez. Ces prêtres « que vous allez entendre, continua l'Ecossais, vous « soumettent au pape de Rome, ce que moi je ne ferai « jamais. » — « Bien, bien, dit le roi en souriant, « vous serez *mon* ministre ; » et il le congédia avec égards.

En 1621, la guerre s'étant rallumée, le roi prit la ville, et ordonna au capitaine de ses gardes de mettre *son ministre* à l'abri de tout danger. Welsh fut transporté à La Rochelle avec toute sa famille. Son troupeau français étant ainsi dispersé, et sa santé fort altérée, on lui conseilla d'aller respirer l'air de sa patrie. Il arriva à Londres, mais malgré les déclarations du médecin, le roi Jacques ne voulut jamais permettre qu'il retournât en Ecosse. — « S'il y était, dit-il, il me serait impossi-« ble d'établir l'épiscopat. »

Madame Welsh obtint une audience du roi et le supplia de sauver la vie de son mari en lui accordant de retourner dans sa patrie : « Quel est votre père, lui dit le « roi ? » — « M. Knox, répliqua-t-elle. » — « Knox « et Welsh, s'écria Jacques, le diable n'a jamais fait un « tel mariage ! » — « Vous avez raison, Sire, lui dit-« elle, car nous ne lui avons jamais demandé son « avis. » — La fille de Knox insistant de nouveau pour

que son mari mourant pût respirer l'air natal, le roi lui dit : « A condition que vous lui persuaderez de se « soumettre aux évêques. » — « S'il plaît à Votre Ma- « jesté, » répliqua cette femme héroïque, en prenant son tablier aux deux coins et le tenant en avant, comme si elle allait recevoir la tête de son époux, « j'aimerais « mieux recevoir ici sa tête ! » — Jacques ne voulut pas même permettre à Welsh de prêcher, jusqu'au moment où, apprenant qu'il était sur le point de mourir, il y consentit par dérision. Welsh se hâta de saisir cette occasion de proclamer encore une fois la bonne nouvelle du salut. Il prêcha avec une grande ferveur, et deux heures après il entra dans son repos éternel.

III.

Le 27 mars 1625 le roi Jacques mourut, et son fils, Charles Ier, héritier de son caractère despotique, mais doué de plus de fermeté, eut bientôt recours à des mesures qui devaient susciter dans toute la nation une énergique résistance.

Les empiétements du pouvoir devenaient de plus en plus faciles. Les chrétiens orthodoxes se montrent généralement jaloux de l'indépendance de l'Eglise, tandis qu'au contraire les Arminiens, les Ariens et les Sociniens en font toujours bon marché. Or, la vérité tombait en Ecosse avec la liberté. Les jeunes évêques écossais et tout ce qu'il y avait de mondain dans l'Eglise, embrassaient avec zèle les erreurs arminiennes. Christ étant abaissé comme roi, il devait l'être comme sacrificateur et comme prophète. La morale s'affaissait de même, et la dissipation, la profanation du jour du Seigneur, le vice et la débauche s'accroissaient rapidement.

Le moment était venu de frapper le coup décisif. La

petit-fils de Marie Stuart, le neveu des Guises, Charles Ier, s'étant rendu en Ecosse en 1633, résolut l'établissement définitif du prélatisme qui, si ce n'est sous ce prince, au moins sous ses fils, eût ramené, sans une intervention providentielle, le rétablissement de la papauté.

Ce n'était pas, remarquons-le bien, l'épiscopat évangélique des trente-neuf articles qu'on voulait établir en Ecosse; c'était le prélatisme semi-papiste de Laud, aussi opposé à l'épiscopat des Latimer et des Cranmer qu'au presbytérianisme des Melville et des Knox.

Charles Ier nomma un évêque d'Edimbourg; puis il publia par des lettres patentes du 23 mai 1635, un livre dit des *Canons* ou des règles, qui avait été soumis à l'approbation de l'archevêque Laud, et qui était destiné à régler le gouvernement de l'Eglise. Le premier de ces *Canons* prononçait l'excommunication contre tous ceux qui nieraient la suprématie du roi dans les affaires ecclésiastiques.

Il y était de plus décrété, « qu'aucune Assemblée « générale ne pourrait être convoquée si ce n'est par le « roi; qu'aucune affaire ecclésiastique ne pourrait être « discutée, si ce n'est dans les cours des prélats; qu'au- « cune réunion particulière ou conventicule n'aurait « lieu pour l'explication de l'Ecriture, et qu'en aucune « occasion publique il ne serait permis à un ministre « de prier d'abondance du cœur. »

En entendant ces canons ecclésiastiques, le peuple d'Ecosse éprouva un sentiment d'horreur, et chacun y vit des pierres d'attente sur lesquelles s'élèverait bientôt le pesant édifice de la papauté.

Tout en prenait la marche. Les deux partis se préparaient en silence au combat. Les prélats, cherchant toujours plus leur appui dans le pouvoir politique de

l'Etat, s'établissaient dans le conseil privé, dans l'Echiquier, dans les cours de justice; tandis que les chrétiens se fortifiaient par la parole de Dieu et par de ferventes prières. On a accusé leurs ministres d'avoir changé la chaire en tribune politique; mais leurs écrits existent et l'on y trouve partout la piété la plus pure.

Plusieurs d'entre eux eurent bientôt à porter la croix de leur Maître. Les Evêques tenaient dans leur diocèse des cours cléricales, devant lesquelles ils citaient en jugement qui leur plaisait. « Ces tribunaux, dit l'évêque « Burnet, différaient peu de l'Inquisition. » Parmi les hommes pieux qu'ils atteignirent se trouva Samuel Rutherford, ministre d'Anwoth. Se levant habituellement à trois heures du matin, Rutherford passait tout le jour à lire la Parole, à prier, à étudier, à écrire et à visiter son troupeau.

Quelques-uns de ses écrits étaient si puissants, que l'évêque de Galloway le cita en 1630 devant son tribunal, et le fit emprisonner à Aberdeen. Tel était son amour pour son troupeau, que souvent en se promenant dans la chambre de sa captivité, ou se tenant attaché aux barreaux de la fenêtre, Rutherford enviait le sort des hirondelles, libres de visiter son église d'Anwoth. — Mais son cœur était encore plus plein de l'amour de Christ. Aussi sa prison devint bientôt pour lui un palais. *L'Eternel le cachait dans sa loge au mauvais temps, et il élevait sa tête par-dessus ses ennemis.* (Ps. XVII, 5: 6.) Souvent, pendant son sommeil, ses gardiens étonnés l'entendaient parler du Seigneur. « Je ne « connais pas de chemin plus *doux*, pour aller au ciel, « disait-il un jour à ses amis, que la grâce libre de « Christ et les dures épreuves de la Croix, réunies dans « une même vie. »

Telles étaient déjà les souffrances des serviteurs de

Dieu, quand une lettre du roi et un acte du conseil privé, ordonnèrent, sous la sanction de l'Assemblée générale et du Parlement, qu'une liturgie, revue par Laud, et modelée par lui sur le Missel romain, « (autant, dit Kirkton, que l'anglais peut l'être sur le « latin) » fût introduite dans les églises d'Edimbourg. Un murmure d'indignation éclata dans toute l'Ecosse; de sombres nuages s'assemblèrent sur ses antiques contrées, et aux cris qui se firent entendre des sommités des monts Calédoniens jusqu'aux rives de la mer, on put comprendre qu'un orage terrible allait bientôt éclater. A l'acte illégitime d'un roi qui prétendait commander à son gré dans l'Eglise de Jésus-Christ, allait répondre la résistance spontanée d'un peuple. Je n'approuve pas la manière dont cette énergie de la nation se manifesta; mais, quant à la résistance même, je n'ose la condamner. Elle eût pu trouver sa légitimité dans la charte même du ciel.

IV.

C'était le 23 juillet 1637, que la grande tentative devait être faite à Edimbourg pour révolutionner l'Eglise par un coup d'état du pouvoir. Plusieurs prélats étaient accourus dans la capitale, afin de sanctionner et de rendre plus éclatante par leur présence l'introduction du *Missel* déguisé. Une immense congrégation s'était réunie dans la cathédrale de Saint-Gilles. Une tristesse calme et profonde, mêlée d'indignation et de vengeance, rendait cette scène solennelle.

C'était le doyen d'Edimbourg qui devait porter le coup fatal. Revêtu de son surplis qui pendait à mi-jambes, et dont les longues ailes pendaient par derrière, ce prêtre parut, et commença à lire le service du

jour devant un peuple qui se contenait à peine. Il avait déjà lu quelques phrases, quand tout à coup une vieille femme, Jeannette Geddes, lève la tête et s'écrie : — « Vilain! veux-tu dire la messe à mes oreilles? » Puis cette presbytérienne écossaise, se rappelant peut-être celui qui dans le temple *renversa les tables des changeurs et répandit leur monnaie* (Jean, II) pour défendre la *maison de son Père*, saisit son escabeau avec l'énergie qui caractérise cette nation, et le lança au Missel et à la tête du doyen.

Aussitôt le tumulte éclate, et la confusion est immense. Plusieurs se précipitent vers le lutrin. Le prêtre, épouvanté, s'échappe en laissant entre les mains du peuple ses ornements sacerdotaux. En vain l'évêque d'Edimbourg lui-même veut-il monter en chaire, ce n'est qu'avec peine que les magistrats le protègent, et il faut un déploiement extraordinaire de forces pour sauver les autres prélats. Telle fut la déplorable tempête suscitée par l'intrusion de l'État.

Ces événements sont tristes, et des écrivains anglais et autres s'en sont fait une arme contre l'Eglise d'Ecosse; mais chaque système a ses excès, il ne faut pas l'oublier. Si l'Eglise d'Ecosse en a d'une nature, celle d'Angleterre en a d'une autre. Cette réflexion doit rendre tolérants les hommes sages de tous les partis, et si l'écume des passions populaires vint se jeter alors sur le rivage, il ne faut pourtant pas oublier que c'était la main de Dieu qui soulevait les eaux de l'abîme.

Les prélats étonnés, interdits, regardaient avec consternation le flot impétueux de la colère du peuple, qui s'élançait hors des bornes que Dieu lui a posées. C'étaient, il est vrai, des femmes qui avaient tout à coup opposé une résistance énergique aux ministres de la volonté absolue de Charles Ier. Mais les évêques s'imagi-

naient voir, cachés derrière ces coiffes et ces tabliers, des adversaires plus redoutables.

L'archevêque Spottiswood, digne imitateur des papes du moyen âge, fulmina l'interdit sur la ville entière, et y suspendit tout culte public, même dans le saint jour du dimanche. C'était Boniface VIII excommuniant Philippe le Bel et le royaume de France. Plutôt ne point adorer Dieu que l'adorer sans le Missel !

Le bruit de ce qui venait de se passer à Edimbourg se répandit en un instant dans tout le royaume, et cette nouvelle fut partout comme la trompette qui appelait l'Ecosse presbytérienne à se lever pour la défense de ses libertés. Les ministres du Seigneur, si longtemps opprimés par la tyrannie de la cour et des prélats, voyant tout autour d'eux l'ardeur du peuple, commencèrent à comprendre que les jours de servitude étaient près de finir. Le conseil privé lui-même fit connaître au roi le mécontentement universel qu'avait soulevé dans le pays l'introduction de ce que l'on appelait *la messe*, et il lui signala les dangers auxquels on s'exposait si l'on persistait dans cette imprudente voie.

Mais *un enfant pauvre et sage*, dit Salomon, *vaut mieux qu'un roi vieux et insensé, qui ne sait ce que c'est que d'être averti* (Ecclés. 4). Charles répondit à ce prudent avis par une lettre sévère, blâmant le conseil privé de sa faiblesse, et ordonnant que la liturgie fût partout introduite sans retard. On s'efforça de se soumettre. Il y eut même tel évêque qui, pour obéir au pouvoir civil, s'enferma dans son église, en barricada les portes par crainte du peuple, et y lut, seul, en triomphe, son Missel... Cela était dans l'esprit de la tradition romaine. N'y a-t-il pas dans la papauté des messes privées, où le prêtre officie dans la solitude?

A l'ouïe de l'ordre royal on vit, de toutes les parties

du royaume, les presbytériens accourir à Edimbourg. Le peuple entier se réveillait de son sommeil de quarante années. On remit au conseil privé une plainte formelle contre les évêques. Elle était rédigée par lord Loudon et David Dickson. On accusait les prélats d'être la cause de tous les troubles du royaume, et l'on y exposait les fausses doctrines, les superstitions, l'idolâtrie qui se trouvaient dans les *Canons*. On montrait de plus que cette législation renversait la constitution de l'Eglise, et l'on demandait le redressement de ces griefs, et le rétablissement du principe de la réformation.

Alors le roi fit publier une proclamation dans laquelle il déclarait que c'était injustement que l'on accusait les évêques de ce qui regardait la liturgie et les *Canons*, puisque tout ce qui avait été fait dans cette matière l'avait été par ses propres ordres.

Les Ecossais comprirent toute la gravité de la situation. Ils devaient se soumettre au pouvoir arbitraire de l'Etat dans les choses religieuses, baisser la tête sous le joug honteux des *Canons* et des prélats, ou franchement résister. Ils ne purent hésiter.

Mais d'abord ils se rappelèrent que le Seigneur a dit autrefois : *Que mon peuple s'humilie et prie, et je guérirai leur terre.* (2. Chr. 7. 14.) Un jeûne solennel fut publié et célébré pour confesser les fautes de l'Eglise. Puis, rassemblant en un seul document l'ancien *Covenant* ou alliance de 1581, que le roi Jacques lui-même, père du roi actuel, avait signé, tous les actes du parlement qui condamnaient le papisme, et y ajoutant enfin une application aux circonstances actuelles, les Ecossais saisirent ces Chartes légitimes de la nation, et les présentèrent au ciel.

Le 28 février 1638 l'église des Cordeliers à Edimbourg étant comble, et 60,000 presbytériens se trou-

vant réunis sur le cimetière, le ministre Henderson invoqua avec ferveur la bénédiction divine ; le comte de Loudon exposa les motifs qui les rassemblaient; Johnstone déroula le parchemin où étaient écrites les Chartes écossaises, et les lut d'une voix claire et ferme. Quand il eut fini, il y eut un silence profond et solennel. Quelques explications furent demandées et données; puis de nouveau un profond silence.

Bientôt on vit s'avancer un noble vieillard: c'était le comte de Sutherland, l'un des seigneurs les plus considérables de l'Ecosse, et dont les possessions renfermaient tout le nord de l'île britannique. Il marchait lentement, et une vive émotion perçait à travers ses traits vénérables. Il prit la plume d'une main trémblante et signa.

Aussitôt un mouvement universel s'opéra. Tous les réformés qui se trouvaient dans l'église se précipitèrent vers le *Covenant*, et le signèrent. Mais ce n'était pas assez, la nation attendait ; on transporta dans le cimetière l'immense parchemin, et quelques hommes l'étendirent sur la large pierre de l'une des tombes, pour recevoir, sur cette table éloquente, la signature de l'Eglise. L'Ecosse ne vit jamais un jour semblable à celui-là. Les chefs du peuple disaient, comme autrefois Josué : *Pour nous et notre maison, nous servirons l'Eternel!* — Et tout le peuple répondait et disait : *Dieu nous garde tous d'abandonner l'Eternel!* (Jos. 24. 15. 16.) On se précipitait vers la Charte par laquelle le peuple *choisissait l'Eternel pour le servir*. (22.) — Les uns sanglotaient, les autres poussaient des cris de joie. Quelques-uns ajoutaient après leur nom *jusqu'à la mort*, et d'autres, s'ouvrant une veine, signaient avec leur propre sang. Point de confusion, point de tumulte. Après ces heures de vives émotions, cette immense multitude s'é-

coula tranquillement, et retourna en paix dans sa demeure.

Le lendemain, le parchemin du Covenant, qui s'allongeait chaque jour, fut transporté sur les places de la cité, pour que les habitants des divers districts pussent y mettre leur signature. Des troupes armées le suivaient de place en place, implorant sur cet acte la bénédiction divine. Si l'on excepte un seul exemple de peu d'importance, aucune injure n'atteignit les prélats ni leurs partisans. En même temps un changement remarquable s'opérait dans la vie des signataires; elle prenait quelque chose de saint et de solennel.

Alors le Covenant commença à faire le tour de l'Ecosse. Jean Livingstone se trouvait à Lanark, paroisse de son père, quand cet acte fut lu et juré par le ministre, par les anciens, et par le peuple. Il avait préparé quelques années auparavant les temps remarquables qui commençaient alors. Un jour, jeune encore, c'était en 1630, après avoir passé toute la nuit en prière, il s'était tenu debout, sur une tombe, au cimetière de Shotts, et avait prêché à une grande foule sur ces mots: « *Je répandrai sur vous des eaux pures et vous serez nettoyés.* » Cinq cent personnes furent converties. Peu après dans une occasion semblable mille personnes l'avaient été. C'est par ces merveilles de l'Esprit de Dieu, que se préparaient les délivrances de l'Ecosse. Au moment où le Covenant arrivait à Lanark, Livingstone rendit grâces à Dieu; et des milliers de chrétiens se tenant debout, levèrent tous ensemble leurs mains, et se consacrèrent au Seigneur.

Partout ces scènes se répétaient. Dans les Highlands, les montagnes d'Ecosse, l'alliance évangélique fut surtout reçue avec de grandes acclamations. Le roi et les prélats, voulant éloigner des villes les ministres les plus pieux

Bruce, Rutherford, Dikson, et d'autres, les avaient relégués dans ces contrées sauvages; ils y avaient apporté avec eux la lumière et la vie. Des clans ennemis, qui jusqu'alors ne se rencontraient guère que pour se combattre, se saluèrent alors comme frères, et après avoir signé le *Covenant*, se quittèrent en charité. Les évêques étaient interdits et comme frappés de la foudre. « Tout ce que nous avons fait depuis trente années, s'écriaient-ils, est renversé en un seul jour ! » —

Tel fut le commencement de cette grande affaire du *Covenant*, qu'un romancier célèbre a représentée sous de si fausses couleurs. Tel fut le Grutly de l'Ecosse. Ces scènes nous rappellent en effet le moment solennel où Walter Fürst, Stauffacher, Melchtal et leurs amis, levèrent leurs trois doigts vers le ciel, pour sauver la Suisse de la tyrannie des Autrichiens. Mais les maux de l'Ecosse étaient plus grands encore. Ce n'était pas seulement sa liberté politique qui était en danger; les droits de la conscience étaient foulés aux pieds par de dignes élèves des Innocent III et des Pie V, des Philippe d'Espagne et des Charles IX de France. Cependant jamais nous ne verrons, sans le déplorer, un peuple en venir aux armes pour défendre sa conscience; le mélange des choses terrestres et des choses spirituelles amène toujours de déplorables excès.

V.

Le roi, étonné, indigné, à la vue de ce grand mouvement de la nation, nomma le marquis de Hamilton son Lord Haut-Commissaire, en lui donnant le mandat de rétablir le prélatisme en Ecosse, et en l'autorisant secrètement à jouer tous les rôles qu'il jugerait convenables, et même, s'il le fallait, à lui paraître opposé. A cet

effet, Charles munit à l'avance Hamilton de lettres secrètes de pardon, ainsi conçues : « Ceci est pour vous « assurer et pour certifier plus tard à d'autres, si né- « cessaire, que quoi que ce soit que vous disiez, pour « découvrir l'intention des presbytériens, vous ne serez « jamais appelé à en rendre compte, et cela ne pourra « jamais vous être d'aucun préjudice. » — Les lettres d'indulgence du roi valaient celles du pape. « Votre but « principal, écrivit encore Charles Ier, doit être de ga- « gner du temps, jusqu'à ce que je sois prêt à les sou- « mettre. »

La majorité de l'Angleterre et les nobles même étaient opposés aux mesures violentes que le roi se proposait de prendre. Le peuple anglais et le peuple écossais ne paraissent point ici comme des rivaux, mais plutôt comme des frères, qui endurent plus ou moins les mêmes maux. C'était du Vatican, c'était de l'Escurial et du Louvre, que soufflait le vent impétueux qui allait désoler toute la Grande-Bretagne, et beaucoup d'Anglais regardaient le mal fait aux Ecossais, comme étant fait à eux-mêmes.

Aux perfidies de Charles, les Ecossais n'opposèrent que les voies de la légalité. A peine le marquis de Hamilton fut-il arrivé, qu'ils lui demandèrent une Assemblée générale et un Parlement, car c'était conformément à la constitution de l'Eglise et de l'Etat qu'ils voulaient procéder. Le Lord Haut-Commissaire, après bien des hésitations, se décida à tenter cette voie. Il espérait influer sur les élections, comme l'avait fait Jacques Ier, jeter la désunion dans ces assemblées, et maintenir ainsi dans l'Eglise la suprématie royale. Charles, comme son père, commençait par la ruse des rois, réservant pour un autre temps leur épée.

Depuis vingt ans il n'y avait plus eu d'Assemblées gé-

nérales dans l'Eglise d'Ecosse. Depuis quarante ans il n'y en avait plus eu de conformes aux lois de l'Eglise. Maintenant les temps anciens recommençaient. Les presbytériens émus s'efforçaient de rétablir dans leur pureté leurs antiques institutions. Les Eglises en prières s'exhortèrent à la fidélité; puis elles nommèrent comme membres de l'Assemblée les ministres, les nobles, et les gentilshommes les plus capables et les plus zélés; Hamilton fut consterné. Ce n'était pas une assemblée servile qui se préparait, comme celles de Glascow ou de Perth. Le Lord Haut-Commissaire se fût volontiers opposé à ce concile de l'Eglise écossaise; mais il savait qu'il se tiendrait malgré lui; il fallait boire la coupe.

Une lutte nouvelle et plus redoutable que les autres s'approchait. Qui marcherait à la tête de l'Eglise? Un jour un ministre attaché à l'ordre de choses établi par le despotisme des Stuarts, nommé Alexandre Henderson, attiré par la curiosité, se glissa dans un temple où devait prêcher l'un des plus pieux serviteurs de Jésus-Christ; Robert Bruce, et se plaça dans un coin reculé et obscur, loin de tous les regards. Bruce ouvrit la Bible, et lut ces paroles: *En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un larron et un voleur;* puis il prêcha avec puissance. La parole de Dieu, ainsi annoncée, atteignit le timide Henderson dans le lieu écarté où il s'était caché; il fut converti, et dès lors, soumis à la vérité, il embrassa la cause de la liberté de l'Eglise. Dieu, qui avait appelé Knox pour s'opposer au despotisme du pape, — puis Melville pour combattre le despotisme de Jacques, — appelait maintenant Henderson pour commander la bataille où l'Eglise d'Ecosse allait en venir aux mains avec le despotisme de Charles Ier.

Digitized by Google

Ce fut le 21 novembre 1638 que les ministres et les anciens d'Ecosse se réunirent pour aviser à la grande affaire de la restauration du presbytérianisme. Le Commissaire royal et de vrais presbytériens se trouvaient enfin en présence. Ceux-ci sachant que la moindre faute pouvait les perdre, agirent avec une prudence et une fermeté remarquables. Henderson fut nommé modérateur par le suffrage unanime de ses frères, et il montra dans des circonstances si difficiles une sagesse, une fermeté, une dignité, qui ont rendu son nom célèbre en Ecosse.

Les prélats, prévoyant l'issue des débats, présentèrent une déclaration par laquelle ils déclinaient la juridiction de l'Assemblée. Mais celle-ci déclara que puisque les prélats se faisaient représenter devant elle, ils la reconnaissaient par ce fait même, et ordonna qu'une réponse à cette déclaration fût aussitôt rédigée.

Ainsi fut fait, et bientôt cet acte redoutable d'accusation fut lu en présence de l'Assemblée générale et du Commissaire de Charles Ier. Les prélats y étaient accusés d'avoir transgressé toutes les limites (*caveats*) mises par la loi à leur charge, d'avoir usurpé une suprématie seigneuriale sur l'Eglise, d'avoir enseigné des doctrines hérétiques, de s'être rendus personnellement coupables d'une conduite irréligieuse, et même des plus grossières immoralités. Saint Paul, écrivant à Tite, avait défendu que l'on prît pour évêques des hommes colères, sujets au vin, accusés de dissolution, et qui ne se peuvent ranger. L'Ecosse accusait ses évêques des fautes proscrites par saint Paul.

L'accusation lue, le modérateur demanda à l'Assemblée si elle se trouvait compétente pour juger cette cause. Hamilton, qui avait entendu avec confusion la scandaleuse nomenclature des tyrannies, des hérésies et des

vices des prélats, s'opposa à ce que l'on passât outre, et ordonna à l'Assemblée de se dissoudre.

Que feront les presbytériens? Ils ont reçu de la bouche même de leur maître la règle de leur conduite. Jésus leur a dit: *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* « Nous ferons pour Sa Majesté, « dit Henderson, ce que les Juifs firent pour Alexandre « le Grand quand il vint à Jérusalem; ils lui accor- « dèrent tous les honneurs qui ne blessaient pas leur « conscience; mais le vainqueur de l'Orient ayant « demandé que son image fût placée dans le temple « de Dieu, ils s'y refusèrent, ne voulant pas souil- « ler la maison du Seigneur. De même, continua « Henderson, nous sommes prêts à rendre à Sa Ma- « jesté tout ce qui est à nous; — nos vies, nos biens, « nos libertés, tout, tout. — Mais quant à ce qui ap- « partient à Dieu et aux libertés de sa maison, la piété « de Sa Majesté ne nous le demandera pas, et quand elle « nous le demanderait, nous ne pourrions pas le lui « sacrifier. — Quand même Votre Grâce quitterait l'As- « semblée, ajoutèrent Henderson et lord Loudon, l'As- « semblée continuerait ses séances, jusqu'à ce qu'elle « ait accompli ses importants devoirs. »

Hamilton ressentait la plus vive émotion, sa voix était tremblante, ses traits pâles, et des larmes tombaient de ses yeux. « Je m'en tiens, dit-il, à la prérogative « royale. Le roi est juge suprême de toutes les causes « civiles et ecclésiastiques; c'est à lui que les seigneurs « du clergé en ont appelé; je ne permettrai donc « pas que leur cause soit débattue. » En même temps il ordonna au modérateur de terminer l'Assemblée par la prière. Henderson s'y refusa. Alors le Lord Haut-Commissaire se leva, déclara lui-même l'Assemblée dissoute, et se retira, hors de lui, prévoyant les

choses terribles qui allaient arriver dans tout le pays.

C'était pour l'Eglise un moment solennel. Devant elle se trouvait placée la grande question : *To be or not to be :* être ou ne pas être. Il s'agissait de savoir si l'autorité du prince terrestre devait prévaloir dans son sein sur l'autorité du Roi éternel. La puissance royale s'était retirée. Le représentant de Charles Ier, ses chevaliers, ses conseillers et ses pages, avaient quitté la salle. Mais ne s'y trouvait-il pas le Roi des siècles, le Seigneur des seigneurs, qui a dit : *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde?* (Mat. 28, 20.) Henderson et les presbytériens demeurèrent inébranlables. Au nom du Christ, son Roi invisible, au nom de la loi violée par l'Etat, l'Assemblée représentant l'Eglise d'Ecosse, se déclara constituée, et compétente dans toutes les causes spirituelles, malgré l'absence de l'Etat; déclarant néanmoins vouloir soumettre au gouvernement tout ce qui pouvait avoir quelques conséquences civiles.

Alors ce grand concile écossais, passant outre avec ordre et avec dignité, déclara nulles toutes les Assemblées par lesquelles depuis 1606 jusqu'à 1618, en opposition aux constitutions de l'Eglise et du peuple, le prélatisme avait été introduit en Ecosse. Il condamna les cinq articles de Perth et la liturgie; il déposa et excommunia huit des prélats, en déposa simplement quatre, et permit à deux autres de fonctionner comme simples ministres; il rétablit les presbytères, les synodes, et les Assemblées générales; il défendit toute intrusion d'un ministre dans une paroisse contre la volonté de la congrégation; enfin il posa de nouveau, et avec fermeté, le grand principe de l'indépendance spirituelle de l'Eglise quant à l'Etat. « Il y a, dit Henderson, deux juridictions: l'une « ecclésiastique et seulement ecclésiastique, l'autre ci- « vile et seulement civile. Leurs principes et leurs rè-

« gles sont différents. Dans l'une, les lois civiles com-
« mandent ; dans l'autre, la Parole de Dieu. Ces deux
« juridictions sont indépendantes l'une de l'autre, et
« comme l'Assemblée générale ne peut rien prescrire
« en matière civile au Parlement, de même le Parle-
« ment ne peut rien prescrire en matière ecclésiastique
« à l'Assemblée de l'Eglise ! »

Il fut de plus arrêté que la prochaine Assemblée générale se réunirait le troisième mercredi de juillet 1639 à Edimbourg, en vertu de son propre pouvoir, et qu'elle fût ou non convoquée par le roi.

Le 20 décembre, Henderson, ayant donné la bénédiction apostolique, déclara terminé ce noble synode général, en prononçant ces paroles remarquables : « Nous avons jeté bas les murailles de Jéricho, que celui « qui voudrait les relever se rappelle la malédiction de « Hiel de Béthel [1]. » Hiel de Bethel fut celui qui voulut relever Jéricho, et voici la malédiction prononcée contre lui, et qu'Henderson prononçait contre celui qui relèverait le prélatisme en Ecosse : *Maudit soit l'homme devant l'Eternel, qui se mettra à rebâtir cette ville de Jéricho*, avait dit Josué ; *il la fondera sur son premier né, et il mettra ses portes sur le plus jeune de ses enfants*. Malédiction redoutable, accomplie par la ruine des Stuarts, depuis leur premier né jusqu'au plus jeune de leurs enfants !

Cette Assemblée de 1638 fut peut-être la plus importante qu'ait jamais eue l'Eglise d'Ecosse. Le presbytérianisme y fut rétabli sur sa base primitive. Aussi cette époque est-elle appelée dans l'histoire écossaise, *la seconde Réformation*.

Le marquis de Hamilton voyant échouer tous ses ef-

[1] I Rois XVI, 34. Josué, VI, 26.

forts, se rendit en toute hâte à Londres, où il trouva le roi enflammé de colère. Les Anglais, loin de soutenir le roi contre les Ecossais, commençaient à trembler pour eux-mêmes. L'un de ces grands mouvements qui changent les destinées des peuples se préparait, et l'on allait encore une fois voir s'accomplir dans le monde cet antique oracle : *Je t'ai donné un roi dans ma colère, et je l'ôterai dans ma fureur*. (Osée, 13, 11.)

Le roi résolut de marcher contre tous ceux qui auraient souscrit le *Covenant*. Les presbytériens de leur côté prirent les armes (1639). Leur camp, dressé à Dunselaw, présentait un aspect peu ordinaire. Dans quelques tentes on entendait retentir le chant des psaumes, plus loin des prières montaient au ciel, ailleurs on lisait l'Ecriture. Devant la tente de chaque capitaine flottait une bannière aux couleurs écossaises avec les armes nationales, et cette devise : *Pour la couronne et l'alliance du Christ*. Soir et matin le son de la trompette appelait les régiments à la prière. Nous ne retracerons pas les événements politiques qui suivirent; c'est de l'Eglise que nous voulons parler.

VI.

L'un des désirs les plus chers aux Ecossais était de voir dans toute la Grande-Bretagne une seule Eglise de Christ. A cet effet se réunit à Londres la fameuse Assemblée de Westminster (1643), où les hommes les plus éminents d'Angleterre et d'Ecosse se rencontrèrent pour rédiger une forme de doctrine, de constitution et de discipline, qui pût unir toutes les Eglises de la Grande-Bretagne en un seul corps, capable de résister avec efficacité à la puissance de la papauté. Tel devait être

le triomphe du *Covenant*, signé sur la pierre d'une tombe.

Il y avait trois partis dans l'Assemblée, les épiscopaux, les indépendants, et les presbytériens qui tenaient le milieu. Il s'agissait de concilier jusqu'à un certain point les vues de ces trois grands partis. La liberté et la vérité prévalurent. Les presbytériens anglais n'étaient pas disposés à accorder de grands droits aux troupeaux. D'anciennes influences épiscopales, la crainte des principes des indépendants, la vue de ce qu'étaient alors les Eglises, fort imparfaites, de l'Angleterre, leur donnaient quelques scrupules à cet égard. Néanmoins il fut établi, concernant l'élection des pasteurs, « que le can-« didat prêcherait à trois reprises différentes, et con-« verserait avec les membres de l'Eglise, afin qu'ils « pussent éprouver s'il avait des dons propres à leur « édification (that they may have trial of his gifts for « their edification), et qu'ils connussent sa vie et sa con-« versation. Puis la congrégation devait faire connaître « son consentement ou ses objections. » Quoiqu'il fût stipulé que le troupeau devait *donner son consentement*; l'Assemblée d'Ecosse en admettant le travail de l'Assemblée de Westminster, fit expressément ses réserves à l'égard de tout ce qui pourrait porter atteinte aux choix des presbytères et des congrégations dans la vocation des pasteurs.

Plus tard le parlement d'Ecosse (9 mars 1649) rendit un acte important contre la présentation des candidats par les seigneurs: « Le patronage, dit-il, est un mal et « une servitude (bondage) sur lequel ont longtemps « gémi dans ce pays le peuple et les ministres du Sei-« gneur; il n'a aucun garant dans la Parole de Dieu, et « ne repose que sur le droit canon... C'est une coutume « papiste, introduite dans l'Eglise dans des temps d'i-

« gnorance et de superstition, contraire au *Second Livre* « *de discipline* et à divers actes des Assemblées géné- « rales, préjudiciable à la liberté des peuples, à la for- « mation des Eglises, et à la libre vocation des minis- « tres. »

Après cela le Parlement défendit et annula comme contraire à la loi tout patronage, toute présentation ecclésiastique appartenant soit au roi, soit aux patrons laïcs, soit aux presbytères (consistoires), soit à d'autres dans le royaume, et déclara que les places de ministres seraient remplies « d'après le vœu, la vocation, où avec le « consentement de la congrégation, à laquelle personne « ne peut être imposé contre sa volonté : (on whom « none is to be intruded against their will). »

La même année, en juillet, l'Assemblée générale rendit un acte important. Si la majorité d'une congrégation déclarait que le candidat ne l'édifiait pas, ou qu'elle n'avait pas confiance en lui, le presbytère et le troupeau devaient avoir une conférence mutuelle destinée à éclaircir la matière; mais nulle part l'acte ne dit que la majorité malgré son opposition pourra être contrainte à accepter le ministre, pression qui eût été diamétralement opposée aux principes si clairement établis par le droit ecclésiastique de l'Ecosse.

Le parlement écossais avait envoyé des commissaires en Hollande pour entrer en négociation avec le jeune Charles Stuart, dont le père, Charles Ier, à la grande douleur de l'Ecosse, était mort sur l'échafaud. Ces commissaires avaient trouvé le roi entouré d'hommes sans principes et sans mœurs. Aussi le Parlement pensait-il à rappeler ses députés quand Charles arriva en Ecosse et signa légèrement les lois fondamentales du *Covenant*, qui établissaient la liberté de l'Etat et de l'Eglise : « Sire, lui dit le ministre Gillespie, ne signez pas cette

« déclaration, non, pas pour les trois royaumes, si en « votre âme et conscience, et sans le moindre doute, « vous n'êtes pas convaincu de sa justice. — M. Gilles- « pie, M. Gillespie, répondit le roi, je suis convaincu, « je suis convaincu..., et en conséquence, je signerai.» Et il signa. Mais ses principes de politique et de religion, son cœur dépravé, ses mœurs licencieuses, sa haine de ce qu'il y avait de plus pieux en Ecosse, étaient en opposition flagrante avec ses serments. L'Ecosse, en replaçant sur le trône un Stuart plus despotique et surtout plus corrompu que son père et son grand-père, s'exposait aux plus grands dangers. Le *Covenant* ne va-t-il pas être déchiré? La Parole de Dieu annulée? Le presbytérianisme aboli? Le prélatisme restauré?

On a souvent blâmé les Ecossais d'avoir appelé Charles II, et je ne puis justifier cette démarche, qui exposait les trois royaumes à tous les envahissements du despotisme, du papisme et de l'immoralité. Mais il faut bien comprendre le sens de cette transaction. Plus les Ecossais étaient décidés à refuser au roi toute suprématie dans les choses spirituelles, plus aussi ils croyaient devoir lui rendre une obéissance loyale dans les choses civiles et politiques. Cette facilité même avec laquelle ils se jetaient dans les bras d'un jeune et dissolu despote, montre que leur grand principe d'indépendance de l'Eglise ne provenait pas d'un esprit révolutionnaire, mais tout au contraire d'une soumission illimitée et exclusive au Roi légitime de l'Eglise, au Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Les Ecossais poussaient la loyauté jusqu'à l'extrême dans les deux sphères de l'Eglise et de l'Etat. Heureusement que l'on ne peut jamais être trop fidèle à Celui auquel la domination des esprits appartient.

On a pu voir de nos jours la même chose. Tandis que

l'Irlande, à laquelle le gouvernement britannique immole souvent l'ancienne constitution de l'Angleterre, est pourtant dans une révolte permanente, l'Ecosse, au contraire, à laquelle ce même gouvernement a fait des dénis de justice qui eussent pu soulever un peuple, n'a pas levé un seul bras. On a vu ce peuple s'émouvant, priant, luttant pour ses droits les plus sacrés, foulés sous les pieds des puissants du monde, mais demeurant dans l'ordre, dans la soumission, et dans la paix. Ce sont là de ces énigmes dont l'Evangile seul a la clé.

Pendant que l'Ecosse se précipitait imprudemment dans les bras de Charles II, Dieu veillait sur elle. La délivrance allait lui venir du camp même de ses voisins. A peine Charles avait-il, d'une main perfide, signé le *Covenant*, que se fit entendre le bruit redoutable de l'armée républicaine d'Angleterre, qui, sous le commandement de Cromwell, s'approchait d'Edimbourg.

L'armée écossaise fut défaite par Cromwell le 3 septembre 1650, près de Dunbar.

Il fallut réparer l'échec. Deux résolutions furent passées en décembre, à Perth, en vertu desquelles tous les Ecossais pouvaient être appelés aux armes, même ceux qui haïssaient les libertés de l'Eglise et étaient désireux de favoriser le despotisme des Stuarts, les *malignants*. Les stricts presbytériens protestèrent contre ces résolutions. Et dès lors on appela en Ecosse *résolutionistes* ceux qui, tout en étant pieux (Leighton était de leur nombre) étaient pour le *pêle-mêle*, et pour ce qui semble sage selon le monde; et *protestants* ou *remontrants*, ceux qui, à la piété joignaient des principes inébranlables et une grande décision.

Charles dut se sauver de nouveau sur le continent, et Cromwell, vainqueur en Ecosse, chargea le pieux

ministre Gillespie et quelques-uns de ses collègues de diriger les affaires l'Eglise.

Ce fut alors que l'Ecosse recueillit les fruits du *Covenant*. La piété et la liberté régnèrent dans le royaume. Les Ecossais, qu'attendaient des luttes plus terribles encore, se retrempèrent dans la communion du Seigneur. Il y eut alors dix de ces années que Dieu accorde à son peuple quand il veut l'appeler à de grands combats. Heureux le peuple de Dieu qui profite de ces heures de grâce, et qui au moment de la guerre se trouve armé de *la cuirasse de la justice et de la ceinture de la vérité !* (Eph. 6, 14.) Pendant toute la domination du Protecteur, l'Ecosse goûta une paix profonde. Toute la vie du royaume sembla refluer dans l'Eglise. « Je crois vrai-« ment, dit l'historien Kirkton, qu'il y eut plus d'âmes « converties à Christ pendant ce court espace de temps, « qu'à aucune autre époque, fût elle-même d'une tri-« ple durée. »

Mais Cromwell meurt, les intrigues recommencent en Ecosse et en Angleterre pour rappeler Charles II, et le 10 mai 1660, ce misérable prince entre en triomphe dans Londres, méditant pour l'Ecosse, qui l'avait accueilli avec tant de loyauté, la ruine et la désolation.

Ici se termine la première période des luttes de l'Eglise d'Ecosse dans le XVIIe siècle.

Il y eut en Ecosse des hommes qui combattirent, mais il y en eut plus encore qui *prièrent*, qui aimèrent, qui endurèrent l'épreuve. C'est là la victoire que l'Eglise de nos jours est appelée à remporter.

Au sortir du moyen âge les choses politiques et les choses spirituelles étaient tellement mélangées, qu'il était impossible que l'on ne défendît pas quelquefois

les affaires du ciel avec les armes de la terre. Mais pendant les trois derniers siècles il s'est fait une grande épuration, une notable transformation en Ecosse. Aux yeux des adhérents de l'Eglise libre, les traités étaient enfreints; et pourtant on ne s'est pas battu, on a fait des sacrifices, on a prié, on a souffert.

Telle est la guerre spirituelle à laquelle nous sommes appelés. Il faut maintenant des hommes qui aiment comme Rutherford le salutaire mélange de la grâce et des épreuves amères; qui se lèvent au milieu de la nuit afin de prier, comme John Welsh; qui se jettent comme lui au milieu des combattants pour procurer la paix; ou qui, comme Livingstone, appellent à Dieu en un jour des cinq cents, des milliers d'âmes, par le zèle de leur foi; qui aient, si possible, l'éloquence grave et la sagesse antique d'Alexandre Henderson. Il faut des hommes qui sachent et qui proclament que Jésus règne, que son règne est dans ce monde la plus grande des réalités; qu'il faut lui obéir et n'obéir à aucun autre dans les choses de la foi. Deux rois et deux royaumes!

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V.

LUTTES ÉCOSSAISES.

DIX-SEPTe SIÈCLE. — ANTI-PRÉLATISME. — SECONDE PÉRIODE. 1660 A 1700.

I. Position des hommes du *Covenant*. — Individualisme. — Captivité de Babylone. — 23 août 1660. — Middleton et son parlement. — Martyre d'Argyle. — De Guthrie. — De Govan. — II. Acte de 1662. — Les quatre prélats. — Ordre aux ministres. — Voyage et banquets. — Acte de Glascow. — Résolution des ministres. — Le dernier dimanche. — John Welsh. — Blackadder. — Peden. — III. Délai accordé. — Les curés. — Leur arrivée. — Cavaliers et fantassins. — Avant et après. — Coopération des curés et des garnisaires. — Les soldats juges. — Une expédition militaire. — IV. Middleton destitué. — Acte du traîneau. — Cour de haute commission. — Pentland. — Supplice de Mc Kail. — Première indulgence. — Acte de 1669. — Seconde indulgence et Blair. — Retraite de Leighton. — V. Assemblée des presbytériens. — Caméron. — Le duc d'York. — Spreul. — Disette de la parole. — Excommunication par Cargill. — Le duc de Rothes. — VI. Témoignage de Marion Hervey. — Mort de Cargill. — Le temps du meurtre. — Déclaration de 1684. — L'Océan et Marguerite Wilson. — John Brown et Claverhouse. — Persécution générale. — VII. Desseins de Jacques II. — Peden errant. — Édit de tolérance. — Le dernier martyr. — Le filleul du pape. — Révolution de 1688. — Restauration du presbytérianisme et abolition du patronage. — Communion des saints. — Période nouvelle et armes nouvelles.

I.

La position qu'avaient prise les hommes du *Covenant* en Ecosse n'était comprise d'aucun des deux partis qui divisaient l'Angleterre. Ils étaient trop soumis au roi ter-

Digitized by Google

restre pour plaire aux républicains, et trop soumis au Roi céleste pour marcher avec les cavaliers. Attaqués ouvertement par Cromwell, les Ecossais pouvaient s'attendre à être méconnus, trahis, attaqués sourdement, traqués et persécutés par Charles Stuart. La lutte des deux rois et des deux royaumes allait recommencer; Charles II, non content de dire comme son patron Louis XIV : *l'Etat, c'est moi*, prétendait encore dire : *l'Eglise, c'est moi*. Le roi du pouvoir temporel allait, comme dans les jours anciens, fouler le Roi de l'Eglise dans ses sujets, lui crachant au visage, lui donnant des soufflets et le frappant de ses bâtons.

La seconde captivité va commencer pour l'Ecosse, et elle durera de 1660 à 1688 ; c'est-à-dire vingt-huit ans. On attribue ordinairement vingt-huit ans à la première de 1610 à 1638, mais on peut bien lui en donner trente-huit. Ces deux tristes périodes furent celles de la captivité de l'Eglise sous la puissance de l'Etat, par le moyen du prélatisme. L'Ecosse a pu appeler avec raison ce temps de deuil et d'angoisse sa *captivité de Babylone*.

Jamais peut-être aucune Eglise n'eut à soutenir un combat plus terrible contre la suprématie de l'Etat. Le pouvoir civil va saisir ces armes avec lesquelles il prétend soumettre l'Eglise. Violation de domicile, violence, bâtons, interdiction de culte, dispersion des familles, prisons, amendes, verges, tortures, exils, noyades, glaives, potences ;.... rien ne coûte aux Pharaons qui écrasent le peuple de Dieu — en Egypte, — en Ecosse, ou ailleurs. Il y eut alors en Ecosse de la part du despotisme, un *règne de la terreur*.

Quand dans l'histoire de l'Ecosse il n'y aurait d'autres pages que celles que nous devons maintenant parcourir, on comprendrait pourquoi ce pays considéra la

liberté de l'Eglise comme l'arche de l'Eternel dont la garde lui a été confiée, et pourquoi dès que l'Etat porta atteinte à cette liberté, l'Eglise s'écria dans le deuil : « *Jcabod! la gloire de l'Eternel est transportée d'Israël,* « *car l'arche de Dieu est prise!* (1 Sam. 4, 22). »

Le 23 août 1660, dix ministres et deux anciens étaient réunis en prière dans une maison d'Edimbourg, celle de Robert Simpson. L'Ecosse pressentait l'orage qui allait éclater; et ces hommes pieux se proposaient de présenter au roi Charles II une humble adresse, de le féliciter de son retour, de lui rappeler l'acte d'alliance avec le Seigneur qu'il avait signé, et de demander que son règne fût semblable à celui de David, de Salomon et de Josaphat! Ils avaient l'intention de soumettre cette adresse à la signature de tous leurs frères. Mais tout à coup une bande de soldats se présente, saisit leurs papiers, et jette ces douze hommes chrétiens en prison; l'un d'eux, Guthrie, n'en sortit que pour l'échafaud.

Un soldat de fortune, homme grossier et orgueilleux, le comte Middleton, avait été mis par Charles à la tête du gouvernement de l'Ecosse, comme Lord Haut-Commissaire. Il assembla aussitôt un parlement dont la majorité était composée de malins (*malignants*), c'est-à-dire de gens *amateurs des plaisirs plus que de Dieu* (2 Tim. 3, 4.) et opposés à l'indépendance de l'Eglise. « Les amis de Middleton, dit l'évêque Burnet, restaient « souvent à boire toute la nuit jusqu'au matin; et ar- « rivaient au Parlement en chancelant sur leurs jam- « bes. » — Livrés à la débauche pendant les ténèbres, ils se livraient au despotisme pendant le jour.

Ce parlement rappela et abolit tous les actes du parlement passés depuis 1633, c'est-à-dire qu'il anéantit la liberté de l'Etat et celle de l'Eglise. Puis, un nouvel

acte annonça l'intention de Sa Majesté d'établir l'Eglise d'une manière conforme au gouvernement monarchique.

Mais ce n'était pas assez. Les ennemis de l'Eglise en tout temps se ressemblent. Quand le roi Hérode vit l'assemblée des disciples prospérer, il *se mit à maltraiter quelques-uns de l'Eglise.* Charles veut faire comme Hérode. Il veut frapper ces covenantaires qui l'accueillirent aux jours de son exil, et apprendre au peuple chrétien, par de terribles coups, à baisser la tête ou à mourir.

A la tête du parti presbytérien se trouvait le plus illustre des nobles d'Ecosse, le marquis d'Argyle, qui en 1650 avait joué un rôle principal dans le couronnement du jeune roi. Charles II le haïssait, non-seulement parce qu'il était inébranlablement fidèle à la cause de l'Eglise presbytérienne, mais encore parce que Argyle l'avait repris quelquefois de sa conduite licencieuse, et que le roi ayant rompu la promesse qu'il avait faite d'épouser la fille de ce seigneur, il détestait l'homme qu'il avait ainsi offensé. Argyle fut condamné à mort. En entendant sa sentence, le pieux Ecossais se leva et dit : « J'ai eu l'honneur de poser la couronne sur la tête du « roi : maintenant le roi m'appelle à son tour à rece- « voir une couronne qui vaut mieux que la sienne. » L'amour de Dieu remplissait son âme d'une céleste joie. La marquise et quelques-uns de ses amis se récriant contre la cruauté de ses adversaires : « Arrêtez, « leur dit-il, ils peuvent bien me séparer de vous, mais « ils ne peuvent pas séparer Dieu de moi. » Argyle prévoyait qu'un terrible orage allait éclater sur l'Ecosse ; aussi dit-il à des pasteurs incarcérés avec lui : — « Rappelez- « vous ce que je vous dis ; vous, ministres, il faudra « que vous souffriez beaucoup, ou que vous péchiez

« beaucoup. » — Paroles saintes que feront bien d'écrire dans leurs livres les ministres de tous les temps. Argyle était naturellement d'un caractère timide, mais il reçut de Dieu un grand courage. Le jour de sa mort, ayant dîné avec quelques ministres, il se retira ensuite dans son cabinet pour chercher Jésus son Roi. Quand il rentra dans la chambre : « Quelle nouvelle, milord ? » lui dit le ministre Hutchinson. — « Bonne nouvelle, « monsieur, répondit-il : le Seigneur m'a dit de nou- « veau : *Mon fils, sois en paix, tes péchés te sont par- « donnés !!!* » Aussi, au moment où il prit congé des siens pour se rendre à l'échafaud : — « Je pourrais, leur « dit-il, mourir comme un Romain, mais je préfère « mourir comme un chrétien. » Il s'adressa à la multitude : « Dieu, dit-il, a un engagement avec l'Ecosse ; « nous sommes attachés par alliance à la religion et à « la Réformation. C'est le devoir de tout chrétien d'être « loyal (soumis au roi) ; cependant il y a dans les choses « un ordre qui doit être observé. La religion ne doit « pas être la chaloupe, mais le navire ; et pour *rendre « à César ce qui est à César*, il faut avant tout *rendre à « Dieu ce qui est à Dieu.* » Puis Argyle pria avec ferveur, et tendit sa tête à la hache du bourreau.

Ce n'était pas assez, il fallait à Charles, comme à Hérode, plus d'une tête illustre. James Guthrie, ministre de Stirling, fut poursuivi pour avoir refusé de reconnaître la compétence du roi dans les choses de l'Eglise, et condamné à mourir de la mort des traîtres. « Milord, » dit-il à son juge quand on le lui annonça, « ce vieux « corps cassé, cette chair mortelle, je vous les aban- « donne ; mais ma conscience, je ne puis vous la « livrer. »

Le jour de son exécution, Guthrie, plein de sérénité et de joie, parla au peuple du haut de l'échafaud. —

« Jésus-Christ, s'écria-t-il, est ma lumière et ma vie, « ma justice, ma force, mon salut et tout mon désir. « C'est à lui, c'est à lui, que de toute la force de mon « âme je vous adresse. Bénis-le, ô mon âme ! Et main- « tenant, Seigneur ! laisse ton serviteur aller en paix, « car mes yeux ont vu ton Salut ! » Comme on lui jetait une serviette sur la tête, au moment fatal, il l'enleva hardiment et s'écria : « Le Covenant ! le Covenant sera « la résurrection de l'Ecosse ! »

Au pied de l'échafaud se trouvait alors un soldat, le capitaine Govan, condamné à mourir en même temps que Guthrie. Quand le martyr eut été suspendu dans les airs, le tour du capitaine arriva. « Il a plu au Sei- « gneur, dit-il, de me manifester, dès ma quatorzième « année, son amour envers moi. Il y a de cela vingt- « quatre ans, et pendant tout ce temps j'ai professé la « vérité dont je rends témoignage en ce jour. Je n'ai « pas peur de la croix; elle est douce..... elle est « douce!..... Autrement, comment oserais-je regarder « le corps de celui qui est là pendu (Guthrie)? Com- « ment oserais-je, avec courage et en souriant, regar- « der à ces cordes et à ce gibet comme aux portes du « ciel?.... Je meurs avec confiance dans la foi des pro- « phètes et des apôtres, rendant témoignage à l'Evan- « gile, tel que le prêchent maintenant les ministres « chrétiens. Je rends témoignage, avec mon sang, au « gouvernement persécuté de cette Eglise, à ses As- « semblées et à ses synodes. » Puis le capitaine, ôtant de son doigt un anneau, le donna à l'un de ses amis qui était à côté de lui, sur l'échafaud : « Portez-le « à ma femme, lui dit-il, et dites-lui : — Il est mort « dans une humble confiance, et il a trouvé douce la « croix de Jésus-Christ. » Quelqu'un lui ayant dit : « Regardez en haut vers Christ ! » Il répondit : « Oh !

« il regarde en bas, — vers moi, — et il me sourit ! » La corde ayant été mise autour de son cou, il dit : « Maintenant je suis près de ma fin et je désire ne plus « penser à aucun homme. Je voudrais seulement vous « informer d'une chose. Le Lord Haut-Commissaire et « moi, nous avons une fois combattu ensemble pour la « même cause. Maintenant, j'ai la corde au cou, et lui a « été élevé jusqu'à la charge de Représentant de Sa Ma- « jesté. Néanmoins, pour mille mondes, je ne change- « rais pas ma part contre la sienne. Louange et gloire « soient rendues à Christ éternellement ! » Il donna le signal et mourut. Ce capitaine était un vaillant capitaine. — *Celui qui garde son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes.*

D'autres martyrs suivirent sur l'échafaud le premier des nobles, le plus fervent des pasteurs et le plus courageux des soldats.

II.

Ces horribles exécutions furent comme l'exorde par lequel on se proposait de préparer l'abolition des libertés de l'Eglise. Les esprits étant ainsi dûment avertis, on publia en 1662 l'acte pour la restauration du gouvernement ecclésiastique par des archevêques et des évêques. Cet acte avait le mérite d'être franc. On y déclarait que l'organisation du gouvernement extérieur et de la constitution de l'Eglise appartenait au roi, comme un droit inhérent à la couronne en vertu de sa prérogative royale et de sa suprématie dans les choses ecclésiastiques.—On ne donnait pas à entendre dans cet acte que l'Eglise se trompât en maintenant son indépendance, que ses prétentions fussent nouvelles, inouïes, monstrueuses. Tout au contraire, on y reconnaissait que,

« des actes mêmes du parlement attribuaient l'unique « juridiction ecclésiastique à l'Eglise, et que cette juri- « diction devait s'exercer par les Assemblées générales, « les synodes, les presbytères et les anciens d'Eglise. » Mais on annulait cette organisation, et on instituait des archevêques et des évêques qui rendraient compte à Sa Majesté de leur administration.

La théorie ainsi formulée de par le droit du plus fort, il fallait en venir à la pratique; et pour cela établir des Evêques. Quatre hommes partirent d'Ecosse pour Londres afin de recevoir la consécration des successeurs de Laud. C'étaient Sharp, homme rusé, dissimulé, ambitieux, qui était le principal mobile de ces redoutables envahissements; Fairfoul, homme vain et facétieux; Hamilton, homme faible et sans principes, et Robert Leighton, l'un des hommes les plus aimables, les plus pieux, l'auteur de cet admirable Commentaire de la première Epître de saint Pierre, qui édifiera l'Eglise jusqu'à la fin des siècles. On avait sans doute espéré qu'un homme si chrétien gagnerait quelques esprits au système de Charles II. En tout temps l'une des pratiques des ennemis de l'Evangile a été de chercher à attacher à leur parti quelques hommes pieux et respectés, dont ils se servent comme d'une amorce pour attirer les âmes simples dans leurs filets. Cependant une autre réflexion se présente à nous et nous ne la tairons pas. Puisque Leighton fut trouvé en de tels rangs, il faut bien reconnaître que dans les plus détestables systèmes, et sous le joug le plus honteux, il peut encore exister des âmes candides et chrétiennes.

On commença par ordonner diacres et prêtres, ceux des quatre candidats qui n'avaient qu'une consécration presbytérienne, consécration que l'on ne voulait pas reconnaître; puis tous les quatre furent ordonnés évêques,

et l'on termina la journée à la Charles II par un festin et des excès qui révoltèrent les sentiments pieux de Leighton. Alors s'étant mis tous quatre dans le même carrosse, les nouveaux prélats arrivèrent à Berwick. Ici, Leighton, las de la conversation de ses confrères, et honteux de leur société, se sépara d'eux et se rendit seul à Edimbourg, ne voulant pas subir la honte de l'entrée pompeuse que le pouvoir avait préparée. Ce n'était pas ainsi que son Maître était entré dans Jérusalem. L'une des quatre roues, et la seule bonne, manqua au carrosse du prélatisme, lorsqu'il parada dans les rues de la métropole de l'Ecosse. Cela pouvait déjà faire pressentir que quoiqu'il parût alors être en fort beau chemin, le carrosse verserait un jour. Pour le moment, il semblait qu'il n'y eût autre chose à faire qu'à fouetter bravement les chevaux; et ce fut l'occupation du parlement et du conseil privé.

Il y avait des évêques en Écosse, mais il y avait aussi des ministres; — des ministres presbytériens, nombreux, pieux, décidés à ne recevoir de l'Etat aucune constitution ecclésiastique, et moins encore une constitution contraire à leurs consciences et aux lois de leur église. La collision entre ces évêques et ces ministres était inévitable; la question était seulement de savoir à qui la victoire demeurerait.

L'État se hâta d'ouvrir la campagne.

Un acte ordonna à tous les ministres de se rendre ponctuellement aux assemblées diocésaines qui allaient être présidées par les prélats (dont le nombre avait été porté à dix), et déclara séditieuse toute réunion tenue par des ministres qui ne se soumettraient pas aux évêques. Tout culte libre était prohibé. Telle était au XVIIe siècle la tyrannie de Charles II.

Parmi les courtisans de Charles se trouvait le comte

de Lauderdale, transfuge du presbytérianisme et de la liberté. Ce seigneur gagnait toujours plus la faveur du roi et menaçait de perdre Middleton, son rival. Celui-ci résolut de parer le coup en redoublant de zèle pour asservir l'Église. Il entreprit donc une tournée dans les contrées de l'ouest, et entra dans Glascow, entouré de plusieurs lords, officiers, massiers, trompettes et timbaliers. Partout il fut royalement reçu. La Parole de Dieu déclare que l'*homme adonné au vin est prévaricateur*. (Habacuc, 2, 5). Elle défend que les évêques et les diacres soient livrés à ces excès. Mais dans cette tournée destinée à établir le règne du Prélatisme, on oublia ces prescriptions sacrées. Dans toutes les maisons où on recevait Middleton, il y avait, dit un historien, chambres à dîner, chambres à boire, enfin, chambres à reposer où l'on portait les convives quand ils avaient perdu leurs sens.

C'est au milieu de ces banquets scandaleux que se tramait la ruine de l'Église.

Middleton dut entendre les doléances les plus vives de la bouche de l'archevêque Fairfoul de Glascow. « Mal-
« gré l'acte du parlement, lui dit celui-ci, aucun des
« jeunes ministres, entrés en fonctions depuis 1649, ne
« s'est présenté à mes audiences diocésaines. Je ne re-
« tire de mon titre que de la haine, mais point de pou-
« voir ; il faut que Votre Grâce ait recours à des moyens
« plus efficaces, ou tous les nouveaux Évêques ne seront
« que des *zéros*. — Proposez, dit Middleton, et j'exécu-
« terai. — Eh bien, répondit le prélat, que le conseil
« publie un acte, bannissant de leurs cures, de leurs
« paroisses et de leur arrondissement consistorial (pres-
« byteries), tous les ministres qui, d'ici au 1er novembre,
« ne se présenteront pas devant l'évêque, pour recevoir
« de lui la collation et l'admission à leur charge. —

« Je vous assure, ajouta-t-il, qu'il n'y en aura pas dix « qui s'exposent à perdre leur paye pour cette cause-« là. » Ainsi parlait le mercenaire, s'imaginant que les pasteurs des troupeaux de Christ étaient mercenaires comme lui.

Aussitôt le conseil s'assemble : c'était le 1er octobre, et à Glascow. Tous les membres, sauf un, sir James Lockhart, étaient dans un tel état d'intempérance, dit l'historien anglais Burnet, qu'ils étaient incapables de comprendre ce qu'on leur soumettait ; on appela cette assemblée : « Le Conseil ivre. » En vain Lockhart déclara-t-il que l'acte demandé par l'archevêque jetterait tout le pays dans le trouble et la désolation : il n'y a rien de si passionné et de si aveugle que l'homme qui prend pour tâche de persécuter l'Église de Dieu. L'acte passa. Non-seulement le conseil frappait les pasteurs, mais encore il déclarait que quiconque irait les entendre serait puni, comme fréquentant des conventicules illégaux.

Un grand nombre de ministres, environ 400, se voyaient ainsi placés dans l'alternative de se soumettre, quant aux choses spirituelles, au décret du Lord Haut-Commissaire et de son conseil, ou de sacrifier leur cures, leurs paroisses, peut-être leurs seuls moyens d'existence, et de s'en aller au mois de novembre, eux et leurs familles, le cœur plein de tristesse, et la bourse vide, chercher quelque part un asile contre les rigueurs du roi et de l'hiver. C'étaient des hommes graves, d'un caractère énergique, et dont l'apparence seule commandait le respect. Ils n'avaient cessé de visiter leurs paroisses, de parler, de prier avec leurs paroissiens, de répandre la connaissance des Saintes Ecritures. Leur ministère avait été tellement béni, que l'on rencontrait partout des paysans, des domestiques de ferme, en état de conduire

Digitized by Google

un culte, de lire, d'expliquer la Parole, et de prier d'abondance avec une grande ferveur.

Les serviteurs de Dieu n'hésitèrent pas. Ils ne pouvaient reconnaître à l'État les droits qu'il s'arrogeait ; ils ne pouvaient, conformément à leur conscience, prêter le serment d'obéissance canonique aux évêques. Ils déclarèrent qu'ils obéiraient à la loi, et quitteraient tout ce qu'ils avaient de plus cher : « — Vous nous demandez « notre conscience, ou notre vie, dirent-ils ; prenez no- « tre vie : notre conscience nous suffit. »

On avait cru que quelques-uns seulement seraient assez simples pour sacrifier leur place à leur foi ; et maintenant une brèche immense était faite à l'Eglise, et des troubles inouïs la menaçaient. Aussi quand Middleton apprit cette nouvelle au palais d'Holyrood, il tomba dans un violent accès de colère, et ne sachant pas que le *juste vit par la foi*, il s'écria en blasphémant : « Qu'est-ce « que ces fous-là prétendent donc faire ? »

C'était le dernier dimanche d'octobre 1562 ; jour lugubre et où la nature même semblait en accord avec la tristesse des cœurs. — « Il n'y eut jamais en Écosse un « dimanche aussi triste, » dit un historien. Tous les ministres démissionnaires prêchèrent ce jour-là à leurs troupeaux pour la dernière fois. En plusieurs lieux, les fidèles ne pouvant contenir les sentiments dont ils étaient remplis, fondaient en larmes, sanglotaient ; on eût dit le deuil d'une ville prise d'assaut par l'ennemi.

Cette désolation commença dans l'ouest, mais se répandit bientôt dans tout le midi et le centre de l'Écosse ; en sorte qu'une grande partie du pays se trouva tout à coup sans consolateurs, sans conducteurs, sans culte, dans une complète pénurie spirituelle.

Les ministres quittaient les troupeaux qu'ils avaient tant aimés, et la plupart d'entre eux se rendaient au

Google

nord dans les Highlands, au delà du Tay, affrontant avec leurs femmes et leurs enfants toute la sévérité d'un hiver d'Écosse. Leurs paroissiens les suivaient longtemps des yeux; puis, quand ils les perdaient de vue, ils contemplaient avec douleur les murailles saintes qui leur demeuraient seules, vides maintenant de la Parole de Dieu.

Que de scènes attendrissantes se passèrent alors dans les presbytères (manses) de l'Ecosse! Parmi les pasteurs se trouvait le petit-fils de John Welsh, qui se nommait John Welsh comme lui, et qui, au moment de la démission, était ministre à Irongray. Maxwell fut envoyé pour le saisir. Toute la paroisse s'assembla; hommes, femmes, enfants s'attachèrent à lui; on le suivit jusqu'au rivage de Cluden. Là, Welsh fit une prière; puis au milieu des cris et des sanglots de la multitude, il monta à cheval et s'éloigna rapidement, mais beaucoup de ses paroissiens le suivirent à pied, en courant, et en faisant entendre d'amères lamentations.

John Blackadder, de l'ancienne famille des Tulliallan, était pasteur à Troqueer. Son église était située sur une éminence qui s'élève sur les bords de la Nith, et commande une perspective étendue et variée. Le matin, le ministre se leva de bonne heure pour chercher la communion du Seigneur. L'atmosphère était triste et pesante, et un épais brouillard couvrait la face de la terre, comme d'un manteau gris. Blackadder parcourait son petit jardin d'un pas lent et pensif; ses réflexions étant souvent interrompues par le son des cloches du matin, qui se faisaient entendre des paroisses voisines. Ces accents sacrés, qui, tant de fois, avaient joyeusement invité les fidèles à la Parole et à la prière, semblaient être le glas funèbre de leur liberté mourante, et rappelaient à Blackadder et à ses frères, qu'ils devaient se préparer

à prendre congé de leurs troupeaux au milieu des larmes. Il se retira dans son cabinet afin de fortifier son âme pour la solennité qui s'approchait. Il prêcha, et après le sermon, ses paroissiens lui exprimèrent l'intention de répandre leur sang pour sa défense; mais il les conjura de ne pas donner ce sujet de triomphe à leurs adversaires. Il passa toute la semaine à visiter et à consoler ses ouailles, et les quitta le samedi, ne pouvant se trouver un dimanche de plus au milieu d'elles. Le lendemain, les soldats arrivèrent. Un de ses fils, qui était alors un enfant, a raconté, avec simplicité, ce qui se passa : « Une escouade de gardes à cheval du roi vint « de Dumfries à Troqueer, pour chercher et saisir mon « père, dit-il. Pour quelle raison? Je l'ignore; peut-« être parce qu'il avait dépassé le jour que l'on avait « fixé pour se transporter, lui et une nombreuse famille « de petits enfants, à dix milles de la paroisse. Ces « gens entrèrent dans la maison, maudissant et jurant, « et nous qui étions enfants, nous fûmes tout effrayés « et nous sauvâmes à l'étage supérieur. Quand je les « entendis tempêtant dans la chambre d'en bas, comme « autant de démons, j'eus la curiosité de me mettre à « plat ventre et de regarder à travers un trou dans le « plancher, afin de voir quels monstres de créatures « c'étaient. C'étaient en effet des monstres de cruauté, « car l'un d'eux, remarquant ce que je faisais, tira im-« médiatement son épée, et la poussa de toute sa force « à la place où j'avais mis mon œil; elle ne m'atteignit « pas, mais ce ne fut pas la faute de ce meurtrier. Aus-« sitôt après, nous fûmes obligés de faire tous nos pa-« quets et de nous transporter à Glencairn, à dix milles « de Troqueer. Nous autres enfants, nous fûmes placés « dans des paniers d'osier suspendus sur un vieux che-« val. Au moment où nous passions à Dumfries, l'un

Google

« de nous, levant la tête, s'écria : « Je suis banni ! je « suis banni ! » Quelqu'un dit : « Qui t'a banni, mon « enfant ? » Il répondit : « *Mange-Brebis* m'a banni. » C'est ainsi qu'il appelait l'évêque.

Alexandre Peden était, depuis trois ans, ministre à New-Luce. Le jour du départ solennel, il prêcha l'après-midi sur ces mots : « *Maintenant, frères, je vous recom-* « *mande à Dieu et à la Parole de sa grâce.* » (Act. 20.) Tous ses paroissiens fondirent en larmes quand il leur annonça qu'ils ne verraient plus sa face dans cette chaire. Il continua à leur parler jusqu'à la nuit. Alors il sortit de la chaire, la ferma, et frappant sur la porte trois coups forts et répétés, il dit à trois reprises : « Je « te ferme au nom de mon Maître, et que jamais per- « sonne ne t'ouvre, si ce n'est ceux qui entrent par Ce- « lui qui est la vraie porte, comme je l'ai fait. »

En effet, aucun curé (c'est ainsi qu'on appela les successeurs des démissionnaires), ni aucun des ministres amnistiés (indulged), n'entra jamais dans cette chaire. Selon la parole de Peden, elle demeura fermée jusqu'à la révolution de 1688, où un fidèle presbytérien la rouvrit.

III.

Le 23 décembre le conseil d'Etat s'assembla sous son président Middleton. Sentant la faute qu'on avait commise, le conseil consentit à un nouveau délai, et accorda aux ministres, obligés de quitter leurs paroisses, jusqu'au 1er février, pour rentrer dans l'Eglise nationale et se mettre en règle avec leur évêque. Malgré cette adroite manœuvre, les démissions se multiplièrent, et un nombre d'églises toujours plus considérable resta sans ministres.

C'était une grande désolation dans un pays aussi pieux que l'Ecosse, et l'aversion contre les évêques qui avaient provoqué cette disette spirituelle augmenta fort parmi le peuple. Les fidèles cherchaient, comme ils le pouvaient à remplacer leurs pasteurs bien-aimés. Il y avait dans le pays quelques anciens ministres dont la consécration datait de l'époque où l'épiscopat était établi en Ecosse, et qui ayant déjà la légalisation épiscopale n'avaient pas été appelés à se présenter chez les évêques et étaient restés à leur poste. Plusieurs d'entre eux étaient des hommes pieux. On faisait jusqu'à vingt milles pour venir les entendre. De plus, quelques-uns des ministres rejetés se trouvaient encore à la portée de leurs paroisses. On se rendait à leur culte domestique, et la foule était telle qu'il fallait d'ordinaire sortir de la maison et s'assembler en plein air.

Il fallait remplacer les ministres démissionnaires. On fit aussitôt dans tout le royaume un appel à cor et à cri, dit l'évêque anglican Burnet, pour obtenir des hommes qui prissent leur place. « Les cures étaient fort bonnes; « plusieurs étaient nouvellement réparées; les traite- « ments étaient en général assez élevés pour le pays, » « Aussi, » continue l'évêque anglican, qui n'est certes pas un témoin dont on puisse se défier, « cet appel attira « un grand nombre d'individus indignes qui avaient « peu de connaissances, encore moins de piété, et au- « cune espèce de sagesse. Les nouveaux ministres « étaient en général méprisables à tous égards. Ils « étaient les plus mauvais prédicateurs que j'aie jamais « entendus (c'est toujours l'illustre historien anglais « qui parle), et plusieurs d'entre eux étaient publique- « ment adonnés au vice. C'était véritablement la lie et « le rebut des contrées du nord de l'Ecosse, et ceux « d'entre eux qui ne causaient pas de scandale et ne

« provoquaient pas le mépris, étaient des hommes d'un « caractère violent, qui se faisaient haïr autant que les « autres se faisaient mépriser. » — Tel est le portrait fait par l'évêque Burnet; il n'est certes pas flatteur.

Ces misérables étaient en général de jeunes hommes des montagnes qui avaient fait à peine une année de philosophie, et qui, n'ayant pas de quoi vivre, se jetaient sur les bénéfices comme un berger sur des moutons « pour les tondre, » dit un autre historien. « Jéro- « boam, » disaient les Ecossais, qui connaissaient fort bien leur Bible, « Jéroboam et ses fils, ayant rejeté les « lévites, s'établit lui-même des sacrificateurs pour les « démons et pour les veaux qu'il avait faits. » (2 Chr. XI. 15.) Il vint du nord inculte de l'Ecosse un si grand nombre de ces candidats, qu'un gentilhomme de campagne du pays se mit à maudire tout haut les ministres démissionnaires, « car, dit-il, depuis qu'ils ont quitté « leurs cures, nous ne pouvons plus trouver un vacher « pour garder nos bêtes. » On appela ces nouveaux ministres *les curés*.

L'arrivée des curés dans les paroisses abandonnées fut une scène plus déplorable encore que n'avait été le départ des ministres presbytériens. En plusieurs lieux, on les reçut avec des torrents de larmes, et en les priant de s'en aller. Dans d'autres paroisses, on les accueillit avec des raisonnements et des arguments qui les rendaient muets. Quelquefois même des gens moins endurants en vinrent aux menaces et aux affronts. Dans quelques lieux on enleva les battants des cloches afin que les paroissiens eussent une excuse pour ne pas venir à l'Eglise; dans d'autres on barricada les portes des temples, en sorte que les curés durent y entrer par la fenêtre. « *Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis*, dirent quelques-uns, *mais y monte*

par ailleurs, est un larron et un voleur (Jean, x).» Les mondains et les libertins de l'endroit, s'il y en avait, accueillaient au contraire les curés avec joie; ils les invitaient à boire avec eux, et ceux-ci s'enivraient souvent dans ces orgies. Cela excita une telle indignation que quelques têtes chaudes, et en particulier quelques femmes (elles comptaient parmi les plus zélées presbytériennes), en vinrent en certaines localités à s'opposer par la force à l'installation des curés. « Mais les âmes « sérieuses, dit Wodrow, menaient deuil en secret et « ne cessaient de gémir comme des colombes. » Ces réceptions donnèrent lieu à de sévères poursuites. Plusieurs furent condamnés à de grosses amendes, à être battus de verges ou déportés en Amérique.

En même temps le conseil privé, qui avait pris de bonnes leçons de Rome, ordonna que lorsqu'un évêque devrait installer un curé dans une paroisse où l'on ne les voudrait pas, l'évêque et le curé seraient accompagnés de cent hommes à cheval et de deux cents fantassins, des gardes de Sa Majesté, pour établir de force le pasteur de l'État; — que lesdits cavaliers et fantassins seraient logés chez les paroissiens, ou que la paroisse payerait 30 schellings pour chaque cavalier, et 12 pour chaque fantassin, et que ces garnisaires dissoudraient par la force des armes toute réunion libre tenue par les fidèles. Ce fut ce qui arriva à Irongray où John Welsh avait été ministre. Cela se passait en 1663. Peut-être fut-ce là que Louis XIV prit le modèle de ses dragonnades. Aujourd'hui ce n'est pas à l'oppression régulière des dragons qu'on a recours; c'est au tumulte et à la violence populaire. Le siècle, dit-on, est en progrès [1].

[1] Allusion à ce qui se passait dans le canton de Vaud, au moment où l'auteur prononçait ces paroles.

Malgré ces châtiments, les paroissiens qui connaissaient la Bible mieux que leurs ignorants curés, refusaient d'aller entendre ces mercenaires imposés à leur conscience par la puissance de l'État. Les assemblées en plein air devenaient toujours plus nombreuses. Tout ce qu'il y avait de pieux et même d'honnête dans les paroisses était avec les ministres bannis. Je m'arrête un instant pour vous présenter deux tableaux; l'un porte cette inscription : *avant*, et l'autre celle-ci : *après*.

Voici le tableau que présentait l'Ecosse, suivant un historien, *avant* que l'Etat eût entrepris de gouverner l'Eglise : « Chaque paroisse avait un ministre, chaque « village une école, chaque famille et même souvent « chaque personne une Bible. Les ministres prêchaient « trois fois par semaine, sans compter les méditations « et les catéchismes. On ne pouvait guère rencontrer « un pasteur dont Dieu n'eût scellé le ministère par la « conversion de bien des âmes. Vous auriez vécu long- « temps dans maintes congrégations et traversé à cheval « toute l'Ecosse sans entendre un jurement. A peine « auriez-vous été reçu dans une maison où Dieu ne fût « pas adoré par des chants, par la lecture de la Parole « et par la prière. Les cabaretiers faisaient de grandes « plaintes, attendu que la sobriété devenait une vertu « générale. »

Voici maintenant un second tableau qui fait le pendant du premier et représente l'Eglise administrée par Charles II. Un jour dans telle rue d'Edimbourg ou de Glascow, on entendait des jurements grossiers; c'étaient des curés. Un autre jour, on y voyait des hommes chancelants sur la place et se roulant dans les égouts en habits sacerdotaux; c'étaient des curés. Ceci était conforme à la doctrine de l'évêque Wishart, qui prêchait qu'il ne fallait pas regarder comme ivrogne celui qui de temps

en temps était pris de vin ou de liqueur forte, mais celui-là seulement qui en faisait une habitude. Les impuretés de ces gens ne sauraient être racontées, et l'un d'eux fut exécuté pour crime d'assassinat.

En même temps, la lie du peuple était à la piste, non-seulement des conventicules, mais même des familles où l'on célébrait le culte domestique, et le troublait par ses cris et ses insultes. Des femmes, des vieillards même, étaient cruellement battus et traînés soit en prison, soit à l'église, ce qui, pour eux, était la même chose ; et des centaines de pauvres familles chrétiennes étaient dispersées et réduites à la plus affreuse misère.

Néanmoins les curés firent preuve de dévouement et de zèle, non sans doute pour le Maître qui siége dans le ciel, mais pour *leur* maître Charles II. Ils donnèrent un rôle des membres de leur congrégation, — non pour les visiter, — ce n'était pas leur affaire, mais pour faciliter l'œuvre des gardes de S. M. — Le dimanche, quand un sermon bien court et bien sec avait été débité, on lisait le rôle du haut de la chaire, puis on le remettait aux soldats avec des croix placées aux noms des absents. Alors les soldats faisaient les visites pastorales, s'établissaient en logement dans les maisons et imposaient des amendes aux habitants, sans écouter aucune excuse. Il arrivait quelquefois que de pauvres gens qui fréquentaient l'Eglise étaient punis parce que ceux qui, avant eux, avaient occupé leur appartement, se trouvaient marqués comme déserteurs sur la liste du curé. Ce sont nos prédécesseurs, disaient-ils. N'importe! *ce qui est écrit est écrit.*

Les causes étaient promptement expédiées. Le curé dénonçait qui lui plaisait à tel ou tel officier, quelquefois même à une simple sentinelle. Le soldat se portait pour juge, n'entendait aucun témoin, prononçait la sentence, puis l'exécutait, et faisait en sorte qu'une bonne somme

entrât dans sa poche. Cette soldatesque, comme les sauterelles de l'Egypte, couvrait la face de la terre et broutait tout ce qui s'y trouvait.

Quelquefois le dimanche matin on entendait un grand bruit dans l'auberge du village; c'était des soldats qui, assis autour des tables, buvaient et se livraient à la débauche. Dans ce village se trouvait quelque bon vieux ministre, qui, pour la raison que j'ai indiquée, avait pu rester en place sans rendre hommage à l'évêque. Les fidèles y accouraient de tous côtés et l'église était comble, ce qui irritait fort les évêques et leurs mercenaires. Tout à coup les soldats se levaient de table avec grand tumulte, prenaient leurs armes et couraient aux portes du temple, car on était venu leur annoncer que le culte était près de sa fin. Ces satellites gardaient soigneusement toutes les avenues et faisaient passer les auditeurs un à un comme des moutons que l'on compte. « Es-tu de cette paroisse? » disaient-ils à chacun, et ils exigeaient qu'on leur répondît par serment. Quiconque n'en était pas était condamné à l'amende, et on lui enlevait tout ce qu'il avait. Si ces pauvres Ecossais n'avaient pas d'argent : « Donne-moi ta Bible, » disaient les soldats; ou bien ils enlevaient aux hommes leurs habits et leurs chapeaux, et aux femmes leurs *plaids* (leurs schalls) et leurs bonnets. Puis la bande militaire retournait à son quartier, chargée de dépouilles, riant et blasphémant comme si elle venait de piller une ville prise d'assaut.

Quelquefois les soldats n'attendaient pas que le culte fût fini. Une escouade se mettait à une porte de l'église, une autre à l'autre; puis une troisième entrait, interrompait le culte, et parfois menait en prison tous ceux qui n'étaient pas de la paroisse. C'était ce qu'on appelait un bon coup de filet.

IV.

A l'ouïe de toutes ces horreurs, il s'éleva un tel cri d'indignation que l'Angleterre même s'en émut. Lord Lauderdale en profita pour perdre son rival Middleton, qui avait présidé à toutes ces scènes de tyrannie. Le roi ayant ordonné de suspendre les amendes, le cupide Middleton, avide d'argent, garda quelque temps pour lui la proclamation de Sa Majesté. Lauderdale le dénonça aussitôt à Charles II, comme ayant porté atteinte à la prérogative royale. Middleton se rendit en toute hâte à Londres; sa fin était venue; le châtiment du ciel, qui ne manque jamais, allait l'atteindre. Une vieille paysanne le voyant passer à Coldstream, lui cria : « Va-t'en, va-« t'en...., et je te déclare que tu ne reviendras jamais! » Middleton continua sa course, et le roi l'envoya à Tanger, où il mourut peu après.

Dès lors la direction des affaires fut remise à Lauderdale. Il fit nommer président du conseil lord Tweeddale, dont le fils avait épousé sa fille, et qui eut plutôt une influence conciliatrice, et Lord Haut-Commissaire le comte de Rothes. Mais l'Eglise d'Ecosse n'y gagna rien. Le nouveau gouvernement publia un acte condamnant quiconque s'absenterait de l'Eglise officielle, à une amende qui équivaudrait au quart de son revenu, plus à des punitions corporelles, selon qu'il serait jugé convenable. On appela cet acte le « traîneau ou le tramail des évêques, » le comparant ainsi à un grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des alouettes, des cailles et des perdrix.

La persécution contre l'Eglise n'était pas encore assez grande aux yeux de l'archevêque Sharp; il trouvait que le conseil privé ne déployait pas assez de zèle pour

la destruction du presbytérianisme ; il voulait persécuter cette secte jusqu'à la mort. Il obtint donc du roi, en 1664, le rétablissement d'une cour de haute-commission, à laquelle toutes les causes ecclésiastiques et civiles furent remises, et particulièrement le jugement des ministres destitués qui oseraient prêcher, et des fidèles qui oseraient les entendre. Les curés devinrent les agents et les espions de ce tribunal inquisitionnaire, et Sharp pourvut à ce que cette machine manœuvrât convenablement. Les soldats se mirent à conduire les paroissiens un à un au temple, comme on conduit des galériens aux travaux forcés, et l'on déclara coupable de sédition quiconque donnerait quelque secours à un ministre démissionnaire près de mourir de faim. « C'est par la faim qu'il faut prendre les *fanatiques*. » C'était le nom qu'on leur donnait dans les proclamations, et ces paroles sont de l'archevêque de Glascow (1).

On alla bientôt plus loin. Le 13 novembre 1666, quatre paysans qui cherchaient à se dérober à la tyrannie de cette inquisition, prenaient quelque nourriture dans le village de Dalry, quand on vint leur apprendre que des soldats maltraitaient horriblement un pauvre vieillard, dans le but de le contraindre à payer de ruineuses amendes. Ils accoururent, et trouvèrent la victime étendue sur le sol, pieds et mains liés, et les soldats occupés à lui enlever ses habits, pour exécuter l'affreuse menace qu'ils lui avaient faite de l'étendre tout nu sur un gril rougi au feu. A cette horrible vue, les paysans poussent un cri ; les soldats se jettent sur eux l'épée à la main ; les paysans les désarment, et blessent même l'un d'entre eux. Sachant le péril qui menace

(1) C'est aussi le mot qui a été employé de nos jours dans le canton de Vaud.

ces hommes généreux, le peuple d'alentour se soulève, d'autres se joignent à cette troupe ; mais bientôt cette subite flamme est éteinte dans des torrents de sang près des collines du Pentland.

Une partie des nobles de l'Ecosse commença à se lasser de tant d'horreurs, et à faire entendre la voix de l'humanité. Un ordre du roi commanda que l'armée fût licenciée, sauf les gardes. Les évêques et les curés furent consternés, et Burnet, archevêque de Glasgow (qu'il ne faut pas confondre avec l'historien anglais), s'écria : « Hélas! maintenant que l'armée est licenciée, l'Evangile va s'échapper de mon diocèse ! »

Parmi les ministres qui furent alors poursuivis se trouvait Hugh Mac Kail. C'était un jeune homme aimable, d'une belle figure, de talents distingués et d'une vie sainte. Il était l'un des quatre cents pasteurs qui avaient été chassés de leurs églises, et en faisant son sermon d'adieu à son troupeau, il avait dit que « l'Eglise, per« sécutée dans tous les siècles, avait toujours eu au nom« bre de ses ennemis, un Pharaon sur le trône, un « Haman dans le cabinet royal, et un Judas dans le « saint ministère. » L'archevêque Sharp ayant entendu répéter cette parole, ne douta pas que ce ne fût lui qui fût Judas, et envoya aussitôt une troupe de cavaliers pour saisir Mc Kail ; mais celui-ci s'enfuit en Hollande, où il resta quatre années. Etant revenu en Ecosse en 1666, Mc Kail y trouva les affaires dans un état pire que celui où il les avait laissées, et mena une vie tranquille et retirée dans la maison de son père. Là, séparé du monde, il parcourait les campagnes, les pâturages solitaires des brebis, les paisibles vallées, et seul sous la voûte des cieux, il pleurait, il priait pour sa pauvre patrie. Peu après, des paysans ayant pris les armes, comme nous l'avons dit, pour la défense du presbytérianisme, il se

rendit auprès d'eux ; mais ayant une constitution faible, il ne put endurer leurs fatigues, et les quitta bientôt pour retourner à sa solitude. Il était en marche quand des cavaliers le saisirent à Braid Craigs, et le conduisirent à Edimbourg. Là, il comparut devant ses juges, il fut accusé de rébellion, et le conseil, voulant extorquer de lui des renseignements, que le ministre libre était incapable de donner, fit venir le bourreau, et annonça au prisonnier qu'on allait le soumettre à l'horrible torture de la botte. Mc Kail ayant persisté dans sa déclaration, le bourreau plaça la jambe du jeune pasteur dans l'affreuse botte faite de lames de fer, l'étendit sur une masse qui tenait lieu d'enclume, et commença à faire tomber un pesant marteau sur un coin inséré dans la botte de manière à percer la jambe du martyr. Le fer étant entré dans la jambe, les membres du conseil qui, étendus dans leurs fauteuils, contemplaient froidement ce supplice, sommèrent de nouveau, mais en vain, Mc Kail de faire les révélations qu'on lui demandait. Alors le lourd marteau recommença à frapper coup sur coup ; l'agonie devint plus horrible de moment en moment ; mais l'héroïque martyr possédait son âme par la patience. Toute la chair était écrasée jusqu'à l'os. « Quand vous soumettriez tous les membres de mon « corps à la même torture que ma pauvre jambe, dit « Mc Kail, je proteste devant Dieu que je n'ai rien à « vous dire. » Les coups recommencèrent, l'os lui-même fut atteint, et le martyr s'évanouit ; on l'emporta dans sa prison, et bientôt après, il fut condamné à mort.

La veille de sa mort, après le souper, le ministre se mit à lire le 16e psaume : *L'Eternel est la part de mon héritage et de mon breuvage.* « S'il y a dans ce monde « quelque chose que je regrette, dit-il, c'est la lecture « des divines Ecritures. » Puis il dit à ceux qui l'entou-

raient et qui déploraient sa mort, dans un âge si peu avancé : « Mes souffrances feront plus de tort aux pré-« lats, et serviront plus à l'édification du peuple de Dieu, « que si je devais pendant vingt ans encore continuer « mon ministère. » Pour lui, Christ était sa vie, et la mort était un gain. Le fidèle serviteur de Dieu monta l'échelle de la potence en disant avec sérénité : « Chaque « marche de cette échelle est un degré vers le Ciel. » La foule était immense; toutes les rues, toutes les fenêtres étaient remplies de spectateurs attendris. Entendant les sanglots du peuple : « Votre œuvre, lui dit Mc Kail, « n'est pas de pleurer, mais de prier. » Il ajouta : « Pour que vous sachiez quelle est mon espérance, je « vous lirai le dernier chapitre de la Bible. » Il lut le 22e chapitre de l'Apocalypse, et ajouta : « Voilà la « gloire qui m'est révélée : — *Un fleuve pur d'eau « vive; — le trône de Dieu et de l'Agneau; — ses servi-« teurs qui le servent et qui contemplent sa face...* C'est « là que je me rends. » — Quand le bourreau lui eut passé la corde autour du cou, Mc Kail dit : « Maintenant « je cesse de parler aux créatures, et je commence avec « Dieu un entretien que rien ne pourra plus jamais in-« terrompre. — Adieu père et mère! adieu amis et « parents! adieu monde et toutes ses délices! adieu « manger et boire! adieu soleil, lune et étoiles! — Bien « venu ô Dieu et père! bien venu ô doux Jésus! Média-« teur de la nouvelle alliance! bien venu esprit bienheu-« reux de Dieu! Dieu consolateur! bien venue ô gloire! « bien venue ô vie éternelle! bien venue ô mort! » Et l'âme du martyr s'envola dans le ciel : c'était le 22 décembre 1666. Il y a dans les paroles de ce martyr un mélange admirable de l'élément humain et de l'élément divin. Quand il dit adieu à la nature, à son père, à sa mère, on croit entendre un héros de l'antiquité : mais

quand il salue Jésus et la gloire éternelle, que l'on retrouve bien l'homme nouveau, le disciple de Christ! Nous ne connaissons aucune mort où ces deux éléments se trouvent réunis avec tant de beauté.

De telles morts étaient un plaidoyer puissant en faveur de l'Eglise et de sa liberté; on voyait s'accomplir pour ces martyrs cette promesse de la Parole : *Si vous participez aux souffrances de Christ, vous êtes bienheureux, car l'Esprit de gloire et de Dieu repose sur vous* (I Pier. IV, 14); et les persécuteurs eux-mêmes étaient un instant interdits.

Les hommes politiques comprirent alors qu'il fallait céder quelque chose, et tâcher par là de diviser la cause presbytérienne. Le 15 juillet 1669, Tweeddale présenta au conseil une lettre du roi, appelée plus tard « première amnistie. » Cette lettre portait que le conseil privé désignerait un certain nombre de ministres démissionnaires, dont la conduite aurait été paisible, pour reprendre leurs anciennes places, ou, si elles étaient occupées, pour en recevoir de nouvelles; que, s'ils acceptaient la collation de l'évêque, ils recevraient aussi le traitement attaché à la place; mais que, s'ils ne voulaient pas s'y soumettre, ils auraient seulement la cure et la terre qui en dépend, pourvu néanmoins qu'ils assistassent aux assemblées diocésaines tenues par les prélats.

C'était une concession ; aussi le cruel Sharp se hâta-t-il de consoler ses amis en leur disant : « Ne craignez « rien, je ferai de cette mesure un os de contention « pour les presbytériens. »

Dix ministres démissionnaires furent compris dans la première amnistie qui s'étendit plus tard à quarante-deux d'entre eux. Tous firent quelques protestations contre la suprématie royale en matière ecclésiastique,

mais cette précaution fut insuffisante. Ces ministres, qui étaient parmi les plus faibles, mirent en avant, comme leur motif pour accepter l'amnistie, les avantages de la paix, et la liberté que l'on avait de prêcher l'Évangile. Le résultat de cette mesure fut d'affaiblir et d'avilir l'Église.

Cet avantage gagné, on se hâta d'en remporter un autre. Un parlement ayant été assemblé le 16 novembre 1669, on y passa un acte qui établit le pouvoir de l'État dans l'Église (la césaropapie), de la manière la plus illimitée. Burnet pense que Lauderdale, connaissant les sentiments papistes du duc d'York, fit voter cet acte, afin que, quand ce dernier des Stuarts serait sur le trône, il pût rétablir le papisme par un simple décret. Le parlement proclama que « Sa Majesté avait l'autorité « suprême sur toute personne et dans toutes causes « ecclésiastiques; que cette suprématie appartenait à « Sa Majesté et à ses successeurs, comme droit inhérent « à la couronne; qu'ils pouvaient établir et émettre « toutes institutions, actes et ordres concernant le gou- « vernement extérieur de l'Église, les personnes y « employées, les assemblées ecclésiastiques et les ma- « tières que l'on y devrait discuter, et faire ce qu'ils trou- « veraient bon en leur royale sagesse.

Cet acte fut le premier qui fut annulé en 1690, lors de la révolution, comme incompatible avec le gouvernement de l'Église.

L'archevêque Leighton, pieux mais peu éclairé, et qui occupait toujours sa place, voulant ramener les presbytériens à l'épiscopat par la douceur, obtint, en 1672, une seconde amnistie, en vertu de laquelle le gouvernement appelait de nouveau quelques-uns des ministres démissionnaires à desservir telle ou telle paroisse, mais sans faire intervenir les troupeaux dans cette élection

« — Milord chancelier, » dit Blair, en prenant en ses mains le papier par lequel on lui adressait une telle vocation, « je ne puis être assez grossier pour refuser « un papier qui m'est offert par votre seigneurie. » Puis, le laissant tomber par terre, il ajouta : « Mais je « ne puis recevoir de vous aucune vocation pour l'exer- « cice de mon ministère ; — car si c'était de vous que « je la tenais, je serais *votre* ambassadeur, et non l'am- « bassadeur de Christ. » Le ministre courageux fut jeté en prison, et peu après il mourut.

Le pieux Leighton lui-même, qui avait toujours espéré et attendu une conduite plus chrétienne de la part de l'Etat, voyant au contraire que le gouvernement allait de mal en pis, donna sa démission et se retira dans une paisible retraite en Angleterre, où il mourut en juin 1684. Des âmes honnêtes peuvent se faire, pendant quelque temps, de tristes illusions, mais le jour arrive à la fin où elles comprennent qu'il leur est impossible de s'associer plus longtemps au despotisme ou à l'incrédulité. *Ne portez pas un même joug avec les infidèles, et quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial?* (2 Cor. VI, 15).

V.

Les presbytériens fidèles à leur foi, et qui refusaient de s'associer aux actes du gouvernement et des prélats, s'assemblaient souvent dans les champs. Lauderdale faisait une guerre constante à ces conventicules, précipitant sur eux les highlanders qu'il faisait descendre de leurs montagnes, ou levant dans le plat pays une armée redoutable, qu'il soldait avec l'argent des presbytériens eux-mêmes. Dès lors, ces assemblées devinrent plus

rares, mais aussi plus nombreuses et plus à craindre. On choisissait une forte position, et l'on postait tout à l'entour des sentinelles pour surveiller les mouvements de l'ennemi et donner le signal de la fuite, ou, si elle était impossible, d'une courageuse résistance. Tantôt on se réunissait dans une vallée étroite et solitaire, tantôt dans un sauvage marais; quelquefois de jour, souvent de nuit. Il y eut ainsi dans les contrées incultes de l'Ecosse comme plus tard dans le désert, au Languedoc, des communions solennelles, des temps de rafraîchissement et de joie. Les ministres parlaient avec tant de vie, qu'on eût dit leurs lèvres touchées avec un charbon vif pris sur l'autel (Esaïe, VI, 6); et de grandes multitudes, éprouvant le plus vif enthousiasme, « offraient au Seigneur le sacrifice de leur reconnaissance, dit un témoin oculaire, et chantaient d'une « voix joyeuse au Rocher de leur salut. » Tout à coup, les sentinelles qui faisaient la garde sur les hauteurs environnantes, poussaient un cri d'alarme; les chants cessaient, le ministre descendait du rocher qui lui avait tenu lieu de chaire, et les fidèles se dispersaient dans la montagne, dans les bois, « dans les cavernes et dans les « antres de la terre, misérables, affligés, tourmentés, » écrivait déjà saint Paul aux Hébreux (XI, 37).

Peu après la démission générale, un curé avait été placé à Falkland. Cet homme avait pour chantre et maître d'école un natif de l'endroit, nommé Richard Cameron. Celui-ci se mit à fréquenter les conventicules tenus en plein air, par les ministres démissionnaires; il fut converti et abandonna tout pour Jésus-Christ. Il s'enfuit en Hollande, où, après quelque temps d'études, il fut consacré au saint ministère. La Hollande était pendant cette persécution de la seconde moitié du XVIIe siècle, ce que Genève avait été pendant la persécu-

tion du XVIe, dans les jours de Knox, — l'asile et le refuge des enfants de Dieu. Après sa consécration, Cameron retourna en Ecosse et se rangea aussitôt avec les presbytériens les plus stricts (auxquels il a donné son nom), et qui se distinguaient en censurant la conduite des chrétiens qui, par de faibles ménagements, paraissaient autoriser la tyrannie des persécuteurs. Cameron et ses amis désavouaient hardiment toute autorité qui s'oppose à la Parole de Dieu, et protestaient en particulier contre les usurpations du roi, qui, disaient-ils, envahissait la suprématie ecclésiastique, portait atteinte à la domination seule légitime de Jésus-Christ et de sa Parole et opprimait ses sujets.

Cameron vit son ministère porter de nombreux fruits. Il prêchait toujours comme n'étant jamais sûr de prêcher encore. Le 22 juillet 1681, comme il se trouvait dans un lieu nommé Ayrmoss, on vint lui dire que les soldats royaux s'approchaient, et que ni lui, ni ses amis, ne pouvaient leur échapper. Les presbytériens se préparèrent aussitôt à la défense. Cameron fit une courte prière dans laquelle, à trois reprises, il répéta cette simple et pieuse parole : « Seigneur, épargne les *verts* « et prends les *mûrs!*... » Il voyait le maître de la moisson tenant sa faucille à la main, se préparer à couper les épis ; et il le conjurait de ne cueillir que ceux qui étaient propres à être transportés dans les greniers éternels. Quand il eut fini sa prière, Cameron dit à son frère : « Venez et combattons jusqu'à la mort, car voici « le jour que j'ai tant désiré, le jour pour lequel j'ai « tant soupiré. Mourons en combattant contre les en- « nemis de notre Maître : aujourd'hui nous gagnerons « une couronne. » En ce moment, les troupes royales se précipitèrent sur les presbytériens, et Cameron et son frère tombèrent l'un à côté de l'autre. L'ennemi dési-

rait fort de faire prisonnier le redoutable ministre, afin de le livrer à une mort ignominieuse, mais il fut frustré dans son désir. Pour s'en dédommager, les dragons coupèrent la tête et les mains de Cameron, et les transportèrent à Édimbourg sur la pointe d'une hallebarde. Le père de ce ministre était alors en prison pour la cause de l'Évangile. On lui apporta dans son cachot les tristes gages de la mort de son fils, et on lui demanda cruellement s'il les reconnaissait? Le vieillard les prit avec respect, les baisa, et arrosant de ses larmes ces restes sacrés, il s'écria : « Oh! oui, je les connais, je « les connais! Ce sont ceux de mon bien-aimé fils. La « volonté du Seigneur est bonne, il ne peut faire aucun « mal ni à moi, ni aux miens. » On exposa les restes de Cameron sur l'une des portes de la ville, les mains étant mises sur la tête, et les doigts dirigés vers le ciel, comme pour la prière. Son corps décollé fut jeté dans une fosse à Ayrmoss, sur une verte colline, où une simple pierre monumentale marque la tombe du martyr. Il avait éprouvé la vérité de cette parole adressée par le Maître à un disciple imprudent, qui, comme Cameron, avait voulu saisir l'épée : *Ceux qui prendront l'épée périront par l'épée* (Matt. 26, 52).

Tout s'acheminait vers la papauté. Le duc d'York, héritier présomptif de la couronne, ne se présentait plus depuis quelques années à la sainte Cène, fût-elle même desservie par des évêques; il lui fallait la messe. On regardait de plus en plus en Angleterre comme une mort à la mode et *comme il faut*, d'abjurer l'Évangile et de se soumettre au pape à son heure dernière. En 1673, le duc d'York avait épousé une princesse de Modène, d'une famille dévouée à Rome. On annonçait déjà que le pape avait désigné, par une bulle encore secrète, tous les futurs évêques de la Grande-Bretagne.

Google

Les papistes remplissaient la cour. L'agitation ne cessait d'augmenter parmi le peuple. « On eût dit, remar-
« que un contemporain, qu'une comète effrayante s'é-
« tait montrée dans le ciel. »

Il faut se rappeler ces choses pour bien saisir la nature de ces luttes terribles qui se livraient alors dans l'Ecosse. Quoique l'Etat et le Prélatisme parussent seuls parmi les oppresseurs, la Papauté était cachée derrière eux.

La résistance à la Papauté était devenue si forte en Angleterre, que l'on crut devoir, pour quelque temps, éloigner de Londres le duc d'York. Ce prince, qui régna plus tard sous le nom de Jacques II, arriva en Ecosse en 1581, année de la mort de Cameron, et y prit la direction des affaires publiques. On put comprendre alors ce que Jacques réservait à l'Angleterre, si jamais il avait la liberté d'agir selon son gré. Son influence fut signalée en Ecosse par un redoublement de sévérité contre les chrétiens évangéliques. L'un d'eux, un laïque nommé Spreul, fut accusé devant le conseil où siégeait le prince, et y confessa franchement ses convictions. Il n'y avait sorte de calomnies que l'on ne répandît alors contre les chrétiens réformés, et un romancier célèbre, qui dans ses écrits s'est montré étranger à l'esprit chrétien, s'en est fait de nos jours le triste écho. La justification que Spreul prononça devant le duc royal peut être considérée comme la justification de tous ses frères. « On m'ac-
« cuse, dit-il, d'avoir des principes régicides; non, ja-
« mais je ne tuerai un homme, à moins que je n'y sois
« amené pour défendre ma propre vie; mais (et c'est là
« mon crime) je crois à la nécessité de la libre prédica-
« tion de l'Evangile soit dans les maisons, soit dans les
« chaires, parce qu'il est écrit que *sans la foi, il est im-*
« *possible de plaire à Dieu*, et que la *foi vient de ce que*

« *l'on entend*. Je confesse Jésus-Christ comme le seul « chef de son Eglise et le Roi des saints, et je désavoue « quiconque prétend usurper sa place ». — Spreul fit davantage; il renvoya les accusations de principes régicides à ceux auxquels elles revenaient. Le duc d'York s'étant levé de son trône, et lui ayant dit en fronçant les sourcils : « Monsieur! tueriez-vous le Roi? » Le chrétien étonné, garde un moment le silence, puis, se tournant vers le chancelier, (il craignait de blesser le prince catholique romain, en lui faisant à lui cette réponse :) « Milord, grâce à Dieu je ne suis pas *papiste*. J'ai en « horreur ces principes jésuitiques, sanguinaires et « meurtriers. Ni mes parents, ni les ministres que j'ai « entendus, ne m'ont jamais rien enseigné de sem- « blable ».

Spreul fut condamné au supplice de la botte. Quand cette torture était appliquée, la plupart des nobles et des juges présents se retiraient pour ne pas en être témoins. Le duc d'York resta et arrêta ses cruels regards sur l'agonie de la victime, dit l'évêque anglais Burnet; il suivit avec attention et avec une froide curiosité les phases de cet affreux supplice, comme s'il eût assisté à une expérience curieuse.

Ces cruautés ne restèrent pas sans effet. Il y eut alors une grande disette dans toute l'Ecosse : *La Parole de l'Eternel était rare en ces jours-là* (1. Sam. 3. 1). Les dragons battaient tout le pays, et les fidèles, *dont le monde n'était pas digne, étaient errants* dans les lieux solitaires.

Après la mort de Cameron, Donald Cargill fut pendant quelque temps le seul ministre qui osât prêcher au désert. Relevant avec un indomptable courage, dit un historien, la bannière ensanglantée qui était tombée des mains mourantes de son ami, il la déploya aux yeux de

ses concitoyens, et leur prêcha hardiment Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Peut-être alla-t-il trop loin. La persécution exalte d'ordinaire les persécutés; et puis, les persécuteurs et les mondains leur en font ensuite froidement et lâchement un reproche. Unique représentant du presbytérianisme écossais, et comme s'il eût été à lui seul tout un synode, Cargill, plein d'horreur pour les persécuteurs de son peuple et de sa foi, prêchant à Torwood, dans le comté de Stirling, au désert, prononça solennellement l'excommunication du roi, de son frère le papiste duc de York, et de cinq des principaux seigneurs qui opprimaient l'Ecosse, pami lesquels était le duc de Rothes. Cette sentence, au fond, signifiait peu de chose. Le roi et son frère ne se souciaient nullement de la communion presbytérienne, et lui préféraient fort celle du pape. Quoiqu'il y eût de l'exagération dans l'acte de Cargill, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un grand courage, une grande fidélité.

Il avait parlé. Sentinelle en la maison d'Israël, *il avait averti le méchant, afin qu'il se détournât de sa méchanceté.* Ce ne fut pas en vain. Le Duc de Rothes, l'un des excommuniés, étant tombé, quelques mois après, dangereusement malade, fit appeler des ministres presbytériens. La parole prononcée dans le désert de Stirling, comme celle qui l'avait été dans le désert de Judée par le prophète vêtu de poil de chameau, agitait les consciences des chefs du peuple. — « Nous nous sommes « peu inquiétés d'abord de l'excommunication de cet « homme, dit le duc malade, mais maintenant l'effroi « me saisit..... — Je ne puis m'en défendre. — Il me « semble que cette terrible sentence me lie, et qu'elle « me liera dans toute l'éternité! » — Alors un des ministres évangéliques, ému de compassion en faveur de ce pécheur, qui avait été longtemps, comme Lord

Haut-Commissaire, à la tête de la persécution, annonça au duc, angoissé et effrayé, l'expiation par le *sang de l'Agneau, qui efface toute iniquité*, et demanda avec ferveur, pour le Lord mourant, la repentance et la foi. Dans la chambre voisine se trouvaient des nobles et des évêques. Entendant la voix de la prière, ils interrompirent la conversation ; on fit un moment de silence ; on était étonné. « C'est un presbytérien qui prie », dit enfin un des nobles ; puis, se tournant vers les évêques: « Il n'y en a pas un parmi vous, ajouta-t-il d'une voix « mécontente, qui puisse prier comme ces gens-là, non « pas, quand même il s'agirait de sauver une âme. » — « Nous bannissons ces malheureux ministres du pays, « dit le duc de Hamilton, mais quand il nous faut mou- « rir, nous les rappelons ! » Heureux le blasphémateur, qui comme le Lord Haut-Commissaire royal, appelle la Parole de Dieu, ou plutôt que la Parole de Dieu appelle, fût-ce même à la onzième heure !

VI.

La persécution n'atteignait pas seulement les ministres ; elle fondait aussi sur leurs ouailles et même sur des femmes. Deux jeunes personnes, Isabelle Alison et Marion Harvey furent accusées d'avoir assisté aux prédications de Cargill. Marion était une jeune fille de 20 ans. « Quand j'avais 14 ou 15 ans, dit-elle à son « juge, j'allais entendre les curés ; je jurais, je blasphé- « mais, et un chapitre de la Bible était pour moi un « pesant fardeau ! — Je bénis Dieu, dit son amie Isa- « belle, de ce qu'il m'a donné une vie, que je puis lais- « ser pour l'amour de son nom. Quand je pourrais « vivre mille ans, en abandonnant les vérités de son « Evangile, je n'en sacrifierais pas une seule. » — Con-

duites à l'échafaud, ces deux femmes chrétiennes chantèrent le 23e psaume : *l'Eternel est mon berger;* et le 84e : *mon cœur et ma chair tressaillent de joie après le Dieu fort et vivant! Tes autels, ô mon roi et mon Dieu!*

Au moment où l'exécution allait s'accomplir, Marion Harvey, voulant donner à connaître quelle était la foi pour laquelle elle donnait sa vie, savoir la doctrine du vrai chef de l'Eglise, s'écria : « Je suis amenée ici en ce « jour, parce que j'ai confessé, comme je le confesse « encore, que Jésus-Christ est le roi de Sion et le chef « de son peuple ! » Après cela, elle mourut. C'était le 26 janvier 1681. Ainsi les filles des campagnes se regardaient, en Ecosse, comme appelées à soutenir la même vérité, que les docteurs et les chefs des troupeaux.

Une victime plus illustre devait tomber bientôt sous la persécution. Cargill, chassé de lieu en lieu, continuait à prêcher dans des endroits retirés. Il avait souvent à faire pour cela des courses longues et pénibles. Un dimanche, ayant marché tout le matin pour atteindre les lieux où le peuple s'assemblait, à Tinto-Hill, il y arriva fatigué, altéré, presque défaillant. Un vieillard sortant de la foule, lui présenta, dans son bonnet bleu, un peu d'eau fraîche, puisée dans une source voisine; le ministre s'en désaltéra, et sans prendre d'autre rafraîchissement, prêcha tout le jour. Le 10 juillet, il avait évangélisé à Dunsyre-Common, et avait couché au moulin de Covington. Mais ses ennemis le guettaient. Au point du jour, une escouade de dragons entoura le moulin, saisit le prédicateur, et le mena à Edimbourg, où, conduit devant le Conseil, il fut condamné à mort. « Je suis, « dit-il, un chrétien, un protestant, un presbytérien ; « je meurs en protestant contre le papisme, contre le « prélatisme, contre l'érastianisme, et contre tout ce « qui est infidèle à la Parole de Dieu. » Ayant été en-

suite conduit à l'échafaud, Cargill, quand il fut parvenu près de la corde à laquelle il devait être attaché, se tourna vers ceux qui l'entouraient, et dit : « J'ai senti « moins de crainte et de trouble en montant l'échelle, « que quand j'ai été appelé à monter dans la chaire, pour « y prêcher la Parole de Dieu au pécheur. La mort et « l'enfer, ajoutait-il, ne m'effrayent pas plus que si je « n'avais jamais péché; car tous mes péchés sont gratui- « tement pardonnés et entièrement lavés par le précieux « sang de Jésus-Christ. » Ce fut le 27 juillet 1681, qu'il scella de son sang le témoignage qu'il avait rendu à Jésus, le Sauveur et le seul chef de l'Eglise.

Cargill était tombé. Il n'y avait plus personne qui prêchât dans les champs. *Les sages selon le monde avaient rejeté la Parole de l'Eternel.* La persécution s'arrêta donc quelque temps. Mais en 1684, commença la sanglante période appelée en Ecosse « le temps du « meurtre » (the killing time), et en 1685, le papiste Jacques II ayant succédé à son frère Charles, on vit encore s'augmenter les désolations des enfants de Dieu. Ils étaient chassés comme des bêtes fauves, dans les marais, dans les montagnes, sur des rochers escarpés. En vain passaient-ils la nuit, couchés dans des bruyères sauvages, sous le pavillon des cieux, ou blottis dans des cavernes naturelles qui s'élevaient au milieu des rocs; nulle retraite n'était ni assez secrète, ni assez reculée pour les dérober aux cruelles recherches de leurs ennemis. Partout se trouvaient des espions, des délateurs, des bourreaux. *Je poursuivrai, j'atteindrai*, disaient leurs ennemis, comme autrefois Pharaon, *mon âme en sera assouvie, je dégaînerai mon épée, et ma main les détruira.*

Traqués ainsi jusqu'à la dernière extrémité, ces malheureux poussèrent un cri de détresse : « L'Eternel,

pensèrent-ils, n'avait-il pas, aux jours de Moïse, *soufflé de son vent* contre les ennemis de son peuple, et ne *les avait-il pas enfouis comme du plomb dans les eaux magnifiques?* » Le 18 novembre 1684, les presbytériens fidèles firent afficher, dans plusieurs des places publiques de l'Ecosse, une solennelle déclaration, où rappelant leurs souffrances, et témoignant leur horreur du principe en vertu duquel on croit devoir mettre à mort ceux qui pensent autrement que leurs bourreaux, ils déclaraient que, dans l'intérêt de leur propre défense, ils regarderaient comme ennemis, et puniraient comme tels, quiconque continuerait à les poursuivre, et particulièrement les espions et les délateurs.

Les curés et leurs vils émissaires, effrayés de cette menace, se ralentirent alors dans leur œuvre; mais le conseil privé, irrité au dernier degré, publia, le 22 novembre, un acte sanglant en vertu duquel, quiconque ne désavouerait pas cette déclaration serait immédiatement mis à mort.

La persécution souffla dès lors avec une violence inouïe. Un jour deux femmes, une veuve, de 63 ans, Marguerite Mac Lauchlan, et une jeune fille, Marguerite Wilson, étaient ensemble en prière, à Wigton, dans le comté de Galloway. Marguerite Wilson, son frère Thomas, âgé de 16 ans, et sa sœur Agnès, âgée de 13, avaient dû quitter la ferme de leur père pour ne pas se soumettre aux prélats, et s'étaient cachés quelque temps dans des marais. Ils en étaient enfin sortis, et s'étaient rendus chez la veuve Mac Lauchlan; on les y surprit commettant le *crime* de la prière. On saisit la vieille femme et la jeune fille; on les condamna à mort, et l'on choisit pour les faire périr un supplice d'un genre particulier. On planta deux grands pieux dans la mer, près de Blednock, à quelques pas du rivage; et à la

marée basse, on y attacha ces deux femmes, en ayant soin de lier la jeune fille plus haut que la veuve, afin qu'elle fût témoin de la mort de sa vieille amie. Cela fait, les satellites, rangés sur le rivage et entourés d'une grande foule de peuple, s'appuyèrent négligemment sur leurs hallebardes et attendirent que, nouvel exécuteur des vengeances des prélats et du conseil privé, l'Océan, soulevé par le flux de ses eaux, engloutît lentement ces saintes victimes. Bientôt, en effet, les eaux de la mer s'avancent, et sous les yeux de la jeune fille, elles montent lentement, mais inévitablement autour du corps de la veuve chrétienne. Elles envahissent l'un après l'autre tous ses membres, sa poitrine, son cou, ses lèvres.... On espérait épouvanter ainsi Marguerite Wilson. Mais portant un regard serein sur sa vénérable amie, elle s'écria : « Que vois-je donc? Je vois Christ qui lutte « dans l'un de ses membres! Croyez-vous que ce soit « nous qui souffrions? Non, non, je vous le dis, c'est « Christ qui souffre en nous. Il n'appelle personne à « faire la guerre à ses propres dépens! » La jeune chrétienne continua ainsi, priant et rendant témoignage à la présence du Seigneur, tandis que les ondes froides et cruelles montaient aussi le long de son propre corps. Elle se mit alors à chanter le 25me Psaume : *Éternel, j'élève mon âme à toi!* puis elle récita une partie du 8me chap. de l'Epître aux Romains : *Qui intentera accusation contre les élus de Dieu? Dieu est celui qui les justifie. Qui les condamnera? Christ est celui qui est mort* (32. 33), et les paroles qui suivent. Elle parla ainsi jusqu'à ce que l'Océan eût couvert sa tête et étouffé sa voix. Aussitôt ses bourreaux se précipitèrent vers elle, et tandis qu'elle respirait encore, ils coupèrent les cordes et l'enlevèrent aux flots, puis ils l'étendirent sur le rivage et attendirent qu'elle eût repris ses sens. Alors, ils

lui demandèrent si elle ne voulait donc pas prier pour le roi? Elle répondit : « Je désire le salut de tous les « hommes, et je ne veux la condamnation de per- « sonne. » — « Chère Marguerite, s'écria avec émotion un des spectateurs, dites seulement: Dieu sauve le roi! » Elle répliqua avec calme, et comme quelqu'un qui ne désirait pas la vie et qui ne craignait pas la mort: « Dieu « le sauve, si telle est sa volonté, car c'est son salut que « je désire! » Ses parents et ses amis, hors d'eux-mêmes de joie, se tournèrent vivement vers le major Windram, qui commandait l'exécution, et lui crièrent: « Oh! monsieur! elle l'a dit, elle l'a dit! » Mais Windram demanda qu'elle prêtât le serment de suprématie en vertu duquel on reconnaissait le roi Jacques II comme chef de l'Eglise. Inébranlable dans sa fidélité, elle répondit : « Je suis l'un des enfants de Jésus, laissez-moi « aller! » Alors les soldats la jetèrent de nouveau dans la mer; elle y expira et entra enfin *dans le repos qui reste au peuple de Dieu*, prêchant par sa mort la doctrine de l'Ecosse : *Deux rois et deux royaumes.*

On ne s'arrêta pas là. La persécution cherchait les chrétiens les plus modestes. A Priesthill vivait un homme simple, pieux, qui gagnait sa vie en faisant des charrois, et se nommait John Brown. Il n'avait jamais résisté ouvertement à l'Etat, mais il était haï du parti des prélats, parce qu'il était attaché aux principes de l'Evangile, parce que souvent son toit solitaire avait servi d'asile à des ministres persécutés, parce qu'il n'assistait pas au service du curé, et que le dimanche soir il réunissait quelques enfants pour les instruire dans la connaissance de la Bible. Cette humble école des montagnes de l'Ecosse fut la première école du dimanche de la Grande-Bretagne, et peut-être du monde évangélique. Brown devança Raikes.

Claverhouse, dont Walter Scott a fait un héros, mais qui dans l'histoire n'est qu'un homme violent et un persécuteur, voyant la fidélité de ce chrétien, jura sa mort. Le 1er mai, Brown venait de célébrer son culte domestique, entre six et sept heures du matin, et il était en route pour son travail quand trois troupes de cavaliers arrivent sur lui, bride abattue, ayant Claverhouse à leur tête. On le reconduisit à sa maison, en lui disant : « Faites votre prière, car vous allez mourir. » Il se mit alors à genoux dans la bruyère, et pria à haute voix avec tant de ferveur que les soldats en étaient tout émus. Trois fois Claverhouse inquiet l'interrompit en disant : « Je vous ai donné du temps pour prier et non pour « prêcher. » Pendant que cela se passait, la femme de Brown, qui avait entendu du bruit, était sortie de la cabane, tenant un petit enfant dans ses bras, et ayant près d'elle une petite fille qui, toute tremblante à la vue des cavaliers, se cachait dans les plis de la robe de sa mère. « Dites adieu à votre femme et à vos enfants, » dit Claverhouse ; Brown se tourna vers sa femme : « Isabelle, lui « dit-il, voici le jour que je vous annonçai la première « fois que je vous parlai de mariage. » — « John, ré- « pliqua-t-elle, je suis prête à partir avec vous. » — Brown embrassa sa femme et ses enfants, et Claverhouse commanda le feu. Mais les prières du martyr avaient touché les cœurs si durs des soldats du papiste Jacques II ; ils se refusèrent à faire le métier de bourreaux, qui leur était pourtant fort ordinaire. Alors le héros de Walter Scott, hors de lui, prit un des pistolets attachés à l'arçon de sa selle, et d'un seul coup brisa la tête du disciple de Jésus ; puis se tournant vers celle qu'il venait de rendre veuve, il lui dit, d'un ton moqueur : « Femme, que « penses-tu de ton mari maintenant ? » — Isabelle répondit : « J'ai toujours pensé de lui beaucoup de bien,

Digitized by Google

« et maintenant j'en pense plus encore! » — Claverhouse piqua des deux, et tous ses cavaliers, frémissant d'horreur, le suivirent au galop, laissant Isabelle seule avec le cadavre.

Elle posa le petit enfant par terre, rassembla les cervelles dispersées de son bien-aimé, et détachant le mouchoir qu'elle portait autour du cou, elle en enveloppa la tête de John, mise en pièces par le pistolet du jacobite; ensuite elle étendit son corps inanimé, le couvrit de son plaid, et s'assit à côté tenant le petit enfant sur ses genoux, serrant contre son sein sa jeune fille, qui l'entourait de ses bras et remplissait l'air de ses cris; puis la veuve fondit en larmes. Sur cette plage déserte, que le soleil commençait à peine à éclairer, pas un voisin, pas un ami, pour adoucir la douleur d'Isabelle; au milieu de cette triple solitude de la bruyère, de l'Océan et de la mort, elle n'avait avec elle que son Dieu; mais un Dieu qui était près d'elle et qui remplissait son cœur d'une ineffable paix.

Claverhouse, *ne respirant que menaces et que carnage contre les disciples du Seigneur* (Act. 9, 1), parcourait d'autres comtés. La persécution soufflait partout avec furie. Si les soldats trouvaient un homme dans les champs lisant la Parole de Dieu : « Tu es un rebelle, « disaient-ils, car tu lis la Bible, » et ils le tuaient. Ils menaçaient de petits enfants de les rôtir tout vifs pour savoir d'eux où se cachaient leurs père et mère. Quatre cent quatre-vingt-dix-huit chrétiens périrent ainsi sans forme de procès. Dix-huit cents eurent à endurer des souffrances de diverses natures. Dix-sept cents furent bannis. Un grand nombre furent déportés aux colonies, comme esclaves, et deux cents d'entre eux furent noyés. Mais rien ne pouvait dompter le courage des martyrs. L'un d'eux, mitraillé dans les champs, s'écriait : « Quand

« j'aurais autant de vies que j'ai de cheveux sur la tête, « j'endurerais volontiers autant de morts pour Christ « et pour sa cause. » *Ils étaient torturés et n'acceptaient pas la délivrance, afin d'obtenir une meilleure résurrection; ils passaient par l'épreuve des moqueries et des verges, des liens et de la prison, ils erraient çà et là, dénués de tout, affligés, maltraités....., mais ils fournissaient avec patience leur course, dans le combat qui était devant eux, attachant leurs yeux sur le Prince et le Consommateur de la foi.*

VII.

Le roi pensait que le pays était enfin prêt pour le changement qu'il avait en vue. Regardant l'Eglise presbytérienne comme le plus grand obstacle à la restauration du papisme, il avait dirigé contre elle tous ses efforts. Il s'imaginait qu'une fois l'épiscopat établi à la place du presbytérianisme, les évêques et l'Eglise se soumettraient volontiers au pape. Il se trompait, au moins pour l'Angleterre. La majorité des épiscopaux d'Angleterre étaient de bons protestants, décidés à rejeter Rome et sa hiérarchie.

Jacques II n'en faisait pas moins chaque jour un nouveau pas vers le rétablissement de la papauté. Il exemptait les papistes du serment du *test*, encore exigé des presbytériens. Il effaçait les peines et les incapacités auxquelles les partisans du pape avaient été soumis (ce qui, de la part d'un autre prince, aurait eu une tout autre signification); enfin, il faisait en parlement l'éloge de leur loyauté et de leurs vertus.

En même temps (c'était en 1686), la révocation de l'édit de Nantes s'exécutait en France et remplissait d'horreur tous les protestants de l'Europe. Ce fut au

milieu de toutes ces agitations que, le 21 août, le roi, dans une lettre adressée au conseil privé d'Ecosse, ordonna d'instituer le culte papiste dans la chapelle du palais d'Holyrood et nomma les chapelains qui devaient en être chargés.

Tout semblait se préparer pour l'œuvre de ténèbres que méditait le sectateur des pontifes, assis alors sur le trône d'Elisabeth. La plupart des témoins de la vérité avaient disparu. Le glaive, la potence, l'exil, l'appel de Dieu, les avaient balayés de la terre. Il ne restait plus que quelques lumières, luisant çà et là au milieu de la nuit, et que le souffle de la mort venait éteindre l'une après l'autre.

L'ami de Cameron, cet Alexandre Peden qui, au commencement de la persécution, avait fermé sa chaire à New Glenluce, vivait encore. Après avoir quitté son Eglise, il avait parcouru les campagnes de l'Ecosse, mais sans prêcher. Sa bouche proférait seulement de temps en temps des sentences significatives, mystérieuses, et il passait pour prophète dans la pensée de plusieurs : « Priez beaucoup, répondait-il à ceux qui l'engagaient « à prêcher, un peuple qui prie pourra seul traverser « la tempête; car des jours terribles viennent sur l'E- « cosse, et mon cœur tremble quand je pense aux juge- « ments qui fondront bientôt sur ces pasteurs merce- « naires dont la parole tue les âmes. O Ecosse! Ecosse! « faut-il que quelques-uns de tes ministres aient con- « senti à enlever la couronne de la tête de Jésus- « Christ! »

Un jour Peden se rendit à Ayrmoos; il monta sur le tertre où se trouvait la tombe de son ami, Richard Cameron, et, épuisé par ses propres souffrances, il s'assit à côté du tombeau, croisa ses mains autour de la pierre, et élevant au ciel ses yeux remplis de larmes, il s'écria,

à plusieurs reprises : « Oh ! être avec toi, Richard !... » *Il gémissait, désirant avec ardeur d'être revêtu de son domicile, qui était du ciel.* Après avoir erré longtemps de lieu en lieu, Peden, sentant s'approcher le moment où sa *tente allait être détruite*, et où il serait transporté dans l'*édifice des cieux*, se rendit dans son village natal, chez son frère, et y fit creuser une caverne dont un buisson épais cachait l'ouverture. Ce fut là qu'il demeura en prières et en saintes méditations. L'ennemi vint le chercher à plusieurs reprises pour le mettre à mort, et parcourut toute la maison, mais inutilement. « Quand je « serai mort, dit-il mélancoliquement, ensevelissez-moi « à Ayrmoos, à côté de Richard, afin que je trouve le « repos dans sa tombe, car je n'en ai point eu pendant « ma vie. — Cependant, ajouta-t-il, où que ce soit que « vous m'ensevelissiez, je ressusciterai ! » Peu après il rendit l'âme ; c'était en 1686, la même année où le culte papiste s'établissait dans la capitale de l'Ecosse, par ordre du roi. Peden, qui avait fermé sa chaire à l'erreur, ne devait pas lui voir ouvrir celle de l'antique palais de l'Ecosse.

Peu après Jacques II accorda une tolérance générale, dans le double but de favoriser les papistes et d'amener les sectes protestantes à se déchirer l'une l'autre. Il espérait ainsi pouvoir élever un jour l'Eglise romaine sur les décombres de l'Evangile. Les ministres presbytériens profitèrent de cet édit pour réunir leurs congrégations dispersées. De grands événements s'approchaient. La liberté devait être bientôt rendue au peuple de Dieu ; mais auparavant un coup cruel devait encore le frapper.

Quelques-uns des ministres n'avaient pas voulu accepter l'amnistie de Jacques. Parmi eux se trouvait Renwick, qui fut saisi à Edimbourg le 1er février. Sa jeunesse (il n'avait que 26 ans), la simplicité de ses ma-

nières, la beauté de sa figure, la candeur de ses réponses, tout en lui excitait à la fois la compassion et le respect, même de ses juges. Il fut néanmoins condamné à mort. On lui demanda s'il voulait un délai : « Tout « m'est égal, répondit-il; si ma vie est prolongée, c'est « bien; si elle est abrégée, c'est bien. Le temps de mon « Maître est le meilleur. » Le 17 février 1688, Renwick fut conduit à l'échafaud. On lui défendit de prier et de s'adresser au peuple. Il refusa de se soumettre à cette injonction; mais il avait à peine ouvert la bouche que les tambours, battant aux champs, couvrirent sa voix. Cependant ses amis prêtaient une oreille attentive, et ils entendirent sortir de ses lèvres quelques mots qu'ils nous ont transmis : « Je meurs, dit-il, en regardant la « Parole de Dieu comme la seule règle de la foi, en ren- « dant témoignage contre la papauté, contre le prélatisme, contre l'érastianisme, et contre toute usurpation des droits de Jésus-Christ, qui est le Prince des « rois de la terre, et à qui seul appartient la gloire de « gouverner son propre royaume. » On ordonna au martyr de monter l'échelle. Il le fit et dit : « Seigneur, « je meurs dans la foi que tu n'abandonneras pas l'Ecosse, et que le sang de tes martyrs deviendra la semence de ton Eglise. *Seigneur! viens bientôt!* »

En effet, au moment où Renwick rendit son âme à son Dieu, la délivrance était proche. Le pistolet des dragons allait tomber de leurs mains cruelles; la corde des bourreaux allait se rompre; les flots de la mer allaient cesser d'exécuter les vengeances de l'homme. Les montagnes de l'Ecosse, au lieu de retentir de cris de douleur, allaient répéter des chants d'allégresse. Le Seigneur s'apprêtait à venir et le salut était avec Lui.

Le 10 juin 1688, la reine, qui n'avait pas d'enfants mit au monde un prince, dont la naissance remplit les pa-

pistes de joie et les protestants d'épouvante. La couronne qui avait dû appartenir à Marie, fille aînée de Jacques et épouse du Stathouder Guillaume d'Orange Nassau, chef du protestantisme européen, passait dès lors à ce fils du papiste Stuart. L'enfant fut baptisé avec grande pompe, et eut pour parrain..... le pape. Ceci était significatif. Le pape, dans l'intention de Jacques, devait devenir le *parrain* de toute l'Angleterre.

Mais le 5 novembre 1688, Guillaume d'Orange, que le peuple appelait comme son libérateur, arrivait sur la côte du Devonshire, portant à son grand mât les couleurs anglaises avec cette inscription : « *La religion protes-* « *tante, et les libertés de l'Angleterre.* » Et au-dessous, cette devise des Nassau : « *Je maintiendrai.* »

En même temps des proclamations des grands de l'Angleterre demandaient le maintien du protestantisme avec un parlement libre, et nommaient Jacques un tyran, auquel chacun devait opposer une légitime résistance.

Le 9 au soir, la reine, s'étant déguisée, s'enfuit avec le jeune prince, sa nourrice et deux personnes de sa suite. Elle descendit la Tamise, par un froid glacial, dans un bateau découvert, exposée au vent et à la pluie, craignant à tout moment d'être reconnue avant d'avoir pu atteindre le navire qui devait la conduire en France.

Le 11 décembre, le roi s'enfuit lui-même, en jetant dans le fleuve le grand sceau du royaume ; et le nonce du pape, se déguisant en domestique et se plaçant sur le siége du carrosse d'un ambassadeur étranger, chercha de même à s'échapper. Jacques, arrêté malheureusement par des pêcheurs, au moment où il allait quitter la côte d'Angleterre, revint à Londres et fut conduit au château de Ham. Un jour, il trouva une issue ; la porte du jardin qui conduisait au rivage, avait été à dessein laissée entr'ouverte par ses gardiens. Le 23 décembre, après minuit, le

roi s'enfuit de nouveau ; il aborda, après une traversée orageuse qui dura deux jours, à Ambleteuse, en France, et courut au château royal de Saint-Germain, près de Paris, se jeter dans les bras du persécuteur des protestants français. Ainsi finissent les pouvoirs qui se proposent de rétablir dans la Grande-Bretagne le joug odieux de la papauté.

Le trône, déclaré vacant par le parlement, fut donné à Guillaume et à Marie. L'Ecosse adhéra à cette résolution par une déclaration d'avril 1686, qui abolissait en même temps le prélatisme comme cause des malheurs du pays. Le 25 avril 1690, le parlement écossais, après avoir annulé l'acte qui attribuait la suprématie au roi dans les affaires de l'Eglise, rendit à leurs troupeaux si longtemps orphelins les ministres presbytériens qui vivaient encore, et qui en avaient été chassés dès le 1er janvier 1661. Peu après, la confession de foi de Westminster fut ratifiée et la constitution presbytérienne établie en Écosse, « conformément à la Parole de Dieu, pour l'avancement de la vraie piété et pour le règne de la paix. »

On alla plus loin, et ceci est important à remarquer pour bien comprendre l'histoire actuelle. Le 19 juillet 1690, le parlement annula le patronage déjà aboli en 1649, comme illégitime, contraire à la Parole de Dieu et aux libertés de l'Eglise. Le premier corps de la nation ayant mis à néant le pouvoir, toujours odieux au peuple d'Écosse, en vertu duquel les seigneurs présentaient les ministres aux églises vacantes, déclara que la désignation des pasteurs appartiendrait aux anciens et aux membres de l'église qui étaient propriétaires, que ceux-ci proposeraient le ministre à toute la congrégation, et que si le troupeau le refusait, il devrait exposer ses raisons au presbytère (consistoire). Un dédommagement fut assigné aux patrons. Enfin, le 16 octobre 1690, après une interrup-

tion illégale de près de 40 années, l'Assemblée générale se réunit. L'Eglise d'Ecosse avait ainsi retrouvé toutes les libertés pour lesquelles elle avait si longtemps combattu.

Le combat avait déjà duré près de deux siècles, avec des alternatives constantes de succès et de revers. La souveraineté de Jésus-Christ, l'indépendance de son Eglise, les droits de ses disciples, telle en avait été la cause. L'étendard glorieux du Christ et de l'Écosse, dans les plis duquel on lisait cette sainte devise : « Deux rois, « deux royaumes, » avait été planté d'une main courageuse sur les monts calédoniens, et les avait couverts de son ombre; mais il avait été aussitôt et incessamment attaqué par l'*autre roi*, qui ne voulait entendre parler que de sa propre domination. Dans les batailles des princes de la terre, il y a souvent un coteau ou un village, autour duquel les armées déploient toutes leurs fureurs et qu'elles prennent et abondonnent tour à tour : la souveraineté de Jésus-Christ et l'indépendance de son peuple furent le poste avancé, le coteau périlleux que les partis d'Ecosse eurent successivement à emporter et à défendre. Assailli tour à tour par la légère et licencieuse Marie, le sombre et égoïste Morton, l'inconstant et rusé Jacques second, l'obstiné et aveugle Charles premier, le débauché Charles second, le papiste Jacques II, ce poste d'honneur avait été vaillamment défendu par les Knox, les Melville, les Henderson, et tant de confesseurs et de martyrs. Tantôt les diplomates s'étaient glissés avec ruse au sein de l'Eglise, et leur souffle mortel l'avait presque tuée ; tantôt les cavaliers, prononçant d'affreux blasphèmes et dégaînant l'épée, s'étaient précipités sur les lieux saints de Sion, et arrachant le drapeau évangélique et sa pieuse devise, l'avaient jeté par terre et foulé sous les pieds de leurs chevaux.

Mais tout à coup le peuple de l'Ecosse s'était levé avec un grand cri, il avait saisi l'étendard sacré et il l'avait arboré de nouveau, en chantant de chrétiens cantiques. La victoire était restée au droit. Une époque d'indépendance, de vie, de paix, s'ouvrait enfin en Ecosse devant l'Eglise unie et sainte de Jésus-Christ.

Ne sera-ce que dans la douleur que l'Eglise sentira son unité, son indépendance, et adorera la royauté de Jésus-Christ? Faudra-t-il que les hommes nous enlèvent la Parole de Dieu, qu'ils chassent les ministres de leurs chaires, et qu'ils ferment aux fidèles les portes de leurs oratoires, pour nous faire sentir que nous sommes *un seul corps*, unis au même chef?

Quoique la verge de Dieu n'ait pas encore frappé de tous ses coups l'Eglise contemporaine, rappelons-nous que la communion des saints fit la prospérité de l'Eglise primitive, et seule encore peut faire fleurir la nôtre. Soyons organiquement unis les uns aux autres, et que les jeunes membres de l'Eglise sentent, quand ils confessent leur foi, qu'ils entrent dans une communauté vivante et éternelle.

Jamais peut-être la doctrine d'une Eglise, une et vivante, et d'un chef unique et céleste, n'a été réalisée avec plus de puissance qu'en Ecosse, dans les années de ses grandes tribulations. On y mourait pour Jésus, seul Roi de l'Eglise, comme on est mort ailleurs pour Jésus, seul Dieu, seule victime et seul intercesseur.

Nous ne voulons pas justifier tout ce que firent les presbytériens écossais pour conquérir la liberté religieuse. On peut dire du glaive qu'ils employaient, comme de la mort de Servet : « C'était un reste de papisme. » Nous sommes entrés dans une période nouvelle. Le Christianisme évangélique ne doit maintenant se propager, et même se défendre, que par des voies spirituelles.

Digitized by Google

L'Ecosse de 1833 à 1843 n'a pas combattu comme l'Ecosse de 1660 à 1688. Elle s'est expressément opposée à toute idée de résistance et de révolution. Plus d'échafauds, du moins plus de batailles! Nous n'aurons plus de guerres vraiment religieuses; et s'il y a des luttes que l'on qualifie encore de ce nom, la religion en sera le prétexte, mais la politique en sera le motif.

Dans l'époque nouvelle, les armes des chrétiens évangéliques doivent être purement spirituelles. Ce ne sont pas seulement des hommes, des guerriers, qui doivent lutter dans cette nouvelle bataille, ce sont des femmes, des enfants, des vieillards.....

Les vraies batailles en Ecosse, ce ne furent pas celles où se trouvaient les étendards, les mousquets, les épées; ce furent ces confessions fidèles, ces morts courageuses et chrétiennes, dont nous avons rapporté quelques traits. La foi de Marguerite Wilson fit plus que les torrents de sang de Pentland, pour briser le glaive des oppresseurs.

Ne pensons pas, toutefois, parce que nous vivons dans d'autres temps, que nous n'ayons pas à combattre. La lutte à laquelle Dieu nous appelle est de tous les jours, quoiqu'elle ait des moments où elle devient plus vive. Que les armes du chrétien soient donc toujours suspendues à ses côtés. Mais que ces armes soient exclusivement celles que Luther déjà voulait voir seules sur le champ de bataille, quand au commencement de la réformation, en 1522, il disait : « Je veux prêcher, je « veux parler, je veux écrire ; mais, je ne veux con- « traindre personne; car la foi est une chose volontaire. « Pendant que je dormais, ou qu'assis à table, je parlais « familièrement avec Amsdorf et Mélanchton, cette Pa- « role que j'avais prêchée a renversé le papisme, telle- « ment que jamais empereur ne lui a causé autant de « mal. Je n'ai rien fait : *la Parole seule a tout fait.* »

CHAPITRE VI.

LUTTES ÉCOSSAISES.

DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. — ANTI-PATRONAGE. — 1700 — 1843.

I. Réveil et sommeil. — Union de l'Ecosse et de l'Angleterre. — Condition fondamentale. — Les jacobites et le prétendant. — Les jacobites rétablissent le patronage. — Consternation de l'Ecosse. — Une vieille iniquité. — II. Mondanité et arminianisme dans l'Eglise. — Le parti modéré. — Protestation pendant soixante-douze ans. — Alliance des patrons et des modérés. — Ebénézer Erskine. — Robertson et son époque. — Thomas Gillespie. — Intrusions militaires. — Le temple de Nigg. — Un appel solennel. — Age ténébreux. — L'unitairianisme entre dans l'Eglise. — Hill succède à Robertson. — III. Révolution française. — Renouvellement spirituel. — Lutte quant aux missions. — John Erskine et Thomson. — L'époque de Chalmers commence. — Mac Farlane et les *Highlands*. — Le bill de réforme. — Pétition des synodes. — Première motion de Chalmers en 1833. — Augmentation des ministres évangéliques. — IV. Assemblée de 1834. — Motion du *veto* par lord Moncrieff. — Les lumières boréales. — Deux solutions. — Un mensonge dans l'Eglise. — Une autre voie. — Souffrance de l'Eglise. — Rapports pastoraux. — Plaidoyer de Chalmers. — Une chrétienne ignorante. — Le pouvoir politique d'abord favorable au *veto*. — Effets du *veto*. — Les Indes et le missionnaire. — Jugement de l'Angleterre. — V. Une puissante opposition se forme. — Auchterarder et M. Young. — La cour d'assises. — Une énormité. — L'Assemblée générale de 1838. — Motion de M. Buchanan. — La chambre des pairs. — Assemblée de 1839. — Discours de Chalmers. — Sa motion pour la liberté de l'Eglise. — Londres. — Prédiction de Chalmers. — VI. Marnoch et Strathbogie. — Le presbytère et M. Edwards. — Motion de M. Candlish. — Réveil religieux. — Installation de M. Edwards à Marnoch. — La congrégation sort. — Emotion de l'Ecosse. — VII. Lord Aber-

Digitized by Google

deen et son bill. — Assemblée générale de 1840. — Chalmers pour l'indépendance de l'Eglise. — Discussion dans l'Assemblée. — Votation contre le bill. — Le marquis de Breadalbane dans la chambre des pairs. — Opinion du duc de Wellington. — Lord Aberdeen retire son bill. — L'Assemblée censure le presbytère de Strathbogie. — Le parti modéré se met à part. — Sir Robert Peel se prononce contre l'indépendance de l'Eglise. — M. Fox Maule pour elle. — Alliance des modérés découverte. — VIII. Le duc d'Argyle présente un bill en faveur de l'Eglise. — Assemblée générale de 1841. — M. Cunningham contre le patronage. — Efforts de conciliation de M. Candlish. — Les modérés les repoussent. — Le presbytère de Strathbogie devant l'Assemblée. — Déposition de ses sept ministres. — Message du sergent d'armes. — Discussion dans la chambre des pairs — Le ministère Peel vient au pouvoir. — Décision du parti modéré. — Le 25 août. — IX. Une députation à Londres. — Le gouvernement s'oppose à la seconde lecture du bill d'Argyle. — Assemblée générale de 1842. — Deux députations de Strathbogie. — Votation contre le patronage. — La réclamation des droits. — Discours de Chalmers. — Une Eglise en un jour. — Décision de la chambre des pairs. — L'Ecosse se prépare. — Convocation du 17 novembre. — Adresse au peuple d'Ecosse. — X. Les deux chefs. — Réponse du ministère. — Sa faute. — Appel de Chalmers. — Réponse du peuple. — Décision des communes. — Dilemme. — Le 18 mai 1843. — Un présage. — Discours de Welsh. — Assemblée de Saint-André. — La protestation. — L'exode de l'Eglise. — Députation — Assemblée de Canon-Mills. — Chalmers premier modérateur de l'Eglise libre. — Acte de démission. — XI. Des ministres quittant leurs presbytères et leurs églises. — Prédications vivantes. — Liberté et despotisme. — Sermons au désert. — Efforts du peuple évangélique. — Six cents églises. — Zèle pour les missions. — Le mont Benmore et l'Eglise libre. — Place au roi!

I.

C'est après les travaux les plus pénibles et l'exercice le plus fatigant, que le sommeil s'empare de l'homme; et de même c'est après les luttes les plus laborieuses que l'Eglise risque de tomber dans l'assoupissement. Un réveil est malheureusement suivi d'ordinaire d'un sommeil, et une grande élévation d'une grande chute.

A peine après les trois premiers siècles du christianisme eut-on vu s'éteindre la flamme des bûchers, que

l'Eglise, échangeant les échafauds des Marc-Aurèle et des Galère, pour les lits somptueux des Constantin et des Théodose, s'y endormit.....

Le grand réveil de la réformation fut de même suivi du sommeil d'une orthodoxie scolastique et sans vie. Le réveil du piétisme et de Spener, à la fin du XVIIe siècle, fit place au rationalisme qui menaça de devenir pour l'Eglise le sommeil de la tombe. N'en sera-t-il pas de même de la grande délivrance que Dieu, nous l'avons vu, venait d'accorder à l'Ecosse?

Le 8 mars 1702 le roi Guillaume étant mort, la reine Anne, seconde fille de Jacques second, lui succéda. Les victoires de Marlborough ont fait rejaillir sur son règne une grande gloire, et elle fut à Utrecht l'arbitre de l'Europe. Mais l'un de ses actes les plus mémorables fut l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre, et la fusion des deux parlements en un seul. Ce fut à préparer cette union que son gouvernement donna tous ses soins, peu après son accession au trône. Or, sous des avantages réels, se trouvaient ici cachés de grands périls.

L'Ecosse était presbytérienne, l'Angleterre était épiscopale. Le plus faible de ces deux royaumes pouvait craindre pour ses principes ecclésiastiques l'influence du plus fort. On établit donc comme base du traité d'union un acte en vertu duquel (ce sont les propres expressions) « la véritable religion protestante, telle « qu'elle était alors professée dans le royaume d'Ecosse, « avec le culte, la discipline, et le gouvernement de « cette Eglise, était *garantie* d'une *manière efficace et « inaltérable*. Sa Majesté confirmait cette religion, afin « qu'elle fût conservée *sans altération*, *au peuple de « cette nation*, *dans toutes les générations successives*. « Cet acte devait être observé dans tous les temps à ve- « nir, comme la condition essentielle et fondamentale

« du traité d'union entre les deux royaumes, sans au-
« cune altération ou dérogation *de quelque genre que ce*
« *pût être.* »

Telle était la teneur de ce traité d'union du 16 janvier 1707. Cet acte est digne d'être remarqué pour l'intelligence des temps actuels. Il y était établi de la manière la plus catégorique que le parlement uni d'Angleterre et d'Ecosse ne pourrait faire aucun changement à la constitution de l'Eglise écossaise, en sorte que toute infraction à cet acte fondamental de l'union des deux royaumes, pouvait être regardée comme entraînant virtuellement la dissolution de ce grand traité international. L'union fut accomplie sur cette base clairement définie, et un seul et même parlement siégea dès lors pour les deux peuples. Ainsi l'union semblait avoir doté l'Eglise d'Ecosse d'une possession immuable et irrévocable de toutes ses libertés.

Mais que sont hélas les garanties des hommes? A peine cinq ans s'étaient-ils écoulés, que le gouvernement ecclésiastique de l'Ecosse subissait une importante altération, et que le traité d'union recevait ainsi la plus grave infraction. L'Ecosse, à cette heure, après plus d'un siècle, est encore émue de cette violation de son alliance avec l'Angleterre. Voici comment fut amené ce funeste événement.

Il y avait en Ecosse un parti jacobite, fort puissant, et dont tous les membres tenaient aux Stuarts. Quant à la religion, les uns étaient attachés à l'épiscopat, et d'autres au papisme. Tous étaient pleins d'aversion pour l'Eglise évangélique presbytérienne, et désiraient la renverser parce qu'ils la considéraient comme le boulevard de la liberté civile et religieuse. Ce parti, qui existait aussi en Angleterre, parvint au pouvoir sous la reine Anne, et forma un ministère où se trouvaient sir Si-

mon Harcourt, le fameux incrédule Bolingbroke, et le duc de Hamilton, chef des jacobites écossais. Le but de ce ministère était d'obtenir que le prétendant, le chevalier de Saint-George, filleul du pape, frère de la reine, et reconnu depuis 1701 roi d'Angleterre sous le nom de Jacques III, par Louis XIV, fût désigné comme successeur d'Anne, à l'exclusion de la branche protestante de la famille, dont la princesse Sophie, duchesse de Hanovre, était alors le chef. Ce parti papiste avait au dehors de puissants appuis. Le prétendant, intimement uni au pape, recevait de lui des subsides, des prières, et des indulgences en faveur de tous ceux qui agiraient pour le succès de sa cause. La reine Anne elle-même désirait pour successeur son frère, prétendant papiste, plutôt que la princesse protestante de Hanovre.

L'Assemblée générale de l'Eglise presbytérienne d'Ecosse vit la situation sous son vrai jour, et comprenant les dangers qui menaçaient la foi, ordonna que dans les prières publiques le nom de la princesse Sophie fût placé immédiatement après celui de la reine, comme son successeur légitime.

Le parti jacobite ou papiste voulant préparer les voies, crut devoir affaiblir l'Eglise réformée; et, en dégradant ainsi cet illustre boulevard de la liberté, créer en Ecosse contre l'Angleterre un mécontentement qui faciliterait au prétendant la conquête du trône écossais, et lui permettrait de s'en servir comme d'un marchepied pour monter sur le trône de l'Angleterre.

En effet, c'est toujours par l'Ecosse que les divers prétendants, Charles II, le chevalier de Saint-George, le comte d'Albany, ont essayé de récupérer la Grande-Bretagne.

Le parti jacobite ne vit rien de mieux pour l'exécu-

tion de ce plan que de rétablir le patronage, solennellement aboli par la révolution de 1688.

La restauration du patronage fut donc une œuvre de tendance papiste, conçue et exécutée par les amis du prétendant. Voici comment s'exprimait un membre distingué du parti jacobite, ancien évêque, dans une lettre adressée à un autre chrétien épiscopal d'Ecosse, et qui a été déposée, lors de la disruption de 1843, sur le bureau de la chambre des communes. Après avoir exposé que le but du parti doit être le rétablissement du prélatisme, et avoir ajouté que l'acte d'union rend ce but difficile à atteindre, l'auteur ajoutait : « Il faut d'abord sonder le « terrain, faire un compte exact de nos forces, prépa- « rer l'œuvre en rétablissant le patronage, et la conti- « nuer en accordant la tolérance aux catholiques. Cela « frayera le chemin à un rétablissement total de l'épis- « copat apostolique. Car notre reine, à qui appartient « le patronage d'un grand nombre d'Eglises, préférera « toujours ceux qui sont de notre persuasion ; et les « autres patrons laïcs, soit par penchant, soit pour « complaire à Sa Majesté, suivront son exemple. »

Ce calcul ne pouvait manquer de se réaliser. En effet d'après une énumération récente, sur 972 paroisses, la couronne a le patronage de 302, le conseil d'Etat de 61, et divers seigneurs de 587 (1). Il n'en restait guère que 24 pour divers colléges ou chefs de famille, plus ou moins en dehors de l'influence aristocratique et épiscopale.

On se mit à l'œuvre. Le parlement anglo-écossais réuni à Londres n'avait, nous l'avons vu, aucun droit de rien changer, pas même un *iota*, à la constitution de l'Eglise écossaise ; si l'on se proposait un tel change-

(1) Almanach d'Edimbourg de 1840.

ment, il fallait rassembler de nouveau à Edimbourg le parlement écossais, qui seul aurait le droit d'en décider, de concert avec l'Assemblée générale. Cependant ce fut la marche contraire qu'on suivit.

Le fils d'un des lords, anciens patrons de l'Eglise d'Ecosse (M. Murray, fils de lord Stormont), demanda à la chambre des communes à Londres, le 13 mars 1712, le rétablissement du patronage en Ecosse, et le 7 avril le bill passa.

L'Ecosse fut consternée, et les discours les plus animés retentirent au nord de la Tweed. La plupart des patrons appartiennent à cette heure et un très-grand nombre d'entre eux appartenaient déjà alors à l'Eglise épiscopale. Or, faire nommer les pasteurs d'une Eglise par des hommes qui appartiennent à une autre religion, est, certes, l'une des plus grandes absurdités ecclésiastiques que l'on puisse imaginer. Pour être conséquent, il faudrait que l'on établît qu'en Angleterre, par exemple, les évêques de l'Eglise anglicane seront nommés par le pape. D'ailleurs les Ecossais ne pouvaient jamais oublier que c'était en versant le sang généreux de leurs martyrs, que l'on avait voulu fonder au milieu d'eux l'Eglise de l'archevêque Laud, aux membres de laquelle on voulait remettre maintenant la nomination de leurs pasteurs. Le patronage n'est autre chose, disaient les bons presbytériens, qu'un instrument du gouvernement pour amener cette nation au papisme!

L'Ecosse émue envoya en toute hâte à Londres des députés, Carstares, Blackwell et Baillie, pour s'opposer devant la chambre des pairs à la fatale mesure que les communes avaient déjà décrétée. Mais malgré toutes leurs protestations, le bill passa à la chambre haute le 12 avril, et le 22 il fut présenté à l'assentiment royal. Que fera la reine Anne?

C'était un acte immoral que celui qui était alors demandé à la reine d'Angleterre. Les deux nations viennent de s'unir par un traité solennel, et l'encre est à peine séchée, que les ministres déchirent le parchemin. Ce qu'ils osent lui proposer, qu'est-ce donc, si ce n'est le rappel du traité d'union, l'anéantissement de l'acte de la révolution (revolution settlement), l'abolition de ses propres droits à l'empire?....

Toutes ces considérations furent inutiles. — « Ce n'est que de puritains qu'il s'agit, dit-on à la reine, d'ailleurs des buts importants seront ainsi atteints. » Anne signa.

Mais cet acte, vraiment révolutionnaire, n'était lui-même qu'un commencement. Le parti jacobite et papiste préparait d'autres bills. L'un d'eux devait abolir les Assemblées générales de l'Eglise. Un autre devait imposer les candidats aux troupeaux, sans laisser même à ceux-ci l'apparence de l'appel. Un troisième bill devait rendre aux évêques leurs revenus.

La mort de la reine Anne et l'avénement de la maison de Hanovre, sauvèrent l'Eglise de ces nouvelles attaques. Bolingbroke échappa par la fuite, et alla cacher en France son incrédulité et ses funestes desseins.

Le rétablissement du patronage était une assez grave atteinte, non seulement au système presbytérien, mais encore à la foi publique. Il y a plus d'un siècle que cela s'est passé; mais une vieille iniquité est plus grosse encore qu'une nouvelle, car elle s'augmente chaque année de l'iniquité qui en refuse le redressement. De telles injustices sont un défaut dans la cuirasse d'un peuple. Tôt ou tard on en verra les suites: *Parce qu'ils sèment du vent, ils recueilleront la tempête*, dit Osée (8, 7).

II.

Après cette violation du traité d'union on eût pu s'attendre de la part de l'Ecosse à une légale et énergique opposition. Mais les temps anciens n'étaient plus. A l'époque de la révolution de 1688, l'Eglise presbytérienne avait reçu dans son sein trois cents des curés prélatistes, mondains, persécuteurs de Charles, et de Jacques II. Le roi Guillaume écrivant de La Haye, le 13 février 1691, avait demandé instamment cette fusion à l'Assemblée générale. Il était important pour la politique de Guillaume d'Orange, de soustraire ces ministres épiscopaux à un entourage jacobite, et de les fondre dans l'Eglise presbytérienne, où ils subiraient sans doute des influences contraires. L'Assemblée consentit à la demande du roi. L'Eglise presbytérienne, criblée par la persécution, avait peu de ministres, peu de candidats, et ne savait comment pourvoir aux besoins des paroisses. La demande du roi Guillaume la tirait de cet embarras, mais en la jetant dans un autre. Ces prêtres devaient former dans l'Eglise un parti ennemi de la piété et de la liberté. « Peut-on espérer, s'écria le comte de Crawford, d'affermir le gouvernement presbytérien, si l'on confie la direction de l'Eglise à des hommes qui ont des principes contraires, et qui, étant trois contre un, chasseront bientôt tous ceux qui ne sont pas d'accord avec eux? » On crut que l'abolition du patronage garantirait l'Eglise du danger que signalait ce noble seigneur ; que le mal ne serait que passager, et que les Eglises, appelant chaque année des ministres évangéliques, corrigeraient ainsi la fatale concession que l'on était alors obligé de faire. Mais si le loup est une fois introduit dans la bergerie, il ne peut s'ensuivre que la désolation et la mort.

Il y a plus encore. Après les luttes que l'Ecosse avait soutenues, de 1660 à 1688, il y avait eu dans tout le pays une atonie semblable à celle qui se voit dans le corps de l'homme après de violentes secousses. Les doctrines ariennes et arminiennes, qui s'étaient élaborées en Hollande et en Angleterre, trouvaient ainsi en Ecosse un terrain bien préparé. L'Evangile cessa pour plusieurs d'être une œuvre d'expiation et de régénération, accomplie par Jésus-Christ, et fut transformé en une loi adoucie, en un *néonomianisme* sans grandeur et sans force. Les patrons préféraient aux ministres évangéliques les ecclésiastiques arminiens, trouvant chez eux plus de souplesse et de faciles accommodements. Le relâchement quant aux doctrines essentielles du christianisme allait ainsi de pair avec le relâchement quant aux libertés de l'Eglise. A chaque époque ses dangers. Après avoir eu à soutenir, dans le XVIe siècle la lutte haineuse et perfide du papisme, et dans le XVIIe la lutte violente et cruelle du prélatisme, l'Eglise d'Ecosse allait être affaiblie dans le XVIIIe par les vapeurs énervantes et assoupissantes du patronage et du modératisme.

La décadence religieuse qui a signalé partout le XVIIIe siècle, et l'admission dans l'Eglise presbytérienne de ministres opposés à l'indépendance de l'Eglise et aux droits de ses membres, telles furent les deux sources d'où provient en Ecosse le parti *Modéré*. Cette expression, qui indique quelque chose de bon (l'Evêque ou ancien doit être *modéré*), a été mal à propos appliquée à quelque chose de mauvais. Elle exprime un amoindrissement de *vérité* dans la doctrine, de *liberté* dans le gouvernement de l'Eglise. Voici du reste la définition un peu ironique, que sir Richard Hill a donnée du modératisme : « Le ministre modéré est un ministre qui n'a « qu'une portion très-modérée de zèle pour Dieu. En

« conséquence, un ministre modéré se contente d'un « degré modéré de travail dans la vigne de son seigneur. Un ministre modéré est trop poli et trop raisonnable pour donner quelque crédit à la vieille théologie de nos confessions de foi et de nos liturgies. Il « ne les cite que pour exprimer le mépris qu'il leur « porte ou pour en tordre le sens. Toutefois un ministre modéré est assez disposé à signer ces actes, s'il « peut ainsi se procurer un avancement immodéré dans « l'Eglise. Un ministre modéré est toujours calmeet « froid dans la chaire, si ce n'est quand il prêche contre « les pères et les pieux en Israël; alors un ministre modéré perd toute sa modération. Un ministre modéré « se déclare habituellement l'avocat des parties de cartes « et de toutes les assemblées, sauf celles qui ont la religion pour but; il n'existe à son avis pas de noms « assez durs pour stygmatiser ceux qui s'assemblent une « heure ou deux, dans le but de prier ou d'écouter la « Parole de Dieu. »

Malgré la formation du parti *modéré*, le parti évangélique ne garda pas le silence; et quand il vit le patronage introduit par l'acte de la reine Anne, il s'éleva contre cette restauration d'un système détesté du peuple chrétien d'Ecosse. L'Assemblée générale elle-même protesta. La reine Anne étant morte, l'Eglise d'Ecosse renouvela en 1715 sa protestation devant George Ier. En 1717, elle envoya une députation à Londres pour obtenir le rappel de l'acte; la pétition fut lue, mais le parlement se sépara sans y faire droit. Des protestations semblables furent répétées, d'année en année, par l'Assemblée générale jusqu'en l'an 1784. La révocation de l'acte de la reine était le *delenda Carthago* de l'Ecosse. « Quoi! disait-on, priver des chrétiens de toute part « dans le choix des ministres auxquels ils remettent le

« soin de leur âme ? Abandonner ce droit à des patrons, « sans affection et qui souvent le délèguent à d'autres ? » — Mais que faisaient ces représentations à des gens étrangers à l'Evangile? Ils se souciaient bien de la prospérité de l'Eglise! L'Eglise finit par ne plus s'en soucier elle-même. En 1784, l'opinion modérée prévalut décidément, et la protestation cessa ; l'Ecosse se soumit à l'illégalité. Au commencement du XVIIIe siècle un funeste assoupissement avait commencé pour elle ; l'Eglise avait peu à peu perdu l'usage de ses sens; les pesantes vapeurs du modératisme, en lui montant à la tête, lui avaient fait perdre le sentiment de sa propre vie. L'Ecosse s'endormit d'un long et profond sommeil.

Pendant les dix premières années de l'union des deux royaumes, le sentiment de douleur qu'avait excité en Écosse la violation des serments internationaux fut si vif, qu'aucun des patrons n'osa faire usage du droit de présentation dont l'acte de la reine Anne les avait revêtus. Ils sentaient eux-mêmes l'injustice dont on s'était rendu coupable envers l'Eglise d'Ecosse. Mais peu à peu ils prirent courage, et voulurent faire usage du fameux acte. L'Assemblée générale résista à leurs premiers efforts. Elle maintint que l'acte de la reine en faveur du patronage n'avait point infirmé le principe « qu'aucun « pasteur ne peut être donné à une congrégation, en « opposition à la volonté de celle-ci ; » que le droit du patron n'avait rapport qu'au bénéfice, au *salaire*, et que la cure d'âmes demeurait entièrement à la disposition de l'Eglise. En 1729, l'Assemblée générale se prononça dans ce sens. Pendant près d'un-demi siècle après l'acte de 1712, elle rendit de temps à autre des jugements qui laissaient le salaire seul à la disposition du patron. En 1794 même, les cours civiles décidèrent encore (dans le cas de la paroisse de Unst) que leur juridiction se bor-

nait au bénéfice. Toutefois, l'Assemblée de 1736 fut la dernière des *Assemblées sincères* du XVIIIe siècle, selon le langage d'un historien, et dès lors le flot du modératisme, quelque temps contenu, envahit l'Eglise. Les *modérés* acquirent une influence décidée dans la direction des affaires ecclésiastiques, et la vocation des ministres par la congrégation, ne fut guère qu'une forme sans réalité, un simple compliment fait au pasteur par son troupeau.

Il ne faut pas s'en étonner; dès que les *patrons* eurent formé la résolution de se prévaloir de l'acte de la reine Anne, ils rencontrèrent sur le champ de bataille, dans la personne des modérés, des alliés dévoués et infatigables. Ceux-ci trouvaient dans le patronage le moyen d'accaparer des places qu'ils n'eussent jamais obtenues du libre suffrage des troupeaux. « Il est de la plus haute « importance, » écrivait le docteur Blair, l'un des chefs du parti, « que les bénéfices vacants soient donnés à « des ecclésiastiques *modérés*. Si on les conférait à des « hommes du parti évangélique, on croirait la *faction* « soutenue par le pouvoir, et il serait inutile de penser « à défendre plus longtemps en Ecosse la cause du pa- « tronage. » Les *modérés* mirent leur honneur et leur gloire à livrer les batailles du patronage. De même que l'on voit çà et là de nos jours quelques chrétiens ultranationaux, étaler un ardent et naïf enthousiasme pour l'alliance de l'Eglise avec l'Etat, et prendre presque pour confession de foi : *Jésus-Christ et le budget!* on vit au XVIIIe siècle, en Écosse, quelques modérés mettre ainsi *leur gloire dans ce qui était leur confusion* (Phil. 3, 19). La question se débattant un jour dans l'Assemblée générale, un jeune ministre, disciple de l'école modérée, s'écria dans la ferveur de son ravissement : « Je « rends grâces à Dieu pour la loi du *patronage!* » —

« Modérateur, dit alors un vieux ministre évangélique, « celui qui vient de parler doit être un jeune homme « singulièrement pieux, car il se montre reconnaissant « de fort minimes bienfaits ! » — Les libertés de l'Eglise écossaise, qui avaient coûté un sang si précieux, allèrent s'engloutir dans les eaux stagnantes du modératisme.

Des voix généreuses se firent cependant encore entendre. L'esprit des temps anciens, la foi des Knox, des Melville, des Welsh, n'était pas éteinte en Ecosse.

De même que, quand un calme plat tombe sur la mer et y enchaîne tout mouvement et toute vie, des souffles de vent viennent encore de temps à autre enfler légèrement les voiles du navire, de même aussi quelques souffles vivifiants vinrent encore quelquefois ranimer l'Ecosse envahie et immobilisée par le calme plat du parti *modéré*.

Ebenezer Erskine, ministre à Stirling, fut l'un des premiers témoins de Dieu, qui prêchèrent contre la corruption croissante de l'Eglise. C'était en 1732. Erskine fut cité à la barre de l'Assemblée, pour y être réprimandé par le modérateur. Mais convaincu qu'il avait agi conformément aux lois de l'Eglise, il protesta contre cette citation, et trois de ses collègues avec lui. Ces quatre ministres ayant été destitués, se constituèrent eux-mêmes en un presbytère distinct. C'est la première sécession, qui compte maintenant quatre cents congrégations. *La semence tombée en une bonne terre, rend des fruits, un grain cent, l'autre soixante, et l'autre trente*, dit le Seigneur. Ici, chaque grain a rendu cent.

Dix ans plus tard, un réveil religieux se manifesta dans diverses parties de l'Ecosse. Il y avait presque chaque jour de nombreuses assemblées à Cambuslang, à Kilsyth, et ailleurs. Un grand nombre d'âmes furent

converties. Mais cette lueur passagère du soleil céleste s'évanouit, et le ciel se recouvrit d'épais nuages.

Quand de grandes choses se préparent, en bien ou en mal, Dieu appelle souvent un homme qui résume et domine son époque. Ce fut ce qui arriva alors. Un écrivain illustre, le docteur William Robertson, l'historien de Charles-Quint, se plaça à la tête du modératisme écossais. D'une conduite morale sans reproche, et doué d'un beau génie, Robertson employa son influence à soumettre les troupeaux aux ministres élus par les patrons. Pendant son règne (le mot n'est pas trop fort), qui dura près de trente ans, il se montra, dans la direction de l'Eglise, ce qu'il fut dans ses écrits, étranger aux besoins intimes du peuple de Dieu et à la vie nouvelle. Il s'attacha au point de vue politique, social, psychologique, et fut, à tous ces égards, un incomparable historien ; mais il ne sut pas manifester à ses lecteurs, même dans l'époque de Charles-Quint, la puissance de la Parole divine et la force de la foi. Il ne sut pas faire comprendre aux Eglises la nécessité de se développer conformément à la doctrine et à la vie de la grâce ; il ne parut pas même se douter de ces choses, et elles demeurèrent pour lui une *terre inconnue*. Il y eut unité dans Robertson ; l'écrivain et le modérateur furent bien un même individu, et l'on put dire de lui, sous ces deux rapports, ce que Luther disait d'Érasme : « Ce qui est de l'homme « lui tient plus à cœur que ce qui est de Dieu [1]. » Se souciant peu des consciences, il tint d'une main ferme le joug du patronage, sous lequel il voulait faire passer toute l'Ecosse, et il dit à tous : « Baissez la tête ou sortez. »

Le premier exemple de cette tyrannie s'offrit en 1752, Un nommé Richardson, présenté par le patron de Inver-

[1] Humana prævalent in eo plus quam divina.

keithing, fut refusé par les paroissiens. L'Assemblée générale ordonna qu'on l'installât malgré ce refus; mais l'un des pasteurs chargés de l'installation, M. Thomas Gillespie, s'y refusa. En conséquence, Gillespie fut déposé du ministère : « Je me réjouis, dit avec douceur « cet homme vénérable en entendant sa sentence, je me « réjouis *qu'il m'ait été donné, touchant Christ, non-« seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour « lui.* » (Philip. I, 29).

Cet acte amena la seconde sécession, connue sous le nom de *relief*, et qui compte maintenant cent quatorze églises. Ces deux sécessions viennent de former une seule Eglise presbytérienne unie d'Ecosse.

Dès lors, les *intrusions* devinrent toujours plus nombreuses, et souvent on vit les ministres nommés par l'Assemblée générale pour ordonner un pasteur, arriver dans un village avec une escorte militaire chargée de leur prêter main forte. C'étaient, comme au temps des Stuarts, des soldats qui installaient un pasteur..., et on appelait cela le système des *modérés*... Dieu préserve son Eglise de cette modération-là!

A Nigg, dans le Rosshire, un fidèle pasteur, John Balfour, avait longtemps annoncé à son peuple le bon berger qui *a mis sa vie pour ses brebis*. A sa mort, les paroissiens, sachant que la conduite du ministre qu'on leur présentait pour le remplacer n'était point en accord avec l'Evangile, se refusèrent à l'appeler. Le jour de l'ordination, quatre membres *modérés* du presbytère (les autres voulaient s'abstenir) se rendirent à l'église pour installer le candidat. L'église était vide, et pas un paroissien ne se montrait; quand, tout à coup, sur l'une des galeries du temple, on voit un pieux et énergique Ecossais, qui, se tournant vers les quatre commissaires étonnés, leur criait : « Si vous établissez un

« ministre sur les murailles et les bancs de cette église « vide, le sang de cette paroisse vous sera redemandé. » C'était en vain; décidément le système des murailles prévalait. On ne se souciait pas des *pierres vivantes* et de la *maison spirituelle*, mais des parois et des briques. Un ministre fut donné aux murs de ce temple désert, et les paroissiens pieux n'y rentrèrent jamais.

Un M. Thompson était présenté par le patron à la paroisse de Saint-Ninians; six cents chefs de famille, soixante propriétaires (*heritors*) et tous les anciens de la paroisse, excepté un, le refusaient. La lutte dura sept ans... A la fin, l'Assemblée générale de 1773 ordonna au presbytère de procéder à l'ordination. Une foule immense remplit l'église. Mais, au lieu des questions ordinaires, le pasteur qui présidait, effrayé lui-même de l'œuvre qu'il allait faire, adressa au candidat cet appel émouvant et solennel : « Je vous en conjure par « les miséricordes de Dieu, par les âmes des membres « de cette paroisse, par cette paix de la conscience que « vous désirerez à l'heure de la mort, par le compte « redoutable que dans peu de temps vous devrez rendre « au tribunal de notre Seigneur Jésus-Christ, aban- « donnez cette vocation ! » Il y eut alors un silence profond. Enfin le misérable Thompson dit sèchement : « Monsieur, faites ce que vos supérieurs vous ont or- « donné de faire. » La consécration eut lieu. Des scènes si révoltantes blessaient profondément le sentiment chrétien; les âmes pieuses s'agitaient dans l'Ecosse, et plusieurs poussant un cri, disaient : « O Dieu! quand « *mettras-tu en pièces le joug dont nous sommes* « *chargés?* »

Le joug restait; le règne du *modératisme* devenait toujours plus absolu. Depuis 1752, ses chefs avaient la haute main et menaient grand train les affaires. Ces fiers

hiérarques ne souffraient plus d'hésitation ni de la part des pasteurs, ni de la part des presbytères. Le despotisme ecclésiastique avait le dessus, et se glorifiait d'avoir calmé les agitations de l'Eglise. *Faciunt solitudinem, pacem appellant*, disaient les ministres les plus pieux. « Ils ont fait un désert, et ils l'appellent une paix ! » C'est ici l'époque que Chalmers a nommée « l'âge ténébreux » de l'Eglise d'Ecosse. C'était aussi l'âge ténébreux de Genève, de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de toute la chrétienté évangélique.

Bientôt Robertson lui-même fut dépassé. Les libertés de l'Eglise une fois anéanties, il se trouva des gens qui voulurent abolir les vérités dont elle a le précieux dépôt. Non-seulement la piété vivante devenait toujours plus rare, l'orthodoxie elle-même, la profession des saines doctrines de la foi, disparaissait de la plupart des chaires. L'excellent docteur John Erskine écrivait à Warburton, le savant auteur de la *Divine législation de Moïse* : « Ce que vous dites de l'état de la science et « de la religion est fort curieux et fort mélancolique. « Les théologiens christiano-païens dont vous parlez « sont ce que nous appelions auparavant des latitudi- « naires ; Socin est à la racine. » Le célèbre philosophe incrédule David Hume, voulant faire à l'Eglise de sa patrie le même compliment que Jean-Jacques Rousseau faisait à celle de son pays, disait que l'Eglise d'Ecosse était alors plus favorable au déisme qu'aucun autre institut religieux de ce temps-là. Les plus infatués des ecclésiastiques modérés étaient tellement déchus quant à la religion et à la morale, que de mordantes satires les livraient aux rires de leurs concitoyens :

« Cachés dans une loge, on voit certains pasteurs,
« Apprendre comme il faut jouer la comédie.
« Leur vie est une pièce : ils en sont les acteurs... »

Enfin l'Ecosse pensa faire le grand saut dont Genève lui avait donné l'exemple en 1725, quand le clergé y avait aboli l'engagement de rien prêcher qui ne fût conforme à la confession de foi helvétique. Plusieurs ministres qui prêchaient des opinions unitaires demandèrent que l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse abolît la Confession de foi de Westminster. Robertson en voulait le maintien; mais craignant une lutte avec ses propres amis, nous apprend un de ses intimes, sir Henry Moncrief, le chef du modératisme se retira. C'était en l'an 1781; Robertson n'avait alors que cinquante-neuf ans, et ses facultés étaient dans toute leur force. La démission de leur chef arrêta les fanatiques du parti. L'Ecosse garda sa confession de foi.

L'influence ecclésiastique de Robertson se perpétua après sa retraite. Il mourut en 1793, et l'époque à laquelle il a donné son nom, vint ainsi finir aux jours des convulsions, des meurtres et des ruines de la révolution française. Ceci doit être remarqué.

Son successeur immédiat, comme chef du parti modéré, fut le docteur Hill, principal de Saint-André. Le règne de Hill peut être regardé, sous tous les rapports, comme intermédiaire entre celui de Robertson et celui de Chalmers. Nous avons cité ailleurs son cours de théologie, et rendu hommage à la pureté de sa doctrine. Il était à cet égard fort au-dessus de l'immense majorité de ses amis. Mais il faut distinguer (et le monde le sait fort bien) entre un orthodoxe et un évangélique. Les indifférents, les unitaires, les incrédules même, prennent leur parti de certaines doctrines, pourvu qu'il n'y ait pas chez ceux qui les professent, du zèle pour ce qu'ils croient. Les croyances orthodoxes de Hill n'étaient pas assez sous l'influence d'un esprit vraiment évangélique. Sans être de ceux qui font jaillir les sources mortelles

de l'indifférence religieuse, il fut de ceux qui ne savent pas résister à leur courant. Quelques-uns de ceux qui s'abreuvèrent aux eaux du Léthé du dix-huitième siècle, purent ne pas y trouver l'oubli des vérités chrétiennes, mais ils y trouvèrent, ce qui revient presque au même, l'oubli de leur souveraine importance. « Surtout, pas de zèle! » disait M. de Talleyrand à ses disciples. Le docteur Hill n'avait pas cet ardent amour de la vérité, cette infatigable énergie de la foi qui ont distingué les pères de l'Eglise d'Ecosse. Nous avons son portrait, tracé par lui-même au commencement de sa carrière, dans une lettre qu'il écrivait de Londres à sa mère, et qui nous montre au moins chez lui beaucoup de candeur. « Je suis flexible, » dit cet homme plus tard si éminent, « plus quelquefois qu'il n'est juste « de l'être. Je sais rire ou avoir l'air grave, parler de « billevesées, ou de politique, ou de philosophie, selon « que cela convient à la société où je me trouve. Je ne « sais pas flatter, mais je puis écouter avec attention et « même paraître charmé de tout ce qu'il plaît à chacun « de dire. Par ces moyens, qui ont peut-être quelque « chose d'un peu bas (*a little meanness in them*), mais « qui sont si commodes que l'on ne peut se résoudre à « y renoncer, j'ai eu le bonheur de devenir le favori de « plusieurs sociétés de la métropole. » L'Ecosse avait fait un grand pas en allant des Knox et des Melville aux Robertson et aux Hill. Elle avait changé de zone et s'était égarée dans les terres glaciales, où toute vie s'éteint.

Le christianisme évangélique avait à peu près disparu; l'absolutisme, l'erreur et la mort avaient envahi la patrie libre et jadis si vivante des confesseurs et des martyrs. Mais des temps nouveaux s'approchaient.

III.

Le règne de la guillotine et de la terreur désolait la France. Les horreurs de la révolution répandaient dans toute l'Europe un salutaire effroi. On sentait la faute qu'on avait commise en abandonnant l'Evangile. Les hommes politiques eux-mêmes commençaient à reconnaître que Voltaire, Rousseau, Hume et Gibbon n'étaient pas pour l'Etat des auxiliaires fort désirables, et que les pasteurs, tristes parasites d'une philosophie incrédule, qui avaient courtisé ces *esprits forts* à Ferney, à Lausanne, à Londres, à Edimbourg, n'étaient pas propres à devenir les docteurs du peuple.

Le monde avait voulu détrôner le Roi qui parut devant Pilate. « Ecrasez l'infâme, » s'était-il écrié par la bouche de son représentant au XVIIIe siècle. Mais à peine, pour punir ces insensés, ce Roi avait-il fait un pas en arrière, qu'un craquement épouvantable s'était fait entendre, comme si les fondements de la terre eussent été ébranlés, et qu'un affreux cataclysme avait paru engloutir la société humaine. Alors plusieurs crurent entendre une voix solennelle, qui, sortant de dessous ces ruines, s'écriait : DEUX ROIS ET DEUX ROYAUMES !

L'Ecosse, qui était loin d'avoir dévié de la foi autant que le continent, et surtout autant que la France, entendit aussi la voix de l'Eternel qui *rugissait alors comme un lion*, et comprit la première cette devise antique de la Calédonie, que lui renvoyaient de lointains échos. Les hommes les plus éclairés et les plus influents en Grande-Bretagne commencèrent à regarder d'un œil plus favorable le parti évangélique. On comprit tout ce qu'il y avait de salutaire dans l'influence de ministres pieux, et on les rechercha pour les mettre à la tête des

paroisses. Les eaux qui n'avaient cessé de s'abaisser et de laisser partout à découvert un rivage désolé, commencèrent à s'élever ; la marée de l'opinion publique tourna. C'est ce qui, en assurant la liberté à l'Ecosse et à l'Angleterre, les a préservées des affreux désordres où sont tombés les peuples qui estiment peu l'Evangile vivifiant de Jésus-Christ. Il y eut dans la Grande-Bretagne, à la suite de la révolution française, une secousse venant du ciel, qui fit jaillir en plusieurs lieux les eaux vives de la foi ; et ces eaux venant arroser l'arbre de l'Etat, alors battu et ébranlé par la tempête universelle, on vit ses racines s'affermir et ses rameaux se couvrir de nouvelles fleurs et de nouveaux fruits.

L'un des premiers symptômes de la vie nouvelle, fut le zèle pour les missions chrétiennes chez les peuples païens. Ce fut aussi là le champ sur lequel les deux partis se livrèrent la première bataille. Deux synodes demandèrent en 1796, que l'Assemblée générale recommandât à l'Eglise la cause des missions. Le principal orateur du parti modéré, le ministre Hamilton de Gladsmuir s'y opposa. « Il serait aussi absurde, s'écria-« t-il, de vouloir porter la révélation avant la civilisa-« tion au sein des nations païennes, que de s'imaginer « pouvoir enseigner les *Principia* de Newton à un en-« fant qui ne connaît pas encore les lettres de l'alpha-« bet. » Puis s'enthousiasmant à la pensée de l'innocence de la vie sauvage, il s'écria : « Un Indien ou « un Otahitien qui, après s'être procuré sa nourri-« ture journalière, se tient avec sa famille au soleil, « n'est pas dépourvu de simples et touchantes ver-« tus. Entez sur ces mœurs ingénues, les coutumes, « les raffinements et, je puis ajouter, quelques-uns des « vices de la société civilisée, et l'influence de la reli-« gion que vous lui donnerez pour compenser de tels

« désavantages, ne suffira pas pour purifier sa mo-« rale et assurer son bonheur. » Il se trouvait dans l'Assemblée un vieillard de soixante-quinze ans, le vénérable pasteur de l'église des Cordeliers, à Edimbourg, le docteur John Erskine, aussi chaud de cœur, aussi puissant d'action, au soir de sa vie, qu'il l'avait été aux premières heures du jour. Ce vieux Siméon frémit en entendant ces paroles ; il se leva, et tendant ses bras tremblants vers le modérateur, il s'écria avec une grande énergie et une sainte indignation : « Donnez-moi cette « Bible ! » Alors, tenant le livre sacré dans ses mains et en parcourant les feuilles, il montra aux *modérés* et à leur orateur que saint Paul, parlant par l'inspiration de Dieu, déclarait se devoir non-seulement aux Grecs polis, mais encore aux grossiers barbares, non-seulement aux savants, mais encore aux ignorants, pour annoncer à tous l'Evangile de Christ (Rom. I, 15-16). Le serviteur de Dieu parlait de toute la force de son cœur, et sa voix émue et solennelle retentissait sous les voûtes du temple comme celle d'un prophète... Les hommes évangéliques étaient transportés de joie, et les *modérés* cachaient avec peine leur trouble et leur mécontentement. La majorité demeura néanmoins opposée aux missions, mais les voix qui se prononcèrent contre elles formaient, comme on le voit souvent, une majorité déjà vaincue.

L'action de Dieu devenait toujours plus évidente en Ecosse. Les eaux bouillonnaient, parce qu'un ange du ciel les avait agitées (Jean, 5). Des désirs profonds s'élevaient dans les cœurs, avides de posséder la vérité et la vie. L'Esprit de Dieu, agissant dans l'esprit de l'homme, lui communiquait ces forces célestes qui avaient été jadis la consolation et la gloire de ce peuple. L'évangélisme s'accroissait rapidement et le modératisme déclinait de même.

Erskine n'était plus; André Thompson était devenu le chef du parti évangélique. On retrouvait en lui les principaux traits des héros de l'Eglise d'Ecosse, l'intrépidité de Knox, la profonde intelligence de Melville, l'éloquence de Henderson. Thompson, ministre de l'église de Saint-George, à Edimbourg, était appelé à agir sur les classes les plus influentes de la société, sur celles même qui avaient abandonné le Livre de vie. L'énergie de son caractère, l'activité de son ministère, la puissance de sa parole, ralliaient à la cause du christianisme évangélique les hommes les plus éclairés, les âmes les plus généreuses. On voyait aux pieds de ce Gamaliel, la plupart des ministres qui brillent maintenant dans l'Eglise libre d'Ecosse, et qui apprenaient alors de lui à être zélés pour Dieu et pour les principes des pères. En même temps l'historien Mac Crie, qui se trouvait en dehors de l'Eglise nationale, lui rendait pourtant de grands services en décrivant avec fidélité les luttes des Knox et des Melville, et en faisant revivre pour ses contemporains l'Eglise trop oubliée des temps anciens. Tout à coup, Thompson, cette lampe ardente et brillante, s'éteignit; il mourut en février 1831. Un ministre qui devait le remplacer dans le parti évangélique, s'écria d'une voix émue sur sa tombe : « Si la pre-
« mière guerre que nous aurons à soutenir, doit être
« entreprise pour les principes de l'Eglise de Christ,
« alors, — il faut le reconnaître, — avant que la ba-
« taille ait commencé, nous avons vu tomber le plus
« noble de nos champions. »

Ainsi parla Chalmers ; dès lors ce fut sur lui que tous les regards se portèrent. Appelé en 1815 de la paroisse rurale de Kilmeny à l'Eglise du Trône, à Glascow, cette vocation fut pour l'Eglise d'Ecosse, comme pour Chalmers lui-même, le commencement d'une nouvelle vie.

Sorti de l'obscurité des champs, il se trouva bientôt dans sa patrie à la tête du christianisme évangélique. Le pouvoir de son intelligence, ses connaissances qui embrassaient toutes les sciences modernes, ce génie si profond, cette éloquence si brillante, qui portait partout la lumière et la vie, ce cœur si simple et si grand, que Dieu avait rempli de l'amour du Seigneur, tout fut mis par Chalmers au service de Christ.

Ce fut la réformation morale de la société par la foi chrétienne, qui fut l'affaire de sa vie, car il ne s'intéressait aux questions d'Eglise , qu'autant qu'elles glorifiaient Dieu et avançaient le bien-être moral et spirituel de tous. Dès 1817, il donna le signal de l'application du christianisme aux besoins sociaux. Au moment où la mort de la princesse Charlotte remplissait de douleur toute l'Angleterre, il dévoila le vrai danger qui menaçait la nation et s'écria dans le discours funèbre : « L'Océan politique est l'Océan des tempêtes. Si les immenses populations de nos cités ne sont amenées sous l'influence des principes chrétiens, on les verra décharger contre toute autorité leur volcanique énergie. » Chalmers demanda vingt églises nouvelles dans Glasocw, des ministres, des laïques pleins de foi, pour faire circuler parmi les prolétaires l'influence de la charité; et aussitôt il commença ses grandes expériences morales, qui réalisèrent par la force évangélique ce que les théories socialistes de nos jours sont incapables de produire.

Robertson avait enseveli l'Eglise d'Ecosse; Chalmers la ressuscita; ou plutôt, l'effort des ténèbres s'était fait sous le nom illustre de l'historien de l'Ecosse et de Charles-Quint, l'effort d'en haut se fit sous le nom illustre du grand théologien, du grand philosophe, du grand philanthrope du XIXe siècle.

L'influence de Chalmers est d'un autre genre que

celle de Robertson. Le chef des modérés préside immédiatement aux assemblées de l'Eglise et tient en sa main tous les fils de la bureaucratie; Chalmers fut peut-être moins que lui un homme de gouvernement ecclésiastique; il fut éminemment un homme de pensée, d'enseignement, de prédication et d'action chrétienne. C'est dans son cabinet, dans son Ecole théologique, dans sa chaire, dans les sociétés savantes, ou parmi les pauvres du peuple, plus encore que dans les comités et les débats, qu'est son laboratoire. Quoi qu'il en soit, il est digne de remarque, que c'est sous la présidence des deux plus grandes gloires littéraires de l'Ecosse, que se trouvèrent placées les deux époques si opposées par lesquelles cette Eglise a passé.

Chalmers n'était pas seul. Autour de lui se trouvaient plusieurs serviteurs de Dieu qui jetaient au sein de l'Eglise d'Ecosse une lumière moins éclatante, mais non moins pure. Je n'en nommerai qu'un, Mac Farlane. — Mac Farlane !.... Hélas, lui aussi a été retiré auprès de son Seigneur et de ses pères (1) ! Son nom se mêle dans mon souvenir à toutes ces beautés de l'Ecosse, qu'un Suisse même peut admirer. Ce fut avec lui que je parcourus, après l'Assemblée générale de 1845 dont il avait été le modérateur, les sites les plus ravissants de sa noble patrie, éclairés alors d'un brillant soleil : — Perth si riant, le gracieux Dunkeld, le célèbre passage de Killicrainkie, ses riches ombrages, et ses rudes précipices, où Dundee reçut le coup mortel dans la bataille de 1689; Taymouth et son parc dont les arbres séculaires sont arrosés par les belles eaux du Tay; le doux Kenmore; le pittoresque Killin; le lac Lomond, qui va se perdre au nord dans d'obscures et étroites retraites,

(1) Novembre 1849.

surplombées par le majestueux Ben Lomond, tandis qu'au sud il étend complaisamment les nappes de ses eaux au sein de riches campagnes; Dalmally avec sa belle vallée et la vieille église de Glenorchy ; Inverary et son magnifique château construit par le duc Archibald, et qui est encore la demeure des ducs d'Argyle; le lac Awe, ses ruines fantastiques, et ses îles pareilles à de gracieuses corbeilles de verdure, posées sur des eaux vaporeuses; la gorge sauvage, le pont escarpé, où eut lieu la bataille entre Robert Bruce et Jean de Lorn, et où Walter Scott a placé l'une de ses scènes [1]; Oban, et sa baie paisible; les colonnes basaltiques de Staffa et la grotte de Fingal, avec ses arches gigantesques, que baignent les flots toujours agités de l'Océan; l'île silencieuse de Iona, avec ses antiques décombres, et les murs déchirés de ses cathédrales et de ses chapelles, qui furent au VIIe siècle l'asile des lettres, des sciences et de la foi, « la lumière de l'Occident..... » Quel charme la présence, les discours, les récits, l'amitié de Mac Farlane, ne répandirent-ils pas sur ce beau voyage à travers les montagnes et les îles de l'Ecosse!

Je n'indiquerai point ici d'autres noms d'hommes dévoués à la cause de Dieu et qui formaient la sainte cohorte appelée à livrer dans l'Eglise d'Ecosse la bataille de la piété et de la liberté religieuse; plusieurs se présenteront d'eux-mêmes dans la suite de ce récit.

La grande lutte s'approchait. La vie chrétienne se développait de plus en plus en Ecosse et demandait des formes chrétiennes. Le célèbre docteur Duff était parti pour les Indes, premier missionnaire envoyé par une église nationale protestante, pour porter aux païens les lumières de l'Evangile. Mais on se demandait si cette

[1] La Veuve des montagnes.

activité évangélique qui allait jusqu'aux antipodes, ne devait pas se déployer avant tout en Ecosse? et si le parti évangélique, en acquérant la majorité, ne devait pas réclamer le redressement des abus contre lesquels il avait protesté? Le bill de réforme commençait en 1831 une ère nouvelle pour les choses politiques; or, l'émancipation dans la sphère de l'Etat devait faire sentir plus vivement aux chrétiens leur servitude dans la sphère de l'Eglise. Tout se mit en mouvement. On priait, on parlait, on prêchait. Des sociétés d'anti-patronage se formaient dans les grandes cités, les villes, les villages et les *Highlands* de l'Ecosse; et la première question que l'on faisait aux candidats qui se présentaient sur les *hustings* pour briguer une place au parlement, était: Voterez-vous contre le patronage? La lutte ancienne entre les *deux royaumes* allait recommencer, et déjà les *deux rois* rangeaient en présence leurs armées.

Les Ecossais comprirent qu'ils ne pouvaient attendre d'un parlement siégeant à Londres cette exacte connaissance des principes presbytériens qui avait distingué les anciens parlements de l'Ecosse; ils résolurent donc pour obtenir la réforme ecclésiastique, de recourir à la puissance législative de l'Eglise elle-même.

En 1832, trois synodes provinciaux et huit presbytères déposèrent sur le bureau de l'Assemblée générale des pétitions qui réclamaient pour les membres des églises les droits qui leur appartenaient dans la vocation des pasteurs. Ces motions furent rejetées. En 1833, au lieu de onze, il y en eut *quarante-deux*. Ce nombre considérable d'*ouvertures* (c'est le mot usité) annonçait à l'Eglise d'Ecosse que la majorité de ses synodes et de ses presbytères se rangeait du côté de la liberté.

Ce fut alors que Chalmers se leva. Il s'établit, pour restaurer l'édifice de l'Eglise, à la place même où les

premiers coups avaient été portés jadis à cette maison de Dieu. L'arbitraire du roi terrestre l'avait renversée; la liberté que donne le Roi du ciel devait la relever. Chalmers se présentait pour défaire l'œuvre entreprise par Jacques Ier, et reprise en dernier lieu par la reine Anne. Il demanda à l'Assemblée générale que le refus pur et simple de la majorité des chefs de famille, communiants d'une paroisse, suffît pour que le ministre présenté par le gouvernement ou par le patron ne pût leur être imposé. Cette motion, combattue surtout par le docteur Cook, fut rejetée seulement par douze voix : il y eut cent trente-sept votes pour, et cent quarante-neuf contre. Mais déjà alors la majorité des ministres fut en faveur du *veto* des paroissiens. Les *modérés* purent dire : « Encore une pareille victoire, et nous sommes perdus! »

Une circonstance qui semblait atténuer les maux du patronage augmentait le nombre des ministres qui votaient dans le sens évangélique. Souvent, dans les derniers temps, les patrons avaient présenté aux paroisses des candidats pieux. Les patrons avaient pour cela divers motifs. Ils savaient que de tels hommes possédaient à un plus haut degré la confiance du peuple; que sous leur influence, l'ordre et la morale publique étaient mieux maintenus, et que de telles nominations assuraient la prospérité de leurs *tenants* et de leurs terres. De plus, le bill de réforme ayant augmenté le nombre des électeurs, faisait désirer à quelques patrons de placer dans les paroisses des ministres revêtus de la confiance du peuple, qui pussent, à l'époque des élections, prêter aux seigneurs un secours efficace. D'ailleurs, bien que les ministres évangéliques fussent quelque peu suspects, à cause de leur attachement aux libertés de l'Eglise, les patrons s'imaginaient que ces jeunes ecclésiastiques, une fois établis dans une bonne paroisse et

dans une bonne cure, se calmeraient et n'iraient pas, pour ce qu'on appelait des *exagérations*, compromettre leur avenir et celui de leurs familles. On vit plus tard que l'on s'était trompé.

Il n'était pas étonnant que la motion de Chalmers eût été une première fois rejetée en Assemblée générale. En Angleterre on est accoutumé à faire triompher une motion rejetée pendant dix, quinze ou vingt années. La question de l'*Esclavage*, des *Corn-laws*, et tant d'autres, l'ont montré. On se remit donc à l'œuvre. Les *meetings* d'anti-patronage se multiplièrent. Les orateurs les plus distingués y prenaient part et réfutaient les objections des adversaires. Ceux-ci mettaient surtout en avant les désordres populaires. « Mais le peuple, le peuple! s'écrie-t-on (ainsi parlait le docteur Mac Crie dans l'une de ces réunions); « si nous excluons les patrons, le peuple, dit-« on, se précipitera à leur place, comme l'air dans le « vide, et suscitera un orage, un ouragan, une tempête « telle qu'elle déracinera et broiera tout ce que notre « église possède encore de vénérable, de précieux... — « Chers amis, » reprenait le savant docteur d'un ton un peu satirique, « de grâce, n'ayez pas un si grand effroi! « La période des agitations ecclésiastiques n'est plus; le « courant populaire a changé; il a passé de la religion « à la politique. Tout se passera dans la paix. » Les faits devaient se charger de prouver la vérité de cette assertion. Jamais un si grand mouvement ne s'est accompli avec tant de calme et de soumission à l'autorité, dans toutes les choses qui sont de son ressort.

IV.

L'Assemblée de 1834 approchait. Sous le règne du *modératisme*, les réunions synodales s'étaient tenues dans une aile assez étroite de l'Eglise de Saint-Gilles.

Mais depuis que l'on avait vu revivre la foi des pères, *l'aile* ne suffisait plus. Déjà en 1833, on avait dû préparer un local plus vaste; en 1834, le grand synode de l'Ecosse se tint dans l'église du Trône.

La session de 1834 restera à jamais mémorable dans les annales de l'Ecosse et de la chrétienté évangélique. Ce fut alors que les anciens principes de la Réformation, ensevelis au XVIIIe siècle sous les sables de l'indifférentisme, ressuscitèrent, et que commença à se livrer, pour la liberté et la spiritualité de l'Eglise, la bataille la plus illustre dont fassent mention les annales du royaume de Dieu.

On sentit dès la première séance comme un souffle de vie, qui annonçait des temps nouveaux. Tandis que l'Assemblée prenait la résolution de consacrer à la prière un temps plus considérable, le Lord Haut-Commissaire du roi, sensible à des représentations qui lui avaient été faites sur le respect dû au jour du Seigneur, déclara que les levers et les dîners qui avaient lieu le *dimanche* au palais d'Holyrood, cesseraient. En même temps sa Seigneurie, désireuse d'éloigner un appareil peu en harmonie avec le royaume humble et spirituel de Jésus-Christ, annonça qu'elle ne se rendrait plus à l'Assemblée avec une escorte militaire.

Chalmers n'était pas cette année au nombre des députés de l'Eglise; en conséquence ce fut Lord Moncrieff, l'un des hommes les plus versés dans l'histoire et la constitution de l'Ecosse, qui fut chargé de la motion du *veto*. Ce noble Lord prouva que le principe de *non intrusion* ou la liberté des troupeaux dans le choix du pasteur était en accord avec les lois de l'Eglise, et il proposa de revenir aux antiques institutions des pères. Ce n'était pas la liberté qui en Ecosse était une innovation, c'était l'arbitraire.

On se demandait qui oserait s'élever contre de si anciennes et si vénérables ordonnances. « Personne ! » s'était écrié Mac Crie quelques mois auparavant. « Je me « trompe, avait-il ajouté ; la distance me faisait perdre « de vue certains théologiens éloignés dont les *lumières* « *boréales* ont la vertu de renverser les objets et de les « présenter à rebours, des théologiens qui s'efforcent « de faire croire au peuple que des fardeaux impossibles « à porter sont aussi légers qu'une toile d'araignée. » C'était *Aberdeen*, célèbre d'antiquité par son esprit servile, que l'historien de Knox et de Melville avait en vue ; et en effet, ce fut le docteur Mearns, professeur de théologie à Aberdeen, qui se déclara le défenseur du patronage. Le docteur Cook l'appuya. Lord Moncrieff répliqua, et insista sur sa motion qui était ainsi conçue : « L'Assemblée générale, considérant qu'une loi fon- « damentale de l'Eglise exige qu'aucun pasteur ne « soit imposé à aucune congrégation contrairement à « la volonté des membres, déclare et ordonne que « si, dans le cas d'un appel à une charge pastorale va- « cante, la majorité des chefs de famille en pleine com- « munion avec l'Eglise, désapprouve la personne pré- « sentée, le presbytère devra regarder cette désappro- « bation comme une raison suffisante pour éloigner le « candidat. L'Assemblée ajoute néanmoins que chaque « membre de la majorité devra déclarer solennellement « devant le presbytère, s'il en est requis, qu'en reje- « tant le candidat, il n'est poussé par aucun motif « malicieux ou factieux, mais seulement par une atten- « tion consciencieuse à ses propres intérêts spirituels, « ou à ceux de la congrégation. »

Cet acte important est devenu, si ce n'est la cause, au moins l'occasion de la formation de l'Eglise libre. Il vaut donc la peine de s'y arrêter un moment, et de

considérer les sentiments qui se trouvaient dans les partis contraires, et spécialement dans les hommes évangéliques, pendant ces solennels débats de 1834.

Pour bien juger de la position, reportons-nous à 1712, à l'acte fameux de la reine Anne. De 1712 à 1784, c'est-à-dire pendant 72 ans, l'Eglise nationale d'Ecosse avait protesté contre le bill qui, contradictoirement au traité d'union, rétablissait le patronage. Alors, en 1784, sous l'influence de la philosophie du XVIIIe siècle, la protestation avait cessé. Mais, maintenant en 1833, les paroissiens, les troupeaux, les presbytères, les Assemblées générales avaient retrouvé la vie. L'Eglise garderait-elle le silence? ferait-elle moins alors que n'avait fait jusqu'en 1784 le tiède modératisme? L'époque de Chalmers le céderait-elle en fidélité à celle de Robertson?..... Une telle supposition eût été contraire au plus simple bon sens.

Deux voies se présentaient pour réparer l'atteinte portée à sa constitution par le ministère jacobite de la reine Anne : une abolition de l'acte de 1712, ou un accommodement, qui accepterait l'acte, mais chercherait à en corriger les pernicieux effets. La première voie était plus tranchante, plus hostile ; la seconde plus conciliante et plus modérée. Or, l'Eglise modérée du XVIIIe siècle avait demandé la solution tranchante ; l'Eglise évangélique du XIXe siècle choisit la voie conciliante. Et pourtant, on a fait un crime à l'époque vivante de Chalmers, d'avoir demandé une réforme dont celle de Robertson ne s'était pas même contentée.

L'acte de la reine Anne subsistait au milieu de l'Eglise, comme une pierre d'achoppement contre laquelle, d'année en année et de siècle en siècle, le navire qui contenait les richesses de l'Ecosse semblait destiné à se heurter et à se briser. L'acte du *veto* voté en 1834, eut

pour but de mettre une barrière autour de l'écueil, afin de prévenir les naufrages. Les préjugés et les passions du monde ne l'ont pas permis. Cet acte, au lieu de prévenir, comme c'en était l'intention, des naufrages multipliés, en a occasionné un immense. Néanmoins les naufragés n'ont peut-être pas lieu de se plaindre. Les gouffres béants du Maëlstrom ne les ont pas engloutis, et bien au contraire, le naufrage leur a ouvert les portes d'un nouveau monde rayonnant de liberté, de lumière et de paix.

Le droit du troupeau d'appeler son pasteur subsistait en Ecosse ; seulement il était devenu une simple forme, et quelquefois une fausseté. Tout ce que l'acte du *veto* se proposait, c'était de faire que la vocation légale du troupeau fût une *vérité*, en écartant un mensonge qui, à la honte de l'Eglise, se répétait souvent dans son sein. En effet le ministre présenté par le patron devait être appelé par le troupeau, suivant la formule suivante : « Nous, les « héritiers, anciens, chefs de famille et paroissiens de « la congrégation de... — étant satisfaits des connais- « sances, capacités et autres qualités de vous M. —, pré- « dicateur de l'Evangile, et vous ayant entendu prêcher « à notre satisfaction et édification, nous vous invitons « par la présente et vous appelons, vous ledit M. —, à « prendre la charge de la paroisse et à travailler parmi « nous dans l'œuvre du ministère évangélique. » Or, supposez que (comme le cas s'est présenté), il y eût dans la paroisse six cents anciens et communiants, désireux de repousser ce ministre, et qu'il n'y eût pour lui qu'un seul membre, le cabaretier de l'endroit, par exemple, il en résultait que l'acte de vocation, qui au lieu de dire : *Moi le cabaretier de tel lieu, je vous appelle*, disait : *Nous les anciens, chefs de famille et paroissiens*, etc., etc., *vous appelons*, commettait officiellement et dans une chose sainte, un faux. Le *veto* devait faire cesser

cette immoralité ; car ce n'est pas avec des immoralités et des contrefaçons, que l'Eglise du Dieu vivant et vrai doit être gouvernée.

Il eût sans doute mieux valu que l'Eglise, au lieu de faire la loi du *veto*, eût arrêté qu'un appel du troupeau ne serait valable que s'il était signé par la majorité des anciens et des communiants. Ce mode eût été plus défavorable aux patrons que le *veto*, car on trouve plus facilement des gens qui s'abstiennent, que des gens qui s'opposent. La forme eût été alors plus naturelle, et la moralité de la mesure plus évidente aux yeux de tous. J'ignore les raisons qui empêchèrent de l'adopter. J'ajoute cependant que ces deux mesures, celle que j'indique et celle qui fut suivie, reviennent absolument au même, et que, sans doute, l'une aussi bien que l'autre eût été rejetée par les patrons. L'Eglise aurait eu plus complétement et plus évidemment les *formes* pour elle, mais la forme n'eût pas emporté le fond.

L'état dans lequel se trouvait l'Eglise d'Ecosse suffirait pour prouver la nécessité de rétablir la sincérité dans son sein. Telle était la souffrance des troupeaux sous l'influence de l'acte de la reine Anne, que dans un pays aussi peu porté à la dissidence, six cents nouvelles congrégations s'étaient formées en dehors de l'Eglise, tandis que celle-ci, malgré un accroissement considérable de population, n'en comptait que soixante nouvelles, et encore ces soixante étaient-elles dues à la vie évangélique qui produisit plus tard l'Eglise libre. Evidemment l'Eglise était en souffrance, et il fallait quelque chose pour ranimer ce corps affaibli.

Si l'on examine la nature des rapports qui doivent exister entre un pasteur et son troupeau, on reconnaîtra encore plus clairement la nécessité d'une loi du genre de celle qui nous occupe.

L'union d'un pasteur avec son troupeau (pastoral relationship) est, selon les Ecossais, d'une nature spirituelle; elle est basée sur le sentiment d'une convenance mutuelle et agréable à Dieu. Si une congrégation ne peut refuser le candidat qu'on lui présente, qu'en déduisant des motifs dont les cours supérieures doivent ensuite juger la légalité, c'est comme si, quand il s'agit d'une union coujugale, on demandait, non pas que les époux eussent l'un pour l'autre une affection mutuelle, mais que leurs intérêts se rencontrassent et qu'il n'y eût pas d'obstacle à leur mariage devant les tribunaux. Faudra-t-il qu'une fille prouve à son père ou à son tuteur, les pièces justificatives à la main, que le mari qu'on lui propose est vicieux, endetté, repris de justice ? Ne suffira-t-il pas qu'elle mette en avant sa conviction intime que cet homme ne peut pas faire son bonheur? Etablir entre le ministre et son troupeau des relations vraiment cordiales, tel doit être le désir et le but de l'Eglise : *non que nous dominions sur votre foi,* dit saint Paul, *mais que nous contribuions à votre joie.* (2 Cor. I, 24).

Traitera-t-on tout cela de visions et de fantômes ? Jettera-t-on aux gémonies une religion vivante, qui se propose, avant tout, de satisfaire les besoins du cœur, et lui substituera-t-on une religion de formes, de clergé, de tribunaux, de cours civiles? A Dieu ne plaise!

S'il y a quelque chose à mes yeux qui montre à quel degré de spiritualité Dieu a élevé l'Eglise d'Ecosse, c'est cette intimité qu'elle demande entre le troupeau et son pasteur. Il n'y a aucun chrétien, je dis plus, il n'y a aucun philosophe, qui ne doive être rempli d'admiration à la vue de cette intelligence profonde du plus saint de tous les rapports. Et c'est ce sentiment délicat et vénérable que les tribunaux voudraient fouler brutalement aux pieds!.... Arrachez donc à une vierge sa couronne!

Les adversaires de la liberté demandaient que le troupeau exprimât catégoriquement ses motifs de refus, et ils appelaient les cours supérieures de l'Eglise à décider pour ou contre ces motifs. Ainsi le droit de refuser était déplacé ; la décision était ôtée au troupeau et donnée aux tribunaux ecclésiastiques. Un droit que je possède à condition que dans chaque cas particulier l'exercice de ce droit dépendra d'une autre personne, ce n'est pas un droit, c'est une ironie.

D'ailleurs un candidat pouvait ne pas être immoral, ignorant, incrédule, avoir même une exacte orthodoxie, sans avoir la piété, sans être converti, et par conséquent sans pouvoir ni convertir, ni édifier les autres. Or, c'était seulement sur les trois premiers points qu'on voulait entendre les paroissiens. Il ne s'agissait pas de savoir si le candidat *était passé de la mort à la vie*, comme dit l'Ecriture (I Jean, 3, 14). C'est là un élément qui échappe à une appréciation juridique, et pour de simples chrétiens, c'est pourtant l'essentiel.

Le grand théologien de l'Ecosse était à la tête de ceux qui attaquaient le patronage. « Le peuple chrétien, di-
« sait le docteur Chalmers, peut être très-incapable de
« plaider sa cause à la barre d'un tribunal ecclésiastique,
« et pourtant avoir, pour refuser un candidat, des motifs
« très-puissants, et tels qu'en passant outre, on pécher-
« rait également contre la raison chrétienne et contre
« la justice.

« Je ne veux pas parler des grandes difficultés mo-
« rales qu'un pasteur rencontrera dans son ministère,
« quand son individualité ne sera pas agréable au
« troupeau. Une connaissance plus intime peut y remé-
« dier. Mais il est un point plus important encore, et
« dont le troupeau peut se faire promptement et défini-
« tivement une juste idée, lors même qu'il ne saurait

« pas l'exprimer mathématiquement et juridiquement ;
« c'est la prédication du candidat. Il y a entre les doc-
« trines du christianisme et la nature morale de l'homme
« une correspondance profonde et intime. Là où ces
« doctrines se trouvent, le cœur aussitôt le sent; et
« c'est d'ordinaire dans l'homme le plus simple que
« cette correspondance existe avec le plus de vérité.

« Les pauvres gens que vous citerez à la barre des
« presbytères ne sauront dire autre chose du candidat,
« que ceci peut-être : « Il ne nous prêche pas l'Évangile,
« notre âme ne reçoit de lui aucune nourriture. *J'ai eu*
« *faim et il ne m'a pas donné à manger!* (Mat. 25. 42). »
« — Or, nier la légitimité d'une telle déclaration, ce
« serait à la fois méconnaître le christianisme et la na-
« ture humaine. Nul homme sérieux ne se souciera
« sans doute de favoriser les illusions, les folies, les fan-
« taisies, les exagérations, les partialités, d'une multi-
« tude légère et frivole ; mais jamais on ne respectera
« assez l'expression consciencieuse du sentiment du
« peuple chrétien ; surtout dans un temps où les âmes sou-
« pirent de nouveau après les grandes vérités de l'Évan-
« gile, et sentent très-promptement si ces vérités ont
« dans la prédication du candidat la place éminente
« qu'elles occupent dans la Parole de Dieu. J'éprouve
« une vive peine, continuait Chalmers, quand je me re-
« présente le simple habitant de l'une de nos cabanes
« à la barre d'un tribunal presbytérien, exposé au feu
« croisé des questions faites par les membres de cette
« cour. Il est là embarrassé, confus, incapable de se faire
« comprendre, et pourtant, sentant profondément qu'on
« ne lui a pas répondu. Voyant son sanctuaire intérieur
« attaqué, profané, et se trouvant en proie à une
« muette angoisse du cœur, il ne lui reste qu'à dire un
« triste et définitif adieu aux belles, aux saintes émo-

« tions que lui promettaient les dimanches à venir.

« Vouloir régenter de tels chrétiens, » s'écriait alors en Ecosse, le grand docteur, que les respects de l'Europe entourent, « vouloir les dépouiller de la seule occa-
« sion où ils puissent exprimer leur sentiment intime,
« c'est mettre, je le déclare, un ver rongeur et mortel à la
« moelle de la vie ecclésiastique de l'Ecosse ; c'est mé-
« priser le christianisme de ces hommes de la charrue,
« de l'atelier, des laborieuses journées, qui occupent
« une place si élevée dans le règne de Dieu, lors même
« qu'ils ne sont sur la terre que les fils de la misère et du
« travail. Oui, ils peuvent être ignorants ; ils peuvent
« n'avoir jamais eu le temps ou le talent (peut-être pas
« même l'envie!) d'apprendre à débiter devant un tri-
« bunal un discours bien arrangé ; — et pourtant leur
« religion n'est ni une ignorance spirituelle, ni une
« soumission stupide à une autorité stupide, mais un
« christianisme du cœur et de la foi raisonnable et pra-
« tique, tel qu'il se trouve dans les campagnes d'Ecosse.
« Ce sont-là les hommes qui formaient le noyau de
« l'Eglise dans le bon vieux temps, dans ces jours où la
« Parole de Dieu était prêchée avec vie du haut des
« chaires, et retentissait en cantiques pieux dans le
« sein des familles chrétiennes ; ce sont-là les hommes
« qui, injuriés par des journalistes sans cœur, ina-
« perçus des politiques du jour, méprisés des grands et
« des *fashionables*, sont pourtant aujourd'hui les pier-
« res d'assise de l'Eglise renouvelée et mise à part du Sei-
« gneur, pour être le sel et l'orgueil de notre partie. »

Une anecdote citée par Chalmers, dans l'Assemblée générale de 1840, fera encore mieux ressortir sa pensée :
« Une femme ignorante, de bas étage, dit-il, se présen-
« tait dans une Eglise d'Edimbourg pour être reçue à la
« sainte Cène. Dans l'examen ordinaire, elle ne put faire

« une seule réponse correcte à toutes les questions qui « lui furent adressées. En vain lui demandait-on quelles « étaient les charges du Christ comme médiateur? ou « quels étaient les buts de sa mort? On ne pouvait tirer « d'elle un seul mot, — et pourtant il y avait en elle « l'expression d'un sérieux intelligent, d'un sentiment « droit et vrai, — un cœur, une sensibilité évidente, « quoique pas une syllabe ne vînt les manifester. Tout « son être paraissait en harmonie avec la parole du « ministre, soit qu'il traitât du péché qui condamne, ou « du Rédempteur qui expie. Cependant, comme à toute « les questions qu'on lui adressait elle ne pouvait faire « une seule réponse satisfaisante, on refusa de l'admet- « tre à la communion. Alors se retirant, l'humble femme « s'écria dans l'amertume de son cœur : « *Je ne puis « pas parler pour lui, mais je pourrais bien mourir « pour lui!* » Le ministre étonné, ému, la rappela, et « lui remit aussitôt le billet d'admission, nécessaire « pour prendre la Cène. Il en est de même, continue « Chalmers, de bien des paroisses de campagne. On y « pense, on y sent, mais on ne saurait pas y déduire un « seul argument propre à être couché dans un procès- « verbal. Vouloir que les cours ecclésiastiques demandent « à de telles gens des motifs clairement formulés, que « ces tribunaux s'interdisent toute conclusion provenant « d'une sympathie directe avec les sentiments les plus in- « times de ces humbles chrétiens, c'est commettre, à l'é- « gard de ces pauvres en esprit, la plus criante injustice. »

Ainsi parlait Chalmers. Je ne pense pas que les intérêts les plus sacrés de l'Eglise aient jamais été mieux défendus. Ce discours est de 1833.

La motion de lord Moncrieff en faveur du *veto* réunit dans l'Assemblée cent quatre-vingt-quatre voix ; la motion contraire n'en réunit que cent trente-huit. Ainsi,

il y eut une majorité de quarante-six votes pour revenir aux libertés des pères.

Cependant, une question se présente. L'acte du *veto*, voté par l'Assemblée générale, ne devait-il pas, pour être légal, être approuvé par le parlement?

Que le parlement dût l'approuver, à mes yeux cela n'offre aucun doute. Le parlement devrait encore, à cette heure, faire beaucoup plus; il devrait rétracter l'acte illégal de la reine Anne, et abolir le patronage. C'est ce que demande de lui la foi des traités sur lesquels repose l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre.

Il est donc évident que le corps législatif devant faire *plus*; était tenu, *a fortiori*, à faire *moins*. Le parlement devait saisir avec empressement l'occasion qu'on lui présentait de redresser l'illégalité commise par ses devanciers, aux tristes temps du jacobisme.

Tout sembla d'abord indiquer que telle serait la marche du pouvoir civil.

En effet, lord Moncrieff, qui présenta l'acte du *veto* à l'Assemblée générale, et qui était, comme nous l'avons dit, l'une des premières autorités de l'Ecosse en fait de jurisprudence, avait proposé cet acte comme étant entièrement dans les attributions de l'Eglise (within the powers of the Church). L'Assemblée avait de plus, en sa faveur, l'avis de son propre procureur et d'autres jurisconsultes distingués parmi ses membres. Elle avait, outre cela, pour elle, le suffrage du lord avocat d'Ecosse, le célèbre lord Jeffrey, chargé par la couronne de défendre ses intérêts juridiques. Enfin, elle possédait l'approbation du Lord Haut-Commissaire, appelé par Sa Majesté à assister, comme son représentant, aux débats de l'Assemblée générale.

Il y a plus encore ; le parlement parut se prononcer en faveur du *veto*. Lord Brougham, qui était alors chan-

celier, dit le 23 juillet 1834, en présentant à la chambre des pétitions pour l'abolition du patronage : « Les der-« niers actes de l'Assemblée générale (la loi du *veto*) ont « beaucoup fait pour faciliter l'adoption de mesures « propres à résoudre cette importante question. Il eût « été prématuré pour la législature d'adopter quelque « mesure, sans l'acquiescement de ce corps important. « Je suis heureux que la sagesse de l'Assemblée géné-« rale ait pris ce sujet en considération, et que le résul-« tat de ces délibérations ait été l'adoption des résolu-« tions importantes (le *veto*) qui ont passé dans la der-« nière session. »

Les défenseurs des droits de l'Eglise ne s'étaient pas avancés à la légère. Ils avaient sondé de tous côtés le terrain, et ils étaient appuyés par les plus respectables autorités.

Mais, supposez que le parlement refusât de reconnaître le *veto*, — alors, cet acte demeurait-il légal ?

On peut concevoir là-dessus quelques doutes. Le chrétien doit être soumis au gouvernement de fait, quand même ce gouvernement n'a pas pour lui le droit. Je pense donc que ce qui est arrivé en 1843, était la seule solution possible, et que l'Eglise ne pouvait maintenir son *veto* malgré l'Etat, qu'en renonçant à son union avec lui.

L'acte du *veto* de 1833 et 1834 a marqué la fin du règne du modératisme dans l'Eglise d'Ecosse, et le commencement de celui des principes évangéliques. Ainsi, ce fut précisément un siècle après que la première sécession eut proclamé (en 1733) la nécessité d'une réforme du gouvernement ecclésiastique, que les anciens principes du presbytérianisme écossais furent réintégrés dans l'Eglise.

Les effets bienfaisants du *veto* ne se firent pas attendre, et ils furent multiples. Une classe nombreuse par-

tout, et qui l'avait été jusqu'alors en Ecosse, cette catégorie d'étudiants en théologie, qui, sans piété et sans vocation, se vouent au ministère comme à un métier qui les fera vivre, disparut presque entièrement ; et les pasteurs pieux et dévoués, les *anciens*, hommes de zèle et de prières, s'accrurent rapidement dans toute l'Eglise. D'autres bénédictions encore vinrent couronner cette œuvre. On fit de grands efforts pour l'éducation du peuple. Trente congrégations qui s'étaient séparées de l'Eglise, rentrèrent alors dans son sein. Et, tandis que, dans les cent ans qui avaient précédé le *veto*, soixante-trois églises seulement avaient été bâties en Ecosse par des contributions volontaires, deux cents le furent pendant les neuf ans qui s'écoulèrent entre le *veto* et la disruption de 1843. Ainsi, avant le *veto*, on bâtissait un peu plus d'une demi-église par année ; depuis le *veto* on en bâtissait vingt-deux et plus. Dans les quatre années qui suivirent le *veto*, les fidèles donnèrent 5,150,000 fr. pour les constructions des temples. Dans la seule année de 1834 à 1835, on vit soixante-quatre nouvelles églises s'élever ; c'est-à-dire, *dans une année*, une église de plus que sous l'influence du patronage *dans un siècle!* Quand Chalmers, aux travaux duquel ces résultats étaient spécialement dus, vint faire ce rapport à l'Assemblée générale, les membres évangéliques et les nombreux auditeurs se levèrent en poussant de grandes acclamations de reconnaissance et de joie, tandis que les *modérés* portaient çà et là leurs regards embarrassés.

Ce n'était pas seulement à l'Ecosse que se bornaient les effets puissants de la piété évangélique et de la liberté chrétienne. Duff, dont la fièvre et des travaux incessants sur les rives dangereuses du Gange, avaient presque détruit la santé, vint chercher alors de nouvelles forces

dans le pays natal, et parut à l'Assemblée générale de 1835. Les temps avaient bien changé depuis le discours de Hamilton, en 1796. Le missionnaire des Hindous, maigre, pâle, mais dont les regards brillaient encore du feu de la charité, se leva au milieu de l'Assemblée émue : « Assez longtemps, dit-il, l'Inde a été un thème « pour les visions des poëtes et les rêves des romanciers. « Assez longtemps elle a été enveloppée des vapeurs « étincelantes d'un sentimentalisme exalté. L'on nous a « chanté son ciel embaumé, ses vents voluptueux, sa « rosée d'or, le magnifique étalage de ses brillantes « fleurs, la splendeur de ses soleils et les torrents de « lumière qui l'inondent... Ces chants sans fin d'une « imagination exaltée mais stérile brisent le cœur, « quand on pense à la tempête de la colère du Tout-« Puissant qui s'accumule au-dessus de cette immense « désert spirituel,

« Où toute vie est morte et toute mort vivante,

« vaste catacombe d'âmes immortelles, qui périssent « faute de connaissance. Levons-nous enfin, et pre-« nons une résolution généreuse ; que dorénavant ces « climats du soleil ne soient pas simplement pour nous « un lieu enchanteur où nous allions chercher des fleurs « pour la poésie, des figures pour la rhétorique, et des « coups de force pour l'éloquence; mais qu'ils devien-« nent, par la Parole de Dieu, les climats d'un meilleur « soleil, du Soleil de justice lui-même, des jardins où « fleurissent des plantes de renom, pour les régions de « l'immortalité. Alors, on comprendra que l'Eglise d'E-« cosse, quoique pauvre, peut en rendre riches plu-« sieurs, et qu'elle a reçu de Dieu le pouvoir d'appeler « à l'existence une postérité spirituelle aussi nombreuse

« que la rosée du sein de l'aurore. Alors, il y aura une « noble compagnie de rachetés, sauvés par les travaux « et les sacrifices de votre foi, qui vous salueront un « jour dans les royaumes de la lumière, vous couvri- « ront de victorieuses dépouilles, s'assiéront sur des « trônes, et régneront avec vous, au milieu des splen- « deurs du monde invisible, dévoilé alors à tous nos re- « gards. »

Rien ne peut rendre l'émotion de l'Assemblée en entendant Duff; des larmes coulaient de tous les yeux ; un frémissement agitait tous les cœurs; l'enthousiasme du missionnaire embrasait et ravissait ce grand concile de l'Eglise d'Ecosse.

Ainsi Chalmers et Duff plaidaient à la fois la cause des païens du dedans et des païens du dehors ; et l'émotion, la libéralité avec lesquelles on répondait à leurs appels, montraient bien que l'esprit évangélique et l'esprit réformateur, le véritable amour des âmes et de l'Eglise, ne sont qu'un seul et même esprit.

L'Eglise épiscopale d'Angleterre elle-même ne pouvait refuser à l'Ecosse l'hommage de son admiration. « Ces manifestations donnent de graves leçons aux « membres pieux de l'Eglise d'Angleterre, » disait l'un de ses principaux organes à l'occasion des réformes faites par l'Assemblée générale. « La sainte énergie et « l'action concentrée de cette Eglise-sœur , doivent « nous rappeler que les grandes forces de notre propre « Eglise sont çà et là éparses, sans centre, sans point « d'union, sans qu'il soit possible de rapprocher les uns « des autres ces membres dispersés, et de les faire agir « comme un seul corps qui exerce enfin sur notre siècle, « la force puissante dont Dieu l'a doué. [1] »

(1) Le *Record* de Londres.

V.

Toutefois, d'autres voix se faisaient aussi entendre ; l'esprit du monde s'agitait. Il se forma tout aussitôt contre l'Eglise d'Ecosse une opposition puissante.

Cette opposition renfermait, soit en Ecosse, soit en Angleterre, un grand nombre d'hommes honorables, et au caractère public desquels nous sommes heureux de payer le tribut d'un juste respect.

Il y avait les hommes politiques, qui, préoccupés avant tout de l'Etat et de ses prérogatives, craignaient que l'indépendance de l'Eglise ne formât un *imperium in imperio* et voulaient établir la suprématie ecclésiastique du gouvernement.

Il y avait les jurisconsultes, qui, peu préparés par les formes mêmes que leurs études avaient données à leur esprit, à concevoir une question purement spirituelle, exagéraient, sans s'en douter, la juridiction des tribunaux, et prétendaient leur soumettre des cas, qui, en vertu des constitutions de l'Eglise et de l'Etat, n'étaient pas de leur compétence.

Il y avait les patrons, qui pensaient avoir sur la nomination du pasteur des droits incontestables, et qui ne voulaient pas que l'Eglise les leur enlevât.

Mais, s'il faut en croire le sentiment assez général en Ecosse, la classe la plus puissante parmi les adversaires, fut celle des hommes opposés à l'Evangile. Reconnaissant que la loi du *veto*, dans laquelle ils n'avaient vu d'abord qu'une mesure libérale, allait favoriser la prééminence des principes évangéliques en Ecosse, ces hommes se tournèrent contre elle. La résurrection de l'ancien presbytérianisme avec sa foi, sa vie, sa décision,

ses mœurs sévères, ses œuvres chrétiennes, son indépendance, épouvanta le monde. La vie a toujours épouvanté les morts.

On pensa qu'il fallait se débarrasser de quelques-uns des chefs les plus pieux et les plus décidés. Trouvant qu'il y avait trop d'animation et de force dans le corps de l'Eglise, on se décida, comme l'a fait l'un de nos gouvernements suisses (celui du canton de Vaud) dans des temps fort rapprochés de nous, à pratiquer dans ce corps une abondante saignée, à ouvrir la veine pour en tirer le sang le plus généreux.

Ces diverses oppositions se mirent aussitôt à l'œuvre. Marquons leurs premiers pas.

Le 14 octobre 1834, la cure d'Auchterarder étant vacante, lord Kinnoul présenta comme pasteur M. Robert Young, et le troupeau fut convoqué pour adresser vocation à ce ministre. Ce fut la petite nuée *grosse comme la paume de la main d'un homme* (I *Rois*, 18) qui devait obscurcir le ciel de l'Eglise et déchaîner sur elle les vents et les tempêtes. Cette paroisse renfermait trois mille cent quatre-vingt-deux âmes. Quand fut venu le jour de signer la vocation du candidat, le temple se trouva rempli d'une assemblée nombreuse et recueillie, et l'acte ayant été déposé pour les signatures du troupeau, on vit s'approcher, d'entre les trois mille cent quatre-vingt-deux membres, trois individus, — je dis *trois;* — l'un était l'agent du lord, qui n'appartenait pas à la paroisse; les deux autres étaient deux hommes de l'endroit, Michel Tod et Pierre Clerk. Mais bientôt après, deux cent quatre-vingts chefs de famille et communiants (la presque totalité, car le nombre porté sur les registres était de trois cents), signèrent un acte en vertu duquel ils refusaient un ministre qu'ils ne croyaient pas propre à leur édification. Je ne parlerai pas de la personne du candi-

dat ; il vit encore : d'ailleurs je ne le connais point, ou plutôt je ne connais que sa figure. Un jour que je traversais le pont de Perth avec un ancien de l'Eglise établie, M. Young y passait aussi, on me le désigna en me disant : « Voilà l'homme qui a été la première occa- « sion de toutes nos affaires. » Mon ami s'arrêta même un moment, et échangea quelques mots avec lui. C'est à cela que se borne ma connaissance.

Cette affaire vint successivement devant le presbytère, puis devant le synode, puis devant l'Assemblée générale. Tous ces corps ecclésiastiques reconnurent que Michel Tod et Pierre Clerk n'étaient pas la congrégation d'Auchterarder, et prononcèrent en faveur du troupeau. Lord Kinnoul et M. Young en appelèrent alors aux tribunaux civils. Ces corps, en vertu des décisions de 1571, reconnues par eux plusieurs fois, en particulier en 1749 (dans l'affaire de Dunse), n'avaient rien à voir dans les cas d'élection, de vocation et d'admission au saint ministère. Toutefois ils accueillirent l'appel, et la majorité des juges se prononça contre les droits du troupeau. Pour prouver l'absurdité qu'il y avait à consulter les membres de l'Eglise, quand le patron avait choisi un pasteur, lord Corehouse rappela la réception que les apôtres avaient éprouvée à Ephèse, de la part des adorateurs de Diane. « Quand les apôtres prêchèrent pour la « première fois à Ephèse, dit-il, ce ne furent pas seule- « ment des chefs de famille qui les rejetèrent, ce fut la cité « entière qui se souleva et se précipita dans le théâtre, en « poussant des cris menaçants. » Ainsi, quand il s'agissait de décider de la capacité d'un ministre pour édifier les âmes, sa Seigneurie assimilait une populace païenne à une assemblée de chrétiens. Il faut dire à l'honneur des juges écossais, qu'il y eut des arguments moins burlesques que celui-là. La cour d'assises (*session*) décida,

le 3 mars 1838, à huit voix contre cinq, que le rejet du candidat, motivé sur l'opposition des paroissiens, était illégal, et ordonna au presbytère de réformer sa décision et d'imposer les mains à M. Young.

Je ne pense pas que dans les églises protestantes du continent il se trouvât un seul ministre (à moins que ce soit parmi les rationalistes et les unitaires les plus prononcés) qui consentît à consacrer un candidat pour obéir à l'ordre d'un magistrat. J'ai vu les ministres les plus connus par leur attachement, peut-être même exagéré, aux principes de la nationalité, rejeter avec horreur cette pensée. C'est une énormité inconnue même à l'Angleterre; aucun évêque ne consacrerait un ministre sur l'ordre d'un tribunal; c'est une prétention qui ne s'est vue qu'en Ecosse. Et ce qui rend la chose plus frappante encore, c'est que le seul pays de la chrétienté où s'opèrent ces irrationnels envahissements du pouvoir, est précisément celui où les principes de la liberté de l'Eglise ont été le plus développés. Toute l'histoire de l'Ecosse met en saillie cette vérité, que l'Eglise n'est pas la maîtresse de l'Etat, mais qu'elle n'en est pas non plus la servante.

L'Assemblée générale de 1838 se montra gardienne fidèle des droits du peuple chrétien. S'étant réunie, selon sa coutume, deux mois après la décision de la cour, un ministre de Glascow, M. R. Buchanan [1], se leva dans son sein le 23 mai. « La question de l'indépendance « spirituelle de l'Eglise, dit-il, est une question vitale. « Elle n'influe pas seulement sur les intérêts de l'Eglise, « mais sur son caractère même. Cette indépendance spi- « rituelle est partout écrite dans notre profession de foi, « dans nos livres de discipline, et enfin en caractères de

[1] Auteur de *Ten years conflict*, Glascow, 1849.

« sang dans les pages les plus éclatantes de notre his-
« toire. Comme une ancienne bannière portée long-
« temps en triomphe sur de nombreux champs de ba-
« taille, cet étendard de l'Ecosse est maintenant sus-
« pendu dans l'arsenal de l'Eglise, où les respects du
« peuple l'entourent. Pourquoi ne secouerions-nous pas
« la poussière qui le ternit, et ne déploierions-nous pas
« de nouveau ses saintes couleurs à tous les vents du
« ciel? »

L'éloquent orateur, après avoir solidement établi les droits des troupeaux d'après les lois de l'Eglise, proposa la motion suivante :

« L'Assemblée générale, tout en reconnaissant sans
« réserve la juridiction exclusive des tribunaux dans ce
« qui concerne les droits civils et les émoluments assurés
« par la loi à l'Eglise, et tout en déclarant qu'elle
« veut toujours inspirer et inculquer une obéissance
« implicite aux décisions des tribunaux en de telles ma-
« tières, arrête et déclare, conformément à la confes-
« sion de foi de cette Eglise nationale : Que le Seigneur
« Jésus-Christ, comme chef et roi de l'Eglise, a éta-
« bli un gouvernement de l'Eglise distinct de la magis-
« trature civile, et que, dans tout ce qui concerne la
« doctrine, le gouvernement et la discipline ecclésiasti-
« tique, les autorités de l'Eglise possèdent une juridic-
« tion exclusive, fondée sur la Parole de Dieu; que ce
« pouvoir ecclésiastique provient immédiatement de
« Dieu et du Médiateur, et n'a sur la terre aucun chef
« temporel; enfin que cette juridiction spirituelle et
« cette royauté exclusive de Jésus-Christ, doivent être et
« seront maintenues et défendues à tous risques et périls,
« avec l'aide et la bénédiction de Dieu. »

Le docteur Cook s'opposa à la motion. Il reconnut comme distinctes les deux juridictions, civile et ecclésias-

tique. Il admit que la première relevait de l'Etat et de ses tribunaux, la seconde de l'Eglise et de ses assemblées. Mais, selon lui, il suffisait que les cours d'assises regardassent une loi ecclésiastique comme affectant des droits civils, pour que l'Eglise dût aussitôt renoncer à cette loi. La suprématie de l'Eglise n'appartenait plus à l'Etat, par droit de naissance, comme l'avaient prétendu les Stuarts, mais elle lui appartenait par droit de conquête. L'arrêté d'un tribunal suffisait pour l'accaparer. Cette opinion ne prévalut pas. La motion de M. Buchanan fut adoptée par cent quatre-vingt-trois contre cent quarante-deux.

Dès lors la lutte devint plus vive. Le cas d'Auchterarder fut porté à la chambre des lords. Lord Brougham et lord Cottenham se prononcèrent contre l'Eglise; et quand l'assemblée de 1839 se réunit, elle mit en présence les uns des autres des adversaires plus décidés que jamais.

Le docteur Cook se leva et annonça qu'il proposerait de se soumettre aux cours civiles. Chalmers se leva de même, et déclara qu'il aurait aussi une motion à faire, mais qu'il attendrait pour cela celle du docteur. Ainsi, du sein des deux camps, la trompette guerrière sonnait aussitôt pour annoncer le combat. Le docteur Cook ayant exposé sa motion, Chalmers prit la parole. Les adversaires, pour empêcher que les anciennes constitutions de l'Ecosse ne fussent mises en vigueur, objectaient toujours la crainte des agitations populaires. Semblables à ce paresseux dont parle le Sage, ils disaient : *Le grand lion est là dehors, nous serons tués par les rues.* « Je veux rassurer les nobles et les gentle-« men de l'Ecosse, dit Chalmers, et je viens leur dé-« clarer que c'est une grande erreur que de considérer « les actes de notre Eglise comme une fermentation

« anarchique qui va porter la désolation parmi nous. Il « n'y a aucun rapport entre la demande honnête d'un « peuple chrétien, désireux d'obtenir une pure prédi- « cation de l'Evangile, et ces accents tumultueux, ces « cris menaçants qui provoquent de profondes altéra- « tions dans la constitution de l'Etat. Jamais deux choses « ne furent plus dissemblables. Un ministre opposé au « patronage, un *vétoïste,* si vous voulez ainsi le nom- « mer, ne ressemble pas plus à un radical et à un « socialiste, que William Wilberforce à William Cob- « bet.

Puis, après un discours plein de force, Chalmers, voulant faire mieux comprendre quelles sont les capacités d'hommes chrétiens pour discerner et choisir la prédication et le ministère les plus salutaires à leurs âmes, ajouta : « On a remarqué, dit Dugald Stewart, « que des hommes doués d'une intelligence à la fois « pleine de justesse et de force, sont cependant incapa- « bles de rendre compte, soit aux autres, soit à eux- « mêmes, des motifs d'après lesquels ils prennent leurs « résolutions. En réfléchissant à ces contradictions appa- « rentes, je me suis souvent rappelé une anecdote que « j'ai entendu raconter il y a quelques années. Lord « Mansfield, l'un de nos juges les plus éminents, avait « un ami doué de talents naturels fort remarquables ; « toutefois, sa vie d'officier de la marine royale l'avait « empêché de les cultiver. Cet ami ayant été nommé « au gouvernement de la Jamaïque, exprima des doutes « sur sa capacité pour présider la cour. Lord Mansfield « l'assura qu'il ne rencontrerait pas les difficultés qu'il « redoutait. « Pour former vos opinions, lui dit-il, fiez- « vous à votre propre bon sens; mais n'essayez pas « d'exposer les motifs de vos jugements. Le jugement « sera probablement bon, mais l'argument serait infail-

« liblement mauvais. » (*D. Stewart's Elements*, vol. II, p. 103 à 106).

« Eh bien! » continua Chalmers, après avoir ainsi cité le célèbre Dugald Stewart, « cette loi philosophique « est applicable au cas dont nous parlons. Je veux « prendre le verdict d'une congrégation comme le ver- « dict d'un jury, sans raisons. Ce dont j'ai besoin, c'est « de leur jugement et non des raisons qui le leur font « porter. Faites-moi connaître la volonté collective d'un « troupeau: dites-moi qu'elle provient de la conscience « d'hommes chrétiens, qui aiment leur Bible, aux cœurs « desquels la prédication de la croix est précieuse; que « cette volonté s'exprime, non dans quelque circonstance « insignifiante, sur quelque forme, sur quelque rite, « mais qu'elle prononce un jugement solennel con- « cernant le sujet le plus important, la vérité telle qu'elle « est en Jésus; qu'elle s'exprime avec la gravité d'un « esprit vraiment chrétien; et alors, je le déclare, je « suis prêt, pour ce qui me concerne, à recevoir ses « arrêts avec le respect le plus profond. »

Chalmers fit alors sa motion, qui était de reconnaître, d'un côté, l'autorité des cours séculières dans tout ce qui concernait les droits civils et les émoluments; mais de maintenir, de l'autre, qu'un ministre ne pouvait être donné à une paroisse contre la volonté du troupeau. Cette motion obtint deux cent quatre voix contre cent cinquante-cinq. La majorité en faveur de Chalmers était donc de quarante-neuf. Un comité fut nommé pour pourvoir à l'exécution.

Le comte de Dalhousie, plus tard ministre de la reine, actuellement gouverneur général des Indes, ayant été élu membre de ce comité, se leva aussitôt et refusa sa nomination. Ce jeune seigneur fit plus encore, il demanda que son nom fût effacé de la liste des membres

de l'Assemblée. Les hommes d'Etat commençaient à reculer devant les libertés de l'Eglise. Une députation envoyée à Londres, sur la motion de Chalmers, fut, il est vrai, bien reçue de lord Melbourne, chef du gouvernement; mais lord Brougham attaqua ce ministre, à ce sujet, dans la chambre des pairs. En même temps, le doyen de la faculté, M. Hope, inculpait vivement en Ecosse le parti évangélique, dans une lettre adressée au lord chancelier. Chalmers lui répondit avec une sainte indignation : « L'Ecosse jugera, dit-il, s'il est « bien propre à être le directeur de ses conseils ecclé- « siastiques, cet homme qui voudrait substituer la force « physique à la force morale, qui brandit (*brandishes*) « des menaces d'emprisonnement sur la tête des mi- « nistres de l'Eglise, qui insinue au parlement que ce « que la fermeté a fait autrefois, elle peut le faire en- « core, et voudrait ainsi rétablir au milieu de nous « cette vieille politique de l'absolutisme et de la vio- « lence, qui, si on l'adoptait, enlèverait à l'Eglise les « meilleurs de ses ministres, et éloignerait de ses ta- « bernacles les plus pieuses et les plus respectables de « nos familles. »

Quatre ans ne devaient pas s'écouler sans que cette prédiction de Chalmers fût littéralement accomplie en Ecosse. Il en fit une autre que les nations du continent ont, de nos jours, tristement réalisée.

« Un peuple abandonné à l'irréligion, s'écria-t-il, « ne demeurera pas inactif. Ne sentant pas le frein sa- « lutaire de la conscience et de la crainte de Dieu, il « jettera bientôt loin de lui tous les freins de l'autorité « humaine. Il y a au centre de notre édifice social et « politique, un feu qui brûle et fume sans avoir d'issue, « et qui, si l'on n'en arrête la fureur par les eaux sa- « lutaires de l'affection et de l'instruction chrétienne,

« éclatera avec la violence d'un volcan, brisera tout l'é-
« difice de la société et fera sauter en mille pièces nos
« structures gouvernementales. Les hommes se sont
« affranchis des liens d'autrefois, des ciments antiques
« qui les unissaient en une seule communauté, et il y
« a dans la majorité de nos contemporains une humeur
« fantasque et sauvage, que rien, — rien ne pourra
« contenir, si ce n'est une éducation qui imprime dans
« les esprits les principes du vrai et du bon. Les forces
« d'une anarchie dévastatrice sont partout à l'œuvre;
« elles n'attendent que l'arrêt du jugement de Dieu
« pour partir et accomplir leur message de désolation.
« Et si le torrent révolutionnaire commençait une fois
« à rouler sa lave brûlante, les hommes qui, mainte-
« nant, obstinés, immobiles, figés dans leurs préjugés,
« s'opposent à nos efforts chrétiens, seraient emportés
« comme la paille par le vent, au milieu du terrible
« ouragan moral et de la tempête sociale qui ravagerait
« alors notre malheureuse patrie. Les grands, détrô-
« nés, seraient violemment précipités de leurs présentes
« hauteurs; et les jurisconsultes méticuleux, exposés au
« souffle impétueux de l'indignation populaire, recon-
« naîtraient avec étonnement que leurs questions, leurs
« réponses, leurs articles, leurs *précédents*, aussi frêles
« qu'une toile d'araignée, sont incapables de les proté-
« ger. Maintenant, il est encore en notre pouvoir de
« désarmer, de pacifier, de dompter cette active fer-
« mentation, cette sauvage fureur. Le peuple est acces-
« sible, — oui, il est accessible, et de manière à nous
« faire concevoir de justes espérances. Seulement il faut
« enfin comprendre quels sont les deux principes du
« cœur de l'homme auxquels il faut en appeler. — Nous
« serons sauvés si nous savons nous adresser à la recon-
« naissance et à la conscience du peuple. Des exemples

« qui se multiplient chaque jour nous amènent à cette « conclusion, que, si les Églises évangéliques étaient « multipliées, s'il y avait un nombre suffisant de mi- « nistres actifs et consciencieux, on verrait alors une « nouvelle respiration de vie circuler dans les cœurs des « hommes, un esprit nouveau les animer, et les fou- « gueux et farouches éléments qui sont maintenant à « l'œuvre, et que les politiques du jour sont incapables « de conjurer, s'adoucir et céder devant la toute-puis- « sance de l'amour chrétien. »

Ainsi parlait Chalmers en 1839. Il vaudrait la peine que les hommes du continent, — ceux d'en haut et ceux d'en bas, — lussent attentivement cette page. Quand le moment de l'orage est venu pour la Grande-Bretagne, les hommes chrétiens du peuple se sont montrés, et la Grande-Bretagne a été sauvée. Mais quand la tempête a fondu sur les nations du continent, il ne s'est rien, — ou, du moins, presque rien trouvé, soit en haut, soit en bas, si ce n'est l'indifférence et même le mépris de l'Evangile ; aussi, tout a été emporté. Que des conservateurs à courte vue ne s'étonnent pas que tout leur soit enlevé, puisqu'ils n'ont pas pensé, plus que des socialistes, à conserver pour leur propre âme ce qui seul conserve toutes choses, l'Évangile de Jésus-Christ [1].

[1] Au printemps 1848 deux symptômes significatifs se montrèrent en Grande-Bretagne. Un concours, accessible seulement aux *ouvriers*, pour la meilleure composition d'un écrit sur les bienfaits du dimanche chrétien quant à la classe ouvrière, produisit *mille et cinquante écrits*, tous plus ou moins admirables, nous écrivait un des juges, qui ajoutait : « Je les ai lus en pleurant et en m'écriant : ma patrie est sauvée ! » Ces mille et cinquante écrits composés par des ouvriers de l'Angleterre et de l'Écosse étaient en effet les indices de l'esprit général de cette classe si importante, surtout quand il s'agit de révolution. Le second fait auquel je fais allusion, est que, tandis qu'à Londres, la classe ouvrière et celle du petit commerce fournissaient aussitôt à l'ordre menacé une armée de constables volontaires, ces constables n'étaient pas même

VI.

Un fait, plus important encore que celui d'Auchterarder, vint signaler l'année 1839 et précipiter la marche des événements.

Dans le comté d'Aberdeen se trouve un district, Strathbogie, qui ayant été autrefois sous l'influence des comtes de Huntly (zélés catholiques romains dont le château était situé au centre du pays), s'était distingué par son attachement à l'Eglise de Rome, longtemps après que l'Ecosse avait brisé le joug de ses superstitions. Quand ses habitants embrassèrent le protestantisme, ce fut le système bâtard du prélatisme écossais qu'ils adoptèrent; et quand le presbytérianisme parvint enfin dans ces froides régions, il ne put y établir qu'un modératisme sans vie. Peu à peu un christianisme plus sincère s'était répandu parmi les membres de l'Eglise; mais le clergé était généralement demeuré fidèle à l'école servile de Robertson.

Le ministre de la paroisse de Marnoch, située dans ce district, avait été contraint par l'âge et les infirmités à prendre un assistant, M. John Edwards. Celui-ci, pendant les trois années qu'il remplit ses fonctions, indisposa tellement les paroissiens, que le vieux pasteur cédant au désir général dut le renvoyer. Ce pasteur étant mort, le patron lord Fife, présenta ce même John Edwards, le 27 septembre 1837, et un jour fut fixé pour formuler l'appel de la paroisse. Mais quand il fut ques-

nécessaires dans des centres de population importants, à Manchester, par exemple. Les principes chrétiens que la Bible avait répandus parmi le peuple y suffisaient pour arrêter l'apparence même du désordre. Pauvre France! pauvre Italie! l'Évangile seul donne l'ordre avec la liberté.

tion de le signer, tous les paroissiens restèrent immobiles et un seul s'avança ; c'était Pierre Taylor, l'aubergiste d'Aberchirder, dans la maison duquel les membres du presbytère avaient l'habitude de dîner, quand il y avait séance. En même temps les six anciens qui composaient le consistoire et 254 chefs de famille sur 293, déclarèrent qu'ils ne pouvaient appeler ce ministre. Le ministère d'un homme qui avait déjà officié pendant trois ans dans la paroisse, et qui n'était alors désiré que par l'aubergiste, ne pouvait être, sans doute, pour l'édification des âmes; le patron retira donc sagement son candidat ; mais chose étonnante ! le presbytère de Strathbogie, dont Marnoch dépendait, et dont la majorité était composée d'hommes appartenant au modératisme, résolut de soutenir M. Edwards. Les autorités supérieures de l'Eglise, le synode et l'Assemblée générale se prononcèrent au contraire en faveur du troupeau.

Un nouveau candidat, M. Henry, fut mis en avant par le patron ; mais M. Edwards, voulant maintenir ce qu'il appelait ses droits, s'adressa aux tribunaux civils. Ceux-ci prononcèrent en faveur de ce ministre, et le presbytère, sans égard pour la défense de l'autorité supérieure de l'Eglise, à laquelle il devait obéissance, résolut d'établir M. Edwards pasteur à Marnoch.

Alors un ministre dans la force de l'âge, d'une piété vivante, d'un courage indomptable, d'un jugement prompt et juste et d'une éloquence mâle et entraînante, M. Candlish, se leva dans le sein de la commission de l'Assemblée générale, et proposant une mesure énergique, mais conforme à la loi, demanda la suspension des sept membres récalcitrants du presbytère de Strathbogie. La motion passa; elle réunit cent vingt-une voix contre quatorze.

Dès lors, le glaive était tiré entre l'autorité civile et

l'autorité ecclésiastique, et il s'engageait entre ces deux puissances une lutte redoutable, qui ne devait pas, il est vrai, entraîner à sa suite des potences et des noyades, mais qui ne se terminerait que par le divorce et l'entière séparation des deux pouvoirs. Cette solution valait bien l'autre.

Les ministres suspendus, irrités de cette mesure hardie de leurs supérieurs ecclésiastiques, se tournèrent de nouveau vers les tribunaux civils, et ceux-ci défendirent que la sentence de l'Assemblée fût proclamée dans les églises, les cimetières et les maisons d'école, et que tout autre ministre que les sept opposants prêchât dans leurs temples. L'Eglise, reconnaissant les droits de l'autorité civile sur les bâtiments publics, fit publier sa sentence en plein air, et les ministres envoyés par elle annoncèrent l'Evangile dans des lieux indépendants de l'Etat.

Cette fermeté de l'Assemblée générale excita l'indignation du monde, et de toutes parts on l'accabla de reproches et d'accusations ; mais, dit la Parole de Dieu, *si l'on vous dit des injures pour le nom de Christ, vous êtes bienheureux, car l'Esprit de gloire et de Dieu repose sur vous.* (1. Pierre. IV. 14). Cette promesse se réalisa magnifiquement. Une effusion remarquable de l'Esprit-Saint eut lieu alors et il y eut en Ecosse un réveil religieux tel que l'on n'en avait pas eu depuis plus d'un siècle. A Kilsyth, à Dundee, à Perth, à Blairgowrie, à Jedburgh, à Kelso, dans les comtés de Ross et de Sutherland et dans d'autres lieux encore, des pécheurs en grand nombre abandonnèrent leur mauvaise voie, et les membres attiédis de l'Eglise retrouvèrent leur premier amour. Dans les paroisses même des pasteurs suspendus, les ministres qui, de la part de l'Assemblée générale, prêchaient dans des granges, sous des tentes ou

au milieu des champs, voyaient souvent leur auditoire en larmes. L'Evangile pénétrait dans les places fortes du modératisme. Ces réveils fortifièrent la puissance du principe religieux et augmentèrent l'attachement de l'Ecosse au grand principe de l'Eglise : deux rois et deux royaumes.

Un délai accordé par l'Assemblée générale aux sept ministres de Strathbogie, pour se soumettre à son autorité, étant demeuré sans effet, une accusation formelle fut portée contre eux pour avoir demandé et accepté d'un tribunal civil le pouvoir de remplir les offices sacrés. Ce pouvoir leur avait été retiré par l'autorité spirituelle, seule légitime en cette matière, selon la confession de foi qu'ils avaient eux-mêmes jurée. Cette accusation fut formulée à deux reprises, la première fois par cent quatre-vingt-onze contre soixante-six voix, la seconde, trois mois plus tard, par quatre-vingt-onze voix contre quinze.

Les sept ministres suspendus hésitaient pourtant à faire le dernier pas, en installant M. Edwards pasteur à Marnoch. Un reste de respect et de honte semblait les retenir. Il n'en fut pas de même d'Edwards. Il voulait qu'on l'installât, quoique le seul paroissien qui l'invitât à devenir son pasteur fût l'aubergiste d'Aberchirder. Décidé à aller jusqu'au bout, il intenta au presbytère une action devant les tribunaux, demandant, si l'on refusait de l'installer, 10,000 liv. st. (250,000 francs) de frais et dommages. Les tribunaux ne craignirent pas d'appuyer de leur autorité, justement vénérée, un si grand scandale, et intimèrent au presbytère l'ordre de consacrer M. Edwards. Ainsi les cours d'assises anéantissaient la distinction établie depuis trois siècles entre les choses spirituelles et les choses séculières, et prenaient en mains les clés de la discipline que la Confes-

sion de foi refuse au magistrat. — Rien de pareil ne s'était vu en Ecosse, si ce n'est dans les temps déplorables de Charles II. Un ministre, M. Cunningham, s'écria, dans le presbytère d'Edimbourg : « Ces sept minis-
« tres en ont appelé à César pour leur rendre les pou-
« voirs que l'Eglise leur avait retirés, et maintenant ils
« reçoivent les ordres de César sur la manière dont ils
« doivent exercer ces pouvoirs. J'espère au moins que
« quand ils installeront M. Edwards, ils ne se hasarde-
« ront pas à le faire au nom du Seigneur Jésus-Christ.
« J'espère qu'ils auront le courage et l'honnêteté de
« l'ordonner au nom du Lord président de la cour d'as-
« sises, ou au nom de Sa Majesté la reine Victoria. »
Tout s'apprêta pour l'accomplissement de cette étrange iniquité. Nous anticipons la fin de cette histoire.

Le 20 janvier 1841, il était tombé une grande abondance de neige dans ces contrées ; toute la vallée où se trouve Marnoch en était couverte, et les chemins étaient presque impraticables. Cependant, le lendemain, malgré les rigueurs de la saison, une foule considérable, deux mille personnes environ, accouraient à Marnoch de tous les lieux voisins. Les paroissiens remplissaient la nef de l'Eglise ; mais les galeries et les abords étaient couverts d'étrangers. Les sept ministres suspendus, accompagnés de M. Edwards, se présentèrent dans le temple, et une scène inouïe commença alors dans ce sanctuaire du Dieu vivant. M. Murray, l'un des anciens de la congrégation, puis M. Duncan, agent légal des paroissiens, ayant demandé aux ministres suspendus s'ils venaient de la part de l'Assemblée générale, autorité suprême de l'Eglise, ils refusèrent de répondre et déclarèrent qu'ils allaient procéder à leur office, en vertu de la loi. Alors la voix de la paroisse se fit entendre, claire, grave, solennelle. Une protestation signée de

quatre cent cinquante communiants fut lue au nom des anciens, des chefs de famille et des autres membres de la paroisse de Marnoch, par laquelle ils déclaraient illégitime l'intervention des tribunaux civils dans les choses spirituelles; ils rejetaient l'office des sept ministres exclus de toute fonction ecclésiastique par l'autorité suprême de l'Eglise; ils affirmaient que leurs objections à l'installation de M. Edwards se rapportaient à ses qualités, sa vie, sa doctrine, et étaient telles que, selon eux, elles devaient provoquer sa destitution, s'il était déjà pasteur. « Vous et M. Edwards, » dirent en finissant au faux presbytère les pauvres paroissiens, « vous nous « chassez de cette maison, dans laquelle nous et nos « pères nous nous sommes si souvent réunis, et où il « nous eût été si doux de nous trouver ensemble jus- « qu'au moment de notre mort. Nous allons quitter « cette Assemblée, mais nos cœurs restent attachés à « l'Eglise de nos aïeux. »

Après ces mots, le troupeau se leva. Il y avait là des vieillards dont la tête était aussi blanche que la neige qui couvrait alors leurs collines, des hommes faits, pleins de décision et d'énergie, des jeunes gens qui entraient dans la vie, et qui n'avaient encore paru qu'une ou deux fois à la table du Seigneur. Tous se levèrent comme un seul homme. Sur les bancs se trouvaient leurs Bibles et leurs psaumes, dont plusieurs avaient déjà servi à plus d'une génération, et n'avaient pas quitté depuis un demi-siècle la place où ils reposaient. Chacun des paroissiens prit sa Bible et ses psaumes, et tous sortirent en corps, du temple de leurs pères, laissant les sept ministres imposer aux murailles, le candidat, dont le seul partisan, l'aubergiste, n'avait pas même paru. Le temple restait au pouvoir d'Edwards, mais il lui restait sans paroissiens et sans Bibles. Un

ennemi s'était, par la force, emparé de la citadelle; mais la garnison, contrainte et non vaincue, s'était retirée avec armes et bagages, et des pans de murs demeuraient seuls après elle. La sortie continuait. Tous étaient tristes; quelques-uns versaient des larmes. On voyait ces hommes pieux traverser les champs couverts de neige, lentement, silencieusement, enveloppés de leurs plaids, leur Bible sous le bras, et jetant de temps en temps un regard derrière eux sur la maison de leurs cantiques et de leurs prières. Après la sortie du troupeau, les étrangers qui entouraient l'Eglise s'y précipitèrent, et quelques-uns, indignés de l'injustice faite à leurs concitoyens, causèrent quelque confusion. L'ordre étant rétabli, on adressa à Edwards les questions ordinaires : « Est-ce le zèle pour la gloire de Dieu, lui dit-« on, selon la formule voulue, est-ce l'amour pour Jé-« sus-Christ, le désir de sauver les âmes, qui sont vos « grands motifs et vos principales raisons pour entrer « dans l'office du saint ministère, n'est-ce pas plutôt « des motifs et des intérêts temporels? » Edwards répondit : « C'est la gloire de Dieu. » A cette réponse, il y eut dans l'Assemblée un frémissement de crainte et d'horreur, un sentiment profond et solennel. L'acte d'ordination s'accomplit alors, par ordre du tribunal civil, et sans un seul paroissien. Les tristes acteurs de cette scandaleuse scène, les sept ministres suspendus, se retirèrent ensuite au milieu des murmures du peuple, et le nouveau pasteur sortit lui-même entouré de la police et de ses agents.

L'intrusion de Marnoch [1] produisit une immense sensation dans toute l'Ecosse, et de toutes parts les chrétiens témoignèrent à ce pauvre, mais fidèle troupeau,

[1] On l'a appelée en Écosse *le crime de Marnoch*.

leur amour fraternel. — L'été suivant on vit s'élever sur ces collines une nouvelle et belle église, fruit des offrandes des frères, où les paroissiens, chassés de l'ancien temple, purent apporter leurs vieilles Bibles et leurs psaumes bien-aimés, et chanter de nouveau, comme leurs pères, les louanges du Dieu trois fois saint, qui est en tous temps le salut et l'abri de son peuple.

Pendant que ces choses se passaient, l'Eglise et l'Assemblée générale, qui la représentait, demeuraient fermement attachées aux principes des pères. « Il s'agit « maintenant de savoir, disait-on, si les tribunaux ci- « vils sont les administrateurs de l'Eglise, ou si ce sont « les ministres et les anciens, auxquels Christ, con- « formément à notre confession, en a confié le gouver- « nement? Serions-nous moins libres que les évêques « de l'Eglise anglicane, auxquels nul ne peut demander « compte des raisons pour lesquelles ils refusent d'or- « donnér tel ou tel candidat? Nous sacrifierons tout, « nos églises, nos cures, nos revenus, plutôt que de « reconnaître les envahissements par lesquels une poli- « tique mondaine prétend fouler aux pieds l'héritage « de nos aïeux! »

Ainsi parlaient ces chrétiens fidèles. L'Ecosse voyait s'accomplir cette promesse : *Il convertira le cœur des enfants envers leurs pères.* L'Eglise, prenant sa position, se replaçait sur l'antique rocher, défendu jadis par ses martyrs, et se proposait d'y attendre avec courage et avec foi, les torrents, les vents et la tempête.

L'intérêt de la nation pour cette lutte si grave ne cessait de s'accroître. Les bourgeois et les gens de campagne, surtout dans le pays des montagnes, étaient pleins de zèle pour l'indépendance; mais, en général, la noblesse était pour le patronage. Des pétitions signées par deux cent soixante mille des hommes les plus pieux de

l'Ecosse réclamaient le maintien de la constitution de leurs pères. Il n'y avait que peu d'indifférents; la fermentation était générale.

VII.

La politique ne pouvait sommeiller. Le mouvement qui s'accomplissait devenait toujours plus important. Un homme d'Etat distingué, célèbre par la direction qu'il a donnée aux affaires étrangères de l'Angleterre, Ecossais lui-même et presbytérien, lord Aberdeen, entreprit de rédiger un bill destiné à régler les difficultés de son Eglise. Il le communiqua aux députés de l'Assemblée générale qui se trouvaient alors à Londres; ceux-ci proposèrent certaines modifications, mais lord Aberdeen s'y refusa; et le 5 mai 1840, il présenta son bill à la chambre des pairs. Cet acte ne reconnaissait pas comme valide l'opposition du troupeau. Les cours ecclésiastiques pouvaient établir pasteur un candidat malgré le troupeau, si elles ne trouvaient pas bonnes les raisons données par la majorité des membres. Ce n'était pas là le principe de *non intrusion*, si cher à l'Eglise d'Ecosse. « Maintenant, écrivit le noble lord à Chalmers, je sais « que le succès de la mesure dépend de la manière « dont vous la recevrez. L'accident de ma naissance et « de ma position sociale m'a permis de proposer cette « mesure à la législature; c'est de vous qu'il dépend « de lui donner vie et pouvoir. »

Le bill de l'illustre homme d'Etat était en effet un terme moyen qui, tout en accordant quelque chose aux principes de l'Eglise presbytérienne, leur refusait pourtant l'essentiel. La question était donc d'une importance vitale. Les bras puissants des Lords et des députés des communes, assemblés sur les bords de la Tamise, étouf-

feraient-ils l'humble mais énergique liberté des pieux chrétiens du nord.

Le bill fut reçu en Ecosse par le parti modéré avec des acclamations de joie, par le parti évangélique avec une profonde et universelle tristesse. Peu après, l'Assemblée générale se réunit, et cet acte important fut soumis, le 27 mai 1840, à ses délibérations. Chalmers se leva. « Le principe distinctif du presbytérianisme, « dit-il, est que l'Eglise a un gouvernement à part, et « que, dans l'administration de ses propres affaires, « elle doit être aussi indépendante du contrôle civil, « que si elle ne recevait pas un liard du trésor de l'E- « tat. Je regarde ce principe comme la gloire spéciale « de l'Eglise d'Ecosse. Nous avons combattu pour le « maintenir, et soutenu des luttes et des persécutions « qui ont duré plus d'un siècle. Ce principe nous a « coûté trop cher pour que nous voulions maintenant « l'abandonner. Il a dormi peut-être, mais il n'a pas « péri. Une charte antique peut reposer longtemps dans « les archives sans qu'on y fasse grande attention. Mais « que d'injustes violences surviennent, tout à coup le « peuple se la rappelle. Telle est la sainte mission des « grandes épreuves qui fondent à cette heure sur cette « Eglise. Elles réveillent avec puissance cette nation « de son long et pesant sommeil. Notre arche vogue au « milieu des flots agités; mais n'importe! L'orage ne « fait que déployer davantage notre glorieuse bannière; « et la tempête, en la développant dans toute son éten- « due, ne sert qu'à faire lire plus distinctement la de- « vise qu'elle porte dans ses plis majestueux, savoir : « *Le Seigneur Jésus-Christ est le seul roi et le seul chef* « *de notre Eglise.* Nous avons cloué cet étendard à no- « tre mât, et nous le maintiendrons, dans la nuit tu- « multueuse de l'ouragan, comme à l'éclat du soleil....

« Si nous accordions seulement un *semblant* de sou-
« mission au pouvoir civil dans les choses spirituelles,
« la moindre particule d'une telle apparence rongerait
« comme un cancer le cœur de notre Eglise. Cette fa-
« tale souillure suffirait pour putréfier, pulvériser et
« disséminer de tous côtés, comme de la poussière me-
« nue, les établissements chrétiens de cet empire, les
« antiques monuments de notre sainte foi. »

Après un discours qui dura trois heures, Chalmers proposa d'établir de nouveau le principe de la juridiction exclusive de l'Eglise dans toutes les matières spirituelles, de maintenir celui de la *non intrusion*, et de ne pas acquiescer au bill de lord Aberdeen.

Les *modérés*, heureux de s'abriter sous un nom aussi respectable que celui de lord Aberdeen, se préparaient à une rude résistance. Un membre de la chambre des Communes, Sir George Clerk, qui paraissait pour la première fois dans l'Assemblée générale, était venu de Londres à Edimbourg pour défendre le bill. « Moi aussi,
« comme le révérend *gentleman* qui vient de parler,
« dit-il, je suis prêt à me ranger sous l'antique ban-
« nière de l'Ecosse et à dire : *Pour la couronne et pour*
« *l'alliance de Jésus-Christ!* Mais il n'y a pas lieu
« maintenant à arborer cet étendard. Le *casus belli*
« n'est pas arrivé. » — « Oh! oh! disaient plusieurs dans
« l'Assemblée, Auchterarder et Strathbogie ne suffi-
« sent-ils donc pas à l'honorable baronet? Des déclara-
« tions comme les siennes, en faveur des grands prin-
« cipes de l'Eglise, ressemblent fort à des obligations
« payables aux calendes grecques! » — « Le bill de lord
« Aberdeen, s'écria M. Dunlop, livre l'Eglise à l'inter-
« vention destructive des tribunaux. Car s'ils peuvent
« prononcer sur la validité des motifs qu'un troupeau
« allègue pour rejeter un candidat, ils deviennent les

« maîtres de l'Eglise et sont libres de la poursuivre sans « cesse de leurs amendes et de leurs châtiments. » — « Supposez, répliqua ironiquement le docteur Mac « Leod, décidé à appuyer le bill, supposez qu'on m'offre « une église à Edimbourg, et que de jeunes dames bien « élevées en Angleterre objectent, pour me rejeter, « mon accent des montagnes, l'objection serait légiti- « me, et je me retirerais... Mais, poursuivit-il plus gra- « vement, supposez qu'on m'appelle dans l'île de Eigg, « qu'habite le clan Mac Donald, et où l'on montre dans « une caverne les ossements d'un ancien Mac Donald, « jadis cruellement massacré par les Mac Leods, et sup- « posez encore que l'on s'oppose à ma nomination, « parce que je suis moi-même un Mac Leod, ne serait-il « pas juste que le bill du noble lord me protégeât con- « tre de tels préjugés? » — Un orateur du même parti fit justice de ce qu'il appela les histoires extraordinaires et même *extravagantes* du docteur Mac Leod. — « S'il « faut que l'Eglise d'Ecosse tombe, s'écria le docteur « Simpson, qui toutefois se rangea plus tard du côté « des *modérés*, qu'elle tombe en maintenant les grands « principes, dont la garde lui a été confiée, et au milieu « du respect et des applaudissements du peuple; et que « les Anglais sachent bien, que si l'Eglise d'Ecosse s'é- « croule, il est temps que l'Eglise d'Angleterre examine « ses propres fondements. »

Alors se leva le vénérable docteur Patrick Mac-Farlane. Son intelligence si lucide, son âme si pure, son cœur si bienveillant, son caractère si humble, sa vie si paisible et si dévouée, son expérience si éprouvée des affaires de l'Eglise, plaçaient Mac Farlane à côté de Chalmers, et ces deux amis étaient les organes les plus vénérés du presbytérianisme. Mac Farlane jouissait du plus riche bénéfice qu'il y eût en Ecosse, et chacun sa-

Digitized by Google

vait qu'il était tout prêt à le sacrifier sur l'autel de la vérité et de la liberté religieuse. Il dit : « Lord Aberdeen, « en présentant son bill à la chambre des pairs, a pro- « noncé ces paroles : Je le recommande à tous ceux « qui aiment la paix et qui la cherchent de tout leur « cœur. — Si je me connais, Modérateur, je crois que « je suis de ce nombre. J'aime la paix de tout mon « cœur, et je m'afflige profondément de ce qu'elle a été « rompue. Je suis prêt à tout sacrifier pour rendre à « l'Ecosse les bénédictions de la paix, — tout, — sauf « les principes, qui sont essentiels aux intérêts de la « religion et de l'Eglise. J'aime la paix, mais il y a « quelque chose que j'aime plus encore, — une bonne « conscience et la vérité. Le bill du noble lord place- « rait le pied du patron sur le cou du peuple, le pied du « pouvoir civil sur le cou de l'Eglise..... — Je ne puis « consentir à acheter la paix à un prix si déshо- « norant. »

« Non, non, » répondit un orateur modéré, du même nom que le vénérable Patrick, le docteur Mac Farlane, principal de l'université de Glascow, « ce bill est le « juste-milieu entre le despotisme et la démocratie, — « entre le *vultus instantis tyranni* et le *civium ardor* « *prava jubentium.* » L'orateur qui parla ensuite voulut montrer qu'il y avait pourtant dans le bill Aberdeen, « ce regard du tyran sévère dont parle Horace. » — « Sir Walter Scott, dit d'un ton mi-plaisant le docteur « Patterson, nous parle d'un certain et terrible baron « de nos frontières, qui ayant, par quelque heureux ha- « sard, fait prisonnier un chef formidable avec lequel « il était en guerre, le conduisit dans son château, puis « fit venir sa fille, une vieille demoiselle d'une horri- « ble laideur, et dit au malheureux prisonnier : — Tu « es libre ; choisis entre le mariage et la potence. —

« Dans l'élection d'un pasteur, c'est aussi d'un mariage « qu'il s'agit, et c'est une semblable liberté, c'est un « pareil dilemme, que pose devant une Eglise chré- « tienne, à l'heure solennelle de son choix, le bill de « lord Aberdeen. Mais l'homme affermi par la justice,

Sans pâlir entendra la foudre,
Et verra l'univers en poudre
Arraché de ses fondements. »

Enfin, on en vint à la votation. L'Eglise d'Ecosse rejeta le présent que voulait lui faire la chambre des pairs de Londres. Elle craignit que comme un certain livre de l'Apocalypse, le bill de lord Aberdeen, en paraissant doux comme du miel dans la bouche, ne remplît d'amertume ses entrailles. La majorité pour la motion de Chalmers fut de deux cent vingt-une voix contre cent trente-quatre.

On pouvait croire que lord Aberdeen reculerait devant cette importante manifestation; mais pour le moment, il n'en fut rien. Au contraire, le 16 juin, le noble lord proposa, dans la chambre des pairs, la seconde lecture de son bill, et obtint une grande majorité. Aussitôt, une députation envoyée à Londres par l'Assemblée générale rédigea une pétition qui présentait la question de la manière la plus propre à établir les droits de l'Eglise. Un noble écossais, qui s'était rangé dès le commencement du côté des libertés religieuses, le puissant seigneur de Taymouth, le marquis de Breadalbane, présenta lui-même la pétition à l'Assemblée des lords, et parlant en présence du banc des évêques : « Mon Eglise, dit-il, peu semblable en cela à l'Eglise « d'Angleterre, ne reconnaît pas le roi pour son chef, « mais regarde uniquement à Christ et à la Bible, « comme à sa seule autorité, à la seule base de sa

« croyance. En ma qualité de presbytérien, j'adhère « très-expressément et très-cordialement à ces vues. « Les partisans de l'Eglise presbytérienne ne pouvaient « faire autrement que de s'en rapporter consciencieu- « sement aux principes de leur foi ; à ces constitutions « antiques, selon lesquelles le pouvoir civil n'a pas le « droit d'intervenir dans l'élection des ministres. » Cette profession franche et courageuse fit une certaine impression sur la noble cour. Plusieurs se représentaient les ministres écossais comme une troupe de brouillons. Le courage avec lequel lord Breadalbane confessa ses frères devant l'illustre Assemblée, les éleva dans l'opinion publique, et leur rendit quelque peu de ce respect universel dont ils étaient si dignes.

Ce sujet occupait de plus en plus les hommes les plus influents de la Grande-Bretagne; c'était la question du jour. Un personnage, couronné de lauriers, et qui, après avoir remporté d'illustres triomphes et vaincu le capitaine des temps modernes, a déployé dans les conseils de sa patrie toutes les qualités d'un grand homme d'Etat, un homme illustre qui, depuis plusieurs règnes, occupe dans l'esprit et dans les hommages de son peuple, la première place, après la reine ou le roi, le *duc*, comme on l'appelle par excellence en Angleterre, Wellington, s'occupa aussi de la question suscitée par son ami dans la chambre des pairs. Lord Aberdeen lui ayant remis un pamphlet de M. Hamilton sur *la position actuelle de l'Eglise d'Ecosse*, Wellington, dont l'esprit est doué de tant de perspicacité, de sagesse et de droiture, dit au noble lord en lui rendant cet écrit : « Il « serait très-désirable et très-conséquent avec ce qui « a été fait dans des temps antérieurs, que l'Eglise « d'Ecosse exposât clairement la règle qu'elle se pro- « pose de suivre, et que cette règle, étant reconnue par

« un acte du parlement, devînt la norme d'après la-
« quelle toutes ces questions se décideraient à l'ave-
« nir. » Ainsi, tandis que le noble lord écossais, sans consulter l'Assemblée générale, forgeait une *règle* de sa propre invention et s'efforçait d'en revêtir l'Eglise comme d'un gilet de force, l'illustre capitaine de l'Angleterre demandait, au contraire, que l'Eglise exposât d'abord son système, et que le parlement, s'il en reconnaissait la justesse, lui donnât sa ratification. Les conseils de l'Angleterre, malheureusement pour eux, ne suivirent pas les inspirations du vainqueur de Waterloo.

Toutefois, il sembla d'abord qu'il se faisait une heureuse révolution. Deux cent soixante mille pétitionnaires s'étaient adressés à la chambre pour en obtenir le maintien des libertés de l'Eglise. Quatre mille seulement avaient pétitionné en sens contraire. Il arrivait donc de l'Ecosse soixante-cinq voix pour l'indépendance, contre une pour l'intervention de l'Etat. Le 10 juillet, lord Aberdeen déclara à la chambre qu'il abandonnerait son bill. Le gouvernement que présidait lord Melbourne n'était pas contraire aux désirs des Ecossais; mais il était faible et ne jouissait que d'une petite majorité. Le *far niente* de lord Melbourne était d'ailleurs proverbial, et dans le fond, une Eglise qui ne voulait avoir d'autre règle que la Parole de Dieu et d'autres maîtres que le Roi du ciel, n'était guère mieux venue des libéraux whigs que des aristocrates torys.

Tandis que ce grand débat subissait en Angleterre une légère amélioration, il s'aggravait au contraire en Ecosse. L'Assemblée générale, après de longues délibérations, déclara, le 28 mai, à une majorité de quatre-vingt-deux voix, que les sept ministres du presbytère de Strathbogie ayant transgressé les ordres de l'Assemblée générale, dans la vocation de M. Edwards, méri-

taient d'être *censurés*. Il ne manquait pas d'intérêts puissants qui eussent pu entraîner la majorité à des concessions spécieuses. Mais au milieu des débats les plus agités, des reproches les plus injustes, elle demeurait ferme, courageuse, fidèle aux principes des pères et aux libertés que l'Eglise a reçues de Jésus-Christ. Rien ne pouvait la porter à lâcher pied et à quitter le combat. *Persévérer jusqu'à la fin*, telle était la devise qu'elle avait reçue de son Maître. Alors la minorité se montra menaçante, et se hâta d'élever son drapeau en face de celui de l'Assemblée. Le 29 mai, le docteur Cook, chef du parti *modéré*, protesta pour lui et les siens contre la censure décernée au presbytère de Strathbogie, se fondant en particulier sur ce que « les sept « ministres, en obéissant aux tribunaux civils, dans des « choses que ces tribunaux avaient déclarées affecter des « droits civils, avaient agi d'une manière conforme aux « principes de la raison et de la révélation, comme de « bons citoyens et de fidèles sujets. » — « Eh quoi ! di- « sait-on, sur les bancs de la majorité, l'Eglise d'Ecosse « est-elle donc appelée à faire, mais en sens inverse, le « pendant de l'Eglise de Rome ? L'usurpation de Rome « consiste, au moins en partie, en ce qu'elle accapare « des intérêts purement temporels et les place au rang « des intérêts ecclésiastiques, sous le prétexte qu'ils « *affectent* l'Eglise. Faudra-t-il maintenant, comme le « demandent les *modérés*, que le gouvernement poli- « tique de la Grande-Bretagne accapare des intérêts « purement spirituels, et les place au rang des intérêts « civils, sous prétexte qu'ils *affectent* l'Etat ! »

Le docteur Cook et les autres dissidents entraient alors dans une voie qui devait mener à une séparation, s'ils persistaient à maintenir des principes tels que ceux de leur protestation ; ils élevaient autel contre autel, et

il se formait nécessairement deux Eglises. Les modérés avaient changé de langage. Ils ne faisaient plus les mêmes déclarations en faveur de l'indépendance spirituelle, et adoptaient sur des points importants les doctrines de la suprématie civile. C'était aux tribunaux qu'ils en référaient pour savoir jusqu'où, dans chaque occurrence, s'étendait la suprématie de Jésus-Christ et de sa souveraine Parole. Ainsi, la déchirure devenait toujours plus grande. S'il était permis de comparer un parti qui manque peut-être d'animation et de vie, aux réalités terribles de la nature alpestre, les *modérés* se séparant ainsi peu à peu des principes des pères, nous rappelleraient ces blocs de rochers, qui, dans une des vallées de notre Suisse [1], ont commencé à se séparer, par une imperceptible fissure, de la chaîne de montagnes à laquelle ils appartiennent. D'année en année, de mois en mois, la fente s'est augmentée; on en a suivi avec effroi les progrès. On a vu cette masse énorme s'éloigner toujours plus des parois et des rocs qui sont restés où Dieu les avait mis, et s'abaisser lentement du côté de la plaine. Les habitants consternés se sont enfuis et ont été construire plus loin leurs chaumières et leur temple. Et maintenant on attend de jour en jour le moment terrible où la crevasse s'élargissant encore et s'ouvrant jusqu'à la base, ces lourdes masses de terre et de roche s'affaisseront, se détacheront, tomberont et couvriront au loin les châlets et les champs de leurs décombres, tandis que les pics élevés, demeurés fidèles à la place où les ont vus tant de générations successives, continueront à porter tranquillement vers les cieux, leurs cimes antiques, fières et immobiles.

Un nouveau combattant allait paraître et porter aux

[1] Felsberg, dans le canton des Grisons.

Digitized by Google

modérés un puissant secours. Trois hommes d'Etat se partageaient alors l'admiration de l'Angleterre et allaient être bientôt appelés à saisir les rênes de l'empire britannique, que lord Melbourne ne tenait plus que d'une main faible et incertaine : c'étaient le duc de Wellington, lord Aberdeen et sir Robert Peel. Ce dernier, que la reine devait placer à la tête de ses conseils, ne s'était pas encore prononcé sur la question écossaise. L'envisagerait-il comme lord Aberdeen, ou montrerait-il les sentiments plus équitables de Wellington ? Sir Robert Peel, le plus grand homme d'Etat de l'Angleterre et de l'Europe sans doute, montre une perspicacité admirable dans toutes les questions politiques et économiques ; mais les intérêts spirituels de l'Eglise semblent être pour lui une terre inconnue. Le 27 juillet 1840, il prit pour la première fois la parole sur la question écossaise, dans la chambre des communes, et dépassa aussitôt dans le sens gouvernemental son ami lord Aberdeen.

« La meilleure preuve que je puisse donner à l'Eglise « d'Ecosse du respect que je lui porte, dit-il, c'est d'in- « culquer à ses chefs la nécessité où ils se trouvent d'o- « béir strictement à la loi. J'espère qu'ils sentiront « l'obligation qui les engage à donner un bon exem- « ple à tous les membres de leur Eglise, en s'em- « pressant eux-mêmes de déférer à la loi, telle que « l'ont établie les autorités constitutionnelles du pays. » Malheureusement, sir Robert Peel oubliait qu'il y avait aussi des lois de l'Eglise, reconnues par *les autorités constitutionnelles du pays*, et que c'était l'exécution de ces lois que réclamait l'Ecosse. Le pas était fait, le grand politique de l'Angleterre avait prononcé son oracle. Il avait jeté au milieu du peuple son acte d'accusation contre l'Eglise d'Ecosse, et sur cette feuille, se trouvait le mot : *Rébellion!*

Un Ecossais, M. Fox Maule, ne craignit pas de se mesurer avec le puissant orateur, et prêt à porter l'opprobre de son Eglise, il s'écria : « Si l'Assemblée générale s'était élevée contre la loi du pays, dans les « choses civiles, je serais le dernier à la défendre ; « mais elle sait que dans les choses religieuses, il y a « une autorité qui est au-dessus de celle de l'homme, « et elle est décidée à lui obéir. »

A peine le parti modéré eut-il vu l'homme d'Etat qui allait devenir le premier ministre de la couronne, se prononcer si violemment en sa faveur, qu'il redoubla de zèle et d'efforts. Une association se forma en secret sous les auspices du docteur Cook, pour défendre les principes professés par ce docteur et ses amis, un engagement fut présenté à la signature de tous ceux qui voulaient concourir à ces résolutions ; le 12 août fut fixé comme jour où l'on arrêterait définitivement les plans de l'association, et chaque membre dut payer auparavant une livre sterling.

Malheureusement pour les modérés, la circulaire fut découverte par le parti opposé, et aussitôt les hommes évangéliques procédèrent eux-mêmes à d'énergiques mesures en opposition à celles que l'on appela la « ligue modérée ou la ligue des vingt shellings. » Dans l'engagement qu'ils signèrent, les amis de la liberté religieuse professèrent de nouveau les deux grands principes de l'indépendance spirituelle de l'Eglise et de la non intrusion des pasteurs. « Nous soussignés, disaient-ils, ministres « et anciens, formant une sainte alliance avec Dieu et les « uns avec les autres, nous engageons solennellement à « défendre l'Eglise que Dieu a plantée de ses propres « mains parmi nous. »

Le 11 août (1840) au soir, les portes de Saint-Cuthbert, la plus vaste église d'Edimbourg, s'ouvrirent ; une foule immense d'Anciens et de membres de l'Église

remplit ce grand édifice, et des résolutions conformes à l'*engagement* furent prises à l'unanimité et avec des cris d'enthousiasme.

VIII.

Le drame se compliquait; l'Angleterre prenait à la grande question de l'Écosse une part toujours plus vive; Sir Robert Peel, qui devait s'illustrer comme libérateur des céréales, préludait à son entrée au ministère, qui devait bientôt avoir lieu, en se montrant disposé à asservir les presbytériens. Alors, un nom cher et vénéré dans toute l'Ecosse, un nom intimement attaché aux luttes séculaires par lesquelles l'Eglise avait maintenu sa foi et sa liberté, un nom qui avait été porté deux fois sur l'échafaud pour la confession de Jésus, comme seul sauveur et seul prince de son peuple, le nom d'*Argyle*, s'éleva et s'inscrivit en Angleterre parmi les plus illustres défenseurs de la cause de l'Ecosse, de l'Evangile et de la liberté. Le vieux duc, décédé maintenant, voulut rendre témoignage aux principes pour lesquels son ancêtre l'excellent Archibald était mort en 1661, non *comme un romain, mais comme un chrétien*, et son fils, en 1685, *comme un protestant, un ennemi du papisme et de toute superstition*. « Noblesse oblige. » Le duc d'Argyle s'en souvint, et il apporta à la chambre des pairs, le 6 mai, un bill calqué sur la loi du *veto*, telle qu'elle avait été proclamée par l'Eglise en 1834. Le comte de Roseberry, le marquis de Breadalbane, le comte de Roden, l'appuyèrent; les lords Dunfermline, Haddington et Aberdeen, le combattirent. La première lecture eut lieu.

En même temps les membres les plus jeunes du parti évangélique en Ecosse avançaient dans leurs convictions quant à l'affranchissement de l'Eglise. Ils n'avaient

d'abord demandé que la non intrusion et l'indépendance spirituelle ; maintenant, ils disaient hautement que le seul moyen de sauver l'Eglise des difficultés dans lesquelles elle se trouvait enveloppée, était l'abolition du patronage. L'Assemblée générale de 1841 s'étant réunie le 20 mai, à Edimbourg, dans l'église de Saint-André, le ministre Cunningham, l'un des chefs des *jeunes*, proposa de déclarer que le patronage était un mal qui nuisait essentiellement aux intérêts religieux.

« Le patronage, s'écria-t-il, est une plante que notre « Père céleste n'a pas plantée, et qui doit, en conséquence être déracinée.... Il enlève à l'Eglise l'élection « de son pasteur ; car supposez que le patron soit « membre du troupeau, ce n'est pas en cette qualité, « c'est comme possesseur d'un certain droit civil qu'il « choisit le ministre. Il y a plus, en bien des cas, il « peut ne pas être membre de l'Eglise, il peut même « être un homme qu'aucune église bien réglée ne voudrait recevoir dans son sein. »

Les amis de M. Cunningham n'étaient pas tous d'accord avec lui sur ce sujet. Les hommes les plus modérés du parti évangélique, les docteurs Patrick Mac Farlane, Makellar et d'autres, tout en n'aimant pas le patronage, croyaient devoir faire ce sacrifice à la paix de l'Eglise. Il y eut cent trente-cinq voix pour la motion de M. Cunningham et cent trente-huit contre.

Il y avait donc eu sur ce point un rapprochement entre quelques Evangéliques et quelques *Modérés*. Ceci semblait un premier pas vers une conciliation. On crut pouvoir aller plus loin. On voulut tenter de rapprocher les partis et de rétablir la concorde en Ecosse. Ce fut l'un des plus décidés d'entre les Evangéliques qui se chargea de cette œuvre difficile. M. Candlish comprit que le bill présenté par le chef de la maison la plus il-

lustre de l'Ecosse, pouvait être la planche de salut de l'Eglise. Si l'Assemblée était d'accord pour appuyer la motion du duc d'Argyle, le parlement, sans doute, la sanctionnerait. Or, le bill une fois admis par le parlement, le parti national avait ce qu'il désirait, une loi de l'Etat, et cette loi ne lui ôtait rien, ne lui coûtait rien ; tandis que, au contraire, si le bill était rejeté, les Évangéliques, conformément à leurs principes, n'avaient plus qu'à abandonner l'Eglise et à s'exposer eux et leurs familles au plus complet dénuement. Plus de la moitié des bancs de l'Assemblée générale restaient vides, et l'Eglise nationale était ébranlée jusque dans ses fondements. M. Candlish parla avec beaucoup de conciliation, de noblesse et de candeur. « Je fais un appel à mes amis « qui se trouvent de l'autre bord, dit-il, et à tout ceux « qui ont à cœur la paix et la prospérité de notre Sion. « Je reconnais que l'opinion de nos opposants est « consciencieuse, et ils sont prêts sans doute à re- « connaître que la nôtre l'est de même. Ils semblent « croire que nous avons un certain goût pour la posi- « tion où nous sommes ; c'est une grande erreur. Nous « ne convoitons point la gloire des martyrs. Nous som- « mes prêts sans doute à porter les reproches que l'on « accumule sur nos têtes ; mais que nos amis ne s'ima- « ginent pas que nous prenions plaisir à ces reproches, « comme à un triomphe. Je propose, dit-il en finissant « son discours, que, vu le caractère alarmant des diffi- « cultés où l'Eglise se trouve, tous ceux qui croiraient « pouvoir consciencieusement accepter le bill du duc « d'Argyle, si le parlement lui donnait force de loi, « s'unissent pour l'appuyer. »

La parole de Candlish était venue du cœur et elle avait été au cœur. On put croire un moment que les deux partis allaient s'unir. Un sentiment d'estime et

d'affection mutuelle semblait animer et confondre tous les esprits. D'anciens amis se retrouvaient et se serraient la main avec larmes. L'Assemblée se sépara après ce noble discours, et chacun retourna ému dans ses foyers.

L'Eglise sera-t-elle sauvée? Plusieurs commençaient à l'espérer.

A la séance suivante, l'un des chefs du parti *Modéré*, le docteur Hill, prit la parole. « Je suis rempli d'admi-« ration pour la manière dont la discussion a été ou-« verte par M. Candlish, dit-il, et il n'y a rien dans le « bill qui m'oblige à repousser sa motion. Si ce bill « venait des ministres de Sa Majesté, il serait de notre « devoir de l'appuyer. Mais il n'y a pas de chance à ce « que la motion du duc d'Argyle passe en parlement. « Renonçons donc à la proposition de M. Candlish, « et que l'Assemblée déclare qu'elle abandonne la loi « du *veto*. Cette déclaration seule nous sortira des dif-« ficultés où nous sommes. »

« Il est facile de conférer des priviléges populaires, » répondit avec beaucoup de sagesse le révérend Robert Lee, maintenant l'un des ministres de l'Eglise établie d'Edimbourg, « mais il est très-difficile de les retirer. « La moitié des révolutions qui ont agité le monde sont « venues de ce qu'on a voulu enlever au peuple des « priviléges qui lui avaient été d'abord accordés. Jamais « le peuple d'Ecosse ne se dépouillera du pouvoir du « *veto*, et s'il ne peut l'exercer dans l'Eglise, il en sor-« tira pour l'exercer au dehors. »

M. Candlish échoua dans son dessein de conciliation. Cent cinq membres de l'Assemblée refusèrent d'appuyer la motion du noble duc.

Alors, le jeudi 27 mai, on vit paraître à la barre de l'Assemblée les ministres suspendus du presbytère de Strathbogie; un des sept seulement était absent pour

cause de santé. « Nous n'avons commis aucun crime, « dit de leur part leur défenseur, M. Robertson; nous « n'offrons aucune preuve; nous n'avons aucune preuve « à offrir : les faits sont là. Nous déposerez-vous? En « avez-vous le pouvoir? La loi civile aura-t-elle pour « votre *déposition* plus d'égards que pour votre *suspen-* « *sion*? Ces hommes, dit M. Robertson en montrant « les six, ces hommes cesseront-ils d'être ministres « de notre Eglise d'Ecosse? Avez-vous la puissance « de rompre le lien qui les attache à leur troupeau? « Avez-vous celle de chasser ces sept ministres hors de « l'Eglise de l'Ecosse? »

Un ministre vénérable et d'un âge avancé, M. Munro, fut invité à présenter à Dieu les prières de l'Assemblée, pour que son chef divin daignât la guider dans l'acte solennel et douloureux auquel elle était appelée à procéder.

Après la prière, Chalmers prit la parole, et ayant prononcé un discours étendu, il proposa que les sept ministres qui, sur l'ordre séculier des cours d'assises, et malgré la défense légitime et constitutionnelle de l'Assemblée générale de l'Eglise, avaient imposé les mains à M. Edwards, fussent destitués de l'office du saint ministère. Le docteur Cook et ses amis s'opposèrent à cette motion qui, après des débats prolongés, passa avec deux cent vingt-deux voix contre cent vingt-cinq.

Chalmers, à qui sa santé ne permettait pas d'assister à delongues séances, s'était retiré peu après avoir présenté sa motion. Alors Mac Farlane, voyant, à la clôture des débats, que son ami n'était pas là pour proposer la sentence de déposition, crut devoir prendre sur lui ce douloureux devoir. « En l'absence du docteur Chal- « mers..., » dit-il. Mais à peine avait-il prononcé ces mots, que l'on vit au fond de l'église, dans un coin

obscur, se lever la figure calme et courageuse du docteur de l'Ecosse. « Le docteur Chalmers est ici ! » s'écrièrent aussitôt plus de vingt voix. Chalmers sentant la solennité et la responsabilité de ces importants débats, n'avait pas voulu se soustraire au pénible devoir que l'Eglise l'appelait à remplir. Il n'aimait point les discussions ecclésiastiques ; son cœur tendre et généreux souffrait s'il fallait affliger un homme, un frère. Mais avant tout le devoir... Après avoir pris quelque repos, Chalmers avait cru devoir retourner à Saint-André, et s'asseyant tranquillement près de la porte, au milieu de la foule, il avait attendu que le moment vînt pour lui de paraître devant l'Assemblée. Ce moment étant arrivé, et l'Assemblée répétant de toutes parts son nom, il s'avança lentement vers le bureau, et d'une voix simple et solennelle, il proposa la déposition des sept ministres. La proposition passa. Aussitôt le docteur Cook lut et déposa sur la table une protestation. Une foule de membres du parti modéré se précipitèrent pour y apposer leur signature. Quand le silence fut rétabli, le pieux docteur Brown de Glascow, (selon l'usage de l'Eglise d'Ecosse au moment où elle va signifier une déposition) présenta à Dieu les prières ferventes et solennelles de l'Assemblée. Alors le modérateur se leva, et prononça la sentence de déposition, « au nom et par l'auto-« rité du Seigneur Jésus-Christ, le seul roi et chef de « l'Eglise. »

L'abîme s'entr'ouvrait de plus en plus. Le parti évangélique s'établissait hardiment sur le sol de la liberté, jetait le gant à l'Etat, et, par la sévérité même de ses jugements, brûlait après lui ses vaisseaux.

On ne fut pas longtemps à voir l'effet d'une telle démarche. Deux jours après la déposition, le samedi 29 mai au soir, comme l'Assemblée délibérait sur un

réglement concernant les anciens, un individu remit une lettre d'urgence au modérateur. Il interrompit aussitôt la discussion. « On m'annonce, dit-il, qu'un ser-« gent d'armes (*messenger at arms*) est à la porte de « l'Assemblée pour nous remettre une défense (*inter-« dict*) prononcée contre nous par le lord ordinaire de « la cour d'assises, afin de nous empêcher d'effectuer la « sentence de déposition contre les sept ministres. On « demande si les portes de l'Assemblée, maintenant « closes, devront demeurer fermées pour le sergent « d'armes qui attend. »

Pendant les siècles de la plus cruelle persécution, un cas semblable ne s'était présenté qu'une seule fois. Il paraît que le bureau avait eu vent de l'affaire et avait fait fermer les portes. « Modérateur, s'écria M. Dun-« lop, ceci ne regarde pas seulement la liberté et la di-« gnité de l'Eglise et de cette Cour suprême, mais en-« core la dignité de notre souveraine, la reine Victoria, « dont le représentant est supposé être présent parmi « nous. Je demande qu'une députation aille prier Sa « Grâce de se rendre au milieu de nous avant que nous « répondions à cet étrange message. » Une députation partit aussitôt pour le palais d'Holyrood. Le Lord Haut-Commissaire ayant été présent à l'Assemblée dans la séance du matin, on avait attendu la séance du soir pour apporter l'interdit. Mais bientôt le Lord Haut-Commissaire entra et s'assit sur le trône. Le modérateur l'ayant informé de ce qui se passait : « Je suis prêt, dit « Sa Grâce à l'Assemblée, à être avec vous toutes les « fois que vous désirerez ma présence; c'est mon de-« voir, je n'y manquerai pas, soit que je sois appelé à « maintenir les droits de cette Assemblée, soit que je « doive soutenir les prérogatives de la Couronne, quel « que soit le côté qui les attaque. »

L'Assemblée permit qu'on déposât sur le bureau les papiers que le sergent d'armes, après avoir longtemps attendu, avait laissés dans les mains du concierge ; mais elle n'en prit pas connaissance, et résolut de transmettre à la reine sa protestation solennelle contre cette intrusion du bras séculier. On comprit tout ce qu'annonçait cette première démarche. Plus les hommes évangéliques avançaient, plus il étaient pénétrés de la solennité du moment, pour eux et pour l'Eglise.

Malheureusement, il n'en était pas de même en Angleterre. Le gouvernement ne comprenait pas l'importance de la lutte. Aussi lord Aberden ayant dit, dans la chambre des pairs : « La présomption manifestée en « dernier lieu par l'Assemblée générale n'a jamais été « égalée par l'Eglise de Rome elle-même. » Lord Melbourne se contenta de plaisanter. Il voyait avec une maligne joie la colère de son adversaire politique, et sans se soucier beaucoup de justifier amplement l'Assemblée, ce ministre anglais et épiscopal se contenta de répondre, avec un ironique sourire, au lord écossais et presbytérien : « Oui, oui, nous savons tous depuis « longtemps que l'Eglise d'Ecosse, en fait de présomp- « tion, ne l'a jamais cédé *à l'Eglise de Rome!!...* » La discussion s'engagea. Le marquis de Normanby, lord Aberdeen, lord Brougham y prirent part. Ce dernier alla jusqu'à dire que l'Assemblée générale était à la cour d'assises ce qu'un rapporteur de la cour de chancellerie était à son chef le lord chancelier d'Angleterre... Le marquis de Breadalbane et le duc d'Argyle essayèrent inutilement d'adoucir les esprits irrités.

Bientôt eut lieu, en Grande-Bretagne, le mouvement politique qui devait être si fatal à l'indépendance de l'Eglise d'Ecosse. Le ministère Melbourne ayant eu contre lui la majorité des communes, le 5 juin, le parlement

fut dissous le 22 du même mois. Un nouveau parlement où la majorité était assurée aux torys, s'assembla le 24 août; le 30, le ministère Melbourne se retira, et sir Robert Peel fut chargé de former un cabinet, dans lequel il donna à lord Aberdeen les fonctions de ministre des affaires étrangères. Maintenant l'Eglise d'Ecosse n'avait plus qu'à choisir lequel de ces deux biens elle préférait perdre, son indépendance ou son union avec l'Etat. La lutte entre les deux rois et les deux royaumes allait devenir de jour en jour plus violente. Deux des plus grands hommes des temps modernes, Chalmers et Peel, allaient se prendre à bras-le-corps, et sortir tous les deux vainqueurs du combat, l'un dans l'ordre de la foi, l'autre dans l'ordre de la vue.

Déjà, depuis quelque temps, les *modérés* prévoyant, comme toute l'Angleterre, que sir Robert Peel et ses amis allaient parvenir au pouvoir, s'étaient mis ouvertement en opposition avec l'Assemblée générale. Quelques-uns des ecclésiastiques de ce parti avaient fait acte de rébellion contre cette cour souveraine, en assistant les ministres déposés dans la distribution de la cène du Seigneur. M. Candlish proposa, dans la commission de l'Assemblée, d'adresser à ces ecclésiastiques un avis et une remontrance solennelle.

Alors, le parti modéré déploya une décision que, depuis Robertson, il n'avait plus montrée. Il crut que le moment était venu de récupérer son ancienne domination. Il signifia, par la voix du docteur Cook, sa résolution de faire auprès de l'autorité les démarches nécessaires, pour savoir si ce n'était pas lui qui devait être considéré comme constituant l'Eglise établie, et comme ayant seul droit en conséquence à tous les priviléges et émoluments conférés par la loi.

Ainsi la minorité se proposait de chasser la majorité.

Les modérés prétendaient se mettre en lieu et place des évangéliques.

Aussitôt une séance extraordinaire de la commission de l'Assemblée générale fut convoquée. Le 25 août 1841, le concours était immense à Edimbourg. Des montagnes du nord, des plaines du midi, de l'orient et de l'occident de l'Ecosse, on était arrivé, sans autre appel que les dangers de l'Eglise. Rien de semblable ne s'était vu depuis ce jour fameux où le *Covenant* avait été signé sur une tombe du cimetière des Cordeliers. « On nous « menace, dit Mac Farlane, de demander au parlement « où est l'Eglise d'Ecosse? Modérateur, lors de la réfor- « mation, il a été donné de cette Eglise une belle et « simple définition. Il a été déclaré qu'elle se composait « des ministres du saint Evangile, que Dieu dans sa « grâce avait suscités dans ce pays, et de tous les fidèles « qui recevaient la même Parole de Dieu, et les mêmes « ordonnances du Seigneur. Mais, je crains que l'acte « du parlement que nos révérends frères sollicitent, ne « donne une définition très-différente. — L'Eglise est « composée, dira-t-on, seulement de ceux qui en toute « matière, soit civile, soit ecclésiastique, se soumettent « aux tribunaux séculiers et obligent l'Eglise à se pro- « sterner au pied des cours d'assises. — Si nous cédons, « nous sommes perdus, » ajouta Mac Farlane. La commission résolut donc de maintenir inviolable l'indépendance de l'Eglise, ou de périr. Il n'y eut que deux voix contraires. Le soir de ce même jour, la vaste église de Saint-Cuthbert se peuplait d'une foule immense. Douze cents ministres et anciens étaient dans la nef; et les galeries à deux étages de ce temple étaient remplies d'une multitude de chrétiens, hommes et femmes, décidés à suivre le Seigneur où que ce fût qu'il les appelât. Un ministre, vénérable, grave, sage, d'une intime piété,

l'un de ces hommes dont plusieurs ont dit : « Nous ne « comprenons pas bien la question, mais là où ce dis- « ciple de Jésus ira, je le suivrai ; » le docteur Gordon, présida l'Assemblée. Le docteur Candlish, se laissant aller à toute la puissance de ses sentiments, entraîna après lui tout son auditoire ému, tremblant, ravi, et l'enflamma de sa parole de feu. Une députation des presbytériens de l'Irlande annonça à ses frères d'Ecosse que les enfants d'Erin étaient prêts à les soutenir de leurs prières et de leur charité ; et des Ecossais établis dans les riches contrées de l'Angleterre déclarèrent que l'Eglise de leurs pères les trouverait fidèles à l'heure de ses périls. Quand cette séance solennelle fut terminée, trois mille chrétiens se levèrent par un élan spontané et chantèrent d'un seul cœur : *Nos pieds se sont arrêtés dans tes portes, ô Jérusalem!* et les autres paroles du psaume 122.

IX.

L'Eglise d'Ecosse ne se contentait pas de prier ; elle sentait que son devoir était d'agir. L'accession au pouvoir du parti Peel et Aberdeen élevait une montagne sur sa route ; il fallait essayer de l'aplanir. Une nombreuse députation se présenta au premier ministre et lui exposa l'état de l'Eglise. Sir Robert Peel écouta beaucoup et parla peu. Son parti était sans doute pris, mais il ne voulait pas inaugurer son ministère en montrant combien il était opposé aux intérêts les plus chers de l'Eglise d'Ecosse. « Cet homme, » dit le président de la députation en quittant sir Robert, « cet homme « ne sanctionnera jamais la juridiction indépendante « de l'Eglise. »

Le gouvernement ne tarda pas à faire connaître sa

pensée. Sir James Graham, ministre de l'intérieur, déclara le 16 mars 1842 à la chambre des communes, qu'il était décidé à prêter main-forte aux décisions des tribunaux civils. — « Je prends la liberté de déclarer à « l'honorable baronet, s'écria alors un membre minis- « tériel écossais, M. Campbell de Monzie, qu'il ne peut « pas faire ce qu'il se déclare prêt à entreprendre. Je le « défie de le faire. »

La grande affaire pour le gouvernement, quant à la question écossaise, était de se débarrasser du bill du duc d'Argyle. M. Campbell de Monzie l'avait présenté à la chambre des communes, où ce bill avait été lu une première fois. Le jour de la seconde lecture étant arrivé (4 mai), sir James Graham parla en termes flatteurs de l'Eglise d'Ecosse. « Nous avons dans ce moment, dit-il, « les espérances les mieux fondées d'arranger toute « cette affaire. » Sir Robert Peel parla de même, et demanda, au nom du vif intérêt qu'il portait au bonheur de l'Ecosse, que l'on renvoyât de six semaines la seconde lecture du bill. En vain M. Fox Maule et d'autres Ecossais s'opposèrent-ils à ce délai ; la motion du *Premier* passa. En gagnant du temps le gouvernement espérait tout gagner. Il pensait que la discorde se mettrait parmi les amis de la liberté religieuse en Ecosse ; et en effet on y prenait peine. Quand les six semaines demandées par sir Robert furent écoulées, et que M. Campbell de Monzie présenta de nouveau son bill, on trouva tout à coup un nouvel expédient pour l'arrêter. « Aucun bill « qui affecte les droits de la couronne, dit-on, ne peut « être apporté au parlement, sans le consentement de « la reine. » Sir Robert Peel eût pu lever à l'instant cette difficulté nouvelle, mais il s'y refusa. Cette découverte inattendue arrêta la loi qui eût sauvegardé les antiques principes de l'Ecosse.

Tandis que le gouvernement mettait ainsi en œuvre en Angleterre des moyens diplomatiques, on travaillait en Ecosse dans le même sens. On cherchait à ébranler les membres de la majorité. Bientôt les journaux politiques assurèrent que les ministres étaient tout prêts à abandonner l'indépendance de l'Eglise, pourvu qu'ils gardassent leurs émoluments. Ces bruits remplirent d'alarme toute l'Ecosse. « Serait-il vrai, se disait-on « avec effroi, que les serviteurs de la Parole de Dieu se « trouvent pris dans les filets d'une politique habile? » Sans doute, quelques-uns d'entre eux y étaient pris et devaient y rester. Mais l'Eglise sut bientôt qu'elle avait à attendre de tout autres résolutions de ces ministres fidèles et courageux, dont les noms demeureront dans l'histoire de la chrétienté, comme l'une des couronnes de gloire de l'Ecosse.

L'Assemblée générale de 1842 s'ouvrit à Edimbourg. L'un des plus riches et des plus puissants seigneurs de l'Ecosse, le marquis de Bute, qui jouissait de l'affection et de l'estime générales, représentait la reine. Il se rendit à l'Assemblée avec une pompe extraordinaire : ses gens étaient couverts de galons d'or, et les trompettes retentissaient devant lui. L'État étalait ses pompes et ses forces, mais l'Eglise priait.

A peine l'Assemblée s'était-elle formée, sous la présidence du docteur Welsh, qu'un incident vint attester l'inébranlable résolution de ses adversaires. Il se présentait deux députations de Strathbogie, l'une envoyée par les ministres réfractaires, l'autre par les ministres reconnus. Le docteur Cook appuya l'admission de la députation rebelle par une raison singulière : à cause de la *minorité* qui avait voté en sa faveur. « Modérateur! s'écria Chalmers, c'est la première fois en « ma vie que j'entends dire que le dissentiment d'une

« *minorité* annule la sentence d'une imposante majo-
« rité. C'est un fait instructif. Ceci nous montre dans
« quel affreux abîme d'anarchie l'ennemi du dedans,
« encouragé peut-être par l'ennemi du dehors, prétend
« plonger l'Eglise d'Ecosse. Quoi! nous déchirerions de
« nos archives l'acte le plus solennel de la plus solennelle
« convocation!... Vraiment, nous eussions ainsi joué un
« beau rôle, pris un admirable travestissement! Céder
« à de telles prétentions serait faire des délibérations de
« notre Assemblée générale une comédie et de notre
« Eglise un jouet. »

Une majorité de deux cent quinze voix se prononça dans le sens de Chalmers. L'Eglise d'Ecosse avait montré pendant l'année qui venait de s'écouler qu'elle prenait les choses au sérieux. Le zèle pour la cause de Dieu avait fait de grands progrès dans les cœurs. Les contributions pour l'avancement du règne du Seigneur avaient dépassé de près de 200,000 francs celles de l'année précédente. La charité et la fidélité continuaient à marcher unies.

M. Cunningham, inébranlable dans la résolution qu'il avait prise de réformer fondamentalement l'Eglise et de lui rendre toutes ses antiques libertés, proposa de nouveau de déclarer que le patronage était un mal et qu'il fallait en poursuivre la suppression. Peut-être n'était-il pas prudent de compliquer ainsi la question. L'Assemblée avait bien assez à faire à relever sa juridiction spirituelle, sans entreprendre encore d'abattre le patronage. Le temps de l'attaque devait venir, et bientôt; mais pour commencer cette guerre il fallait avoir achevé l'autre. Nous avons en français un proverbe dont il eût été à désirer que nos amis d'Ecosse eussent connaissance, c'est que « il ne faut pas courir deux lièvres à la fois. » Il est hors de doute qu'en accolant l'affaire du patronage à

l'autre question, l'Assemblée générale nuisit à celle-ci. *Le prince est fléchi par la patience*, dit le Sage, et « tout « vient à bien à qui sait attendre. » Deux cent seize voix contre cent quarante-sept se prononcèrent pour la motion de M. Cunningham. « Cette résolution, dit-il, con- « stituera une ère nouvelle dans l'histoire de l'Eglise « d'Ecosse. » Quelques-uns ont pu croire que, sans cette motion, la *disruption* n'eût pas eu lieu. La chose est pourtant douteuse.

Alors la grande question, celle que Dieu lui-même indiquait, se présenta. L'Assemblée ne pouvait supporter plus longtemps les prétentions étranges des tribunaux séculiers sur ses droits spirituels. Elle devait savoir si la reine et le parlement voulaient sanctionner de leur autorité souveraine cette intolérable usurpation. Il ne s'agissait plus de lutter en détail pour chaque intrusion spéciale des cours d'assises; il fallait, une fois pour toutes, consulter l'oracle, aller à la puissance suprême de la Grande-Bretagne et lui dire : « Protégez-vous, oui ou « non, les droits constitutionnels de l'Eglise d'Ecosse? »

Le 24 mai, un ancien de l'Eglise, membre de l'Assemblée, jurisconsulte éminent, qui avait pris dès le commencement une part importante dans ces grands débats, M. Dunlop, se leva et présenta à l'Assemblée une réclamation des droits (*Claim of rights*). Cette déclaration contre les usurpations inconstitutionnelles des cours civiles, signée par cent soixante-un membres de l'Assemblée, exposait d'abord au long les lois de l'Eglise et les lois de l'Etat, ainsi que les invasions illégitimes des tribunaux civils.

« En conséquence, était-il dit, l'Assemblée générale, « tout en reconnaissant pleinement la juridiction abso- « lue des cours civiles dans toutes les matières civiles, « et en particulier quant aux bénéfices et subsides con-

« férés par l'Etat à l'Eglise, — RÉCLAME et demande, « comme de DROIT, au nom de l'Eglise et du peuple « d'Ecosse, et sous la sanction des divers statuts et des « traités d'union auparavant cités, que l'Eglise puisse « jouir des libertés, droits et priviléges que la loi lui ac- « corde, et que, protégée contre les usurpations illégales « et inconstitutionnelles des cours d'assises, elle voie ses « membres jouir en paix de leurs droits constitution- « nels.

« . . . . . .

« Enfin, l'Assemblée générale prend à témoin le peu- « ple chrétien de ce royaume et toutes les Eglises de la « réformation répandues dans tout le monde et qui re- « gardent le Seigneur Jésus comme le seul chef de son « Eglise, que c'est pour son attachement à cette doctrine, « telle qu'elle est exposée dans la confession de foi et « sanctionnée par les lois du royaume, que cette Eglise « est exposée à tant et de si douloureuses difficultés. Elle « invite tous les ministres, anciens et membres de cette « Eglise à demeurer fermes; elle les conjure d'unir leurs « prières, pour qu'il plaise au Dieu tout-puissant d'in- « cliner les cœurs des chefs de ce royaume et de main- « tenir par eux le gouvernement de cette Eglise en con- « formité avec sa sainte Parole, ou du moins pour que « ce Dieu fidèle nous remplisse nous-mêmes de zèle et « d'énergie, en sorte que nous soyons prêts à sacrifier « les avantages temporels de l'Etat et à endurer tou- « tes sortes de souffrances personnelles, pour l'avance- « ment du règne de son Fils et la manifestation de sa « gloire. »

La *Réclamation des droits* avait été écoutée dans le plus profond silence. Chalmers se leva. « On est disposé « en haut lieu, dit-il, à abandonner la cause de l'Eglise « à la cour d'assises, afin que la seconde procède *ad li-*

« *bitum* contre la première. On oublie que chacune de « ces cours a ses propres limites, prescrites par la Con- « stitution, et que ni l'une ni l'autre ne peut franchir. « Non, ce n'est pas d'une lutte de partis ou d'individus « qu'il s'agit, mais d'une grande question constitution- « nelle, concernant la juridiction respective de deux « pouvoirs distincts et pourtant coordonnés. »

Après avoir exposé la conduite du pouvoir civil et en avoir montré l'injustice, Chalmers continua : « De « quels maux formidables ne sommes-nous pas menacés « si la puissance législative permet aux tribunaux civils « de continuer leurs empiétements sur la juridiction « constitutionnelle de l'Eglise, de lancer en matière spi- « rituelle des interdits que la conscience est contrainte « à rejeter, et d'employer l'argument de la force physi- « que, comme si la puissance matérielle pouvait tenir « lieu du droit!... Il a déjà été employé, ce rude argu- « ment, et il pourra l'être encore. Craignons seulement « qu'il ne le soit un jour par des hommes égarés, qui « disposent à leur gré des bras de millions de créatures, « sans pitié, sans lois, toutes prêtes à se déchaîner, com- « me un torrent dévastateur, sur les institutions de « l'empire.

« Il semblerait, à voir la conduite de nos adversaires, « qu'ils ont pris pour devise que *pouvoir* et *droit* sont la « même chose, que l'on a droit de faire tout ce que l'on « peut. Eh bien! » s'écria Chalmers avec cette puissance d'éloquence qui le caractérisait, « laissez-moi leur dire, « à ceux qui raisonnent ainsi, que jamais actes accom- « plis sur le théâtre du monde, à la vue de tous, n'ont « été plus que ceux dont se plaint notre Eglise, propres « à dissoudre le ciment qui fait tenir ensemble les di- « verses pierres de notre édifice social. Si l'Eglise « d'Ecosse est devenue nuisible au pays, que l'autorité

« suprême l'efface de la place qu'elle occupe main-
« tenant dans l'ordre de ce peuple. Mais qu'au lieu de
« ce verdict constitutionnel, on permette à un juge in-
« férieur de lever contre nous violemment la main, tan-
« dis que nous existons en vertu des chartes de l'empire,
« ceci, Modérateur, est un mal beaucoup plus grand
« que si on permettait à un homme, dans la vie ordi-
« naire, de lever isolément et impunément la main con-
« tre ses semblables. C'est un outrage commis sur un
« théâtre plus élevé, c'est un acte de tyrannie qui a tous
« les caractères de la rébellion et qui est propre à faire
« descendre de haut en bas l'esprit contagieux de la ré-
« volte et à répandre les semences du crime dans les lieux
« inférieurs de la société. Qu'ont-ils fait depuis quelques
« années, je le demande, ces habiles avocats de la paix,
« ces précieux amis de l'ordre? Ils ont favorisé et encou-
« ragé l'insubordination de certains individus, ils ont
« rempli l'Eglise d'Ecosse de confusion et d'anarchie.
« C'est ici que cela a commencé; mais est-ce ici que cela
« finira? Cet exemple dangereux n'ira-t-il pas plus loin?
« Maintenant que l'on s'est mis chez nous à fouler aux
« pieds les majorités, ne s'en rira-t-on pas ailleurs, peut-
« être même dans la cour souveraine du parlement? —
« Modérateur, si ces maximes doivent continuer à pré-
« valoir, si le faible, parce qu'il est faible, doit être op-
« primé, si l'on doit fermer l'oreille à toute réclama-
« tion, si cet aphorisme : *might is right* (pouvoir est
« droit) doit être maintenant la règle des hommes de
« l'autorité, soyez-en sûr, il y aura des gens qui ne sont
« pas en autorité, mais qui apprendront de cet exemple
« à agir de même. On verra se réaliser d'une manière
« terrible cette parole de l'Ecriture : *Si l'on fait ces cho-*
« *ses au bois vert, que fera-t-on au bois sec?* »

Ainsi parla Chalmers. Il savait que quand la liberté

religieuse est foulée aux pieds, toutes les autres libertés chancellent.

La *Réclamation des droits*, après divers discours, fut votée par deux cent quarante-une voix contre cent dix. Le modérateur, se tournant vers le Lord Haut-Commissaire de la reine, lui demanda, en présence et de la part de l'Assemblée, de transmettre cette Réclamation à Sa Majesté. Sa Grâce y consentit, en déclarant toutefois ne vouloir point ainsi exprimer une opinion. Le 17 juin, le marquis de Bute remit au ministre de l'intérieur la *Réclamation des droits* et la pétition contre le patronage.

La grande démarche était faite. L'Assemblée s'était acquittée de son devoir. Les conseils éclairés de la reine allaient décider si, dans les temps modernes, l'Eglise peut ou non être honorablement unie à l'Etat.

L'Assemblée de 1842 a commencé pour l'Ecosse *la troisième Réformation.*

Je citerai ici un trait de peu d'importance, mais qui peut donner un exemple de cette décision qui se trouve en Ecosse et que l'on chercherait peut-être vainement dans un autre peuple. Un ministre déposé par l'Assemblée générale était pasteur de l'Eglise paroissiale de Rhynee. Le troupeau de ce lieu, décidé à ne pas se placer sous la direction d'un homme qui était en opposition avec les principes et l'autorité de l'Eglise, se réunit le 13 juin avant le lever du soleil, sur un terrain qu'un chrétien généreux lui avait donné pour y bâtir une autre église. Le parti opposé menaçait les paroissiens d'un interdit, qui, lancé contre eux le lendemain, peut-être le jour même, les empêcherait de construire leur temple. L'autorisation de l'Assemblée générale pour l'érection de la chapelle venait d'arriver. Aussitôt tous se mirent en mouvement. Les maçons, les tailleurs de pierre, les charpentiers de Salomon et d'Hiram (1. Rois 5)

ne déployèrent pas plus d'activité sur la montagne de Sion, que cette petite troupe de pauvres et obscurs chrétiens n'en montra pour élever une humble chapelle. Ils avaient à l'avance préparé les charpentes et détaché les pierres des montagnes voisines. Des manœuvres, des maçons, des charpentiers, travaillaient d'un cœur joyeux et d'une main active, et grâce à leurs vigoureux efforts, avant que le soir de ce même jour fût venu, un vaste et commode édifice fut prêt à recevoir les adorateurs du Dieu vivant. Une église était bâtie en un jour!...

Ceci était un symbole. Quand l'heure de Dieu serait arrivée, l'Eglise libre d'Ecosse, élevée par la foi de tout un peuple, devait aussi être debout en un jour.

Tout s'y acheminait en effet. La première semaine de juillet on vit dans les montagnes, les vallées, les villages et les villes de l'Ecosse, un peuple nombreux se réunir en mille lieux divers. Des discours clairs et éloquents éclairèrent les esprits sur les principes que l'Assemblée générale venait de professer; ils convainquirent les consciences, et des marques d'enthousiasme manifestèrent l'adhésion du peuple. Il y avait une grande agitation en Ecosse, mais une agitation légale, et qui, loin d'enfreindre les lois, réclamait au contraire avec dignité l'exécution des traités les plus solennels.

Un événement grave vint tristement répondre à ce mouvement de toute une nation, et précipiter la marche de l'Eglise vers son complet affranchissement. La chambre des pairs devait décider en dernier ressort entre les tribunaux civils et l'Assemblée générale. Les regards de l'Ecosse se portaient donc sur cette haute cour. On avait peu d'espérance. D'un côté, comment croire qu'une Assemblée composée en grande majorité de seigneur anglais et irlandais, comprendrait des questions écos-

Digitized by Google

saises, qui semblaient étrangères même à bien des Ecossais? Mais de l'autre côté, comment ne pas espérer que ces puissants seigneurs, dont le jugement devait se former si haut, se trouveraient au-dessus des nuages qui obscurcissaient la vue de ceux qui jugeaient de plus bas? Cette haute cour ne devait-elle pas se rappeler l'illégalité commise en 1712 par ses prédécesseurs, et chercher à la réparer?

Ce ne fut pas le cas de Marnoch, de Strathbogie et de M. Edwards, mais celui d'Auchterarder et de M. Young, qui fut alors porté devant la chambre des pairs. Le presbytère, composé en majorité de ministres et d'anciens évangéliques, avait refusé de consacrer M. Young, rejeté par la presque totalité des communiants du troupeau; mais ce corps ecclésiastique avait en même temps abandonné au lord patron les émoluments et autres avantages temporels de la paroisse. Néanmoins M. Young demandait deux cent cinquante mille francs de dommages et intérêts de la part des pasteurs et des anciens du presbytère, pour avoir refusé, malgré la décision des tribunaux civils, de lui donner cette imposition des mains, dont la Parole de Dieu dit pourtant aux ministres : *N'impose les mains à personne avec précipitation.* (1. Tim, v. 22.)

La chambre des pairs, et en particulier le lord chancelier et lord Brougham, dont les idées à l'égard du *veto* avaient fort changé depuis 1833, déclara que, pour avoir refusé l'acte le plus libre qui doive exister sur la terre, la consécration d'un ministre au service de Dieu, le presbytère pouvait être poursuivi en dommages et intérêts...

A l'ouïe de cette étrange résolution, les amis de l'indépendance de l'Eglise en Ecosse furent consternés. « Quoi! disait-on, une assemblée de ministres et d'an-

« ciens peut être condamnée pour avoir refusé d'ac-
« complir un acte d'une nature purement spirituelle !
« Parce qu'ils obéissent à leur conscience, on les frappe
« d'une amende! Tout gouvernement de l'Eglise, toute
« discipline évangelique est ainsi anéantie. Il n'y a plus
« de cours ecclésiastiques; car il est de l'essence d'une
« cour, de pouvoir décider conformément à ses propres
« convictions. »

Dès ce moment tous les hommes doués de quelque perspicacité reconnurent que l'Eglise d'Ecosse devait rompre ses rapports avec l'Etat. « Il ne nous reste, di-
« rent-ils, qu'à protester contre des envahissements in-
« constitutionnels, et à nous retirer, abandonnant à
« celui qui est le Roi des rois de la terre de justifier sa
« cause en son propre temps. »

Il fallait se préparer à l'événement. Le Seigneur allait venir avec une grande puissance. Son ange allait passer dans toutes les cures et toutes les maisons de l'Ecosse, en sorte qu'il y aurait partout un grand cri. Ce n'était pas dans un son doux et subtil que l'Eternel se trouverait, mais dans un vent très-impétueux, qui fendrait les montagnes. L'Ecosse se *prépara à la rencontre de son Dieu.*

En octobre, trente-deux ministres, les pères de cette noble Eglise, s'adressèrent à ceux de leurs collègues qui avaient le plus à cœur sa liberté, et les invitèrent à se réunir à Edimbourg le 17 novembre. « Aussi longtemps,
« disait-on dans cette adresse, que nous avons pour
« garants la foi des traités et les serments prêtés lors
« du couronnement par ceux mêmes aux mains au-
« gustes desquels Dieu remet le sceptre de ces royau-
« mes, nous pouvons espérer que la législature respec-
« tera les priviléges sacrés et inviolables de notre
« Eglise. S'il n'en était pas ainsi, il nous resterait alors

« un plus haut recours, et nous devrions en appeler de « la constitution méprisée et violée à la conscience de « l'Eglise. » Hélas! les *traités* et le *couronnement* devaient se montrer de pauvres alliés.

Un esprit de prière et de supplication fut alors répandu sur l'Ecosse. Jamais peut-être il n'y avait eu dans la patrie de John Welsh, l'homme de prières, des oraisons si ferventes et si générales que pendant la semaine qui précéda la convocation. « Ce n'est pas seulement de l'in- « dépendance de l'Eglise qu'il s'agit, disait-on, mais « encore du maintien de la religion évangélique elle- « même! » Aussi, quand les ministres eurent quitté leurs paroisses, leurs troupeaux demeurèrent en prières. De vénérables patriarches, humbles habitants des campagnes, se rappelant que Christ a fait de son peuple une nation de sacrificateurs, invoquèrent publiquement l'Eternel.

La convocation se réunit le matin du 17 novembre dans l'église de Saint-George. Un simple et fervent serviteur de Dieu était alors célèbre dans les îles et dans les montagnes de l'Ecosse, John Mac Donald. A peine entendait-on dire dans les Hébrides ou sur les monts occidentaux : MacDonald est là, il va prêcher! que ces rudes et chrétiennes populations s'émouvaient et se mettaient en marche, comme jadis leurs ancêtres quand quelque chef puissant, faisant retentir au sein des monts le son sauvage de la cornemuse, appelait les Clans au combat. De vingt milles à la ronde, une foule d'auditeurs accourait pour entendre la Parole de Dieu de la bouche de cet énergique et pieux ministre des montagnes. Ce fut lui qui fut chargé par ses frères de diriger, en ce moment solennel, les exercices de leur dévotion et d'être l'organe de leurs prières.

Le sermon de convocation fut prêché par Chalmers. Il

ouvrit la sainte Bible et lut ces paroles du psaume 112 : *La lumière s'est levée dans les ténèbres à ceux qui sont droits.* Cette promesse était déjà une puissante prédication. « Oh! disait-on, *qu'une parole dite à propos est* « *bonne!* » (Prov., 15, 23). « La grande leçon de ce texte, « dit Chalmers, c'est l'union intime qu'il établit entre « la droiture du cœur et la clarté de la vue. En général, « quiconque se conforme consciencieusement à ce qui « est *droit* discerne ensuite clairement ce qui est *vrai.* « Si Dieu fait la grâce à un homme de faire ce qu'il « doit, il lui fera aussi celle de voir ce qu'il faut. Si « nous sommes droits moralement, nous sommes sur « la route pour devenir droits intellectuellement. »

Le soir du même jour, les délibérations commencèrent dans la petite église de Roxburgh, située dans une rue obscure, que l'on avait choisie comme plus propre à une conférence familière. Ce fut sous la présidence de Chalmers que la convocation commença. Quatre cent soixante-cinq ministres étaient présents.

Tous reconnurent que les décisions des tribunaux civils, contraires à la constitution de l'Eglise, provoqueraient en peu de temps sa ruine, à moins que l'on ne trouvât un remède propre à prévenir un si grand mal.

Mais quel remède? Ici l'on se divisa.

Les uns, considérant que la constitution britannique garantissait l'indépendance de l'Eglise, voulaient qu'on défendît cette constitution et que l'Eglise conservât sa position d'Eglise établie, jusqu'à ce que l'Etat se vît contraint à changer de conduite par la juste indignation du peuple.

Mais les hommes qui se trouvaient à la tête du mouvement, Chalmers, Candlish, Cunningham, montrèrent que ce serait confondre les devoirs civils et spirituels; que l'Eglise n'était point responsable de l'inviolabilité

de la constitution civile et ne pouvait, par conséquent, en prendre la défense; qu'en le faisant, on ne pourrait manquer de susciter des luttes, du tumulte et peut-être des révolutions.

Rejetant donc ces résistances politiques qui avaient signalé l'Ecosse dans d'autres siècles, ces hommes chrétiens proposèrent la résolution suivante : « Il est du de-
« voir de l'Eglise, et c'est, moyennant la grâce de Dieu,
« la résolution des frères maintenant assemblés, que, si
« l'Etat ne prend aucune mesure propre à assurer les
« libertés religieuses, ils résigneront entre les mains du
« pouvoir civil les avantages temporels qu'ils ne peu-
« vent retenir plus longtemps, et s'attendront, pour
« tous leurs besoins, au secours que Dieu, dans sa pro-
« vidence, daignera leur donner. Toutefois, ils décla-
« rent ne point vouloir compromettre par là le principe
« d'une union vraiment scripturaire entre l'Eglise et
« l'Etat. »

La convocation, ouverte le 17 novembre, ne se termina que le 24. Plusieurs ministres avaient dû retourner dans leurs paroisses avant la fin des séances; néanmoins plus de trois cent cinquante pasteurs signèrent ces résolutions.

Ces sept jours de convocation furent des jours de rafraîchissement spirituel. Une unité remarquable et un esprit de foi et de prières caractérisèrent cette assemblée. Tous sentaient que leur Roi céleste était, selon sa promesse, *au milieu d'eux*.

La convocation décréta de plus un mémoire au gouvernement et une adresse au peuple chrétien d'Ecosse. Bientôt cette adresse, rédigée par le révérend James Buchanan, actuellement professeur de théologie au collége de l'Eglise libre, partit d'Edimbourg pour toutes les paroisses, et jamais peut-être un langage plus solennel ne

fut adressé à une nation. Les luttes anciennes que nous avons racontées, les témoignages des Knox, des Melville, des John Welsh, des Erskine et de tant d'autres confesseurs y étaient rappelés avec éloquence. « L'honneur « que le Roi de Sion a accordé à l'Eglise d'Ecosse, di- « saient ces ministres, a été de combattre non-seule- « ment pour la doctrine de sa croix, mais aussi pour la « gloire de sa couronne, et c'est là ce qui la caractérise « au milieu des Eglises de la réformation. » Cette parole est d'une grande vérité.

« Quels sont dans votre histoire nationale, disaient-ils « plus bas, les passages que vous lisez avec l'intérêt le plus « saisissant, et que vous désirez voir gravés dans l'esprit « de vos enfants? Ne sont-ce pas ceux où sont écrits les « combats que livrèrent vos aïeux pour garder la pu- « reté de la foi et la liberté de l'Eglise? Et quels sont au « pied de vos montagnes ou sur les rives de vos lacs et « de vos mers, les lieux que vous contemplez avec une « émotion trop profonde pour que des mots puissent « l'exprimer? Ne sont-ce pas ces champs solitaires où « plusieurs d'entre eux tombèrent et sont ensevelis « comme martyrs de la vérité et de la liberté? Ce furent « ces nobles confesseurs qui conquirent jadis par leur « sang, les priviléges que vous êtes appelés à maintenir « par vos efforts et vos prières. Voulez-vous que la pos- « térité puisse dire que vous avez abandonné sans lutte « le droit d'aînesse de vos enfants, et qu'au milieu du « calme de la vie et de la douce lueur d'une prospérité « temporelle, vous avez laissé sombrer ce noble navire « construit au milieu de la tempête, et amené au port « par les tourbillons de l'ouragan? »

Ainsi parlaient à leur peuple les hommes de la convocation. Quels cœurs de telles paroles n'eussent-elles pas embrasés!

X.

Les deux figures qui dominaient alors l'Ecosse et l'Angleterre, Chalmers, représentant l'Eglise, Peel, représentant l'Etat, avaient grandi. Elles se tenaient, l'une du côté de la société religieuse, l'autre du côté de la société civile, comme autrefois les enfants d'Israël sur deux montagnes opposées, pour bénir et pour maudire. Les bénédictions et les malédictions devaient se rencontrer, se heurter, se repousser, et la foudre s'échappant de la nue, allait tomber sur l'arbre antique de l'Église nationale d'Ecosse, où depuis des siècles, les oiseaux du ciel avaient fait leurs nids, et frappant avec un épouvantable fracas et une vive lumière son tronc vénérable, le déchirer en deux. Les deux rois et les deux royaumes élevaient de plus en plus leurs têtes menaçantes, et la catastrophe s'approchait.

Quelques-uns espéraient encore en Ecosse que le gouvernement pèserait les droits constitutionnels de l'Eglise avec plus de justice que ne l'avait fait la chambre des pairs. La *Réclamation des droits* avait été déposée depuis longtemps au pied du trône. Enfin, en janvier 1843, le ministère Peel répondit, et cette réponse anéantit toutes les espérances de l'Eglise. C'était une réponse polie sans doute, mais imprudente, où confondant ce que la commission avait à dessein séparé, — la réclamation touchant l'indépendance spirituelle de l'Eglise assurée par la constitution, et la requête peut-être trop hâtive, concernant le patronage, — le ministère britannique déclarait que la *Réclamation des droits* était aussi déraisonnable que la requête, et qu'il devait rejeter l'une et l'autre de ces pétitions, pour assurer les priviléges des patrons. En même temps le ministère accusait

l'Eglise de vouloir porter atteinte aux droits de l'Etat, tandis que l'Assemblée générale avait le juste sentiment d'avoir victorieusement écarté une aussi grave attaque.

Peut-être devait-on s'attendre de la part du gouvernement à un tel malentendu. Les ministres anglais, habitués aux formes de l'Eglise épiscopale où les troupeaux n'ont rien à dire, influencés par les discours des seigneurs ou patrons écossais qui étaient eux-mêmes juge et partie dans cette affaire, ayant autant de peine à se mettre à la place des hommes qui habitent au nord de la Tweed qu'à celle de ceux qui se trouvent au delà du canal Saint-George, ne pouvaient guère échapper à quelque erreur. La couronne, depuis l'acte de la reine Anne, attachait d'ailleurs un grand prix au droit de nommer elle-même les ministres de plus de trois cents paroisses. Elle ne comprenait pas que pour s'attacher un peuple tel que celui d'Ecosse, il valait mieux lui laisser prendre part aux affaires de l'Eglise et favoriser son développement chrétien, que de défendre avec tant d'obstination le droit insignifiant de nommer à quelque bon bénéfice l'insipide recommandé de tel ou tel seigneur. Outre cela, les adversaires représentaient à Londres le mouvement écossais comme une affaire de peu d'importance à laquelle il ne valait pas la peine de sacrifier des avantages précieux. Tout cela explique comment un homme d'Etat aussi distingué que sir James Graham commit alors la plus grande faute que le ministère Peel ait à se reprocher.

Selon le ministère anglais (et c'est encore la pensée d'hommes chrétiens en Angleterre), l'Eglise ayant porté atteinte à la loi par l'acte du *veto*, tous les envahissements des tribunaux civils qui s'en étaient suivis, n'étaient qu'une réaction nécessaire et naturelle contre cette usurpation de l'Eglise. Ici en effet était le nœud de l'af-

faire, et avec un peu d'intelligence (certes on n'en manquait pas), et un peu de patience, il eût été facile de le délier. Mais il paraît qu'au lieu de dénouer peut-être péniblement cette difficulté, le gouvernement préféra avoir recours à l'épée tranchante d'Alexandre. En supposant (ce que nous ne croyons pas) que le *veto* fût un acte opposé à la constitution du royaume uni, le gouvernement anglais pouvait ne pas reconnaître cet acte, il pouvait en demander la modification. — L'Eglise s'y déclarait disposée et l'avait déclaré dans son adresse au peuple d'Ecosse. — Le gouvernement pouvait même demander le retrait de cet acte, et plusieurs des hommes les plus éminents de l'Eglise y eussent donné la main dans un esprit de conciliation, sans toutefois sacrifier le principe. — Mais le ministère ne devait pas avoir deux poids et deux balances. Si, d'une part, il agissait ainsi vis-à-vis de l'Eglise, il devait réprimander, d'autre part, les cours civiles de ce qu'elles avaient invité des ministres suspendus, destitués, privés de leur ministère par l'autorité suprême de l'Eglise, à continuer leurs fonctions; et de ce qu'elles avaient défendu à une autorité ecclésiastique, sous peine de châtiments civils, de donner l'imposition des mains à certains candidats. Le ministère devait insister sur ce que les cours civiles, par une telle conduite, avaient fait ce qu'aucun tribunal écossais ne s'était jamais permis et ne pouvait jamais se permettre. En ne les condamnant pas pour de pareilles usurpations, en donnant tous les torts à l'Eglise et aucuns aux tribunaux, le gouvernement d'Angleterre montrait une déplorable partialité. Il faisait craindre aux Ecossais qu'il n'eût juré la perte de ces droits spirituels, pour lesquels leurs pères avaient lutté pendant des siècles, et que le but final du cabinet de Saint-James ne fût de tuer l'indépendance de l'Eglise d'Ecosse et de l'ensevelir

à tout jamais sous les archives voûtées du ministère de l'intérieur.

La commission de l'Assemblée générale se réunit le 31 janvier. Le docteur Cook, sous prétexte qu'il y avait dans l'Assemblée des ministres qui n'avaient pas le droit d'y assister (ce que M. Dunlop prouva être dénué de tout fondement), protesta, ainsi que ses amis modérés, contre les réunions de la commission, et se retira immédiatement; vingt membres environ le suivirent. La commission, sur la proposition de M. Candlish, arrêta une réponse au gouvernement et une pétition à la chambre des communes, le seul des trois pouvoirs qui ne se fût pas encore prononcé. Puis, dans un discours d'une grande éloquence, Chalmers insista sur ce que le corps évangélique allait être inévitablement chassé de l'établissement, et sur ce qu'il fallait par conséquent se préparer sans délai à ce grave événement. « J'espère, dit-il, que « les anciens qui se réunissent demain se montreront « résolus et énergiques, et prendront des mesures pour « assurer les moyens de subsistance de l'Eglise presby- « térienne d'Ecosse, comme si la sentence finale avait « déjà été prononcée contre nous. Il faut que, quoi qu'il « arrive, on ne se rende pas maître de l'Ecosse par sur- « prise, en sorte qu'elle tombe et soit foulée sans espé- « rance sous les pieds de ses ennemis. Il faut qu'elle « devienne un jardin où croissent des plantes propres à « la guérison des peuples, qu'elle se couvre d'écoles et « d'églises du Dieu vivant. »

On répondit à cet appel du patriarche de l'Ecosse. De nombreuses assemblées d'anciens, d'accord avec les ministres évangéliques, fondèrent un comité provisoire, chargé de diriger la crise qui s'approchait. On prépara tout pour l'entretien des pasteurs et pour l'érection des temples. Des députations furent envoyées dans le pays

avec mission de plaider devant le peuple les grands principes pour la défense desquels le vaisseau de l'Eglise allait se lancer dans une mer pleine d'écueils, et rencontrer le choc terrible du vaisseau de l'Etat. La réponse du peuple fut instantanée ; et partout le plus vif enthousiasme accueillit les députations. « Le témoignage des « martyrs vit encore, » dirent à leur retour les députés émus, « et l'Ecosse a toujours le même cœur. »

Des associations se formèrent dans tout le royaume pour se mettre en rapport avec le comité provisoire d'Edimbourg. Celui-ci institua des communications hebdomadaires qui furent envoyées aux associations des comtés au nombre de cent cinquante mille exemplaires. Une puissante activité est l'un des plus beaux traits du caractère de l'Ecosse.

Cependant la chambre des communes n'avait pas encore prononcé, et la cause des libertés écossaises devait y trouver d'éloquents défenseurs. Le fils de l'un des lords de l'Ecosse, l'honorable Fox Maule, actuellement ministre de la guerre, ayant présenté à la chambre la pétition de la commission, la question fut parfaitement exposée le 7 mars par cet orateur. Il établit, dans un discours qui dura deux heures, que la cour d'assises avait dépassé sa compétence et usurpé des priviléges qui n'appartenaient qu'aux grands pouvoirs de l'Etat ; puis il demanda que la chambre se formât en comité pour considérer cette question nationale. La motion fut éloquemment défendue par MM. Rutherford, P. M. Stewart et Campbell de Monzie. « Si le ministère, dit le « premier lord avocat d'Ecosse, traite si légèrement les « prétentions de l'Eglise, c'est que des *gentlemen* an- « glais, accoutumés à un ordre de choses totalement dif- « férent, ne peuvent les comprendre. » Un membre anglais qui a succédé à sir James Graham dans le ministère

de l'intérieur, sir George Grey, appuya avec noblesse et gravité la motion de M. Maule. Lord John Russell, actuellement premier ministre, déclara « qu'il espérait « qu'une Eglise si éminente, et qui avait si bien rempli « ses devoirs (les talents et la moralité du peuple écos- « sais, en sont, dit-il, la preuve la plus convaincante), « serait conservée pour continuer son œuvre et servir « d'exemple dans les temps à venir. » Sir James Graham et sir Robert Peel s'opposèrent à la motion. « L'E- « glise d'Ecosse, dit le premier ministre de la reine, « a réclamé des pouvoirs plus considérables que ne l'a « jamais fait l'Eglise de Rome, même avant la réfor- « mation. » Il y eut soixante-seize voix pour la motion de M. Maule et deux cent-onze contre. Parmi les membres écossais de la chambre, il s'en trouva vingt-cinq pour la motion, et douze seulement qui lui furent opposés. L'Ecosse était donc en faveur des libertés de l'Eglise presbytérienne ; mais les Anglais et les Irlandais votèrent en majorité dans un sens qui leur était contraire. Les communes avaient parlé, tout était dit. Les trois pouvoirs avaient prononcé. Les diverses cours humaines avaient fermé l'oreille aux plaintes de l'Eglise. L'Assemblée générale de 1842 avait déclaré, à une majorité qui était deux fois plus forte que la minorité, les conditions, les termes auxquels seuls l'Eglise, conformément à sa constitution, pouvait demeurer unie à l'Etat. L'Etat avait rejeté ces termes ; il ne restait donc plus à l'Eglise d'autre voie que d'abandonner son union avec l'Etat. Tout lui criait comme le Prophète : *Prépare ta maison, car tu t'en vas mourir!*

Dès lors, tous les cœurs se portèrent en haut, vers la Cour céleste, et les regards se tournèrent vers l'Assemblée générale qui devait se tenir au mois de mai. Le parti du gouvernement mit tout en œuvre pour que les

membres favorables aux décisions des tribunaux civils y fussent en majorité. Le motif de ces efforts est évident; si le parti évangélique avait le dessus dans l'Assemblée, alors ce serait l'Eglise qui, par la voix de sa première autorité, renoncerait formellement à son union avec l'Etat, et les modérés seraient obligés de créer une nouvelle Eglise, ce qu'on voulait éviter à tout prix. Le parti opposé à l'indépendance ecclésiastique parvint au but qu'il se proposait, mais non sans quelques empiétements illégaux. Dans douze presbytères, le parti modéré se sépara du parti évangélique et nomma d'autres députés pour la prochaine Assemblée, en sorte que chacun de ces douze presbytères envoya une double députation. Il y eut aussi quelques ministres qui, l'épreuve survenant, furent scandalisés. Quand l'heure du combat sonna, le courage de plusieurs se refroidit, et les cœurs se détournèrent de la bataille.

On ne déployait pas moins d'activité du côté évangélique. Dans presque toutes les paroisses il se formait des associations destinées à recueillir les fonds nécessaires pour élever des temples et soutenir les ministres. Chalmers présidait à cette œuvre avec son énergie et sa sagesse ordinaires.

Un grand dilemme se posait alors devant les membres et les ministres de l'Eglise d'Ecosse : « L'Eglise « doit-elle devenir une institution séculière, créature et « servante de l'Etat, — ou doit-elle maintenir en leur « intégrité les principes de liberté qu'elle a reçus de « Dieu même, et renoncer pour cela à des avantages « temporels qu'elle ne peut garder sans déshonneur ? » On pensait dans le monde que la plupart de ceux qui avaient tant parlé de l'indépendance de l'Eglise feraient défaut au dernier moment. L'heure s'approchait où la question allait être résolue.

Le lundi 15 mai, trois jours seulement avant l'ouverture de l'Assemblée, un grand nombre de ministres et d'anciens se réunirent à Edimbourg, dans l'église de Saint-Luc, pour s'entendre sur la conduite à tenir. Lord Aberdeen s'était efforcé de conjurer la tempête qui s'approchait par des propositions contre lesquelles le docteur Gordon et M. Campbell de Monzie, membre du parlement, se prononcèrent dans la réunion préparatoire. On arrêta qu'aussitôt que l'Assemblée générale serait réunie, le corps évangélique protesterait, puis se retirerait pour former une Assemblée distincte. M. Dunlop ayant été chargé spécialement de la rédaction de la protestation, environ quatre cents ministres la signèrent. Ainsi, ces chrétiens évangéliques d'Ecosse allaient faire ce que trois cent-quatorze années auparavant avaient fait d'illustres devanciers, dans la fameuse diète de Spire. De nouveaux *protestants* allaient se montrer dans l'Eglise et prendre place dans l'histoire, quoique sur un théâtre moins élevé, à côté de l'électeur de Saxe, du landgrave de Hesse, du député Sturm et du prince d'Anhalt. *Ce qui a été, c'est ce qui sera; et ce qui a été fait, c'est ce qui se fera.*

Enfin, le 18 mai arriva. Un beau soleil brillait dans le ciel si nébuleux d'Ecosse, et annonçait une douce journée de printemps. Les grands et les nobles, les magistrats et les ministres, les anciens et les simples chrétiens, des hommes et des femmes, attirés, les uns par une piété fervente pour l'Eglise de leurs pères, d'autres par une pure curiosité, remplissaient de leur foule animée les rues de la capitale. Holyrood, où règne pendant toute l'année un morne silence et qu'habite un vide majestueux, ouvrit ses portes, ses cours, ses antichambres et ses salles royales. Jamais peut-être une telle foule n'avait rempli l'antique palais de Marie Stuart.

Quand l'heure du *lever* fut venue, les hommes évangéliques de l'Ecosse, ministres, anciens, simples membres de l'Eglise, militaires, magistrats, se présentèrent devant le marquis de Bute. Ils étaient tous désireux, dans le moment où ils allaient montrer avec énergie leur fidélité au Roi du ciel, de rendre à l'*autre* roi, dans la personne de son représentant, l'honneur qui lui appartient. L'Ecosse montrait dans ce jour cette exquise *loyauté* dont elle a toujours donné des marques si éclatantes aux deux princes dont elle relève, Dieu et César. Lord Bute était dans la grande salle du trône, en face du portrait du roi Guillaume III, sous les auspices duquel, après la révolution de 1688, l'Eglise presbytérienne d'Ecosse avait récupéré ces mêmes droits, pour lesquels, depuis 1833, elle luttait avec tant d'énergie. La foule, en passant près du portrait du prince qui a été avec Cromwell le fondateur des libertés britanniques, le heurtait, l'ébranlait ; tout à coup le clou cède, et Guillaume d'Orange tombe sur le parquet. Au moment où l'image du restaurateur des libertés écossaises se détacha de la muraille, une voix s'écria de l'autre bout de la salle : « Voilà la constitution de 1688 et les libertés « de l'Eglise qui s'en vont ! » C'était la voix du représentant de l'une des plus anciennes familles de l'Ecosse, W. H. Craufurt. Ce présage vaut bien celui du cheval de Napoléon au passage du Niémen.

Enfin, le Lord Haut-Commissaire de Sa Majesté sortit du palais des rois d'Ecosse, entouré d'une grande pompe, et s'avança lentement, suivi d'une nombreuse procession, vers la cathédrale de Saint-Gilles. Là, le docteur Welsh, modérateur de la précédente Assemblée, prononça un discours éloquent sur ce texte significatif : *Que chacun soit pleinement persuadé en son esprit.* « Vous désirez la paix, dit-il, en citant des paroles de

« Luther; mais c'est la paix du monde et non de Christ.
« Notre Dieu a placé *sa* paix au milieu de la guerre. Au
« lieu de dire avec Israël : La paix! La paix! dites plu-
« tôt avec Christ : La croix! La croix! Et alors la croix
« cessera pour vous d'être une croix! Ce que la cons-
« cience réclame, nous ne pouvons le céder, continua
« Welsh. Rien ne serait plus nuisible qu'une telle fai-
« blesse à l'intégrité du caractère chrétien. Ce sont ces
« lâches concessions qui ont amené des milliers et des
« dix milliers d'âmes à l'Eglise de Rome. C'est ce mal
« qui, après la mort de Luther, a presque fait faire
« naufrage en Allemagne à la cause de la réformation;
« et il désole encore à cette heure plusieurs Eglises
« réformées. Que chacun de nous prenne courageuse-
« ment sa résolution sur sa propre responsabilité,
« comme il désirerait l'avoir prise au grand jour des
« rétributions éternelles. »

Le service fini, le Lord Haut-Commissaire remonta, ainsi que toute sa suite, dans les carrosses royaux, et tous se dirigèrent vers l'église de Saint-André, où les séances de l'Assemblée générale devaient se tenir.

Le plus grand spectacle qui eût jamais été donné à l'Ecosse se préparait. L'Eglise allait prendre congé de l'Etat. Les deux sociétés allaient se donner la lettre de divorce. Aussi cette multitude, qui partout est avide d'émotions, mais qui, alors à Edimbourg, était agitée en grande partie par les affections les plus nobles, se pressait et s'entre-poussait dans les rues, entre Saint-Gilles et Saint-André. Un corps considérable d'agents de police ne parvenait qu'avec peine à ouvrir la foule et à préparer un passage au représentant de la reine. Enfin, ce cortége brillant passa, et alors les fils de l'Ecosse, qui n'avaient jeté sur cette pompe qu'un regard presque indifférent, tressaillirent en voyant paraître les hum-

bles représentants de l'Eglise opprimée, qui s'avançaient à pied, émus, mais graves et fermes, s'apprêtant à rendre leur témoignage devant les grands de la nation, et comme en présence de toute l'Eglise de Christ. Cette frêle nacelle où se trouvaient quelques pauvres et faibles disciples, mais où le *Seigneur était à la poupe*, fendait la lame au milieu de la tourmente, et les flots agités de la multitude se refermaient aussitôt derrière elle.

Dès le matin, l'église de Saint-André s'était remplie d'une foule d'auditeurs. Pas une place n'était vide. De longues heures s'étaient pour eux lentement écoulées. Tout à coup, un grand mouvement accompagné de bruit se fait au dehors et annonce le moment si impatiemment attendu. Le trépignement des chevaux qui ne marchent qu'avec peine, le retentissement de la musique guerrière, l'émotion et les cris du peuple annoncent l'arrivée du Lord Haut-Commissaire de la reine. Il monte ; il entre dans sa tribune et s'assied sur son trône, entouré de ses pages et de ses officiers. Aussitôt toute l'assistance se lève pour rendre hommage au représentant de la couronne.

Les membres de l'Assemblée entrèrent après lui et prirent place dans la nef, les uns à droite, les autres à gauche. Du côté évangélique on voyait des regards sérieux, des figures graves, cette contenance émue et solennelle qui caractérise des hommes engagés dans une œuvre sainte et pleine de périls. Du côté des modérés, on remarquait un air embarrassé et soucieux, et le sentiment honnête et involontaire que la victoire qu'on allait remporter serait pour l'Eglise une grande défaite. Le modérateur David Welsh, que Dieu a transporté maintenant dans la Cour céleste, ouvrit la séance par une pénétrante prière.

Après cela il y eut une pause; nul ne parlait, nul ne bougeait. On était muet et immobile. Des milliers de cœurs émus étaient dans l'attente et chacun semblait retenir son souffle, comme de crainte de perdre un seul des mots qui allaient retentir dans cette enceinte sacrée et décider des destinées de l'Eglise de Dieu.

Alors le modérateur, prenant en main la protestation qui avait été préparée, prononça avec gravité les paroles suivantes, au milieu du silence le plus profond et le plus solennel :

« Suivant l'ordre accoutumé de nos délibérations, « ce serait le moment de vérifier les pouvoirs des délé- « gués; mais en conséquence de certains actes qui « sont venus affecter nos droits et nos priviléges, et qui « ont reçu la sanction du gouvernement de Sa Majesté « et de la législature du pays, et plus particulièrement « en raison de ce que les libertés de notre constitution « ont été entamées, nous ne pourrions maintenant « constituer cette cour sans violer les conditions de « l'union entre l'Eglise et l'Etat dans ce pays, comme « elle vient d'être fixée par l'autorité supérieure. Je dois « protester contre tout autre acte de notre part. Les « raisons qui m'ont décidé à prendre cette résolution « sont consignées dans le document que j'ai entre les « mains, et dont, avec la permission de l'Assemblée, « je vais donner lecture :

« Nous soussignés, ministres et anciens, députés « à l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse qui se « réunit en ce jour, mais empêchés de tenir ladite as- « semblée à raison des circonstances qui seront expo- « sées ci-après, en conséquence desquelles une assem- « blée libre de l'Eglise d'Ecosse ne peut être tenue con- « formément aux lois et à la constitution de ladite « Eglise ; — considérant que la législature, en rejetant

« la Réclamation des droits adoptée par la dernière « Assemblée générale de ladite Eglise, en refusant de « lui donner protection contre une juridiction usurpée, « et contre l'oppression qui a été fréquemment exercée « dans ces derniers temps par les cours civiles envers « les cours ecclésiastiques jugeant en matière spiri- « tuelle, a fixé les conditions de l'Eglise établie telles « qu'elles doivent exister en Ecosse, et telles qu'elles ont « été déterminées par les cours civiles dans leurs ré- « centes décisions concernant les affaires spirituelles et « ecclésiastiques, décisions par lesquelles il a été entre « autres choses déclaré :

« 1° Que les cours de l'Eglise établie et leurs mem- « bres sont exposés, d'après la jurisprudence actuelle, « à être contraints dans l'exercice de leurs fonctions « spirituelles par les cours civiles, en particulier dans « la nomination à la charge du saint ministère et la « formation des relations pastorales, et qu'ils peuvent « être contraints à nommer des ministres contre les « vœux des troupeaux, en opposition aux principes « fondamentaux de l'Eglise, à leurs vues de la Parole « de Dieu et aux libertés du peuple de Christ;

« 2° Que les cours civiles ont le pouvoir de juger et « d'interdire la prédication de l'Evangile et l'adminis- « tration des sacrements telles qu'elles sont prescrites « par les cours ecclésiastiques ;

« 3° Que les cours civiles ont le pouvoir de suspendre « les censures spirituelles prononcées par les cours ec- « clésiastiques contre des pasteurs et des ministres de « l'Eglise établie, et d'en interdire l'exécution, quant « à des conséquences, à des fonctions et à des priviléges « spirituels ;

« 4° Que les cours civiles ont le pouvoir de modifier « et d'annuler les sentences des cours ecclésiastiques,

« de destituer des pasteurs de la charge du saint minis-
« tère, de priver les ministres de leur droit de prêcher
« l'Evangile, et de rétablir les ministres destitués dans
« tous leurs priviléges et droits;

« 5° Que les cours civiles ont le pouvoir de pro-
« noncer sur le droit de siéger comme membre de la
« cour suprême et des autres cours de l'Eglise établie, et
« de publier des interdits contre de tels membres et leurs
« votes, sans tenir compte des jugements prononcés par
« les cours ecclésiastiques;

« 6° Que les cours civiles ont le pouvoir de se
« substituer à la majorité d'une cour inférieure de
« l'Eglise établie, à l'égard de l'exercice des fonctions
« spirituelles, et d'autoriser la minorité à exercer ces
« fonctions, en opposition à cette cour ou aux cours su-
« périeures de l'Eglise établie;

» 7° Que les cours civilès ont le pouvoir d'arrêter les
« procès de discipline pendants devant les cours de
« l'Eglise établie, et d'interdire à ces cours de donner
« suite à leurs actes;

« 8° Qu'aucun pasteur ne peut être admis dans une
« cour ecclésiastique, et avoir le droit de diriger et
« d'enseigner un troupeau d'une manière conforme à
« la charge établie par le chef de l'Eglise, ni siéger dans
« une des cours ecclésiastiques, inférieures ou supé-
« rieures; qu'aucune nouvelle règle ne peut être éta-
« blie pour l'exercice de la discipline spirituelle parmi
« les membres de l'Eglise, alors même que ces règles
« n'affecteraient en rien les intérêts matériels patrimo-
« niaux; et qu'aucun changement ne peut-être introduit
« dans l'état de la surveillance pastorale et de la dis-
« cipline spirituelle d'une paroisse sans l'intervention
« d'une cour civile; cette jurisprudence et cette puis-
« sance des tribunaux civils, quelle qu'en soit l'origine,

« étant à notre avis, incompatibles avec la liberté chré-
« tienne et avec l'autorité que le chef de l'Eglise a con-
« férée à l'Eglise seule;

« De plus, considérant qu'une Assemblée générale
« composée en partie suivant les lois et les principes fon-
« damentaux de l'Eglise, de délégués admis sans la
« sanction des cours civiles, mais choisis par les pres-
« bytères, ne peut être considérée comme une Assem-
« blée légitime, qu'en violation de la loi, telle qu'elle
« est établie et promulguée;

« Considérant aussi que de tels délégués seraient,
« comme membres d'une Assemblée de l'Eglise établie,
« exposés à être interdits de l'exercice de leurs fonc-
« tions et à être assujettis à des peines civiles, à la
« première demande qui pourrait en être faite aux cours
« civiles;

« Considérant encore qu'en suite de ces lois coër-
« citives, certains délégués envoyés à l'Assemblée qui
« devait se tenir aujourd'hui ont reçu défense de sié-
« ger et de voter, et que certains presbytères ont été,
« en vertu des interdits, empêchés de choisir librement
« leurs délégués, et qu'en conséquence la liberté de cette
« assemblée et celle des élections ont été anéanties par
« la force matérielle;

« Considérant en outre que, dans ces circonstances,
« une Assemblée libre de l'Eglise d'Ecosse ne peut être
« maintenant tenue, et qu'une Assemblée conforme aux
« principes fondamentaux de l'Eglise ne peut être con-
« stituée sans la violation des conditions qui, depuis
« le rejet de la Réclamation des droits, doivent servir
« de règles à l'Eglise établie;

« Considérant enfin que, tandis qu'auparavant, mal-
« gré la décision des cours civiles, nous croyions avoir
« le droit d'exercer la juridiction inhérente à cette

« Assemblée, avec la sanction de la constitution, et parce « que nous ne pouvions croire que l'Etat exigeât la sou- « mission à ces décisions comme condition de l'établis- « sement de l'Eglise, puisque tout pouvoir de les pronon- « cer avait été aboli par des actes du parlement d'Ecosse, « assurés à cette nation à perpétuité et sans variation, par « le traité d'union avec l'Angleterre, — nous sommes « maintenant forcés de reconnaître que la volonté de « l'Etat est que nous nous soumettions aux décisions « des cours civiles, mais ne pouvons nous y sou- « mettre sans commettre ce que nous regardons comme « un péché et comme une violation de nos engagements, « et en conséquence ne pouvons plus demeurer unis « à l'Eglise et en retenir les avantages;

« NOUS DONC, ministres et anciens, soussignés, réu- « nis en ce lieu, nous PROTESTONS que les conditions « ci-dessus mentionnées, en même temps qu'elles nous « paraissent contraires à l'institution du gouvernement « ecclésiastique établi à l'époque de la Révolution et so- « lennellement garanti par le traité d'union, nous sem- « blent en outre contraires à la Parole de Dieu, opposées « aux doctrines et aux principes fondamentaux de l'Eglise « d'Ecosse, et incompatibles avec la liberté nécessaire au « gouvernement que le chef de l'Eglise a voulu rendre « distinct de celui du magistrat civil.

« Nous protestons aussi, qu'une Assemblée cons- « tituée conformément à ces conditions et placée sous « la coërcition du pouvoir civil, n'est et ne peut être « considérée comme une Assemblée libre et légitime de « l'Eglise d'Ecosse, conforme aux principes primitifs et « fondamentaux de cette Eglise; que la déclaration « et la protestation de l'Assemblée générale tenue à « Edimbourg en mai 1842 seront considérées comme « contenant les vrais principes de la constitution de

« l'Eglise, et qu'elles ne recevront aucune atteinte par « suite des décisions d'une Assemblée quelconque con- « stituée conformément aux nouvelles conditions impo- « sées par l'Etat.

« Enfin, tout en reconnaissant le droit et le devoir « du magistrat civil de maintenir et de soutenir une « Eglise établie d'une manièr econforme à la Parole de « Dieu, et nous réservant, à nous et à nos successeurs, « de faire nos efforts, par tous les moyens légaux et « selon toutes les occasions que nous en fournira la « Providence de Dieu, d'assurer l'accomplissement de « ce devoir, conformément aux Ecritures, aux statuts « du royaume d'Ecosse et aux obligations imposées par « le traité d'union, tel qu'il est compris par nous et le fut « par nosancêtres; mais reconnaissant que nous nesom- « mes pas libres de retenir les avantages de l'Eglise « établie, dès que nous ne pouvons plus accepter les « conditions qu'on peut y croire maintenant attachées, « nous protestons que, dans les circonstances où nous « sommes placés, il est et sera légal pour nous et pour « tout autre député à l'Assemblée qui devait se tenir « aujourd'hui, comme pour quiconque pourrait se « joindre à nous, de nous retirer dans un autre lieu de « réunion, afin d'y arrêter d'un commun accord ce que « nous aurons à faire, nous et nos adhérents, tout en « retenant avec nous la Confession de foi et la Règle « de l'Eglise d'Ecosse, comme ils ont été compris jus- « qu'à ce jour; pour nous séparer d'une manière régu- « lière de l'Eglise établie, et par conséquent prendre « telles mesures qui seront praticables dans notre hum- « ble dépendance de la grâce de Dieu et de l'aide de « son Saint-Esprit, pour l'avancement de sa gloire, la « propagation de l'Evangile de Notre-Seigneur et Sau- « veur Jésus-Christ, et l'administration des affaires de

« la Maison de Christ, conformément à sa sainte Parole ;
« et en conséquence nous nous retirons, reconnaissant
« humblement et solennellement qu'en ces choses la
« main du Seigneur a été sur nous, à cause de nos
« péchés multipliés, des péchés de cette Eglise et de la
« nation ; mais en même temps avec une conviction
« profonde que nous ne sommes pas responsables des
« conséquences qui peuvent suivre notre retraite forcée
« d'une Eglise établie que nous aimons et estimons,
« retraite forcée par motif de conscience, par l'in-
« sulte faite à la couronne de Christ et par le rejet
« de son unique et suprême autorité comme Roi dans
« son Eglise. »

La lecture de cette protestation fut écoutée dans un profond silence. Quand le modérateur l'eut achevée, il descendit de son fauteuil, déposa le document sur la table de l'Assemblée, puis s'inclina avec respect devant le trône où siégeait le représentant de Victoria. C'était l'Eglise d'Ecosse qui disait adieu à l'Etat. Alors le modérateur prit son chapeau, se retira lentement, et sortit du temple. Après lui, les pères de l'Eglise d'Ecosse, Chalmers, Mac Farlane, Mac Donald, Brown, Gordon, dignes successeurs des Knox, des Melville, des Henderson, se levèrent l'un après l'autre, et suivirent le président. Il régnait dans l'église un silence solennel. Les presbytériens fixaient sur ces hommes, la gloire et la force de l'Ecosse, des yeux baignés de larmes, mais chacun retenait son souffle. Les vétérans de l'Eglise s'en allaient ; qui les suivrait ? c'est ce que chacun se demandait. Le premier officier légal de la couronne, debout à côté du trône du Lord Haut-Commissaire, regardait du haut de la galerie, et se penchant en avant avec anxiété, cherchait à reconnaître si ses prédictions sur le petit nombre des *Seceders* seraient ou non dépassées.

Tous les hommes qui avaient marqué dans la grande lutte des dix années, les Cunningham, les Candlish, les Buchanan, les Dunlop, les Campbell de Monzie et tant d'autres suivaient Welsh et Chalmers. « Ils ne « peuvent faire autrement, pensaient quelques-uns de « leurs adversaires; ils se sont trop compromis; tant « mieux! Nous n'en serons que plus tranquilles! Les pai- « sibles ministres des humbles paroisses de nos champs « et de nos montagnes nous restent! »

Il n'en fut pas ainsi, ministre après ministre, ancien après ancien, tout ce qu'il y avait de plus marquant dans l'Eglise d'Ecosse par la piété, par le zèle, se levait avec calme, se mettait à la suite du modérateur, et tous les bancs occupés par les députés évangéliques, au côté gauche du trône, se trouvèrent bientôt entièrement vides. Le Lord Haut Commissaire, dont le noble cœur était plein d'affection pour l'Eglise d'Ecosse, ses officiers, tout le parti modéré, contemplaient ce spectacle avec étonnement et avec crainte. On avait donné au gouvernement l'assurance qu'il n'y aurait pas trente, qu'il n'y aurait pas quinze des membres de l'Assemblée qui quitteraient l'établissement; et maintenant les dixaines se joignaient aux dixaines, cent, deux cents, trois cents, davantage encore se levaient et partaient. Il n'y avait point de précipitation, de confusion dans cette marche; tout se faisait avec ordre et solennité.

Les spectateurs des tribunes, remplis de la plus profonde sympathie, avaient peine à comprimer de profonds soupirs et des cris d'enthousiasme et d'admiration.

L'*exode* de l'Eglise d'Ecosse s'accomplissait; la marche de ses chefs vers la porte du temple avançait; un ange de Dieu, quoique invisible, marchait devant eux. On leur avait demandé de se laisser river des chaînes

forgées par d'illégales résolutions. Ils brisaient ces chaînes honteuses, et les jetaient au pied du trône; puis pauvres, mais libres, ils quittaient ces temples où leurs pères avaient soutenu de rudes combats pour la liberté, et dont on voulait leur faire des maisons de servitude.

Au dehors de l'église, la foule était dans l'attente la plus vive. Le peuple, ému, n'était séparé que par une muraille de la grande scène qui avait lieu dans l'intérieur du temple, et pourtant il ne savait rien de ce qui s'y passait. Plusieurs pensaient qu'à la dernière heure une mesure tardive de justice annoncée par le gouvernement mettrait fin au différend. D'autres croyaient qu'au moment décisif le cœur defaudrait aux serviteurs de l'Eglise, et qu'ils resteraient comme cloués sur leurs siéges. — « Sortiront-ils? disait-on, — Ils sortiront. — « Ils ne sortiront pas! — Ils n'en sortira pas sept! »— A peine ces paroles étaient-elles prononcées que la porte s'ouvre, et les pères de l'Eglise d'Ecosse se présentent à la multitude de leurs frères. « Les voici! les voici! « s'écrie-t-on de toutes parts; l'œuvre est accomplie; « l'Eglise est libre. *Notre âme est échappée comme l'oi-* « *seau du filet de l'oiseleur. Le filet a été rompu et nous* « *nous sommes échappés!* » (Ps. 124, 3). Alors les mains, les chapeaux, les mouchoirs s'agitent dans les airs. Ce n'est pas seulement dans les rues, sur les portes, aux fenêtres, c'est jusque sur les toits des maisons que se montrent ces signes d'enthousiasme. Partout où un pied peut se poser, partout où une main peut s'attacher, il se trouve quelque fils de l'Ecosse et de l'Eglise qui salue de ses acclamations ses nobles défenseurs. Tout ce peuple est dans une agitation inouïe. Un cri, non pas un cri perçant, éclatant, mais un cri entrecoupé d'une émotion profonde, un cri qui part du fond de l'âme, retentit dans les rues de la métropole.

Les ministres et les anciens, formant une longue procession, et suivis d'une multitude de peuple, s'apprêtaient à descendre la colline, pour instituer la nouvelle Assemblée ; mais ils ne furent pas seuls à prendre cette direction. Des députations des églises presbytériennes d'Amérique, d'Irlande, d'Angleterre et des *Seceders* écossais, étaient venues, selon la coutume, présenter à l'Assemblée générale leurs fraternelles salutations. Ces députations avaient à examiner laquelle des deux Assemblées représentait l'Eglise d'Ecosse. Toutes, sans un moment d'hésitation, passèrent devant les pompes nationales de Saint-André, et suivirent les humbles traces de l'Eglise protestante ; les presbytériens irlandais eux-mêmes, soutenus par le gouvernement anglais, ne furent point retenus par la pensée de voir leur *regium donum* mis en péril. C'est là un témoignage venu du dehors, et qui n'a point été rétracté.

La procession s'avançait. Elle descendait la large et vaste rue qui du haut de la ville neuve conduit dans la vallée où coulent les eaux de la Leith. La foule immense qui remplissait cette rue était tellement serrée, que l'on ne savait comment les ministres parviendraient à la traverser. Il n'y avait ni agents de police, ni soldats pour frayer un passage, mais un autre agent plus puissant, plus sublime, un sentiment de respect, d'admiration et d'amour, était là pour faire mouvoir cette multitude. Comme si elle eût reçu un choc instantané, elle s'ouvre, elle se range à droite et à gauche, elle forme au milieu de la rue un long passage, où quatre des ministres de l'Ecosse peuvent marcher de front; et c'est entre cette double haie de fils et de filles de la Calédonie, animés de l'émotion la plus vive, que, Welsh en tête, seul revêtu de la robe de Genève, les vénérables défenseurs de l'indépendance de l'Eglise de Jésus-Christ des-

cendent avec calme et fermeté la riche colline au sommet de laquelle siégeait le pouvoir.

La vaste et simple salle de Tanfield, Canon-Mills, où deux ans plus tard je vis moi-même l'Assemblée générale, avait été préparée pour les *protestants*. Plus de trois mille chrétiens les y attendaient depuis les premières heures du jour. Au moment où les héros de l'Eglise parurent, toute l'audience se leva avec des cris d'enthousiasme; l'émotion et les acclamations ne pouvaient se calmer. Enfin le modérateur, ne pouvant se faire entendre, tendit ses mains vers le ciel. Chacun comprit ce signe, on se tut aussitôt, et Welsh ouvrit la séance par une prière solennelle, dans laquelle il rendit grâce à Dieu d'avoir, par son Esprit, affermi ses serviteurs à l'heure de l'épreuve. Pendant cette prière on entendait de tous côtés des sanglots, et les figures les plus viriles étaient baignées de larmes. La prière finie, toute cette multitude se leva pour chanter les louanges du Seigneur; le premier cantique de l'Eglise libre montant vers le ciel, l'ange de l'alliance le déposa devant le trône de Dieu.

« Révérends pères et frères, dit alors Welsh, notre « premier devoir est le choix d'un modérateur. Les « yeux de tous les membres de cette Assemblée, les « yeux de toute l'Eglise et de tout le pays, les yeux « de toute la chrétienté, sont fixés à cette heure sur « un individu dont le nom est le plus beau panégyri- « que : le docteur Chalmers... »—A ce mot l'audience tout entière se leva, et par d'immenses acclamations paya à ce nom vénéré le tribut le plus éclatant de son amour et de son admiration. « Le docteur Chalmers, « reprit Welsh quand l'émotion se fut un peu calmée, « est appelé, par la part qu'il a prise aux circonstances « où nous sommes, à occuper ici la première place, et

« le privilége que Dieu nous accorde de l'inviter à nous « présider est un signe éminent de la faveur du Roi cé- « leste de l'Eglise. »

« Commençons par adorer Dieu, dit Chalmers, quand « il eut pris le fauteuil, et présentons lui nos prières. » Chalmers indiqua ensuite le chant du 43e psaume. Un nuage épais avait pendant quelques temps obscurci le ciel. On pouvait à peine apercevoir l'immense Assemblée qui remplissait Canon-Mills. Mais au moment où Chalmers lut ces paroles du psaume :

Fais resplendir ta vérité
Et me conduis par ta lumière!

le soleil perçant les nuages remplit la vaste salle de son éclat.

« Révérends pères et frères, dit Chalmers après le « chant, il est bon que vous ayez été fortifiés par votre « Maître pour sacrifier, comme vous l'avez fait, tout « ce qui est cher au cœur de l'homme, et pour jeter « loin de vous tous vos biens terrestres, plutôt que de « blesser votre conscience et d'agir en opposition avec « la Bible, ce grand statut de notre Eglise. Il est bon « qu'appelés à choisir entre un sacrifice de principes et « un sacrifice de biens temporels, vous vous soyez réso- « lus à immoler ceux-ci. Il est bon que, tandis que, « aux yeux de plusieurs, vous vous êtes embarqués sur « une vaste mer pleine d'incertitudes et d'écueils, vous « teniez vos regards arrêtés sur l'étoile brillante du « matin, sûrs que Dieu règne et qu'il n'abandonnera « jamais les familles des croyants. L'Ecriture sainte « nous déclare, — et l'histoire et l'expérience du peu- « ple de Dieu sont d'accord avec elle, — qu'une lu- « mière certaine, une joie glorieuse, une élévation « spirituelle, couronnent toujours un sacrifice tel que

« celui que vous venez de faire. Quand de grandes et « nombreuses tentations se sont efforcées de précipiter « la conscience du trône qu'elle occupe, et qu'elle a ré- « sisté et vengé sa suprématie attaquée, il y a alors « dans le cœur un sentiment de triomphe, semblable « à celui que donne la victoire après un rude et glo- « rieux combat. Même en dehors de la vie chrétienne, « parmi les hommes du monde, quand les forces su- « périeures de la nature ont eu le dessus sur ses forces « infimes, le cœur éprouve une douce joie, et le senti- « ment de l'intégrité morale remplit l'âme d'une noble « fierté. Il en est ainsi parmi les chrétiens. Les disci- « ples des temps apostoliques se glorifiaient au sein de « leurs tribulations, de ce qu'ils avaient été rendus « participants de la nature divine. Mais n'oublions pas, « au milieu de cette joie, qu'une profonde humilité « doit sanctionner nos chants de triomphe. Il nous « faut ce saint tremblement qui provient du sentiment « de notre propre faiblesse. *Que celui qui est debout* « *prenne garde qu'il ne tombe!* »

L'Assemblée reçut au nombre de ses membres tous les ministres qui avaient signé la protestation, et un ancien de chaque paroisse. Puis tout se prépara pour la signature de l'acte de démission.

Ce fut le mardi 23 mai que cet acte fut lu dans l'Assemblée. On suspendit toute autre occupation pour se recueillir devant le Seigneur. Puis commença l'appel. Les ministres et les anciens se levaient dix par dix, se rendaient sur l'estrade derrière la chaire du modérateur, et là, d'un cœur et d'une main ferme, ils signaient l'acte par lequel, pour l'amour de Christ, ils renonçaient à tous leurs biens terrestres et à leur situation dans la société; plusieurs d'entre eux sacrifiant leur nécessaire et tout ce qu'ils avaient pour vivre. C'était un revenu de

plus de 100,000 livres sterling, c'est-à-dire plus de 2,500,000 fr. par année, que ces frères quittaient avec joie pour Celui qui a dit: *Quiconque aura abandonné des maisons, ou des frères, ou des sœurs, ou des enfants, ou des champs à cause de mon nom, il en recevra cent fois autant et héritera la vie éternelle.* (Matt. 12. 19.) Nul ne broncha; les jeunes et les vieux tracèrent également d'une main résolue les quelques traits qui effaçaient tout leur avoir. L'accomplissement de cet acte dura cinq heures, et pendant tout ce temps l'Assemblée demeura émue et silencieuse, contemplant avec respect le dévouement de ses conducteurs. Quatre cent soixante-quatorze ministres résignèrent leurs bénéfices, alors ou plus tard; environ deux mille anciens adhérèrent à cette démission; ces deux nombres réunis formaient probablement la majorité des fonctionnaires de l'Eglise. La majorité des communiants se rangea aussi du côté de la liberté.

Telle fut le grand acte de la *disruption.*

XI.

Le sacrifice qui venait de s'accomplir dans la salle de Tanfield n'était pas le plus grand. Ces ministres devaient retourner dant les montagnes, dans la plaine, et jusqu'aux rives les plus lointaines de l'Ecosse, vers leurs femmes et leurs enfants, les embrasser avec larmes et les sortir de leurs foyers. L'heure sonnait où Jésus disait dans chaque presbytère : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il charge sa croix et me suive!* Plusieurs centaines de serviteurs de Dieu accomplirent alors en Ecosse ce devoir chrétien, et prenant leurs croix sur leurs épaules, s'écrièrent : « Nous

« voici, Seigneur ! » Que de scènes se passèrent dans ce contrées, propres à briser les cœurs les plus durs !

Dans une certaine partie du pays, deux ministres se trouvaient ensemble peu avant la *disruption*. — « Pen-
« sez-vous, dit le ministre du lieu à son collègue, qu'il
« n'y ait pas quelque chance d'arrangement? » — « Il
« est aussi certain que nous serons chassés, lui répondit
« son collègue, M. Thomas Guthrie, qu'il l'est que le
« soleil se lèvera demain. »

Alors un soupir se fit entendre, il sortait du cœur de l'épouse du pasteur ; cette famille avait eu beaucoup d'épreuves. Il y avait eu dans cette maison bien des berceaux et de petits cercueils. De si tristes souvenirs avaient rendu ces lieux chers au cœur de cette mère ; il ne s'y trouvait pas une fleur, un arbre qu'elle n'aimât, plusieurs même avaient été plantés par la main de ceux qui dormaient alors dans la tombe. Aussi ce pauvre cœur de femme était près de se rompre, à la pensée de tout quitter. Mais quand le jour arriva, quand, pour l'amour de Celui qui vit au siècle des siècles, il lui fallut quitter ses morts, Dieu la fortifia ; elle suivit son époux et dit avec larmes mais avec courage, un dernier adieu à ce précieux cimetière, où elle avait tant désiré d'être couchée un jour à côté des cendres de ses enfants.

Dans une autre paroisse, se trouvait une mère vénérable en Christ. Quand, aux jours de sa jeunesse, elle était arrivée dans ce lieu, c'était un triste désert ; elle et son époux l'avaient transformé en un Eden. Le ministre était mort ; son fils l'avait remplacé. Cette vénérable veuve, comme Anne la fille de Phanuel, avait vu s'accumuler sur sa tête les hivers et les douleurs de quatre-vingts années ; et, semblable à un arbre antique qui a poussé dans le sol de nombreuses racines, elle était attachée à cette terre de sa jeunesse par les plus profondes

affections. Elle demandait à Dieu de deux choses l'une, — ou qu'il se fît avec l'État un arrangement convenable — ou que, si ce n'était pas le cas, son fils fît son devoir. Le moment arriva, l'heure sonna où il fallut tout quitter, et cette mère en Israël marcha la première, ferme, heureuse et trouvant dans sa nouvelle demeure, par la présence de Christ, plus de bénédictions et de joie qu'elle n'en avait jamais connu ailleurs.

Il y a quelque temps qu'un pasteur marchait au clair de la lune, avec un autre pasteur, celui qui a tant travaillé pour élever des cures aux serviteurs de Dieu dans toute l'Ecosse, M. Guthrie. Les deux collègues passaient devant la maison chérie que le premier d'entre eux avait dû quitter pour l'amour de la vérité. Nulle lumière ne brillait à travers les fenêtres, nulle fumée ne s'élevait au-dessus du toit. Guthrie montra du doigt la cure et dit : « O mon ami, ce fut une noble chose « que de quitter cette maison ! » — « Oui, répondit l'autre, « une noble chose, — mais une chose amère !... Jamais, « continua-t-il, jusqu'à ce que je sois couché dans le « silence du tombeau, je n'oublierai la nuit où je l'ai « quittée. Quand je vis ma femme et mes enfants sortir « dans l'obscurité, franchir pour la dernière fois notre « porte, et que je fus laissé seul, n'ayant plus entre ces « tristes murailles que mon Dieu, — quand je dus « puiser de l'eau et la jeter sur le feu de mon propre « foyer pour l'éteindre, quand je dus souffler pour la « dernière fois ma chandelle, mettre la clé dans la ser- « rure et fermer cette porte si chère contre moi-même, « contre ma femme et mes petits enfants.... Oh ! que « Dieu fasse dans sa miséricorde que je ne revoie « jamais une telle nuit !... C'était une chose noble « que de quitter cette cure, et je bénis Dieu de la « grâce qu'il me fit alors, — mais quoi qu'il en soit, la

« nuit où j'en sortis fut pour moi une nuit cruelle ! »

Ailleurs, dans le pays d'en haut (les Highlands) le dernier soir étant arrivé, un pauvre ministre plaça dans un charriot grossier sa femme et ses enfants, et marchant derrière eux, tous commencèrent à traverser la montagne. Un grand orage accompagné de neige soufflait alors sur ces lieux élevés. La montagne était toute blanche, quoique ce fût en été, et le ciel était noir. Ces pauvres gens s'avançaient à travers les flocons et les vents impétueux. « Nous ne savions, dit le ministre, où nous trou-« verions un asile. Mais jamais la paix de Dieu n'a « rempli mon cœur comme dans cette nuit. » C'est ainsi que s'accomplissent les promesses du Sauveur : *L'Eternel est mon berger : je n'aurai point de disette.*

Ces ministres, obligés de quitter leurs cures et leurs temples, n'étaient pas oisifs. Dès le dimanche qui suivit l'Assemblée, de fidèles serviteurs de la Parole de Dieu prêchèrent partout dans des salles, dans des granges, dans les champs, à de nombreuses multitudes qui écoutaient avec avidité leurs paroles. Les prières et les discours étaient pleins d'une spiritualité toute nouvelle. L'Esprit consolateur prêchait lui-même au peuple. Jamais peut-être l'Evangile n'avait été annoncé en Ecosse avec une aussi grande puissance, à tant d'auditeurs affamés de la Parole de la vie. De dimanche en dimanche, et même de jour en jour, les fidèles se rassemblaient, les ministres prêchaient ; et Jésus-Christ était glorifié.

Comment refuser un juste tribut d'admiration à la constitution et au gouvernement britannique, qui protégèrent, dans toute leur étendue, les libertés religieuses des ministres démissionnaires, et de leurs congrégations? Mais hélas ! en plusieurs lieux, le mauvais vouloir des seigneurs remplaça le mauvais vouloir du gouvernement. Tandis que les libertés modernes ont arboré leur pa-

villon au-dessus du palais de Victoria, les couleurs fanées et vieillies du despotisme féodal tombent encore, mais déjà flasques et abattues, sur les créneaux antiques de quelques demeures seigneuriales. A Canonbie, les chrétiens libres, chassés par le seigneur, d'un terrain inculte où ils s'étaient d'abord assemblés, se transportèrent sur la grande route et la transformèrent en église. A Wanlockhead, la congrégation qui comptait deux cent soixante-quatorze communiants, se réunit dans un sauvage ravin, au milieu de montagnes escarpées, à cinq cent verges du village, A Torosay, dans l'île de Mull, ce fut une grande fosse creusée pour en extraire du sable et du gravier qui servit de temple. A Duthil, où il se trouvait mille adhérents à l'Eglise libre, on les vit se réunir dans un bois de pins d'Ecosse, situé dans un bas-fond. Et ce ne fut pas seulement dans le premier moment, ce fut pendant plusieurs années, pendant de rudes et désastreux hivers, que les femmes, les enfants, les vieillards des églises dont je viens de parler, et de bien d'autres encore, n'ont eu d'autre abri que la voûte des cieux. *Priez que votre fuite n'arrive pas en hiver*, disait Jésus, et hiver après hiver, les mêmes désolations ont frappé nos frères, non sous le doux ciel de la Palestine, mais dans l'atmosphère glacée de la Calédonie, et *ces jours ne sont pas encore abrégés pour tous*. En plusieurs lieux, on prêcha sur le sable du rivage dans l'espace que la basse-marée laisse libre en se retirant, et qui n'appartient qu'à l'Océan, cette fois-ci plus humain que les hommes. Ailleurs, ce fut dans une baie étroite et profonde, entourée de rochers d'une grande hauteur, et où un bas-fond avait été séparé de la mer par une barrière de rocs, derrière laquelle Claverhouse même n'eût pas été cherché des victimes; c'est là, à quelques centaines de pieds de profondeur, qu'un ministre et sa congréga-

tion ont chanté leurs doux cantiques pendant deux années, et les vagues furieuses de l'océan Atlantique mugissant tout à l'entour, ont bien voulu leur accorder un abri, que des lords superbes, couchés mollement dans leurs palais de Londres, ne craignaient pas de leur refuser.

Les ministres n'étaient souvent guère mieux placés pendant la semaine, que leurs troupeaux pendant les heures du culte, au jour du Seigneur. Ici, l'on voyait un pasteur et sa famille tellement à l'étroit, que, quand ils faisaient leurs prières domestiques, ils n'avaient pas même assez de place pour se mettre à genoux dans leur pauvre réduit. Là un ministre vivait dans un lieu aussi humide qu'une cave, tellement qu'une chandelle ne pouvait y brûler. L'un d'eux devait toujours être couvert de son manteau; un autre voyait les rideaux de son lit agités, pendant la nuit, comme les voiles d'un vaisseau exposé à la tempête. Un troisième, réfugié dans une hutte dont le toit çà et là entr'ouvert laissait passer tous les vents du ciel, s'étonnait fort un matin de trouver son réduit plus confortable qu'à l'ordinaire. Il leva les yeux : la neige, tombant en abondance pendant la nuit, avait hermétiquement fermé toutes les fentes de son toit. Le Seigneur fait aussi de la neige *son ministre*, quand il faut garantir ses serviteurs.

Mais le buisson brûlait sans se consumer : *Nec tamen consumebatur*. Pendant que ces choses se passaient, des efforts immenses se faisaient par le peuple évangélique d'Ecosse. On pouvait sans doute lui dire : « *Vous n'êtes* « *ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles.* » Des fermiers, des ouvriers, des marchands, de petits propriétaires, tous vivant de leur travail et obligés à une grande économie, telle était, avec quelques riches négociants et un ou deux seigneurs, l'Eglise libre d'E-

cosse. Et pourtant bientôt partout on construisait des temples, avec le secours de quelques frères du dehors, en particulier de l'Amérique, et après un certain temps six cents de ces jolies églises libres, qui frappent agréablement l'étranger, s'élevaient partout, blanches et modestes, comme des monuments de la liberté et de la piété de ce peuple. La première année, les contributions versées dans les mains du trésorier montèrent à liv. st. 418,719 ou 10,467,975 fr. de France. La somme totale recueillie pendant les trois premières années a été de liv. st. 1,001,479,17; soit 25,037,000 fr., outre des sommes considérables, collectées pour des besoins locaux. Jamais peut-être ne s'accomplirent plus magnifiquement les paroles du Seigneur : *Le Tout-Puissant sera ton argent et ton or.*

Ces églises, ces presbytères et ces écoles, élevés de tous côtés, comme en un clin d'œil et par un miracle, ces fonds prodigués pour l'entretien du ministère, étaient une preuve éclatante que le peuple Ecossais voulait maintenir le grand principe pour lequel tant de ministres fidèles avaient tout abandonné. Il devait y avoir encore — et plus que jamais — deux rois et deux royaumes. Mais, chose étrange! cette séparation extérieure devait engendrer l'unité intérieure et inaugurer pour les deux royaumes l'époque de la bienveillance et de la paix. L'un des membres les plus distingués et les plus zélés de l'Eglise libre d'Ecosse, siége à cette heure tranquillement dans les conseils et parmi les ministres de Victoria (1), et le plus éminent de ses nobles est Lord Grand-Chambellan de la cour (2).

A peine le grand principe de l'Ecosse eut-il été mis

(1) L'honorable M. Fox Maule.
(2) Le marquis de Breadalbane.

en sûreté dans le château-fort de l'indépendance, qu'il manifesta aussitôt la vie dont il est doué et déploya son pouvoir. L'Evangile de la grâce de Dieu fut porté dès lors avec un zèle tout nouveau dans les réduits de la pauvreté, de l'ignorance, du vice même. Le filet a été jeté sur toute l'Ecosse au nom du Seigneur, et l'on s'est efforcé d'amener les âmes à l'obéissance de ce Roi, qui donne la paix, la sainteté et la vie à son peuple. Le nombre des ministres libres s'est accru ; et de quatre cent soixante-quatorze qu'ils étaient lors de la disruption, ils sont maintenant sept cents, dont les fonctions pastorales s'étendent sur toutes les îles, les montagnes, les plaines et les cités de l'Ecosse. Un grand nombre d'autres congrégations sont desservies par des candidats ou licenciés de l'Eglise.

Il y a plus, l'Eglise libre, malgré ses propres besoins n'a pas borné ses travaux à l'Ecosse ; elle envoie des missionnaires aux païens du Gange, aux juifs de l'Europe et de la Palestine, des ministres aux colonies nombreuses de la Grande-Bretagne, et l'un de ses premiers désirs a été de fraterniser avec les Eglises évangéliques du continent.

De son côté, l'Eglise établie s'est émue à jalousie. Le zèle de l'Eglise libre a excité le zèle du parti *modéré*. Des hommes évangéliques qui sont restés dans l'établissement national, ont compris que ce n'était que par des œuvres chrétiennes que leur Eglise pouvait prospérer ; ils l'ont excitée à des dons généreux ; et ce parti a fait plus pour les missions, depuis la *disruption*, qu'il n'avait fait auparavant. Voici quelles ont été, en livres sterling [1], d'après les journaux écossais, les contributions pour les missions parmi les peuples non chrétiens dans les deux Eglises, depuis l'époque de la séparation :

[1] On sait que la livre sterling vaut de 25 à 26 fr. selon le cours.

	Église établie.	Église libre.
1843—44	18,920 l. st.	23,874 l. st.
1844—45	15,538	35,526
1845—46	18,963	43,310
1846—47	20,492	43,327
1847—48	18,312	47,468
1848—49	19,215	49,214
Total. . .	111,440 l. st.	242,819 l. st.

Tout cela passera-t-il ? le mouvement de l'Ecosse n'aurait-il été qu'une convulsion éphémère? L'Eglise libre disparaîtra-t-elle, et le principe auquel elle doit sa naissance, et qu'elle a proclamé dans le monde, s'engloutira-t-il dans le même abîme ? Qu'on nous permette de répondre par un dernier trait tiré de l'histoire de la *disruption*.

Un jour, il n'y a pas longtemps, dans le nord de l'Ecosse, un voyageur philanthrope et chrétien se trouvait au pied du mont Benmore, au-dessus du lac d'Assynt, qui, sur une étendue de quatorze milles, baigne de ses belles eaux les montagnes les plus romantiques. Ce voyageur contemplait le château de Mac Leod, qui élève sur les bords du lac ses vieilles murailles. « C'est là, se disait-« il, que le marquis de Montrose, cet ancien apostat, « après avoir trahi la vérité, fut trahi lui-même et livré « dans les mains de ceux qui l'exécutèrent à Edim-« bourg. » Mais un autre édifice attirait encore plus les regards de notre ami. C'était l'Eglise paroissiale ou nationale, ombragée par deux arbres qui croissent dans le cimetière, les seuls que le voyageur eût vus pendant les trois derniers jours de son voyage. S'adressant alors à quelques habitants qui se trouvaient près de lui : « Combien y a-t-il de gens qui fréquentent cette église? « leur dit-il : » Le ministre, lui répondit-on, sa femme,

« deux ou trois domestiques et le maître d'école. » — « Mais ce n'est pas tout continua-t-il. » Pardonnez « répliqua-t-on — pas une âme, pas une âme, — non « pas une âme de plus. » En effet toute la congrégation s'était jointe à l'Eglise libre. Alors le voyageur descendit dans le cimetière, mais il n'y trouva pas de chemins, l'herbe croissait partout; puis, ayant regardé à travers l'une des fenêtres de l'église, il vit les bancs et les dalles tout couverts de poussière; nulle part on n'apercevait la trace d'une main humaine, si ce n'est dans la chaire et sur le banc du ministre. « Je l'ai vu de mes yeux, » dit-il. Tout ce peuple avait quitté les murailles de ses pères plutôt que d'être infidèle à leurs luttes, à leurs épreuves, au Roi de l'Eglise, qui donne une couronne incorruptible. Alors ce voyageur (le docteur Guthrie), portant ses regards émus vers les montagnes qui élevaient au-dessus de lui leurs cimes superbes, s'écria : « L'at- « tente de nos adversaires est vaine. L'Eglise libre de- « meurera debout et aussi ferme sur sa base, que ces « rudes et nues montagnes subsistent sur la leur. On « enlèvera plutôt le mont Benmore de ses assises, que « d'ôter du cœur de notre peuple l'amour de notre « cause et de la liberté ! »

Nous acceptons cet augure. Mais ce n'est pas seulement au troupeau d'Assynt et à l'Eglise libre d'Ecosse qu'il faut l'appliquer, c'est surtout au principe que cette Eglise a reçu mission de proclamer : *Deux rois et deux royaumes.*

La disruption écossaise a jeté sur cette antique maxime de la Calédonie une immense lueur. Du continent même on a pu distinctement la lire, et elle s'est imprimée profondément dans la pensée de plusieurs. Des esprits graves en Allemagne, en Suisse, en Italie, en France, sont de plus en plus convaincus que si le même pouvoir

(pape, roi ou peuple) tient à la fois en sa main l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle, il en résultera inévitablement un despotisme tyrannique et des troubles inouïs. Dans les convulsions de notre Europe, et avec tous ces besoins de lumière, d'ordre, de vie, de paix qui s'y trouvent, il n'est pas de principes plus importants, je pense, que la maxime écossaise que cet écrit rappelle et qui n'est elle-même que la traduction moderne de cette autre parole plus antique et plus sainte encore, qui nous ordonne de *rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*. Au milieu de tant de trônes chancelants et de sceptres brisés, il faut que nos contemporains entendent cette déclaration faite jadis par Jésus dans Jérusalem et qui est pour tous les temps et pour tous les lieux : JE SUIS ROI. Le Benmore pourrait s'ébranler, nos Alpes mêmes pourraient s'affaisser; mais cette grande vérité « DEUX ROIS ET DEUX ROYAUMES » est devenue l'un des phares des sociétés modernes; on ne pourra jamais ni le renverser ni l'éteindre.

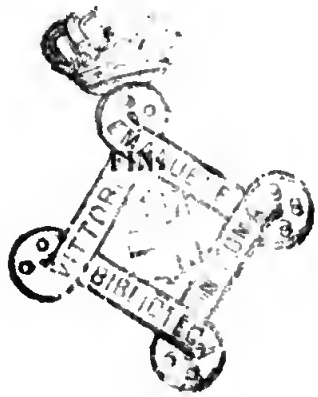

FIN.

HAG
177.133

Digitized by Google

LIBRAIRIE E. BEROUD & Cie

Grande Rue, 2, Genève

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'autorité des Écritures inspirées de Dieu. Trois discours. In-8° de 143 p. . . . . 1 —

Le Christianisme aux trois premiers siècles. Séances historiques données à Genève par Merle d'Aubigné, Bungener, de Gasparin et Viguet. 1 vol. in-12. . . . . 2 50

Dépendance et Indépendance, ou foi et critique. Brochure in-8° . . . . . — 80

Enseignement de Calvin. In-8° . . . . . — 60

L'Église appelée à confesser Jésus-Christ. In-8° . . . — 50

Le Réveil de l'Église contemporaine, et les objections qu'on lui oppose. Brochure in-12. . . . . — 20

Le Sel de la terre nécessaire au salut de l'Église. Brochure in-8° . . . . . — 60

Quelle est la théologie propre à guérir les maux du temps présent. Discours. Brochure in-8° . . . . . — 80

Vie et Doctrine ou 325 et 1857. Discours. Broch. in-8°. — 40

Le Témoignage de la théologie ou le biblicisme de Néander. Discours. Brochure in-8° . . . . . — 50

Le Sacerdoce universel, contrepoids du ministère. Discours. Brochure in-8° . . . . . — 50

Rapport de l'École de théologie, où l'on touche quelques erreurs concernant le ministère. 15 juin 1848. Brochure in-8° . . . . . — 80

Il y a un ministère de la Parole institué de Dieu, maintenons-le. Lettres. In-8°. 80 p. . . . . 1 —

L'Église appelée à confesser Jésus-Christ. Discours. Brochure in-8° . . . . . — 60

Le Luthéranisme et la Réforme, ou leur diversité essentielle à leur unité. Brochure in-8° 75

Les Coups et les Enseignements de Dieu. Broch. in-8°. — 50

L'École de théologie, sa mission et ses adversaires. Discours. Brochure in-8° . . . . . — 50

L'Assemblée de Berlin, ou unité et diversité dans l'Église. Discours. Brochure in-8° . . . . . — 40

LEGATORIA
R. MILIO
Via R. Fucini, 228
R O M A

Digitized by Google